

13751

GUIDE DE L'ETRANGER

DANS

PARIS

ET

SES ENVIRONS

3.751

GUIDE DE L'ÉTRANGER

DANS

PARIS

ET

SES ENVIRONS

ILLUSTRÉ DE 130 GRAVURES SUR BOIS

D'APRÈS LES DESSINS DE

A. DE BAR, H. CLERGET, DEROY, G. DORÉ, LANCELOT, MARIE,
THÉRON, THIOLLET, etc., etc.



PARIS
GRAND-HOTEL

1874

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

MAISONS RECOMMANDÉES

	Pages.
BELLE-JARDINIÈRE (maison de la), vêtements.....	279
BERTIN, gantier.....	272
BINDER aîné, carrossier.....	273
BLANCHISSERIE DE COURCELLES.....	322
BOTOT (Eau de).....	308 à 311
BROCHOT, entrepreneur-constructeur.....	312
CHAMBAY, photographe.....	323
CHOCOLAT (C ^{ie} française).....	324
CHRISTOFLE (orfèvrerie).....	293
COLIN, DAMON et C ^{ie} , ameublements.....	294
COMESTIBLES (magasin de) du Grand-Hôtel.....	325
DOMANGE-ROLLIN, fabricant de bronzes.....	295
EGROT, constructeur mécanicien.....	316
ESCALIER DE CRISTAL (magasins de l'), porcelaines et cristaux.....	287
FRAINAIS-GRAMAGNAC, cachemires.....	318
GALLOIS (E.), pharmacien.....	306
GLEIZE, fabricant de chaudronnerie.....	315
GUYOT (M ^{me} V ^e), mariages.....	307
HERMANN-LACHAPELLE, constructeur mécanicien.....	321
JOURDAN et AUBRY (H.), confections.....	284
JOUVIN et C ^{ie} (V ^e Xavier), gantiers.....	274
KELLER (E.), teinturier.....	313
KLEIN et C ^{ie} (Aug.), maroquinerie, etc.....	283
LE JEUNE (A.), photographe.....	286
LHUILIER (E.), fourreur.....	282
LOISY (A.), services de table, porcelaines et cristaux.....	297
LONGUEVILLE, chemisier.....	291
LOREMY ET GRISEY, miroitiers.....	296
LOUVRE (Grands magasins du), nouveautés.....	302 à 305
MAZAROT-RIBALIER, ameublements.....	270
MÉNAGÈRE (à la), boulevard et palais Bonne-Nouvelle.....	298
NATTAN fils (Georges), bijoutier.....	314
ORIZA (L. Legrand), parfumerie.....	300, 301 et 328
UDIN (Ch.) et C ^{ie} , horlogers.....	276 à 278
PETIT SAINT-THOMAS (au), nouveautés.....	280
ROGER (M ^{me}), confections.....	285
RONCIER (Vrignonneau, successeur de), tapissier.....	271
SERAN, tailleur.....	288
SERIN, graveur héraldique.....	320
THÉÂTRES (office des) du Grand-Hôtel.....	327
TURNER (M ^{me} Mathilde), modes et coiffures.....	317
VERTUS sœurs (M ^{mes} de), ceinture régente.....	290
VILLE DE LYON (à la), mercerie, passementerie.....	289
VINS, caves du Grand-Hôtel.....	326
WALCKER (W.), bazar de voyage.....	292

GRAND-HOTEL

Le Grand-Hôtel est l'habitation la plus agréable que Paris puisse offrir aux étrangers, soit qu'ils y viennent pour n'y passer que quelques jours, soit qu'ils aient l'intention d'y faire un séjour prolongé.

Tout y est ordonné de manière à donner à ses hôtes la plus complète expression de la vie confortable, et quelque variées que soient les convenances particulières de chaque voyageur, le Grand-Hôtel y donne la plus entière satisfaction.

Les souverains, en rupture de résidence officielle, retrouvent au Grand-Hôtel, pour eux et leur suite, si nombreuse qu'elle soit, leurs installations princières.

Le modeste touriste y est l'objet de prévenances attentives.

Nous le répétons donc,

L'étranger qui vient à Paris pour ses plaisirs ou pour ses affaires; celui qui connaît la vie parisienne ou qui la veut apprendre; celui qu'y amène un intérêt politique, commercial, industriel, artistique ou scientifique, ne peut choisir une résidence mieux appropriée à ses besoins et à ses convenances.

Sa situation sur le boulevard des Capucines et sur la place du Nouvel-Opéra, dans le centre du nouveau Paris, ou, pour mieux dire, du vrai Paris, le met à proximité de tous les organes de la vie parisienne.

Les palais, les jardins publics, les ministères, les musées, les bibliothèques, les théâtres, sont dans son voisinage immédiat. — *La Bourse* est à deux pas. *La Banque* n'en est pas éloignée. Trois

administrations publiques, *la Poste, le Télégraphe, les Tabacs*, sont représentées dans l'hôtel même.

Une courte description de ce vaste caravansérail, sans rival dans le monde, peut intéresser nos lecteurs.

Le plan de l'immeuble est un triangle dont les trois angles abattus ou arrondis présentent eux-mêmes des façades architecturales.

Le développement des trois grandes lignes de cette immense figure géométrique atteint pour chacune d'elles plus de 100 mètres.

La surface totale est d'environ 6,000 mètres, dont 1,000 mètres en cours et l'excédant en constructions.

La façade du Sud est située sur le boulevard des Capucines (en face de la rue de la Paix, à deux pas de la Madeleine).

Celle de l'Ouest occupe, rue Scribe, le côté qui fait face au Jockey-Club.

Enfin la façade de l'Est forme tout le côté occidental de la place du Nouvel-Opéra.

Cinq portes monumentales donnent accès à des cours respectivement nommées :

Cour d'Honneur,
Cour Scribe,
Cour de l'Opéra.

Les trois portes qui mettent la cour d'honneur en communication avec le boulevard des Capucines sont affectées au public.

Mais les portes Scribe et Opéra, ainsi que leurs cours respectives, sont réservées pour l'usage exclusif des souverains, des princes ou des personnages de distinction qui désirent occuper des appartements particuliers, pouvant s'isoler complètement de tous les autres appartements du Grand-Hôtel.

La Cour d'Honneur, dont nous donnons le croquis, est une merveille. On ne se lasse pas d'en admirer les proportions.

Elle forme un immense parallélogramme de 25 mètres de côté. Elle est couverte, à la hauteur du quatrième étage, et sur toute sa surface de plus de 600 mètres, par un vitrage enchâssé dans une puissante armature de fer. C'est un chef-d'œuvre d'élégance, de force et de légèreté.

Cette cour offre à chaque instant du jour un spectacle des plus attrayants. L'activité et la diversité y règnent en souveraines incontestées.



Façade du Grand-Hôtel.

C'est, depuis six heures du matin jusqu'à une heure après minuit, un kaléidoscope varié où toutes les formes, tous les aspects du mouvement et de la couleur intéressent l'amateur du pittoresque. Voitures amenant des voyageurs de tous pays, fourgons chargés de bagages, omnibus de chemins de fer, élégantes calèches de promenade aux fringants attelages écuyers, amazones, promeneurs, interprètes, courriers, sommeliers, peuplent et animent cette fourmilière en constante activité.

Ce spectacle est si intéressant que bon nombre des habitués de l'hôtel préfèrent les appartements dont les fenêtres s'ouvrent sur la cour d'Honneur à ceux qui sont éclairés sur le boulevard.

C'est là que se trouve à portée des voyageurs l'entrée de tous les services destinés à répondre à leurs besoins.

À gauche sont placés :

- Le concierge principal,
- La boîte de la poste aux lettres,
- Le bureau du télégraphe,
- Le bureau de réception des voyageurs,
- Le service des voitures,
- Les courriers et interprètes,
- La caisse,
- Le bureau de change des monnaies étrangères.

À droite : Le bureau des théâtres chargé d'assurer aux voyageurs des places pour toutes les représentations intéressantes, puis un café-divan avec billards excellents réservés aux voyageurs. — Sur le boulevard et à droite de l'entrée principale, se trouve une succursale de *l'administration des tabacs*, toujours approvisionnée des meilleurs cigares de la Havane.

Dans la cour, en face l'entrée principale, un large perron, orné d'arbustes et de plantes rares, est le rendez-vous des voyageuses qui viennent y étaler les plus riches toilettes de ville et de voyage.

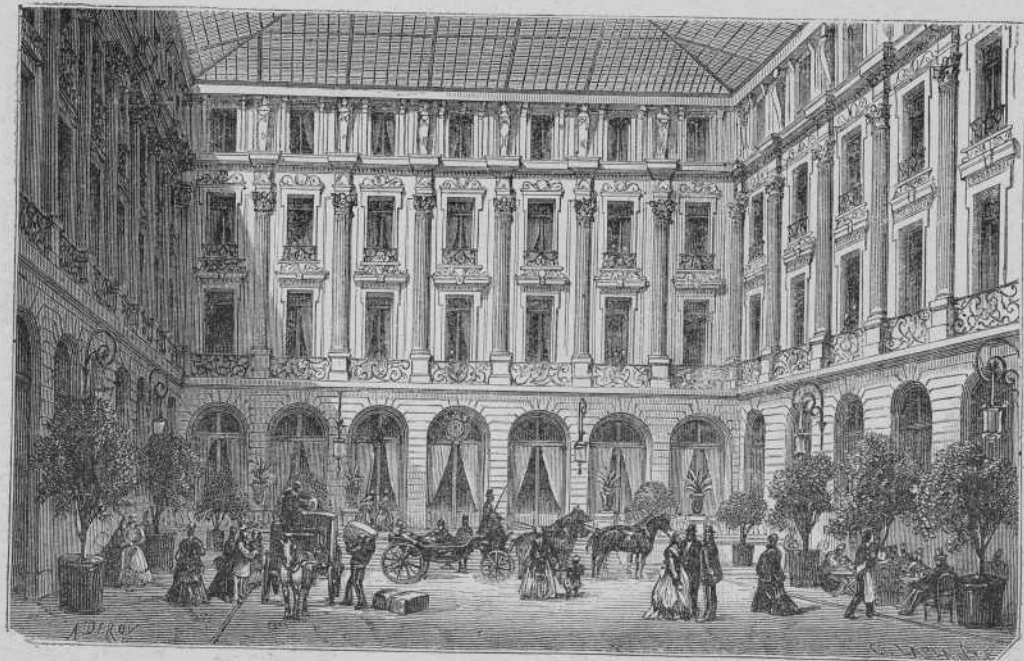
De chaque côté de ce perron sont placés des ascenseurs qui desservent tous les étages de l'hôtel.

Après avoir gravi le perron, on pénètre de plain-pied dans le *salon de Lecture et de Conversation*, immédiatement suivi de la *grande Salle à manger*.

À droite et à gauche du perron, de grands vestibules conduisent aux deux escaliers d'honneur.

C'est dans l'un d'eux que se trouve l'entrée des salons du Restaurant.

Du côté Opéra, et à l'entresol, sont placées les salles de Bains, de douches et d'hydrothérapie : elles sont au nombre de quinze.



Cour d'honneur du Grand-Hôtel.

Enfin les propriétaires du Grand-Hôtel viennent de compléter ces diverses installations par l'ouverture d'un Salon de Conversation spécialement *et exclusivement réservé aux dames*.

Cet immense Salon, meublé avec luxe, est situé au rez-de-chaussée, à droite du perron; il est éclairé par des glaces sans tain qui permettent aux voyageuses d'assister, sans être vues elles-mêmes, au spectacle si intéressant et si mouvementé de la circulation parisienne sur la place du Nouvel-Opéra; elles y jouissent d'une vue complète de ce magnifique édifice.

Le *Salon des Dames* est un centre de réunion très-apprécié des habitants du Grand-Hôtel. Le mari n'a plus, lorsqu'il s'absente, le regret de laisser sa femme confinée dans son appartement. La mère peut en toute sécurité y conduire sa fille. Entre autres moyens de distraction, les dames y trouvent un piano d'une excellente facture et les partitions de tous les opéras connus dans le monde.

Les appartements et chambres occupent exclusivement les cinq étages composant le bâtiment du Grand-Hôtel. Ils sont au nombre de sept cents.

C'est au premier étage que se trouvent *la salle du Zodiaque* et toute une série de salons de réception habituellement affectés à des repas de corps, à des repas de noce ou à des bals de charité, la bonne société parisienne et étrangère ayant adopté le Grand-Hôtel pour ces sortes de solennités.

Salon de lecture.

Le salon de Lecture, dont notre dessin représente les principales dispositions, se recommande par une ornementation sévère et par un ameublement des plus confortables.

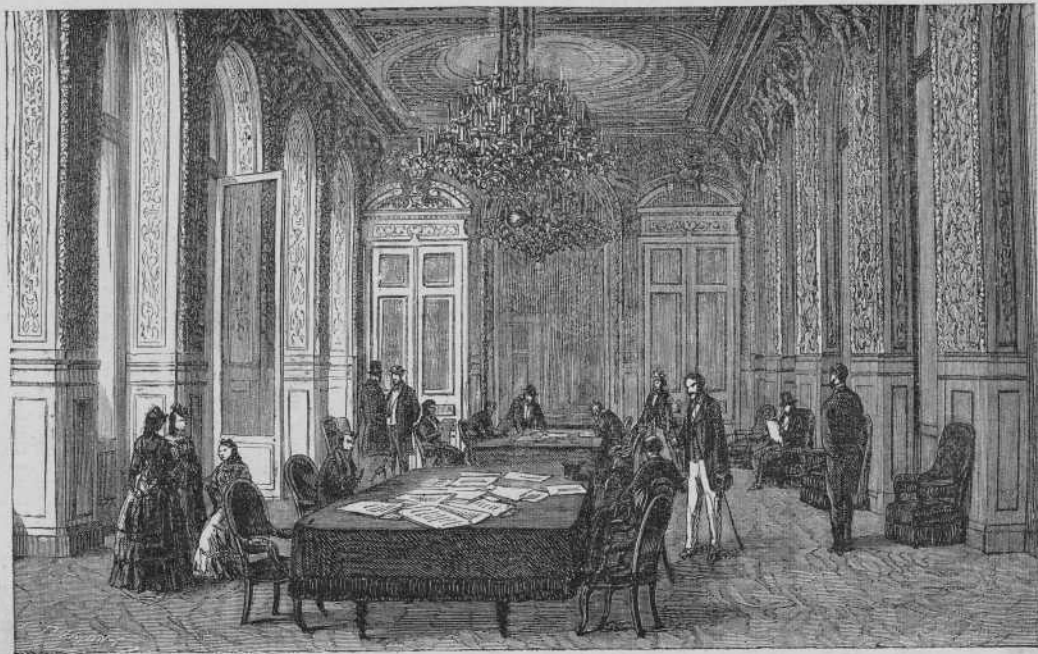
On y trouve tous les journaux de Paris et de l'étranger et les meilleures publications littéraires.

La Salle à manger.

La *grande salle à manger* est un monument unique au monde. Ses immenses proportions permettent d'y dresser 600 couverts.

Sa forme est demi-circulaire, la coupole vitrée qui la domine, sa cheminée artistique, ses nombreuses cariatides, ses attributs multiples, ses lustres étincelants, ses milliers de girandoles étonnent l'esprit et éblouissent le regard.

D'élégants escaliers relient cette salle à manger aux salons du Zodiaque et aux salons de réception situés au premier étage.



Sa'on de lecture du Grand-Hôtel.

Cette remarquable salle à manger, qui n'avait d'autre rivale que celle de l'Hôtel de Ville, aujourd'hui détruit, est une des curiosités de Paris.

Service. — Ascenseurs, etc.

Le service des voyageurs se fait par 300 employés ou domestiques, secondés par de puissants moyens mécaniques.

A ce point de vue, d'intéressants perfectionnements ont été appliqués depuis deux ans, notamment en ce qui concerne l'ascension des voyageurs.

La substitution de la vapeur aux systèmes hydrauliques précédemment appliqués, soustrait ce service aux interruptions fréquentes qu'occasionnaient les intermittences du service des eaux.

Aujourd'hui, aucun arrêt n'est à craindre, et c'est trois à quatre cents ascensions par jour qu'accomplissent ces appareils, si appréciés par les voyageurs qui habitent les régions élevées de l'Hôtel.

Ce service fonctionne maintenant sans temps d'arrêt depuis six heures du matin jusqu'à une heure après minuit. Il dessert tous les étages et reçoit les voyageurs pour monter et pour descendre.

Un seul côté de l'Hôtel (côté Opéra) était jusqu'ici desservi par un escalier mécanique. On prépare en ce moment l'installation d'un deuxième élévateur destiné au côté Scribe.

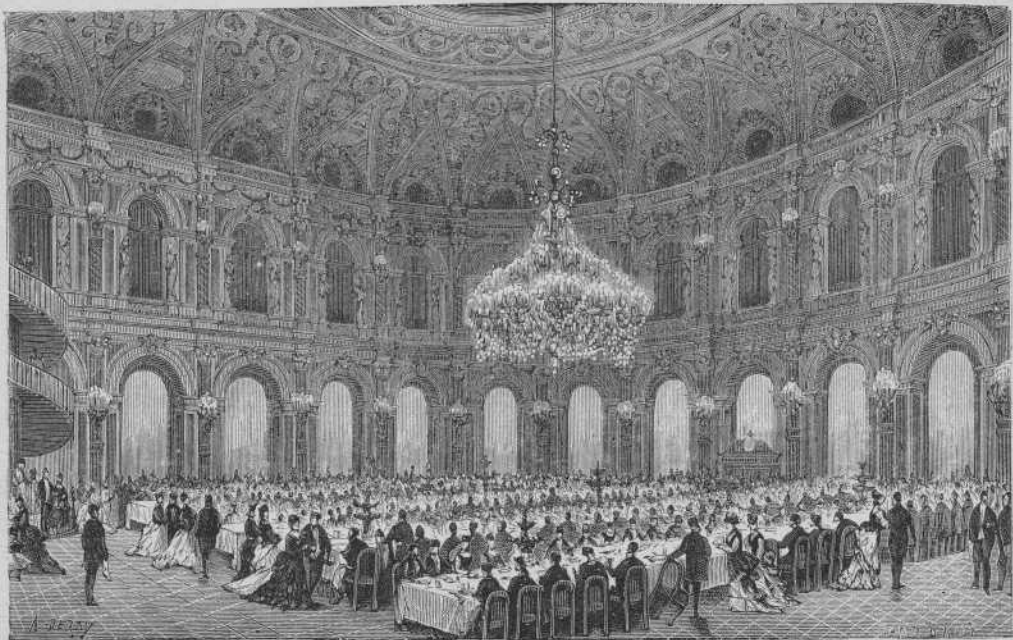
La vapeur a encore reçu d'autres applications ; après avoir donné le mouvement aux nombreux mécanismes qu'elle commande, elle donne sa chaleur à des milliers d'organes affectés soit aux quinze salles de bains, soit aux tables chaudes, aux laveries, aux étuves à linge, aux chauffe-assiettes, etc., elle assure encore le service si important de l'eau chaude qui se distribue dans tous les étages de la maison, et c'est par mille tonnes qu'il faut en évaluer la consommation quotidienne.

L'éclairage.

L'Hôtel tout entier, son entrée, ses cours, ses vestibules, ses corridors, ses salons, sont éclairés par quatre mille becs de gaz.

Le chauffage. — La ventilation.

Le chauffage s'opère d'une façon générale dans les corridors, les escaliers, les vestibules, les grandes salles, par dix-huit énormes calorifères et trois cent cinquante-quatre bouches de chaleur.



Salle à manger du Grand-Hôtel.

Même au cœur de l'hiver le plus âpre, l'intérieur du Grand-Hôtel jouit d'une agréable température.

De puissants moyens de ventilation, nouvellement installés, permettent, pendant la saison la plus chaude, de n'éprouver aucune gêne de l'élévation de la température, et assurent au Grand-Hôtel des conditions particulièrement hygiéniques.

Les salles de bains.

Tous les jours, depuis six heures du matin jusqu'à une heure après minuit, quinze salles de bains sont à la disposition des voyageurs.

Paris ne possède aucune installation de bains aussi complète et aussi confortable.

Des cabinets spéciaux sont réservés pour l'hydrothérapie, les douches de toutes sortes (chaudes ou froides) et les bains de vapeur.

La blanchisserie.

Un Hôtel dont l'effectif ne descend jamais au-dessous de 600 voyageurs ne pouvait pas accorder l'accès de ses appartements à toutes les blanchisseuses de la ville. C'est pour ces motifs que les propriétaires du Grand-Hôtel ont fait construire une *Blanchisserie modèle*, qui blanchit tout son linge, ainsi que celui des voyageurs.

Les caves.

Les caves du Grand-Hôtel contiennent aisément un million de bouteilles.

Quinze cents cases permettent le classement méthodique, par crus et par années, des trésors qu'elles renferment.

Ici sont couchés les vins de la Gironde : *Saint-Estèphe*, *Saint-Émilion*, *Château-Laffitte*, et surtout *Château-Margaux*, le roi des vins et le vin des rois.

Puis les Graves au frais bouquet, les Sauternes, à la tête desquels se place le Château-Yquem, décoré de la grande médaille d'or à l'Exposition universelle de 1855, et dont le tonneau était payé, par le grand-duc Constantin, le prix rond de 20,000 francs.

Là sont entassés les Bordeaux, trésors de santé, et les Bourgogne, trésors de gaieté; les Beaune, renommés depuis Louis XIV; les Pomard, les Volnay, les Corton, les Nuits, les Romanée, les Chambertin; enfin le Clos-Vougeot, reconnaissable à son léger goût de framboise, et sans contredit le meilleur vin de la Bourgogne.

Dans un réduit obscur et frais reposent les Chablis, les Pouilly, les Montrachet, les Champagne de toutes marques, parmi lesquels se recommande le *Champagne « Grand-Hôtel »*.

Plus loin s'étagent les Frontignan jaunes et ambrés, les vins du Rhin, d'Espagne, de Madère, de Xérès, de Malaga, d'Alicante, de Malvoisie, de Hongrie, d'Italie, qui attendent que le désir des gourmets viennent les arracher à leur retraite.

Gardons-nous d'oublier les fins *cognacs* marqués Hennecey, Martel, La Charentaise; les rhums authentiques de la Jamaïque, les genièvres de Hollande, les liqueurs de France et de nos colonies.

La table.

La gastronomie, au Grand-Hôtel, a le choix entre deux manifestations élevées : la cuisine française *classique*, qui apparaît à la table d'hôte et aux banquets, et la cuisine étrangère.

Un chef émérite, digne de la réputation de Vatel et de Carême, cherche constamment à procurer aux convives du Grand-Hôtel des jouissances inattendues.

A côté de la cuisine française, cette quintessence de tous les types adoptés par la civilisation européenne, vient se placer la cuisine exotique, et les étrangers accourus de tous les points du globe ont la satisfaction de pouvoir manger leurs mets nationaux.

Le Chinois y peut retrouver ses nids d'hirondelles; l'Indien, ses tortilles de maïs; le Turc, ses viandes accommodées suivant le rite musulman; l'Israélite, ses préparations orthodoxes; le Russe, son caviar et ses beefsteacks d'ours; l'Anglais, son roastbeef, qu'il peut arroser de sherry authentique.

La Direction entoure ce service de soins tout particuliers; la bonne préparation des mets n'est pas le seul souci qui la préoccupe, et le choix des denrées est l'objet de sa constante sollicitude.

Les poissons les plus frais et les plus rares, les viandes les plus belles, les fruits du plus beau choix, lui sont réservés, et, pour assurer à ses clients un produit presque introuvable à Paris, c'est-à-dire du Lait pur, elle n'a pas hésité à établir aux abords de Paris une *Vacherie modèle*, très-intéressante à visiter, et dont les produits sont réservés à la consommation du Grand-Hôtel.

Les repas sont servis aux voyageurs sous les formes suivantes :

1^o REPAS A LA CARTE :

Les prix de la carte sont les mêmes pour les repas, servis dans les salons du restaurant ou dans les appartements des voyageurs.

2^o DÉJEUNERS A PRIX FIXE :

Déjeuners servis à des tables particulières, dans la grande salle à manger :

5 francs par tête, vin et café compris (enfants 3 francs).

Déjeuners servis dans les salons du restaurant, même prix et même menu (moins le vin).

3^o DINERS A PRIX FIXE :

Table d'hôte du Grand-Hôtel.

8 francs, vin compris (enfants 4 francs).

Diners à prix fixe servis dans les salons du restaurant ou dans les appartements.

Enfin la direction, cherchant avec persévérance les moyens de donner satisfaction à toutes les convenances de ses hôtes, a établi des *abonnements* qui se recommandent par la modération de leurs prix.

Ces *abonnements à prix fixe* comprennent le logement, le chauffage, l'éclairage, la nourriture (trois repas par jour, vin compris) et le service; ils sont tarifés comme suit :

Logement au 4 ^e étage,	20 fr.	par jour,	35 fr.	pour 2 personnes
— 3 ^e —	25	—	40	—
— 2 ^e —	30	—	45	—

Prix des locations.

C'est un préjugé de croire qu'il en coûte plus cher pour vivre au Grand-Hôtel que dans les autres bonnes maisons de Paris; le contraire est la vérité.

Peut-être s'étonnera-t-on que cette somptueuse résidence, qui paraît exclusivement réservée aux grandes fortunes, soit également accessible aux bourses plus modestes; rien n'est cependant plus exact : cela tient à l'application du principe de la *fixité des prix*.

En effet, toutes les dépenses que l'on peut faire au Grand-Hôtel sont prévues et réglées par des tarifs invariables placés dans chaque chambre. Les voyageurs, mis ainsi à l'abri de tout mécompte, peuvent régler leur dépense suivant leurs convenances.

PRIX DES LOCATIONS PAR JOUR :

Chambre à coucher, 1 lit, 1 personne, depuis	5 fr.
Chambre à coucher, grand lit. depuis	8
Chambre à coucher, 2 lits. depuis	11
Salons. depuis	12

Domestiques, 3 fr. — Lits de supplément, 3 fr. — Enfants, 2 fr.

Toutes les conditions de bien-être, de confort et de modération dans les prix sont donc réunies au Grand-Hôtel. C'est ce qui explique la vogue dont il est l'objet. Aussi, malgré les immenses proportions de l'édifice et ses 700 chambres, est-il parfois dans l'impossibilité d'accueillir tous les voyageurs qui réclament son hospitalité.

La direction du Grand-Hôtel recommande donc à ses clients de vouloir bien la prévenir au moins la veille de leur arrivée, afin qu'il lui soit possible de leur assurer la préférence qui leur est due.

Annexe du Grand-Hôtel

Pour répondre aux besoins d'une clientèle qui s'accroît chaque jour, le Grand-Hôtel vient de s'annexer l'HOTEL SCRIBE (family Hotel), situé rue Scribe, n° 1, vis-à-vis de la façade occidentale du Grand-Hôtel.

Cette annexe répond plus particulièrement aux convenances des voyageurs qui préfèrent la tranquillité du *at home* à la vie mouvementée du Grand-Hôtel. Les prix y sont très-modérés.

Service de santé.

Le service de santé est assuré au Grand-Hôtel par deux de nos célébrités médicales :

M. le docteur FROMENT, ancien interne, ancien professeur des hôpitaux de Paris ;

M. le docteur BLONDEAU, ancien interne des hôpitaux, ancien chef de clinique de la faculté de médecine de Paris.

Les soins de ces docteurs sont assurés aux voyageurs le jour et la nuit.

Livre d'or du Grand-Hôtel.

Les registres sur lesquels figurent les noms des souverains, des princes et des personnages les plus illustres peuvent être considérés comme le livre d'or du Grand-Hôtel.

Aussi, ne résistons-nous pas au désir d'en extraire les quelques noms suivants :

- L'ambassadeur du Céleste Empire et sa suite.
- S. A. S. la grande-duchesse Marie de Russie.
- S. M. Léopold I^{er}, roi des Belges.
- S. M. l'impératrice Charlotte du Mexique.
- S. A. I. la grande-duchesse Hélène de Russie.
- S. A. R. le prince d'Orange.
- LL. AA. Omer pacha et Nubar pacha
- S. A. R. le comte de Flandre.
- S. M. Isabelle II, reine d'Espagne, et sa suite.
- S. A. R. le nabab Muntazamal du Bengale, accompagné de ses deux fils et d'une suite nombreuse.
- S. M. Marie Pie, reine de Portugal, et sa suite.
- S. A. R. l'infant don Sébastien d'Espagne.
- S. A. le prince de Serbie, etc., etc.
- LL. MM. l'empereur et l'impératrice de Russie et leur suite.
- LL. MM. le roi et la reine des Belges.

Ici s'arrête une nomenclature limitée par les exigences d'une discrétion qui interdit de nommer toutes les illustrations européennes ou étrangères voyageant incognito et qui ont habité ou habitent présentement le Grand-Hôtel.

INTRODUCTION

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

VOITURES. — AMBASSADES ET CONSULATS. — MINISTÈRES. —
PRINCIPALES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES. — POLICE. — POSTE. —
TÉLÉGRAPHE.

A peine descendu du train qui vient de l'amener à Paris, le voyageur est introduit dans une salle pour y attendre que le déchargement des bagages et leur classement par localité soient terminés. Cette double opération accomplie, les portes de la salle s'ouvrent pour lui, et, guidé par des écriteaux, il se met à la recherche de son bagage; quand il a trouvé et réuni ses colis, un employé de l'octroi les examine, ou ne les examine pas, à son gré; après avoir demandé au voyageur s'il n'a à déclarer aucun objet soumis au droit d'octroi, il y appose un permis de sortie, c'est-à-dire un signe conventionnel tracé avec de la craie blanche. Le voyageur peut alors, en remettant à un facteur son billet de bagages, qu'il a dû conserver, se faire délivrer ses malles et paquets, que le facteur emporte aussitôt (pourboire obligatoire) vers la voiture qui doit transporter le nouvel arrivé dans l'intérieur de Paris : omnibus du chemin de fer, omnibus de famille, voiture de place ou de remise.

VOITURES PUBLIQUES.

Omnibus des chemins de fer. — Omnibus de famille.

Les omnibus des chemins de fer stationnent dans chaque gare aux heures d'arrivée des trains et transportent les voyageurs dans différents quartiers de Paris indiqués par des écriteaux.

Prix par voyageur, avant minuit.....30 c.

Prix par voyageur, après minuit.....60 c.

Les bagages sont ainsi tarifés : 25 c. par fraction indivisible de 30 kilog., avant minuit ; 50 c. après minuit.

On trouve à chaque gare des omnibus de famille qui transportent les voyageurs à la destination qu'ils leur indiquent. Les prix des omnibus de famille varient selon les Compagnies. Voici les différents tarifs :

Nord, Est, Ouest. — Omnibus à 6 places, avec un seul cheval.....5 fr.
 — 14 places, avec deux chevaux.....8

Franchise pour 100 kilog. de bagages; au-dessus de ce poids, 1 c. par kilog.

Orléans. — 1^o Omnibus à 7 places et à un cheval, par course :

De 1 à 3 voyageurs, avant minuit.....4 fr.
 — après minuit.....5

Au-dessus de 3 voyageurs, 50 c. par place.

Franchise pour 150 kilog. de bagages; au-dessus de ce poids, 1 c. par kilog.

2^o Omnibus à 18 places et à deux chevaux, par course, quel que soit le nombre des voyageurs :

Avant minuit.....8 fr.; après minuit.....10 fr.

Lyon. — Omnibus à 6 et 8 places.

De 1 à 3 voyageurs, avant minuit..... 3 fr.
 — — après minuit..... 4 fr.

Au-dessus de 3 voyageurs, 1 fr. par place.

Franchise de bagages : de 1 à 3 places, 60 kilog.; de 4 à 5 places, 100 kilog.; de 6 à 8 places, 160 kilog. — Au-dessus de ces poids, il est dû 1 c. par kilog.

Voitures de place ou fiacres. — Voitures sous remise.

Tarif des voitures de place et de remise (pourboire facultatif, mais qu'il est d'usage de donner, 25 centimes par course et heure).

N. B. La première heure se paye toujours entière; mais le temps excédant la première heure est payé proportionnellement à sa durée.

Le tarif du prix de la course et de l'heure, adopté par chaque loueur de voitures de place ou de remise, devra être affiché dans l'intérieur de ses voitures et délivré à chaque voyageur.

Le Grand-Hôtel met à la disposition des voyageurs des voitures de remise attelées de bons chevaux et conduites par des cochers à la livrée du Grand-Hôtel.

Les tarifs sont les mêmes que ceux des autres voitures de remise.

Nous donnons sur la page suivante le tarif des prix des voitures de place.

TARIF DES VOITURES DE PLACE ET DE REMISE.

DANS L'INTÉRIEUR DE PARIS		AU DELA DES FORTIFICATIONS		INDEMNITÉS POUR LE TRANSPORT DES COLIS CONFIÉS AU COCHER		
De 6 heures du matin, en été (du 31 mars au 1 ^{er} octobre), et de 7 heures du matin, en hiver (du 1 ^{er} octobre au 31 mars), à minuit 30 minutes.	De minuit 30 minutes à 6 heures du matin, en été. (du 31 mars au 1 ^{er} octobre), et à 7 heures du matin, en hiver (du 1 ^{er} octobre au 31 mars).	Bois de Boulogne Bois de Vincennes et communes contiguës à Paris. — De 6 heures du matin à minuit, en été; à 10 heures du soir, en hiver.		1 colis.	2 colis.	3 colis et au- dessus
	quand les voyageurs rentreront à Paris.	quand les voyageurs quitteront la voiture hors des fortifications.				
Voitures de place chargeant sur la voie publique : A 2 et 3 places..... A 4 et 5 places..... Voitures de remise prises dans les lieux de remisage : A 2 et 3 places..... A 4 et 5 places.....	La course. — 1 50 1 70	La L'heure. — 2 25 2 50	La course et l'heure. — 2 50 2 75	Indemnité de retour — 1 » 3 »		
	0 25	0 50	0 75			

Omnibus de la Compagnie générale.

Outre les omnibus des chemins de fer, qui ne peuvent servir qu'à l'arrivée et au départ des voyageurs, et les voitures de place ou de remise, il existe des omnibus de la Compagnie générale, qui desservent tous les quartiers de Paris; mais, malgré les services que ces voitures pourraient rendre aux voyageurs, nous nous abstenons de fournir ici les indications nécessaires pour en pouvoir faire usage, leur itinéraire constituant un réseau presque inextricable pour toute personne qui ne fait pas de ces voitures un usage habituel.

AMBASSADES ET CONSULATS.

Toutes les nations civilisées sont représentées à Paris par des ambassadeurs ou par des consuls chargés de veiller aux intérêts de leurs nationaux. C'est à eux que les étrangers doivent s'adresser en cas de litige avec les administrations françaises; c'est aussi dans leurs chancelleries qu'il faut faire viser ou légaliser les passe-ports demandés en France pour l'étranger, et réciproquement. Nous indiquons, autant que possible, les heures d'ouverture des chancelleries et le montant des frais de visa.

Allemagne (Empire d'), rue de Lille, 78; de midi à 1 h. 1/2. Visa français gratis.

Argentine (République), rue de Berlin, 5; de 1 h. à 3 h.

Autriche-Hongrie, avenue Gabriel, à l'angle de la rue de l'Élysée; de 1 h. à 3 h. Visa, 5 fr.; légalisation, 6 fr.

Bade, rue Blanche, 62; de 1 h. à 3 h. Visa français, 5 fr.

Bavière, rue de Berri, 5; de midi à 2 h. Visa gratis pour les Bava-rois et les Français.

Belgique, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 153; de midi à 2 h.

Bésil, avenue de la Reine-Hortense, 1; de midi à 3 h. Visa gratis.

Brunswick, consulat, rue de Provence, 58.

Chili, consulat général rue Laval, 26.

Danemark, rue de l'Université, 37; de 1 h. à 3 h. Visa gratis.

Équateur, rue des Petites-Écuries, 54.

Espagne, quai d'Orsay, 25; de 1 h. à 4 h. Visa des passe-ports, au vice-consulat d'Espagne, rue de Ponthieu, 70, de 10 h. à 4 h.

États-Unis d'Amérique, rue de Chaillot, 95 (avenue Joséphine); de 10 h. à 3 h.

Grande-Bretagne et Irlande, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 36; de 11 à 3 h. Visa gratis.

Grèce, visa au consulat général, rue Taitbout, 20.

Guatemala, rue La Bruyère, 54.

Haïti, rue Blanche, 7. Visa gratis.

Hawaï, avenue de la Reine-Hortense, 13.

Hesse Grand-Ducal, rue de Milan, 8; de 2 h. à 3 h.

Honduras, rue Decamps, 27, et avenue de l'Empereur, 88; de 10 h. à midi.

Italie, avenue des Champs-Élysées, 9; de 1 h. à 3 h. Visa, 3 fr.

Luxembourg (Grand-Duché de), boulevard des Capucines, 39.

Mecklembourg-Schwerin, consulat, rue de l'Échiquier, 21.

Monoce, avenue du Cours-la-Reine, 20.

Nicaragua, rue Billaut, 15.

Oldenbourg, consulat, rue de la Chaussée-d'Antin, 16.

Paraguay, boulevard Malesherbes, 11.

Pays-Bas, rue Montaigne, 9; de midi à 2 h. Visa gratis.

Persie, rue de Ponthieu, 60; de 1 h. à 3 h.

- Perse, avenue Joséphine, 65.
 Portugal, rue de Suresnes, 17.
 Roumanie, rue d'Argenson, 1.
 Russie, rue de Grenelle-Saint-Germain, 79; de midi à 2 h. Visa, 5 fr.
 Saint Siège, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 102.
 Sandwich (Iles), avenue de la Reine-Hortense, 13.
 San-Marino, avenue du Cours-la-Reine, 20 (Champs-Élysées); de midi à 3 h. Visa, 5 fr. 50 c.
 San-Salvador, rue Decamps, 27 (avenue de l'Empereur, 88); de 10 h. à midi, et de 4 h. à 6 h. Visa, 5 fr.
 Saxe (royaume de), rue de Courcelles, 29; de midi à 2 h. Visa gratis.
 Saxe-Cobourg-Gotha, rue Saint-Lazare, 80; de midi à 2 h.
 Suède et Norvège, rue Rovigo, 22. Le visa n'est pas nécessaire pour aller en Suède et en Norvège.
 Suisse, rue Blanche, 3; de 10 h. à 3 h.
 Turquie, rue de Presbourg, 10. Bureaux du consulat, rue de la Victoire, 68; de midi à 3 h.
 Uruguay, consulat général, rue Grange-Batellière, 12.
 Venezuela, consulat, rue du Faubourg-Poissonnière, 32.
 Villes libres hanséatiques de Lubeck, Brême et Hambourg, rue d'Aguesseau, 13; de 10 h. à 2 h. Visa gratis.
 Wurtemberg, rue de Presbourg, 6 (rond-point de l'Étoile). Bureaux de la chancellerie, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 157; de 11 h. à 1 h. Visa gratis.

MINISTÈRES.

Tous les ministres et les secrétaires généraux des ministères donnent des audiences aux personnes qui en font la demande par écrit, en spécifiant l'objet dont elles désirent les entretenir. La lettre de réponse indique le jour et l'heure de la réception.

Ministère de la justice et des cultes, place Vendôme, 13. Bureaux, rue de Luxembourg, 36; le public n'y est point admis : il est reçu, par les directeurs, les vendredis, de 2 à 3 h. Le bureau des légalisations est ouvert tous les jours non fériés, de midi à 2 h. — Administration des cultes, rue de Bellechasse, 66.

Ministère des affaires étrangères, quai d'Orsay.

Ministère de l'intérieur, place Beauvau (faubourg Saint-Honoré). Bureaux, rue Cambacérès, 7 et 9. — Divisions des prisons, de la comptabilité, rue de Varennes, 78. — Division de l'imprimerie et de la librairie, rues de Varennes, 78, et de Grenelle, 99. — Lignes télégraphiques, rue de Grenelle-Saint-Germain, 103.

Ministère des finances, en partie au Louvre. Le bureau des renseignements est ouvert tous les jours, fêtes exceptées, de 2 à 4 h.

Ministère de la guerre, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 90. Bureaux, nos 86 et 88, ouverts, le mercredi, de 2 h. à 4 h., pour l'enregistrement et les renseignements. — Dépôt des fortifications, même rue, 84.

Ministère de la marine et des colonies, rue Royale et place de la Concorde. Renseignements, les mardis, jeudis et samedis, de 1 h. à 3 h. Légalisation, tous les jours, de 11 h. à 1 h.

Ministère de l'instruction publique, rue de Grenelle-Saint-Germain, 110. Le public est reçu, par les directeurs, de 2 h. à 4 h.

Ministère des travaux publics, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 61-66. Bureaux ouverts, les mardis et vendredis, de 2 h. à 4 h.

Ministère de l'agriculture et du commerce, rue de Varennes, 78. Bureaux, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 60, ouverts, de 2 h. à 4 h., le mardi et le vendredi.

PRINCIPALES ADMINISTRATIONS ET GRANDS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

- Académie de Médecine, rue des Saints-Pères, 49.
 Administration de l'Assistance publique, 3, place de l'Hôtel-de-Ville.
 Enregistrement, domaines et timbre, rue de Rivoli, au Louvre, pavillon Colbert.
 Octroi, à l'Hôtel-de-Ville.
 Contributions directes de la Seine (direction), rue Poulletier, 9.
 Contributions directes de la Seine (recette générale des), 5, rue Louis-le-Grand.
 Contributions directes de la Seine (commission et répartition des), à l'Hôtel de ville.
 Contributions indirectes de la Seine, rue Duphot, 12.
 Douanes (direction générale des), au Carrousel.
 Douanes de Paris (direction), Entrepôt-des-Marais, 14.
 Douanes de Paris (entrepôt réel), rue de la Douane, 17.
 Forêts (administration des), au Louvre.
 Forêts (conservation des), rue de Londres, 15.
 Administration des haras, au ministère de l'agriculture et du commerce, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 60.
 Administration des lignes télégraphiques, rue de Grenelle-Saint-Germain, 103.
 Administration des pompes funèbres, rue Albert, 10.
 Administration des postes, rue Jean-Jacques-Rousseau, 55.
 Tabacs (administration des), au Louvre.
 Administration municipale, au Palais du Luxembourg.
 Atelier général du timbre, rue de la Banque, 9 et 11.
 Banque de France, rue de la Vrillière, 1 et 3.
 Bureau des passe-ports, à la Préfecture de police, tous les jours.
 Collège de France, rue des Écoles (place Cambrai).
 Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, au ministère de l'instruction publique, rue de Grenelle-Saint-Germain, 110.
 Commission des monnaies et médailles, quai Conti, 11, hôtel des Monnaies.
 Conservatoire de musique et de déclamation, rue du Faubourg-Poissonnière, 15.
 Conservatoire des arts et métiers, rue Saint-Martin, 292.
 Direction générale des archives, rue des Francs-Bourgeois, 60. — Toutes les demandes de renseignements, de communications et d'expéditions doivent être faites par lettres adressées au directeur général, ou en personne au secrétariat, de 10 h. à 3 h. Les expéditions, les recherches auxquelles elles donnent lieu, et les épreuves de sceaux (soufre et plâtre), sont soumises à certains droits.
 La *salle du public* est ouverte, tous les jours, de 10 h. à 3 h., excepté les dimanches et les fêtes, pour les communications autorisées par le directeur.
 Direction générale des musées, au Louvre.
 Poudreries militaires, rue de l'Arsenal, 8.
 École centrale des arts et manufactures, rue des Coutures-Saint-Gervais, 1.
 École d'accouchement, boulevard de Port-Royal, 5.
 École d'application des tabacs, quai d'Orsay, 57.
 École d'application d'état-major, rue de Grenelle-Saint-Germain, 138.
 École d'application du génie maritime, rue de Lille, 2.
 École des beaux-arts, rue Bonaparte, 14.
 École des mines, boulevard Saint-Michel, 60 et 62.
 École des ponts et chaussées, rue des Saints-Pères, 28.
 École des chartes, rue des Francs-Bourgeois, 62.
 École normale supérieure, rue d'Ulm, 45.
 École polytechnique, rue Descartes, 21.

École spéciale de médecine et de pharmacie militaires, à l'hôpital du Val-de-Grâce, rue Saint-Jacques, 277 bis.

École spéciale des langues orientales vivantes et cours d'archéologie, à la Bibliothèque Nationale, rue Richelieu, 58, et rue Neuve-des-Petits-Champs, 8.

Grande Chancellerie de la Légion-d'honneur, rue de Lille, 64.

Imprimerie Nationale, rue Vieille-du-Temple, 87.

Institut de France, quai Conti, 23.

Préfecture de la Seine, au palais du Luxembourg.

Préfecture de police, place Dauphine et rue du Harlay.

POLICE.

La préfecture de police est située boulevard du Palais et place Dauphine. C'est au quatrième bureau de la première division (place Dauphine) qu'il faut s'adresser pour obtenir des passe-ports à l'intérieur et à l'étranger. Toute demande de passe-port doit être faite d'abord au commissaire de police du quartier, en présence de deux témoins patentés, domiciliés dans ce même quartier, et attestant l'identité du demandeur. Le commissaire de police délivre alors au demandeur un certificat avec lequel il se rend à la préfecture. Les passe-ports non périmés peuvent être renouvelés sur leur simple présentation à la préfecture de police. Un droit de 2 fr. est perçu pour passe-ports à l'intérieur, et un droit de 10 fr. pour les passe-ports à l'étranger.

Les réclamations et les plaintes contre des agents de la préfecture de police, des maîtres ou propriétaires d'établissements publics, tels que bals, hôtels, restaurants, cafés, des compagnies ou sociétés anonymes, des administrations de chemins de fer ou de voitures publiques, des cochers de fiacre ou de remise, de commissionnaires... doivent être adressées directement et par écrit à M. le préfet de police.

Dans tous les cas qui présentent un caractère de gravité et d'urgence, par exemple quand il s'agit de crimes ou de délits, c'est au commissaire de police qu'il faut s'adresser, soit par écrit, soit verbalement.

Les objets trouvés sur la voie publique ou dans les voitures sont déposés à la préfecture de police. En conséquence, pour rentrer en possession d'un objet perdu, il faut le réclamer par lettre au préfet de police, en donnant tous les renseignements de nature à faciliter les recherches.

Des gardiens de la paix stationnent ou circulent dans presque toutes les rues de Paris; c'est à eux qu'il faut avoir recours si l'on a besoin de quelques renseignements pour se guider au milieu du dédale des rues et des carrefours.

POSTE.

L'administration des postes (rue Jean-Jacques-Rousseau, 9), qui relève du ministère des finances, a le monopole du transport des lettres, journaux, feuilles à la main, ouvrages périodiques, paquets et papiers du poids d'un kilogramme et au-dessous.

Toute contravention portant atteinte au monopole attribué par les lois à la poste est punie d'une amende de 150 à 300 fr., avec affiche du jugement aux frais du contrevenant; en cas de récidive, l'amende ne peut être inférieure à 300 fr., et peut être portée à 3,000 fr.

LEVÉE DES LETTRES.

L'administration des Postes a fait établir une boîte aux lettres dans la cour du Grand-Hôtel.

Cette boîte est levée 7 fois par jour :

A 7 h. du matin ; à 9 h. 30 du matin ; à 11 h. 30 du matin ; à 1 h. 30 du soir ; à 3 h. 30 du soir ; à 5 h. du soir ; à 9 h. du soir.

Les lettres pour Paris sont distribuées deux heures après chaque levée, excepté celles levées à 9 h. du soir, dont la distribution n'a lieu que le lendemain matin à 7 h.

Lettres à destination des départements français ou de l'étranger.

Elles peuvent être mises à la boîte du Grand-Hôtel jusqu'à 5 h. 3/4 du soir.

Celles qui n'auraient pu être mises à la poste du Grand-Hôtel à 5 h. 3/4, partiront cependant par les courriers du soir, si elles sont portées au grand bureau de poste situé à côté du Grand-Hôtel, place de la Madeleine, 28, où elles sont reçues jusqu'à 6 h. 15, moyennant un supplément de taxe de 20 c., et jusqu'à 6 h. 30, moyennant un supplément de taxe de 40 c.

Passé 6 h. 30, il faut, pour que les lettres partent par les courriers du soir, les porter à l'administration centrale des postes, rue Jean-Jacques-Rousseau, où elles sont admises jusqu'à 7 heures, moyennant un supplément de taxe de 60 c.

Enfin, les lettres pourront encore partir par les courriers du soir si elles sont mises aux boîtes établies à la gare de chacun des chemins de fer suivants, dans les limites d'heures ci-après indiquées :

LIGNE DU NORD : pour Calais jusqu'à 7 h. 35 ;
 — pour Amiens jusqu'à 8 h. 5 ;
 — pour Lille jusqu'à 8 h. 5 ;
 — pour Erquelines jusqu'à 7 h. 50 ;
 — pour Givet jusqu'à 7 h. 40.

LIGNE DE STRASBOURG : pour Avricourt jusqu'à 8 h. 25 ;
 — pour Belfort jusqu'à 7 h. 55.

LIGNE DE LYON : pour Besançon jusqu'à 7 h. 45 ;
 — pour Lyon jusqu'à 7 h. 45 ;
 — pour Marseille jusqu'à 7 h. ;
 — pour Clermont jusqu'à 8 h.

LIGNE D'ORLÉANS : pour Bordeaux jusqu'à 8 h. 5 ;
 — pour Pyrénées jusqu'à 7 h. 35 ;
 — pour Périgueux jusqu'à 7 h. 35 ;
 — pour La Rochelle jusqu'à 8 h. 35 ;
 — pour Nantes jusqu'à 8 h. 35 ;
 — pour Toulouse jusqu'à 7 h. 30.

LIGNE DE L'OUEST (gare Montparnasse) : pour Brest jusqu'à 7 h. 45 ;
 — — pour Granville jusqu'à 8 h. 30 ;
 — (gare Saint-Lazare) : pour Caen jusqu'à 6 h. 50 ;
 — — pour Cherbourg jusqu'à 10 h. 40 ;
 — — pour Le Havre jusqu'à 8 h. 30.

Les lettres mises à la poste suivant les indications qui précèdent n'ont point à payer de surcharges d'affranchissement.

Il y a une exception pour les lettres à destination de Ronen, Le Havre, Dieppe et la route. Il suffit, pour que ces lettres partent le même soir, qu'elles soient mises avant 9 h. du soir à la boîte du Grand-Hôtel.

Une levée exceptionnelle, sans taxe supplémentaire, se fait à la boîte du Grand-Hôtel, à 1 h. après minuit, et les lettres faisant partie de cette levée sont distribuées dans Paris 6 h. après, soit à 7 h. du matin.

Celles à destination des départements et de l'étranger sont comprises dans le premier départ de la même journée.

DISTRIBUTION DES LETTRES A PARIS.

A 7 h. du matin. — Toutes les lettres de Paris, levées dans Paris, la veille, jusqu'à 9 h. du soir, et, exceptionnellement, celles mises à la boîte du Grand-Hôtel jusqu'à 1 h. du matin, ainsi que les lettres des départements et de l'étranger arrivées à Paris la veille au soir.

9 h. du matin. — Lettres de Paris, d'Angleterre et d'Allemagne.

11 h. 1/2. — Lettres de Paris, banlieue de Paris, Allemagne (train de Cologne).

1 h. 30, 3 h. 30, 5 h. 30. — Lettres de Paris et banlieue.

7 h. — Lettres de Paris, départements, Angleterre (du matin même) et étranger.

Poste restante et Bureau des réclamations.

Le service des lettres adressées à Paris avec la mention *Poste restante*, ainsi que le bureau des réclamations, sont situés rue Pagevin, à l'angle de la rue Coq-Héron.

Ces bureaux sont ouverts tous les jours de semaine, depuis 8 h. du matin jusqu'à 8 h. du soir. — Les dimanches et fêtes, ils sont fermés à 5 h.

Les lettres n'y sont remises au réclamant que sur la présentation d'un passeport, d'une lettre portant une adresse identique à celle de la lettre réclamée, ou s'il produit des témoins établissant son identité.

Tous les renseignements concernant le service des postes qui n'auraient point trouvé place dans la présente notice, seront donnés avec empressement aux voyageurs par les employés du Grand-Hôtel (bureau de réception, dans la cour d'honneur), qui délivre aussi des timbres d'affranchissement et des cartes postales.

Tarif du port des lettres partant de Paris.

SERVICE DE PARIS POUR PARIS.

Lettres pesant 15 grammes et au-dessous :

Affranchies	0.15
Non affranchies	0.25

Lettres pesant de 15 à 30 grammes :

Affranchies	0.30
Non affranchies	0.50

Lettres pesant plus de 30 grammes : supplément pour chaque 30 grammes en plus ou fraction de 30 grammes :

Affranchies	0.15
Non affranchies	0.25

Lettres de Paris (ou de France) pour la France (Algérie et Corse comprises).

Pesant 10 grammes et au-dessous :

Affranchies	0.25
Non affranchies	0.40

Pesant de 10 à 20 grammes :

Affranchies	0.40
Non affranchies	0.60

Pesant de 20 à 50 grammes:

Affranchies	0.70
Non affranchies	1.00

Pesant plus de 50 grammes:

Affranchies: 0.50 en plus par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.	
Non affranchies: 0.75 en plus par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.	

Lettres chargées.

Ajouter au prix de l'affranchissement un droit fixe de..... 0.50

Lettres chargées avec déclaration des valeurs y contenues.

Ajouter à l'affranchissement et au droit fixe de 50 c. ci-dessus mentionné un droit proportionnel pour chaque 100 francs ou fraction de 100 francs de..... 0.20

Tarif du port des lettres de Paris (ou de France)

POUR LES COLONIES ET L'ÉTRANGER.

1^o La somme portée immédiatement après le nom du pays indique la taxe d'affranchissement.

Cette somme est accompagnée de la lettre D lorsque les lettres peuvent être affranchies jusqu'à destination.

Lorsque la lettre D n'accompagne pas ladite somme, le destinataire aura à payer une somme complémentaire.

2^o La somme qui vient en second rang indique la taxe que paye toute lettre qui n'aura point été affranchie. Elle est toujours précédée du mot *non affr.*

3^o La troisième somme s'applique aux lettres chargées. Elle est toujours précédée du mot *chargée.*

Lorsque la somme indiquant la taxe d'affranchissement n'est pas suivie de la taxe des lettres non affranchies, cela indique que l'affranchissement est obligatoire.

ABYSSINIE. — Les correspondances peuvent être adressées à un intermédiaire résidant à *Alexandrie*, au *Caire*, à *Suez* ou à *Aden*, pour faire suivre en Abyssinie.

AÇORES (îles portugaises). — Comme le Portugal.

ACCRA (colonie anglaise). — D, 1 fr. par 10 gr.; non affranchies, 1 fr. 20 c. chargées, D, 2 fr. par 10 gr.

ADEN (Arabie). — Par *Marseille et Alexandrie*, D, 1 fr. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 20 c.; chargées, D, 2 fr. par 10 gr. — Par *Brindisi*, D, 1 fr. 30 c. par 10 gr.; non affranchies, 1 fr. 50 c.; chargées, D, 2 fr. 60 c. par 10 gr.

ALEXANDRETTE (Syrie). — D, 0 fr. 80 c. par 10 gr.; non affranchies, 1 fr.; chargées, 1 fr. 60 c. par 10 gr.

ALEXANDRIE (Égypte). — Par paquebot-poste français, D, 0 fr. 80 c. par 10 gr.; non affranchies, 1 fr. par 10 gr.; chargées, 1 fr. 60 c. par 10 gr. — Par *Brindisi*, D, 1 fr. 20 c. par 10 gr.; non affranchies, 1 fr. 40 c. par 10 gr.; chargées, D, 2 fr. par 10 gr. — Par *Trieste*, voie d'*Autriche*, D, 1 fr. par 10 gr.; chargées, D, 2 fr. par 10 gr.

ALLEMAGNE (Empire d'), Alsace et Lorraine comprises. — D, 0 fr. 40 c. par 10 gr.; non affranchies, D, 0 fr. 60 c. par 10 gr. — Lettres recommandées contenant des valeurs déclarées, D, droit fixe de 50 c. en sus de l'affranchissement et droit proportionnel de 0 fr. 20 c. par 100 francs ou fraction de 100 francs déclarés.

ANDRINOPLE (Turquie d'Europe). — D, 1 fr. par 10 gr.; chargées, D, 2 fr. par 10 gr.

AN-NAM. — Par *Marseille et Alexandrie*, 1 fr. par 10 gr.; Par *Brindisi*, 1 fr. 30 c. par 10 gr.

ANTIGOA (colonie anglaise). — D, 1 fr. par 10 gr.; non affranchies, 1 fr. 20 c. par 10 gr.; chargées, D, 2 fr. par 10 gr.

ANTIVARI (Turquie d'Europe). — D, 1 fr. par 10 gr.; chargées, D, 2 fr. par 10 gr.

ARABIE (moins Aden). — Affranchissement jusqu'à Suez. — Par paquebots-poste français, 0 fr. 80 c. par 10 gr. — Par *Brindisi*, taxe 1 fr. 20 c. par 10 gr.

ASCENSION (l') (colonie anglaise). — D, 1 fr. par 10 gr.

ASSINIE. — Lettres affranchies, 1 fr. par 10 gr.

AUSTRALIE MÉRIDIONALE. — Les samedis. — Par *Marseille*, 1 fr. par 10 gr. Par *Brindisi*, 1 fr. 30 c. par 10 gr.

AUSTRALIE OCCIDENTALE. — Les samedis. — Par *Marseille*, D, 1 fr. par 10 gr.; non affranchies, 1 fr. 20 c. par 10 gr.; chargées, D, 2 fr. par 10 gr. — *Brindisi*, D, 1 fr. 30 c. par 10 gr.; non affranchies, 1 fr. 50 c. par 10 gr.; chargées, D, 2 fr. 60 c. par 10 gr.

AUTRICHE (empire d'). — D, 0 fr. 60 c. par 10 gr.; non affranchies, 0 fr. 80 c. par 10 gr.; chargées, ajouter 50 c. au prix de l'affranchissement.

BAHAMA (îles) (colonies anglaises). — D, 1 fr. par 10 gr.; non affranchies, 1 fr. 20 c. par 10 gr.; chargées, D, 2 fr. par 10 gr.

BALEARES (îles). — Comme l'Espagne.

BELGIQUE (royaume de). — D, 0 fr. 30 c. par 10 gr.; non affranchies, 0 fr. 50 c. par 10 gr.; chargées, D, ajouter un droit fixe de 50 c. à la taxe d'une lettre affranchie; chargées contenant des valeurs déclarées, D, ajouter à la taxe des lettres chargées un droit proportionnel de 0 fr. 20 c. par chaque 100 francs ou fraction de 100 francs déclarés.

BERMUDES (colonie anglaise). — Affranchies, D, 1 fr. par 10 gr.; non affranchies, 1 fr. 20 c. par 10 gr.; chargées, D, 2 fr. par 10 gr.

BEYROUTH. — D, 0 fr. 80 c. par 10 gr.; non affr., 1 fr. par 10 gr.; chargées, D, 1 fr. 60 c. par 10 gr. ou fraction de 10 gr. — Voie d'*Autriche*, D, 1 fr. par 10 gr.; chargées, D, 2 fr. par 10 gr.

BIEN-HOA (Établissement français en Cochinchine). — Comme Saïgon.

BOLIVIE. — 1^o Par *Saint-Nazaire*, 1 fr. 30 c. par 10 gr. — 2^o Par *Liverpool et Bordeaux*, 1 fr. par 10 gr.

BORNÉO. — Comme les Indes néerlandaises.

BRÉSIL. — D, 0 fr. 80 c. par 7 1/2 gr.; chargées, affr., D, 1 fr. 60 c. par 7 1/2 gr.

CAIRE (le) (Égypte). — Comme Suez.

CALIFORNIE. — Comme les États-Unis.

CANADA (colonie anglaise). — Par *Liverpool*, D, 1 fr. par 10 gr.; non affranchies, 1 fr. 20 c. par 10 gr.; chargées, D, 2 fr. par 10 gr. — Par l'*Angleterre et les États-Unis*, D, 1 fr. 30 c. par 10 gr.; non affranchies, 1 fr. 50 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 2 fr. 60 c. par 10 gr.

CANARIES (Espagne). — Comme l'Espagne.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. — Par *Southampton*, affr., D, 1 fr. par 10 gr.; non affranchies, 1 fr. 20 c. par 10 gr.; chargées, 2 fr. par 10 gr. — Par *Marseille et Alexandrie*, D, 1 fr. par 10 gr.; non affranchies, 1 fr. 20 c. par 10 gr.; chargées, D, 2 fr. par 10 gr. — Par *Brindisi*, D, 1 fr. 30 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 2 fr. 60 c.

CAP VERT (îles du) (établissement portugais). — Affr. oblig. jusqu'à Saint-Vincent, 1 fr. par 10 gr. — Par *Lisbonne* (paquebots), affr. oblig. jusqu'à Lisbonne, 0 fr. 60 c. par 10 gr.

CARIACOU (colonie anglaise). — Comme Antigua.

CAVALE (la) (Turquie d'Europe). — Comme Constantinople.

CÉLÈBES (île de). — Comme les Indes néerlandaises.

CÉYLAN (île de). — Par *Marseille et Alexandrie*, D, 1 fr. par 10 gr.; non affran-

chies, 1 fr. 20 c. par 10 gr.; chargées, D, 2 fr. par 10 gr. — Par *Brindisi*, D, 1 fr. 30 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 2 fr. 60 c.

CHANDERNAGOR. — Comme Pondichéry.

CHILI. — Comme la Bolivie.

CHINE. — (Voir Shang-Haï et Hong-Kong). — Par *Marseille et Alexandrie*, affranchissements obligatoires jusqu'à Shang-Haï ou Hong-Kong; taxe au départ de France, 1 fr. par 10 gr. — Par *Brindisi*, affr. oblig. jusqu'à Shang-Haï ou Hong-Kong, 1 fr. 30 c. par 10 gr. — Les lettres ordinaires ou chargées à destination d'Urga, de Kalgan, de Pékin et de Tien-Tsin, peuvent être acheminées par Saint-Petersbourg. Lettres pour Urga, affr., D, 1 fr. 50 c. par 10 gr.; pour Kalgan, Pékin et Tien-Tsin, affr., D, 2 fr. 20 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, droit fixe de 50 c. ajouté à la taxe. Lettres expédiées par Hong-Kong à destination de Amoy, Canton, Fou-Cheou, Macao et Swatow, par paquebots-poste français ou par Marseille ou Alexandrie, affr. oblig.; taxe D, 1 fr. par 10 gr.; chargées, affr., D, 2 fr. par 10 gr. — Par *Brindisi*, lettres affr., D, 1 fr. 30 c. par 10 gr.; chargées, affr., 2 fr. 60 c. par 10 gr. — Les correspondances pour la Chine peuvent encore être dirigées par l'Angleterre et les États-Unis: affr. oblig. jusqu'à la limite de l'exploitation des services américains; taxe, 1 fr. 30 c. par 10 gr.

CHIO (île de) (Turquie d'Asie). — Lettres transmises jusqu'à Smyrne par paquebots-poste français; mettre sur l'adresse les mots: *par Smyrne*; affr. facult. jusqu'à Smyrne, 0 fr. 80 c. par 10 gr.

CHYPRE (île de) (Turquie d'Asie). — Correspondances adressées à un correspondant résidant à Larnaca pour en assurer la réexpédition.

COSTA-RICA. — Comme les États de l'Amérique du Centre.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE. — Lettres affr., 1 fr. par 10 gr.

CONSTANTINOPLE (Turquie). — Par *Marseille*: lettres affranchies, D, 0 fr. 80 c. par 10 gr.; non affranchies, 1 fr. par 10 gr.; chargées, affr. oblig., D, 1 fr. 60 c. par 10 gr. — Par *l'Autriche ou l'Allemagne*: lettres affr., D, 1 fr. par 10 gr.; chargées, D, 2 fr. par 10 gr.

COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE. — Les correspondances pour les parties de la Côte occidentale d'Afrique, non dénommées dans la présente nomenclature, ne peuvent être acheminées que par la voie des navires du commerce, ou au moyen d'un correspondant résidant dans l'un des ports desservis par des paquebots réguliers. (Voir *Pays d'outre-mer*.)

CUBA (colonie espagnole). — Lettres affranchies, 1 fr. par 10 gr. — Par *l'Angleterre et les États-Unis*: lettres affr. jusqu'à la limite de l'exploitation du service américain, 1 fr. 30 c. par 10 gr.

CURAÇAO (colonie néerlandaise). — Comme la Guyane hollandaise.

CZERNAVODA (Turquie d'Europe). — Comme Andrinople.

DABOU (côte occidentale d'Afrique). — Comme Assinie.

DANEMARK (royaume de). — Lettres affranchies D, 0 fr. 50 c. par 10 gr.; non affr., 0 fr. 60 c. par 10 gr.; chargées, affr., ajouter un droit fixe de 50 c. par lettre affranchie.

DARDANELLES (LES) (Turquie). — Comme Constantinople.

DÉDÉAGH (Turquie d'Europe). — Comme Constantinople.

DOMINIQUE (LA) (colonie anglaise). — Comme Antigua.

DURAZZO (Turquie d'Europe). — Comme Antivari.

ÉGYPTE (moins Alexandrie, le Caire, Port-Saïd et Suez). — Affr. facult. jusqu'à Alexandrie, 0 fr. 80 c. par 10 gr. — Par *Brindisi*, affr. facult. jusqu'à Alexandrie, 1 fr. 20 c. par 10 gr.; non affranchies, 1 fr. 40 c. par 10 gr.

ÉNOS (Turquie d'Europe). — Comme Constantinople.

ÉQUATEUR (république de l'). — Comme la Bolivie.

ESPAGNE (royaume). — Lettres affranchies, D, 0 fr. 40 c. par 10 gr.; non affr., 0 fr. 60 c. par 10 gr.; chargées, D, 0 fr. 80 c. par 10 gr.

ÉTATS DE L'AMÉRIQUE DU CENTRE (moins Nicaragua). — Affr. oblig.

jusqu'à Panama; taxe, 1 fr. 30 c. par 10 gr. — Par l'*Angleterre et les États-Unis*: affr. oblig. jusqu'à la limite de l'exploitation du service américain; taxe D, 1 fr. 30 c. par 10 gr.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD. — Par le *Havre*, touchant à Brest, et par la voie des paquebots: affr., 50 c. par 10 gr. — Par *Southampton* ou par *Queenstown* (Irlande): lettres affr., D, 1 fr. 20 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 2 fr. 40 c. par 10 gr.

FALKLAND (Iles) (colonie anglaise). — Lettres affranchies, D, 1 fr. par 10 gr.; non affranchies, 1 fr. 20 par 10 gr.; chargées, affr., D, 2 fr. 00 c. par 10 gr.

FERNANDO-PO (Ile de). — Comme Lagos.

FEROÉ (Iles). — Comme le Danemark.

FINLANDE. — Voyez Russie.

GABON (établissement français). — 1° Par bâtiments du commerce partant des ports de France: lettres affranchies jusqu'à 10 gr., D, 0 fr. 35 c.; non affranchies, jusqu'à 10 gr., 0 fr. 50 c. — Par *Liverpool*: lettres affr., D, 70 c. par 10 gr.; non affr., 80 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 1 fr. 40 c. par 10 gr. — Par *Lisbonne*: lettres affr., 0 fr. 60 c. par 10 gr.

GALATZ (Moldavie). — D'avril à novembre. — Lettres affr., D, 0 fr. 80 c. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 00 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, taxe, 1 fr. 60 c. par 10 gr. — De décembre à mars inclusivement, et celles expédiées pendant les autres mois de l'année, qui portent *voie d'Autriche*: lettres affr., D, 0 fr. 80 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 1 fr. 60 c. par 10 gr.

GIBRALTAR (possession anglaise). — Lettres affranchies, D, 0 fr. 40 c. par 10 gr.; non affranchies, 0 fr. 60 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 80 c. par 10 gr.

GORÉE (dépendance de la colonie française du Sénégal). — Par *Bordeaux*: lettres affr., D, 50 c. par 10 gr.; non affranchies, 60 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 1 fr. par 10 gr. — Par voie des bâtiments du commerce: lettres affranchies jusqu'à 10 gr., D, 0 fr. 35 c.; non affranchies jusqu'à 10 gr., 0 fr. 50 c.

GRAND-BASSAM (côte occidentale d'Afrique). — Comme Assinie.

GRANDE-BRETAGNE (et Iles anglaises du Canal de la Manche). — Lettres affr., D, 0 fr. 30 c. par 10 gr.; non affr., 0 fr. 60 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 60 c. par 10 gr. — Échantillons des marchandises sans valeur, photographies, papiers de commerce ou d'affaires, épreuves corrigées et imprimés de toute nature portant des notes manuscrites n'ayant pas le caractère d'une correspondance actuelle et personnelle, gravures, photographies, cartes et plans; affr. oblig.; taxe D, 0 fr. 30 c. par 120 gr. — Mandats d'articles d'argent, jusqu'à concurrence de 252 francs, soit 10 livres sterling, peuvent être tirés de Paris (caisse) sur des bureaux anglais et par des bureaux anglais sur Paris (caisse): droit perçu, 0 fr. 20 c. par 10 fr. ou fraction de 10 fr.

GRÈCE (royaume de) et Iles Ioniennes. — Lettres affr., D, 0 fr. 60 c. par 10 gr.; non affr., 0 fr. 80 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 1 fr. 20 c. par 10 gr. — Par *voie d'Italie*: lettres affr., D, 0 fr. 60 c. par 10 gr.; non affr., 0 fr. 80 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 1 fr. 20 c. par 10 gr. — Par bâtiments à vapeur du commerce: lettres affr., D, 0 fr. 60 c. par 10 gr.; non affr., 0 fr. 80 c. par 10 gr. — Par *voie d'Autriche*: lettres affr., D, 1 fr. 50 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 3 fr. par 10 gr. — Pour les Iles Ioniennes: lettres affr., D, 1 fr. par 10 gr.; chargées, affr., D, 2 fr. par 10 gr.

GRENADE (LA) (colonie anglaise). — Par *Southampton*: lettres affr., D, 1 fr. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 20 c. par 10 gr.; chargées, affr. oblig., D, 2 fr. par 10 gr. — Par *voie d'Angleterre et des États-Unis*: affr. oblig. jusqu'à la limite de l'exploitation des services américains, 1 fr. 30 c. par 10 gr.

GROENLAND. — Voir Danemark. — Les correspondances sont dirigées sur le Danemark pour être acheminées par les moyens de communication qui existent entre le Danemark et ses possessions.

GUADELOUPE (LA) et ses dépendances (colonie française). — Par paquebots

français : lettres affr., D, 0 fr. 50 c. par 10 gr.; non affr., 0 fr. 60 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 1 fr. par 10 gr. — Par paquebots anglais : lettres affr., D, 0 fr. 70 c. par 10 gr.; non affr., 0 fr. 80 c. par 10 gr.; chargées, affr. oblig., D, 1 fr. 40 c. par 10 gr. — Par bâtiments de commerce partant des ports de France : lettres affr. jusqu'à 10 gr., D, 0 fr. 35 c.; non affr. jusqu'à 10 gr., 0 fr. 50 c.

GUATEMALA. — Comme les États de l'Amérique du Centre.

GUINÉE (Côte de) (colonie anglaise). — Voyez Accra.

GUYANE ANGLAISE (colonie anglaise). — Comme la Grenade.

GUYANE FRANÇAISE. — Par paquebots français : lettres affr., D, 50 c. par 10 gr.; non affr., 0 fr. 60 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 1 fr. par 10 gr. — Par paquebots anglais : lettres affr., D, 70 c. par 10 gr.; non affr., 80 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 1 fr. 40 c. par 10 gr.

GUYANE HOLLANDAISE. — Lettres affr., D, 1 fr. 20 c. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 30 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 2 fr. 40 c. par 10 gr.

HAÏTI ou SAINT-DOMINGUE (île de). — Lettres affr., 1 fr. par 10 gr.

HELIGOLAND (île de). — Lettres affr., D, 70 c. par 10 gr.; non affr., 90 c. par 10 gr.; chargées, affr. oblig., D, droit fixe de 50 c. en sus de la taxe applicable à une lettre ordinaire affranchie.

HONDURAS-BRITANNIQUE (colonie anglaise). — Lettres affr., D, 1 fr. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 20 c. par 10 gr.; chargées, D, 2 fr. par 10 gr.

HONDURAS. — Comme les États de l'Amérique du Centre.

HONG-KONG (colonie anglaise). — Par *Marseille et Alexandrie* : affr., D, 1 fr. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 20 c. par 10 gr.; chargées, affr. oblig., D, 2 fr. par 10 gr. — Par *Brindisi* : affr., D, 1 fr. 30 c. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 50 c. par 10 gr.; chargées, affr., 2 fr. 60 c. par 10 gr.

IBRAÏLA (Valachie). — Comme Galatz.

INDES NÉERLANDAISES. — Par *Marseille et Alexandrie* : affr., D, 1 fr. 20 c. par 10 gr.; non affr., D, 1 fr. 30 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 2 fr. 40 c. par 10 gr. — Par *Brindisi* : affr., D, 1 fr. 60 c. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 70 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 3 fr. 20 c. par 10 gr.

INDES ORIENTALES (possessions anglaises). — Par *Marseille et Alexandrie* : affr., D, 1 fr. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 20 c. par 10 gr.; chargées, D, 2 fr. par 10 gr. — Par *Brindisi* : lettres affr., D, 1 fr. 30 c. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 50 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 2 fr. 60 c. par 10 gr.

INEBOLI (Turquie d'Asie). — Par *Marseille* : lettres ordinaires, affr. facult., D, 80 c. par 10 gr.; non affr., 1 fr. par 10 gr.; chargées, affr. oblig., D, 1 fr. 60 c. par 10 gr. — Par *Trieste* : lettres ordinaires, affr. facult., D, 1 fr. par 10 gr.; chargées, affr. oblig., D, 2 fr. par 10 gr.

ISLANDE (île d'). — Lettres affr., D, 60 c. par 10 gr.; non affranchies, 80 c. par 10 gr.; chargées, D, un droit fixe supplémentaire de 50 c. par lettre.

ITALIE (royaume d'). — Lettres affr., D, 40 c. par 10 gr.; non affranchies, 60 c. par 10 gr.; chargées, D, un droit fixe supplémentaire de 50 c. par 10 gr. — Mandats d'articles d'argent, de 200 fr. et au-dessous, peuvent être tirés de Paris sur des bureaux italiens et par des bureaux italiens sur Paris; droit à ajouter au chargement, 10 c. par 10 fr. ou fraction de 10 fr.

JAFFA (Syrie). — Comme Beyrouth.

JAMAÏQUE (colonie anglaise). — Par *Southampton* : lettres affr., D, 1 fr. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 20 c. par 10 gr.; chargées, affr., D, 2 fr. par 10 gr. — Par *les États-Unis* : affranch. oblig. jusqu'à la limite du service américain, 1 fr. 30 c. par 10 gr.

JANINA (Turquie d'Europe). — Comme Antivari.

JAPON (moins Yokohama). — Les lettres envoyées par *Yokohama* doivent être affranchies jusqu'à Yokohama : 1 fr. par 10 gr. — Par *Brindisi* : 1 fr. 30 c. par 10 gr. — Par *l'Angleterre et les États-Unis* : affranch. oblig. jusqu'à la limite de l'exploitation du service américain, 1 fr. 30 c. par 10 gr.

JAVA. — Comme les Indes néerlandaises.

JÉRUSALEM (Syrie). — Affranch. facult., jusqu'à Jaffa, 80 c. par 10 gr.; non affr., 1 fr. par 10 gr. — Par *voie d'Autriche*: D, 1 fr. par 10 gr.; chargées, affr. obl., D, 2 fr. par 10 gr.

KARIKAL (établissement français dans l'Inde). — Comme Pondichéry.

KERASSUNDE (Turquie d'Asie). — Comme Inéboli.

KUSTENDJE (Turquie d'Europe). — Comme Inéboli.

LAGOS (côte occidentale d'Afrique). — 1 fr. par 10 gr.

LAGOS (Turquie). — Comme Constantinople.

LARNACA (Chypre). — Comme Antivari.

LATTAQUIÉ. — Comme Alexandrette.

LIBÉRIA (côte occidentale d'Afrique). — 1 fr. par 10 gr.

LOYALTY (îles) (établissement français de l'Océanie). — Comme la Nouvelle-Calédonie.

LOANDO SAN PAULO (possession portugaise de la côte occidentale d'Afrique). — Par l'Angleterre: 1 fr. par 10 gr. — Par *Lisbonne*: affr. jusqu'à Lisbonne.

MADAGASCAR. — Voir Pays d'outre-mer, etc.

MADÈRE (île portugaise). — Comme le Portugal.

MAHÉ (établissement français dans l'Inde). — Comme Pondichéry.

MALACCA. — Comme An-nam.

MALAISIE (îles de la). — Comme An-Nam.

MALTE (île de) (possession anglaise). — Affranch., D, 40 c. par 10 gr.; non affr., 80 c. par 10 gr.; chargées, D, 80 c. par 10 gr.

MAROC (moins Tanger). — Les correspondances doivent être adressées à un correspondant résidant à Tanger pour en assurer la réexpédition (voir Tanger).

MARQUISES (îles) (établissement français de l'Océanie). — Par les bâtiments du commerce partant des ports de France: jusqu'à 10 gr., D, 35 c.; non affr., jusqu'à 10 gr., 50 c. — Par *Panama*: D, 1 fr. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 10 c. par 10 gr.; chargées, D, 2 fr. par 10 gr.

MARTINIQUE (colonie française). — Comme la Guadeloupe.

MAURICE (île). — D, 1 fr. par 10 gr.; affr., 1 fr. 10 c. par 20 gr.; chargées, D, 2 fr. par 10 gr.

MAYOTTE et dépendances (colonie française). — Comme la Réunion.

MEXIQUE. — Par paquebots-poste français: 1 fr. par 10 gr. Les correspondances pour les parages de la côte occidentale du Mexique peuvent aussi être transmises par *voie de Panama*: 1 fr. 30 c. par 10 gr. — Par *voie d'Angleterre et des États-Unis*: affranch. oblig. jusqu'à la limite de l'exploitation des services américains, 1 fr. 30 c. par 10 gr.

MOLDAVIE (Principautés-Unies ou Roumanie) (moins Galatz). — D, 80 c. par 10 gr.; chargées, D, 1 fr. 60 c. par 10 gr.

MONTÉNÉGRO. — Affranch. oblig. jusqu'à la frontière d'Autriche, 60 c. par 10 gr.

MOZAMBIQUE. — Affranch. oblig. jusqu'à Mayotte, 1 fr. par 10 gr. — Par *Brindisi*, affranch. oblig., 1 fr. 30 c. par 10 gr.

MYTO (établissement français en Cochinchine). — Comme Saïgon.]

NICARAGUA (République de). — Par *Southampton*: affranch. oblig. jusqu'à Grey-Town, 1 fr. par 10 gr. — Par *Panama*: affr. oblig. jusqu'à Panama, 1 fr. 30 c. par 10 gr.

NORWÈGE (royaume de). — D, 70 c. par 10 gr.; non affranch., 90 c. par 10 gr.; chargées, D, ajouter au chargement un droit fixe de 50 c.

NOUVEAU-BRUNSWICK (colonie anglaise). — Par *Queenstown*: D, 1 fr. par 10 gr.; non affranch., 1 fr. 20 c. par 10 gr.; chargées, D, 2 fr. par 10 gr. — Par *voie d'Angleterre et des États-Unis*: D, 1 fr. 30 c. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 50 c. par 10 gr.; chargées, affr. oblig., D, 2 fr. 60 c. par 10 gr.

NOUVELLE-CALÉDONIE (établissement français de l'Océanie). — Par les bâti-

ments du commerce partant des ports de France : jusqu'à 10 gr., D, 35 c. ; non affr. jusqu'à 10 gr., 50 c. — Par *Brindisi* : affranch. facult., D, 1 fr. 10 c. par 10 gr. ; non affr., 1 fr. 20 par 10 gr. ; chargées, affr. oblig., D, 1 fr. 80 c. par 10 gr. — Par *Marseille et Alexandrie* : 70 c. par 10 gr. ; non affr., 80 c. par 10 gr. ; chargées, D, 1 fr. 40 c. par 10 gr.

NOUVELLE-ÉCOSSE (colonie anglaise). — Comme le Nouveau-Brunswick.

NOUVELLE-GALLES DU SUD (Australie). — Comme la Nouvelle-Zélande.

NOUVELLE-GREDADE ou Colombie. — Par *Saint-Nazaire* : 1 fr. par 10 gr. — Par voie de *Panama* ou par l'*Angleterre et les États-Unis* : 1 fr. 30 c. par 10 gr.

NOUVELLE-ZÉLANDE. — Affr., D, 1 fr. 30 c. par 10 gr. ; chargées, D, 2 fr., 60 c. par 10 gr. — Par *Marseille* : D, 1 fr. par 10 gr. ; non affr., 1 fr. 20 c. par 10 gr. ; chargées, D, 2 fr. par 10 gr. — Par *Brindisi* : D, 1 fr. 30 c. par 10 gr. ; non affr. 1 fr. 50 c. par 10 gr. ; chargées, D, 2 fr. 60 c. par 10 gr.

OTAITI (établissement français de l'Océanie). — Comme les Iles Marquises.

PARAGUAY. — 1 fr. par 10 gr.

PAYS-BAS (royaume des). — D, 40 c. par 10 gr. ; non affranch., 60 c. par 10 gr. ; chargées, affr. oblig., D, plus un droit fixe de 50 c.

PAYS D'OUTRE-MER, sans distinction de parages.

Bâtiments du commerce partant des ports de France. — Affr. oblig. 50 c. par 10 gr.

Bâtiments du commerce partant des ports de la Grande-Bretagne. — Les correspondances doivent porter *voie d'Angleterre* et des bâtiments du commerce, et, s'il se peut, le nom du port anglais d'embarquement et le nom du bâtiment. — Affr. oblig. ; 1 fr. par 10 gr.

Bâtiments du commerce partant des ports de Belgique. — Les correspondances doivent porter : *voie de Belgique*. — Affr. oblig. ; 1 fr. par 10 gr.

Bâtiments du commerce partant des ports des Pays-Bas. — Les correspondances doivent porter : *voie des Pays-Bas*. — Affr. oblig. ; 60 c. par 10 gr.

Bâtiments du commerce partant des ports du royaume d'Italie. — Les correspondances doivent porter : *voie d'Italie*. — Affr. oblig. ; 1 fr. par 10 gr.

Bâtiments du commerce, par la voie de Lisbonne et des paquebots portugais. — Affr. oblig. ; 60 c. par 10 gr.

PENANG (établissement anglais d'Asie). — Comme Hong-Kong, avec cette différence que Penang n'est plus desservi par les paquebots français.

PÉROU. — Comme la Bolivie.

PERSE. — Voir Pays d'outre-mer, etc. — Les correspondances peuvent être aussi envoyées à un intermédiaire résidant à Constantinople, à Trébizonde, ou dans une des villes de la Russie qui entretiennent le plus de relations avec la Perse, pour être acheminées par les moyens de communication qui existent entre ces villes et la Perse.

PHILIPPOPOLIS (Turquie d'Europe). — Comme Andrinople.

PHILIPPINES (possession espagnole). — Comme An-Nam.

PINS (île des) (établissement français de l'Océanie). — Comme la Nouvelle-Calédonie.

POLOGNE. — Comme la Russie.

PONDICHÉRY (établissement français dans l'Inde). 1^o Par bâtiments du commerce des ports de France. Jusqu'à 10 gr. D, 0 fr. 35 c. ; non affr. jusqu'à 10 gr., 0 fr. 50 c. — Par paquebots-poste français : D, 0 fr. 60 c. par 10 gr. ; non affr., 0 fr. 70 par 10 gr. Chargées, D, 1 fr. 20 c. par 10 gr. Par *Brindisi* : D, 1 fr. 20 c. par 10 gr. ; non affr., 1 fr. 30 c. par 10 gr. Chargées D, 2 fr. par 10 gr. Par *Marseille et Alexandrie* : D, 0 fr. 80 c. par 10 gr. ; non affr., 0 fr. 90 c. par 10 gr. Chargées D, 1 fr. 60 c. par 10 gr.

PORT-NATAL (colonie anglaise). — Comme le cap de Bonne-Espérance.

PORTO-RICO (colonie espagnole). — 1 fr. par 10 gr.

PORT-SAID (Égypte). — Comme Suez.

PORTUGAL [royaume de] (Açores comprises). D, 40 c. par 10 gr.; non affr. D, 0 fr. 60 c. par 10 gr. Chargées, affr. oblig. D, plus un droit fixe de 0 fr. 50 c.

POSSESSIONS PORTUGAISES DE LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE (voir Portugal).

POULO-CONDOR [île de] (Établissement français en Cochinchine). — Comme Saïgon.

PRINCE-ÉDOUARD [île du] (colonie anglaise). — Comme le Nouveau-Brunswick.

QUEENSLAND. — Par Marseille : D, 1 fr. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 20 c. par 10 gr. Chargées D, 2 fr. 50 c. par 10 gr.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE. — Comme Porto-Rico.

RÉTIMO [île de Candie]. — Comme Antivari.

RÉUNION [île de la] ou BOURBON (colonie française). — Par bâtiments du commerce partant des ports de France : jusqu'à 10 gr. D, 0 fr. 35 c.; non affr., jusqu'à 10 gr. 0 fr. 50 c. Par voie de Marseille et Suez, paquebots français : D, 0 fr. 50 par 10 gr.; non affr., 0 fr. 60 c. par 10 gr. Chargées, affr. oblig.; taxe D, 1 fr. par 10 gr.

RHODES [île de] (Turquie d'Asie). — Par paquebots français partant de Marseille : D, 0 fr. 80 c. par 10 gr.; non affr., 1 fr. par 10 gr. Chargées D, 1 fr. 60 c. par 10 gr. Par voie de l'Autriche et de Trieste : affr. facultatif; taxe D, 1 fr. par 10 gr. Chargées, affr. D, 2 fr. par 10 gr.

RODOSTO (Turquie). — Comme les Dardanelles.

ROUTSCHOUK (Turquie d'Europe). — Comme Antivari.

RUSSIE (empire de). — Voie de Prusse. D, 0 fr. 80 c. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 10 c. par 10 gr. Recommandées, affr., plus un droit fixe de 50 c. — Voie d'Autriche : D, 1 fr. par 10 gr. Chargées, D, 2 fr. par 10 gr.

SAIGON (Établissement français en Cochinchine). — Par bâtiments du commerce partant de France : jusqu'à 10 gr. D, 0 fr. 35 c.; non affr., jusqu'à 10 gr., 0 fr. 50 c. Par paquebots-poste français : D, 0 fr. 50 c. par 10 gr.; non affr., 0 fr. 50 par 10 gr. Chargées, D, 1 fr. par 10 gr. Par paquebots anglais et Brindisi : D, 1 fr. 10 c. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 20 c. par 10 gr. Chargées D, 1 fr. 80 c. par 10 gr. Par Marseille et Alexandrie : D, 0 fr. 70 c. par 10 gr.; chargées D, 1 fr. 40 c. par 10 gr.

SAINT-CHRISTOPHE ou S.-KITTS (colonie anglaise). — Comme Antigua.

SAINTE-HÉLÈNE (colonie anglaise). — Par Southampton : affr. facultatif, D, 1 fr. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 20 c. par 10 gr. Chargées, 2 fr. par 10 gr.

SAINTE-LUCIE (colonie anglaise). — Comme la Grenade.

SAINTE-MARIE-DE-MADAGASCAR. — Comme la Réunion.

SAINT-PIERRE et MIQUELON [îles] (colonie française). — Par bâtiments du commerce partant des ports de France : jusqu'à 10 gr. D, 0 fr. 35 c.; non affr., jusqu'à 10 gr., 0 fr. 50 c. Par Queenstown : D, 80 c. par 10 gr.; non affr., 90 c. par 10 gr. Chargées, D, 1 fr. 50 c. par 10 gr.

SAINT-THOMAS [île de]. — Par paquebots-poste français de Saint-Nazaire et par paquebots britanniques de Southampton : taxe, 1 fr. par 10 gr. Par voie d'Angleterre et des États-Unis : 1 fr. 30 c. par 10 gr.

SAINT-VINCENT (colonie anglaise). — Comme la Grenade.

SAN-SALVADOR. — Comme les États de l'Amérique du centre.

SALONIQUE (Turquie d'Europe). — Comme Constantinople.

SAMSOUN (Turquie d'Asie). — Par Marseille : D, 0 fr. 80 c. par 10 gr.; non affr., 1 fr. par 10 gr. Chargées, 1 fr. 60 par 10 gr. Par Trieste : D, 1 fr. par 10 gr. Chargées, affr. oblig.; taxe D, 2 fr. par 10 gr.

SANDWICH [îles]. — Par voie d'Angleterre et de San-Francisco : affr. obligatoire jusqu'à la limite de l'exploitation du service américain.

SCUTARI D'ASIE (Turquie d'Asie). — Comme Constantinople.

SÉNÉGAL (le) (colonie française). — Comme Gorée.

SERÉZ (Turquie d'Europe). — Comme Antivari.

SERVIE (principauté de). — Comme la Moldavie.

SEYCHELLES (îles). D, 1 fr. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 20 c. par 10 gr. Chargées, D, 2 fr. par 10 gr.

SHANG-HAI (Chine). — Par Marseille et Alexandrie : D, 1 fr. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 20 c. par 10 gr. Chargées, D, 2 fr. par 10 gr. Par Brindisi : D, 1 fr. 30 c. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 50 c. par 10 gr. Chargées, D, 2 fr. 60 c. par 10 gr. Par vole d'Angleterre et des États-Unis : 1 fr. 30 c. par 10 gr.

SIAM. — Comme An-Nam.

SIBÉRIE. — Comme la Russie.

SIERRA-LEONE (côte occidentale d'Afrique). — Comme Accra.

SINGAPORE (établissement anglais d'Asie). — Comme Hong-Kong.

SMYRNE (Turquie d'Asie). — Par Marseille : D, 0 fr. 80 c. par 10 gr.; non affr. 1 fr. par 10 gr. Chargées, affr. D, 1 fr. 60 c. par 10 gr. Par Trieste : D, 1 fr. par 10 gr. Chargées, 2 fr. par 10 gr.

SOPHIA (Turquie d'Europe). — Comme Antivari.

SOCIÉTÉ (îles de la) (établissement français de l'Océanie). — Comme les Marquises.

SUÈDE (royaume de). — D, 0 fr. 60 c. par 10 gr.; non affr., 0 fr. 80 c. par 10 gr. Chargées, taxe d'affranchissement, plus un droit fixe de 0 fr. 50 c.

SUEZ (Égypte). — Par paquebots-poste français, affr. facult.; D, 0 fr. 80 c. par 10 gr.; non affr., 1 fr. par 10 gr. Chargées, affr. oblig. D, taxe, 1 fr. 60 c. par 10 gr. ou fraction de 10 gr. Par Brindisi : D, 1 fr. 20 c. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 40 c. par 10 gr. Chargées, D, 2 fr. par 10 gr.

SUISSE. — Affr. facult.; D, 0 fr. 30 c. par 10 gr.; non affr., 0 fr. 50 c. par 10 gr. Chargées, affr. oblig. D, plus un droit fixe de 0 fr. 40 c.

SULINA (Turquie d'Europe). — Comme Ineboli.

SUMATRA. — Comme les Indes Néerlandaises.

TABAGO (colonie anglaise). — Comme Antigua.

TANGER (Maroc). — D, 0 fr. 80 c. par 10 gr.; non affr., 1 fr. par 10 gr. Chargées, D, 1 fr. 60 c. par 10 gr.

TASMANIE. — Comme l'Australie méridionale.

TÉNÉDOS (Turquie d'Asie). — Comme Antivari.

TERRE-NEUVE (colonie anglaise). — D, 1 fr. par 10 gr.; non affr., 1 fr. 20 c. par 10 gr. Chargées, D, 2 fr. par 10 gr.

TORTOLA (colonie anglaise). — Comme Antigua.

TRÉBIZONDE (Turquie d'Asie). — Comme Ineboli.

TRINITÉ (LA) (colonie anglaise). — Comme la Grenade.

TRIPOLI DE BARBARIE (régence de). — Voir Pays d'outre-mer, etc. Les correspondances peuvent être adressées à un intermédiaire résidant à Malte ou à Tunis, pour être acheminées par les moyens de communication qui peuvent exister entre ces ports et ceux de la régence de Tripoli.

TRIPOLI DE SYRIE (Syrie). — Comme Alexandrette.

TULSCHA (Turquie d'Europe). — Comme Ineboli.

TUNIS (ville de). — D, 0 fr. 60 c. par 10 gr.; non affr., 0 fr. 80 c. par 10 gr. Chargées D; taxe, 1 fr. 20 c. par 10 gr.

TUNIS (régence de) moins la ville de Tunis. — Les correspondances doivent être adressées à un correspondant résidant à Tunis pour en assurer la réexpédition.

TURKESTAN. — Les correspondances doivent être adressées à un intermédiaire résidant à Oufa, Orembourg, pour être acheminées par les moyens de communication qui peuvent exister entre ces villes et le Turkestan.

TURQUES (îles) (colonie anglaise). — Comme Antigua.

TURQUIE D'ASIE. — Voir Alexandrette, Beyrouth, Chio, les Dardanelles, Ineboli, Jaffa, Kerassunde, Lagos, Larnaca, Lattaquié, Meraina, Rhodes, Samsoun,

Smyrne, Ténédos, Trébizonde, Tripoli. Les correspondances pour les localités situées à proximité de ces villes peuvent être acheminées par paquebots-poste français, lorsqu'elles portent l'indication de celui des ports ci-dessus désignés sur lequel les envoyeurs veulent qu'elles soient dirigées et qu'elles sont affranchies jusqu'au port de débarquement. Toutefois les correspondances pour Alep, Adana, Tarsous, Aidin, Magnésie, Samos, Scala Nova, Castamoun, Iskilip, Tach-Kupry et Tossia, sont transmises par la voie des paquebots-poste français, à moins d'indication contraire de la part des envoyeurs. Les lettres pour ces différents points peuvent, suivant la volonté des envoyeurs, être expédiées, savoir : celles pour Alep jusqu'à Alexandrette, celles pour Adana et Tarsous jusqu'à Mersina, celles pour Aidin, Chio, Magnésie, Samos et Scala Nova jusqu'à Smyrne, et enfin celles pour Castamoun, Iskilip, Tach-Kupry et Tossia jusqu'à Ineboli. On peut diriger avec avantage par paquebots français et Beyrouth, des correspondances pour Bagdad, Bassora, Damas, Tibériade, Saffet, Saïda. Les correspondances que les envoyeurs veulent faire diriger par cette voie doivent porter sur l'adresse les mots : *par Beyrouth*, et être affranchies jusqu'à cette dernière ville. On peut encore diriger avec avantage par la voie des paquebots-poste français et d'Alexandrette les correspondances pour Antioche, Diarbékir, Merdin, Mossoul et Orfa. Ces correspondances doivent être affranchies jusqu'à Alexandrette et porter sur l'adresse les mots : *par Alexandrette*.

TURQUIE D'EUROPE. — Voir Andrinople, Antivari, Burgas, la Canée, Cavale, Constantinople, Dédéagh, Durazzo, Enos, Janina, Kustendjé, Lagos, Prevesa, Rodosto, Routschouk, Salonique, Serez, Sophia, Sulina, Tulseha, Valcna, Varna. Par l'Autriche : affr. oblig. 0 fr. 60 c. par 10 gr. Les correspondances pour les villes situées à proximité des ports desservis par les paquebots-poste français peuvent être dirigées par ces paquebots lorsqu'elles portent l'indication du port et qu'elles sont affranchies jusqu'au port de débarquement. Toutefois les correspondances pour Ren-Kenie, Kilit-Bakar (château d'Europe), Setil-Bakar (cap Helles), Maito et Monastir, sont transmises par la voie des paquebots-poste français, à moins d'indication contraire de la part des envoyeurs. Les lettres pour ces différents points peuvent, suivant la volonté des envoyeurs, être expédiées sans avoir été affranchies ou être affranchies, savoir : celles pour Kilit-Bakar, Setil-Bakar et Maito jusqu'aux Dardanelles, et celles pour Monastir jusqu'à Salonique.

URUGUAY. — Comme la Confédération argentine.

VALACHIE (Principautés-Unies) ou Roumanie, moins Ibraïla. — Taxe D, 80 c. par 10 gr. Chargées, D, 1 fr. 60 c. par 10 gr.

VALONA (Turquie d'Europe). — Comme Antivari.

VAN-DIEMEN (Terre de). — Comme l'Australie méridionale.

VARNA (Turquie d'Europe). — Comme Ineboli.

VENEZUELA (république de). — Par Saint-Nazaire : taxe, 1 fr. par 10 gr. Par voie d'Angleterre et des États-Unis : taxe, 1 fr. 50 c. par 10 gr.

VICTORIA (Australie). — Comme l'Australie occidentale.

VOLO (Turquie d'Europe). — Comme Andrinople.

YANAON (établissement français dans l'Inde). — Comme Pondichéry.

YOKOHAMA (Japon). — Comme Shang-Haï.

ZANZIBAR. — Comme Mozambique.

TÉLÉGRAPHIE.

L'administration des télégraphes français a fait installer dans l'une des dépendances du Grand-Hôtel l'un de ses bureaux les plus importants. — Il reçoit les dépêches pour toutes les parties du monde. Il est ouvert toute l'année et tous les jours depuis 7 h. du matin jusqu'à minuit 30 m.

Le bureau de la Bourse et le bureau de l'administration centrale des télégraphes restent seuls ouverts toute la nuit.

Recommandations.

1° *Ecrire lisiblement en caractères usités en France.*

2° *Adresse.* — Indiquer la profession du destinataire, la rue et le numéro de sa demeure. En cas de *synonymie*, ajouter le nom du département ou du pays de destination.

3° *Texte.* — Il doit offrir un sens compréhensible, en français, en latin, ou dans l'une des langues officielles de l'Europe.

4° *Signature.* — La signature est obligatoire.

5° Tout interligne, renvoi, rature et surcharge doit être approuvé.

6° Toute dépêche déposée peut être retirée ou annulée par l'expéditeur.

7° L'expéditeur peut être tenu de justifier de son identité. Toute minute de dépêche doit porter l'adresse de l'expéditeur. Cette mention n'est taxée que s'il en demande la transmission.

TAXATION.

La dépêche simple est de 20 mots, et la taxe s'accroît de moitié par dizaine (ou fraction de dizaine) de mots au-dessus de 20 (sauf les exceptions pour les pays étrangers).

Tout ce que l'expéditeur inscrit dans sa dépêche est compté et taxé, excepté le lieu du départ, et l'heure et la date du dépôt.

Sont comptés *pour un mot* les mots composés admis pour tels au Dictionnaire de l'Académie et les noms de rue, de commune ou de département, les noms géographiques, le numéro des maisons.

Les nombres en chiffres et les groupes de lettres exprimant des marques de fabrique ou de commerce sont comptés pour autant de mots qu'ils renferment de fois cinq caractères, plus un mot pour l'excédant. Tout caractère isolé (chiffre ou lettre) compte pour un mot. Chaque souligné compte pour un mot.

Les signes de ponctuation, traits-d'union, barres de division, apostrophes, guillemets, parenthèses, alinéas, ne comptent pas. Sont comptés pour un chiffre les points, virgules et barres de division entrant dans la formation des nombres et groupes de lettres. Les expressions 3 0/0 et 4 1/2 0/0 sont comptées chacune pour deux mots.

La taxe est acquittée au départ. Il est toutefois perçu sur le *destinataire* :

Les taxes de réexpédition des dépêches à faire suivre ;

La taxe supplémentaire des réponses payées dont la longueur excède le nombre de mots affranchis.

Réponse payée. — L'expéditeur peut payer la réponse à sa dépêche. Il indique entre le texte et la signature, ou réponse payée (réponse simple, ou réponse tant de mots payés), ou réponse payée illimitée. Dans ce dernier cas, l'expéditeur est obligé de déposer des arrhes.

Recommandation. — La recommandation consiste en ce que l'expéditeur reçoit la reproduction intégrale de la copie envoyée au destinataire, suivie de l'indication de l'heure de la remise et de la personne entre les mains de qui elle a eu lieu. Si la remise n'a pas été effectuée, avis est donné à l'expéditeur des circonstances qui s'y sont opposées. La taxe de la recommandation est égale à celle de la dépêche.

Accusé de réception. — C'est l'indication à l'expéditeur de l'heure à laquelle sa dépêche a été remise à destination, ou des motifs qui ont empêché la remise. La taxe est celle d'une dépêche simple.

Dépêches à faire suivre. — L'expéditeur peut faire suivre sa dépêche à une ou plusieurs destinations. Il indique les adresses successives avant le texte. L'expéditeur paye la taxe de la première transmission; le destinataire acquitte, préalablement à la remise de la dépêche, les taxes afférentes aux réexpéditions successives.

Les dépêches peuvent être adressées bureau restant, poste restante, ou bien à domicile par facteur, poste ou exprès. La remise a lieu gratuitement, sauf le cas où l'expéditeur demande le chargement par la poste. Il paye alors la taxe légale du chargement.

Pour l'exprès, l'expéditeur paye à l'avance une taxe de 50 c. par kilomètre. Si la distance n'est pas connue, il dépose des arrhes.

ENVOIS DE MANDATS D'ARGENT.

Le public est admis à employer la voie télégraphique pour faire payer à destination jusqu'à concurrence de cinq mille francs au maximum, les sommes préalablement déposées dans les bureaux de poste.

Le mandat délivré par la poste est transmis par le télégraphe.

TARIF INTÉRIEUR.

Par dépêche de 20 mots, moitié en plus pour 40 mots.

De Paris pour Paris.....	0 60
Chaque 10 mots en plus.....	0 30
D'un département pour l'intérieur du même département.....	0 60
Chaque 10 mots en plus.....	0 30
De la France pour la France et la Corse.....	1 40
Chaque 10 mots en plus.....	0 70
De la France pour l'Algérie et la Tunisie.....	4 40
Chaque 10 mots en plus.....	2 20

ÉTRANGER.

TARIFS INTERNATIONAUX.

Par dépêche de 20 mots, moitié en plus pour chaque série de 10 mots.

Aden, voie de Malte.....	72
Alsace et Lorraine.....	2
Allemagne du Nord à l'ouest du Weser et de la Werra.....	3 »
A l'est du Weser et de la Werra.....	4 »
Angleterre-Irlande. Londres.....	4 »
Autres localités.....	6 »
Autriche.....	6 »
Belgique.....	3 »

NOTA. — La taxe est réduite à 2 fr. pour les dépêches échangées entre les départements de l'Aisne, des Ardennes, de la Meuse, de la Moselle et du Nord et les provinces de la Flandre occidentale, du Hainaut, du Luxembourg et de Namur.

Corfou.....	9 »
Danemark, voie de Prusse.....	6 50
(Alexandrie.....	34 »
Egypte { le Caire.....	39 »
{ Suez.....	
{ Isthme de Suez.....	42 50

Espagne.....	4 »
Grèce.....	10 »
Italie.....	4 »
Luxembourg.....	2 50
Malte, voie d'Italie.....	9 »
Monaco.....	2 »
Norwège, voie de Prusse.....	8 50
Pays-Bas, voie de Belgique.....	4 »
Perse.....	29 50
Portugal.....	5 »
Russie : Russie d'Europe.....	11 »
— Russie du Caucase.....	14 »
Serbie.....	7 »
Suede.....	8 »
Suisse.....	3 »

La taxe est réduite à 2 fr. pour les correspondances échangées entre un bureau d'un département français situé sur la frontière de la Suisse et un bureau d'un canton helvétique limitrophe de ce département.

Turquie d'Europe.....	10 »
Turquie d'Asie, 1 ^{re} région.....	14 »
Turquie d'Asie, 2 ^e région.....	18 »

CABLES SOUS-MARINS.

Dépêche de 20 mots, moitié en plus pour 10 mots.

Cochinchine.....	139 50
Chine, voie de Malte.....	147 »

États-Unis.

Dépêche de 10 mots.

Californie.....	53f15	4 mots en plus	5f30
Colombie.....	40 65	—	4 05
Illinois (Chicago compris).....	46 90	—	4 70
Louisiane.....	46 90	—	4 70
Maryland.....	40 65	—	4 05
Massachussetts.....	37 50	—	3 75
Missouri (Saint-Louis).....	48 90	—	4 70
New-York ville.....	37 50	—	3 75
Autres villes de l'état de New-York.....	40 65	—	4 05
Ohio.....	46 90	—	4 70
Washington.....	62 50	—	6 25

Amérique centrale.

Cuba Santiago.....	71f90	1 mot en plus	6f55
Guadeloupe.....	106 25	—	10 »
Jamaïque.....	78 15	—	7 20
Martinique.....	109 40	—	10 30
Porto-Rico.....	95 90	—	9 10





Les armes de la ville de Paris.

CHAPITRE I.

SITUATION. — CLIMAT. — ORIGINE ET AGRANDISSEMENTS.

DIVISIONS ADMINISTRATIVES.

ENCEINTE. — FORTIFICATIONS. — SUPERFICIE.

POPULATION.

SITUATION.

Paris est situé par 48° 50' 14" de latitude N. et 0° de longitude, dans la vallée de la Seine.

La hauteur moyenne de Paris au-dessus du niveau de la mer est aujourd'hui de 30 à 40 mè.

Sur les deux rives de la Seine, s'élèvent deux chaînes de collines, d'altitude différente, qui circonscrivent Paris et en font le centre d'un bassin particulier. La chaîne de la rive dr., la plus élevée des deux, commence près de Bercy, à l'E., et se termine à Passy, à l'O., après avoir décrit une demi-cir-

conférence vers le N. Ses principaux sommets sont les hauteurs de Charonne, de Ménilmontant, de Belleville ou de Chaumont (123 mè.) et de Montmartre.

La chaîne de la rive g., beaucoup moins élevée que celle de la rive dr., se compose des hauteurs de la Maison-Blanche et de la Butte aux Cailles, près desquelles s'étend le plateau d'Ivry, et que l'étroite mais profonde vallée de la Bièvre sépare de la montagne Sainte-Geneviève. Celle-ci se relie au plateau de Montsouris, in-

cliné doucement à l'O. vers le Petit-Montrouge. Le terrain se relève ensuite près de la gare Montparnasse (chemin de l'Ouest rive g.), pour s'incliner de nouveau vers la plaine de Grenelle, qui s'étend jusqu'à la Seine. Les collines de Villejuif, de l'Hay, de Bagneux, de Meudon et de Saint-Cloud dominent cette chaîne, qui se termine à l'O. par le sommet isolé du Mont-Valérien (136 mèt.), le point le plus

élevé des environs immédiats de Paris.

La Seine entre dans la ville par l'E. et en sort à l'O., après y avoir formé plusieurs îles. La première était autrefois l'*île Louviers*, aujourd'hui réunie aux quais de la rive droite; venaient ensuite l'*île aux Vaches* et l'*île Notre-Dame*, maintenant réunies sous le nom d'*île Saint-Louis*, puis l'*île de la Cité*, la plus grande de toutes.

CLIMAT.

Le climat de Paris, qu'on peut prendre pour type du climat de la région N. O. de la France, est des plus variables. Les changements de temps y sont fréquents en toute saison, mais cette inconstance du temps n'exclut pas une certaine égalité dans la température qui, relativement à celle d'autres régions, est assez uniforme.

Pour une période de trente-trois années, la température moyenne a été, par saison :

Hiver.....	3°3.
Printemps....	10°3.
Été.....	18°1.
Automne.....	11°2.

La quantité annuelle de pluie tombée à Paris varie beaucoup. Cette quantité est distribuée de la manière suivante entre les diverses saisons, d'après un relevé

de 63 années comprises entre 1764 et 1827 dû à M. de Gasparin :

Hiver.....	116 ^{mm} 40.
Printemps..	140 ^{mm} 76.
Été.....	171 ^{mm} 89.
Automne...	134 ^{mm} 45.

La quantité, qui tombe en un jour est en moyenne de 3^{mm} 61.

Le nombre annuel moyen des jours de pluie est de 144,5, dont 34 en hiver, 35 au printemps, 36 en été, 37 en automne.

Le vent souffle en moyenne : N. 127 fois, N. E. 106, E. 64, S. E. 55, S. 173, S. O. 181, O. 190, N. O. 94. Le vent le plus froid est le N. E., le plus chaud est le S.

On compte en moyenne un peu plus de 13 orages par an.

Enfin la hauteur moyenne du baromètre est 756^{mm} 03.

ORIGINE ET AGRANDISSEMENTS.

L'histoire de Paris, c'est l'histoire de la France : pour la résumer, même sommairement, il faudrait au moins un volume. Or, la place nous manque. Cette his-

toire d'ailleurs a été souvent écrite; elle est facile à trouver quand on éprouve le besoin de la connaître ou d'en rappeler à sa mémoire les principaux événe-

ments. Nous ne pouvons et nous ne voulons donc pas l'entreprendre dans cet ouvrage. Nous allons essayer seulement de montrer, aussi rapidement que possible, comment Paris est né et par quelles phases principales il a passé avant d'atteindre son développement actuel.

Période gallo-romaine.

D'après l'opinion généralement adoptée aujourd'hui, Paris dut être primitivement l'une de ces bourgades gauloises que nos aïeux établissaient dans les îles des grandes rivières, d'abord pour y grouper quelques cabanes de pêcheurs, puis pour y chercher un refuge en temps de guerre.

Il fallut que ce petit village fût enfin conquis, malgré la défense héroïque de ses quelques habitants sans armes et à demi nus, pour que son existence nous fût révélée.

Cet événement s'accomplit l'an 53 avant J. C.

« Labiénus, dit César au livre VII^e de ses Commentaires, part pour Lutetia avec quatre légions; c'est la forteresse des Parisii posée dans une île du fleuve Sequana. »

Ce n'est qu'à partir du règne de l'empereur Julien que nous arrivent quelques indications précises. Jusqu'à cette époque, c'est-à-dire vers le milieu du quatrième siècle, Lutèce fut presque entièrement contenue dans l'île de la Cité, qui n'étendait alors que depuis le chevet de Notre-Dame jusqu'à la rue de Harlay. Elle se rattachait aux deux rives par deux ponts : le petit et le grand, situés, selon toute apparence, sur l'emplacement du Petit-Pont et du pont Notre-Dame.

L'île que Julien appela la petite forteresse des Parisiens était protégée par un mur d'enceinte bâti vers la fin du quatrième siècle, et dont les vestiges ont été retrouvés en 1829. Elle renfermait un palais destiné à l'ordre municipal et un autel dédié à Jupiter par les *nautes*, c'est-à-dire les bateliers marchands qui faisaient le commerce de la Seine, et qui formèrent plus tard la hanse parisienne. A la fin du quatrième siècle, Lutèce devint le siège d'un évêché, et s'appela *Paris*, du nom de la peuplade dont elle était le chef-lieu.

Le Misopogon, dont l'auteur, l'empereur Julien, habitait, on le sait, le palais des Thermes, contient le passage suivant :

« Ma chère Lutèce est bâtie au milieu d'un fleuve, sur une petite île que deux ponts rattachent de chaque côté à la terre ferme. Ce fleuve ne change pas avec les saisons, et n'est pas moins navigable l'été que l'hiver. L'eau en est excellente à boire. Le climat de Lutèce est doux et tempéré, peut-être à cause de la proximité de la mer, et les vignes y sont de bonne qualité et en grand nombre. »

Julien était à Lutèce lorsque ses soldats le proclamèrent Auguste. C'est de là qu'il partit pour aller combattre Constance. Après lui, sa chère Lutèce se tomba dans l'obscurité.

Période mérovingienne.

La première muraille de Paris, mentionnée plus haut, était sans doute destinée à protéger la ville naissante contre les invasions des Francs; mais elle ne l'empêcha point de tomber entre leurs

maines en 493, après la défaite de Syagrius. Paris devint, en 506, la résidence de Clovis, qui se fixa dans le palais des Thermes; il y mourut, le 27 novembre 511. Sept ans après, y mourut aussi sainte Geneviève, âgée de 88 ans, et devenue plus tard la patronne de Paris.

Période carlovingienne.

Sous les rois de la seconde race, Paris demeura, pour ainsi dire, stationnaire. Charlemagne, qui avait transporté à Aix-la-Chapelle la capitale de son empire, ne résida que rarement à Paris, et le règne de ses successeurs fut marqué par une suite de désastres. Après que les hommes du Nord ou Northmans, remontant la Seine dans leurs barques de cuir, furent venus en 841, 856, 857 et 861, porter sur ses rives le meurtre, le pillage et l'incendie, Charles le Chauve jugea prudent d'ajouter à la première enceinte de Paris, qui tombait en ruine, quelques fortifications nouvelles. Ce furent des tours de bois établies sur des massifs de maçonnerie : l'une à l'extrémité occidentale de la cité, la *tour du Palais*; les deux autres aux extrémités des deux ponts.

Aucune enceinte ne protégeait les bourgs qui, au N. et au S. de la cité, s'étaient formés à l'ombre des clochers des abbayes; si bien que bourgs et abbayes étaient fréquemment ravagés, soit par des pillards indigènes, soit par les Normands, qui, alléchés par les tributs réguliers que l'on consentit à leur payer, revinrent souvent et en grand nombre. Il en arriva 30 000 en 885, qui campèrent devant l'île de la

Cité, et l'assiégèrent pendant huit mois.

Cette île fut vaillamment défendue par le comte Eudes et l'évêque Gozlin; et, pour prouver l'importance que Paris avait déjà à cette époque, le moine Abbon prétend que le salut de cette ville fut celui de la monarchie. « Par ce siège héroïque, dit M. Henri Martin, Paris inaugura ses grandes destinées. Il fut désormais la tête et le cœur de la France. »

A la fin du dixième siècle, comme pendant la période romaine, deux faubourgs s'étendaient au S. et au N., et de petits bourgs, tels que Saint-Marcel, Sainte-Geneviève, Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Martin des Champs, formaient des agglomérations que l'enceinte de la capitale enferma successivement dans ses murs.

Louis VI.

Les deux tours de bois dont nous avons déjà parlé, et qui, de part et d'autre, défendaient les deux ponts, furent remplacées sous le règne de Louis VI, dit le Gros, par un *petit* et un *grand Châtelet* en pierre, qui servit de demeure au prévôt de Paris. C'est probablement de cette époque que date une deuxième enceinte de Paris, dont la situation n'est pas bien connue.

Autour de cette enceinte, quelle qu'elle fût, se trouvaient une foule de terrains cultivés ou bâtis, la plupart entourés de murailles et désignés sous le nom de *clos*.

Au delà d'un vaste marais qui, venant de Ménilmontant, se prolongeait jusqu'au pied du village de Challoet, depuis Chaillot, était située la Ville-l'Évêque, ancienne

maison de plaisance des évêques de Paris devenue plus tard un village important. Le Pré-aux-Clercs, mentionné en 1154, s'étendait entre l'abbaye de Saint-Germain et la Seine. Ce pré, ou plutôt ces champs vagues servirent d'abord de lieu de promenade aux écoliers, puis devinrent et restèrent célèbres jusque sous Louis XIV, par suite de tous les scandales, duels, débauches et désordres de toutes sortes, dont ils furent le théâtre habituel.

Deux grands faits doivent être signalés sous le règne de Louis le Gros : ce sont la création des écoles et l'établissement des communes. « De temporaires qu'elles étaient d'abord, dit Augustin Thierry, ces associations de défense mutuelle devinrent permanentes. On s'avisa de les garantir par une organisation administrative et judiciaire, et la révolution fut accomplie. »

L'administration parisienne commence également à cette époque à prendre une forme régulière. Un prévôt, officier du roi, remplace le comte et se trouve chargé de gouverner la ville et de faire la police. La prospérité matérielle de Paris se révèle. Elle trouvait surtout un aliment dans la navigation du fleuve, et les principaux Parisiens, réunis en une corporation connue sous le nom de *hanse*, réglementent les droits et taxes perçus sur les marchandises que leur apporte la Seine.

Telle paraît être l'origine du blason de la ville de Paris. Ces armoiries sont de gueules, à un navire frété et voilé d'argent flottant sur les ondes de même, au chef semé de France.

De Philippe Auguste à Charles V.

Le règne de Philippe Auguste est une des époques les plus importantes de l'histoire des agrandissements de Paris. Ce roi, en effet, contribua puissamment aux embellissements de la capitale. On vit s'élever sous son règne nombre d'églises, entre autres Notre-Dame, plusieurs couvents, des hôpitaux, des collèges, des halles, le Temple, et la forteresse du Louvre ; puis des aqueducs, des fontaines, des ports, etc. ; mais son œuvre la plus importante fut sans contredit la construction de la 3^e enceinte de Paris. Cette enceinte fut commencée en 1190 sur la rive septentrionale, et terminée, suivant le chroniqueur Rigord, dans un très-court espace de temps.

Au N., cette enceinte partait de la Seine, un peu au-dessus du pont des Arts ; là s'élevait la *tour qui fait le coin*. La muraille passait sur l'emplacement actuel de la cour du Louvre, à peu de distance du corps de logis oriental, se continuait entre la Halle au Blé et la rue Jean-Jacques-Rousseau, coupait la rue Coquillière, et aboutissait à l'extrémité septentrionale de la rue du Jour ; de là elle suivait la rue Mauconseil, la rue aux Ours, traversait la rue Beaubourg, arrivait à l'intersection des rues du Chaume et Rambuteau, longeant la rue du Paradis, passait entre les rues des Francs-Bourgeois et des Rosiers, contourna le val Sainte-Catherine, traversait la rue Saint-Antoine à la porte Baudet ou Baudoyer, coupait le lycée Charlemagne, et arrivait enfin au quai Saint-Paul,

où se trouvait une tour appelée la tour Barbette.

Au S., en face de la *tour qui fait le coin* et de l'autre côté de la Seine, était la *tour de Nesle*, à la place qu'occupe aujourd'hui le pavillon oriental de l'Institut. De là, la direction du mur d'enceinte est à peu près indiquée par les noms des rues construites naturellement en dehors de la ligne de la muraille, puisque la direction de ces rues fut celle des fossés, creusés plus tard extérieurement autour de l'enceinte. Ces rues sont celles des Fossés-de-Nesle, aujourd'hui rue Mazarine; des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, aujourd'hui rue de l'Ancienne-Comédie, des Fossés-Monsieur-le-Prince, des Fossés-Saint-Michel, aujourd'hui rue Paillet, des Fossés-Saint-Jacques; les rues de l'Estrapade, Contre-Escarpe, des Fossés-Saint-Victor et des Fossés-Saint-Bernard. A l'endroit où le mur méridional venait rejoindre la Seine en amont était la *Tournelle-Saint-Bernard*.

Cette partie méridionale de l'enceinte, commencée en 1208, ne fut guère achevée qu'une vingtaine d'années après, vers la fin du règne de Philippe Auguste.

La muraille entière, percée de 13 portes ou poternes, couronnée de créneaux et fortifiée de 20 en 20 toises de tours rondes engagées, avait à sa base 8 pieds d'épaisseur.

Les démolitions opérées, en 1860, entre la rue de la Harpe et la rue de Cluny, ont mis à découvert un fragment de cette enceinte et l'une de ces nombreuses tours rondes, qui n'ont

pas été conservées. Entre la tournelle Saint-Bernard, sur la rive gauche, et la tour Barbette, sur la rive droite, se trouvait un large intervalle composé de deux bras de la Seine, et des deux îles qui, réunies depuis, sont devenues l'île Saint-Louis. L'une des deux, l'île Notre-Dame, reçut plus tard une fortification qu'on nomma la *tour Loriaux*. Le cours de la Seine, des deux côtés, et en amont comme en aval, était fermé de chaînes de fer supportées par des bateaux.

L'établissement de cette enceinte donna lieu, pour la première fois, à des droits d'entrée aux portes de la capitale.

Sauf la création de la nouvelle enceinte, la campagne voisine de Paris n'avait pas sensiblement changé d'aspect depuis l'enceinte de Louis VI. Dans la partie septentrionale de la plaine, à l'O., un champ plus ou moins régulièrement planté remplissait l'espace qu'occupe maintenant le jardin des Tuileries. Au-dessus et au milieu de champs immenses, s'étendaient les cultures l'Evêque et Grange-Batelière; à droite le bourg l'Abbé, plus haut le clos Saint-Lazare et la chapelle Saint-Laurent, plus bas l'abbaye Saint-Martin, le Temple, des champs et des marais; et enfin la culture Saint-Eloy. Sur la rive gauche, se trouvaient le bourg Saint-Victor, la terre d'Aletz, sur l'emplacement actuel du Jardin des Plantes, des clos, le bourg Saint-Marcel, l'ancien hôtel de Vauvert, bâti par le roi Robert le Pieux, non loin du lieu qu'occupe aujourd'hui l'Observatoire; à gauche, en remontant, le bourg de l'abbaye

Saint-Germain, et enfin, sur le bord de la Seine, s'étendaient de vastes terres appelées *terres de Laas* ; c'est là que se trouvait le Pré-aux-Clercs.

Philippe Auguste, avons-nous dit, ne se contenta pas d'entourer Paris de murailles de défense ; il songea aussi, sinon à l'embellir, mot trop ambitieux pour l'époque, du moins à le nettoyer

un peu, afin de lui donner l'apparence d'une grande ville. Si l'on songe en effet que Paris n'avait alors pour maisons, sauf quelques faibles exceptions, que de misérables constructions irrégulières entre lesquelles s'ouvraient, au lieu de rues, d'affreux passages étroits, tortueux, rendus infects par la chaleur et se transformant en cloaques inabordables



Tour de Nesle.

pendant l'hiver, on comprendra toute la portée du passage suivant :

« En 1185, dit l'historien Rigord, le roi Philippe Auguste, occupé de grandes affaires et se promenant dans son palais royal (aujourd'hui Palais de Justice), s'approcha des fenêtres pour se distraire par la vue du cours de la Seine. Des voitures traînées par des chevaux traversaient alors la Cité,

et, remuant la boue, en faisaient exhaler une odeur insupportable. Le roi ne put y tenir, et même la puanteur le poursuivit dans l'intérieur de son palais. Dès lors il conçut un projet très-difficile, mais très-nécessaire : il convoqua les bourgeois et le prévôt de la ville, et, de par son autorité royale, leur ordonna de paver, avec de fortes et dures pierres, toutes les rues et voies de la cité. »

En 1186, Philippe Auguste fit aussi environner de murailles le cimetière des Innocents, profané de cent manières. « C'était, dit Guillaume le Breton, un dépôt général d'immondices et de saletés, servant même de lieu de débauche. »

Vers 1204, le roi se bâtit le Louvre, forteresse et palais, qui ne fut d'abord qu'une grosse tour entourée de formidables murailles et que Charles V compléta. Enfin, sous ce même règne, furent également reconstruits en pierre les deux ponts de bois, que les eaux venaient de détruire avec les maisons qu'ils supportaient et les moulins bâtis entre leurs charpentes de soutènement.

La ville prit ainsi de jour en jour un caractère plus monumental. Outre de nombreuses églises, deux hôpitaux furent fondés et trois collèges ouverts.

Sous Louis IX, un grand nombre de fondations pieuses et d'établissements civils vinrent s'ajouter aux travaux entrepris du temps de Philippe Auguste. On voit s'élever sous ce règne huit nouveaux collèges, la Sainte-Chapelle, l'une des œuvres les plus parfaites de l'architecture du moyen âge, plusieurs autres églises et neuf monastères ou abbayes. Dès lors, Paris s'agrandit d'une manière continue. La superficie de la capitale était, en 1211, de 252 hect.; en 1272, de 349, et de 438 environ en 1367. La population s'augmentait dans la même proportion, et, bien qu'aucun recensement précis ne soit parvenu jusqu'à nous, nous sommes porté à croire, avec Géraud, le regrettable éditeur de *Paris sous Philippe le Bel*, que le nombre des

habitants s'élevait déjà, en 1328, à 274 000 individus environ.

Sous le règne de Philippe le Bel, Paris était divisé en trois grands quartiers : 1^o la Cité; 2^o la rive gauche, dite d'Outre-Petit-Pont; 3^o la rive droite, dite d'Outre-Grand-Pont. Cette dernière était la plus peuplée. Les trois quartiers réunis renfermaient 35^o rues, ruelles et impasses, 16 places, 11 carrefours, 25 portes de ville, 35 églises paroissiales, 50 couvents, hôpitaux ou églises non qualifiées paroisses, 3 ponts, 3 grandes boucheries, 7 grands collèges, 26 étuves ou bains publics.

La population payait pour la taille une somme équivalente à 1 515 800 fr. de notre monnaie, et, comme la taille représentait le cinquantième du revenu environ, on peut évaluer le revenu total des Parisiens, à cette époque, à 75 790 000 francs.

Bien que circonscrit encore dans des limites étroites, Paris, à la fin du quinzième siècle, était déjà, par sa population, l'une des villes les plus importantes de l'Europe. Dans l'industrie, il avait, comme de nos jours, le monopole des objets de luxe et de toilette. Il était sans rival pour la coupe des habits, la fabrication des gants, la mise en œuvre des matières d'or et d'argent, la chapellerie, etc. Il régnait par la mode, le goût, les futilités élégantes, et, dans l'ordre intellectuel, sa suprématie n'était pas moins assurée. Tous les peuples de l'Europe venaient suivre les cours de ses écoles, les leçons de ses maîtres, et l'on peut dire que dès cette époque son caractère et sa physionomie générale étaient fixés. La capitale

se développait d'après des lois constantes, régulières.

La ville, qui depuis longtemps avait débordé par delà ses murailles, marchait toujours en s'avancant vers le N.; et, lorsque, après la bataille de Poitiers, le royaume fut pour ainsi dire livré à la merci des Anglais, on sentit la nécessité, d'une part, de met-

tre en meilleur état de défense les anciennes fortifications, qui depuis longtemps avaient été négligées, et, de l'autre, d'enfermer dans une nouvelle enceinte les quartiers qui s'étaient formés en dehors des murs de Philippe Auguste. Ce travail de restauration et d'agrandissement fut entrepris en 1356, par Etienne



Le vieux Louvre.

Marcel, prévôt des marchands. L'enceinte méridionale fut réparée, fortifiée, entourée de fossés dans lesquels on amenait quelquefois l'eau de la Seine. L'enceinte du N., rebâtie entièrement et considérablement étendue, partait de la Seine en avant du Louvre qu'elle englobait dans la ville, traversait la place actuelle du Carrousel, coupait l'extrémité

de la rue de Richelieu, qui alors n'était que *petits champs*, comme l'indique le nom d'une rue voisine, franchissait presque en diagonale le jardin du Palais-Royal, coupait la Banque, la place des Victoires, longeait la rue des Fossés-Montmartre, enfermait la ville neuve dont le nom est resté (Bourbon-Villeneuve, aujourd'hui rue d'Aboukir), arrivait aux bou-

levards qu'elle laissait en dehors, suivait la rue du Rempart, aujourd'hui rue Meslay, enserrait le quartier du Temple, le quartier Saint-Antoine, et longeant, toujours à l'intérieur, la ligne des boulevards, arrivait à l'emplacement de la Bastille, pour aboutir à la Seine non loin de l'embouchure du canal Saint-Martin, où se trouvait alors la tour de Billy. Plusieurs bastilles, outre celle de Saint-Antoine que Charles V fit construire quelques années plus tard, s'élevaient sur le parcours de cette enceinte.

De Charles V à Louis XIII.

A peine cinq ans s'étaient écoulés depuis l'achèvement de l'enceinte d'Etienne Marcel, quatrième muraille de Paris, que Charles V exécuta d'autres travaux pour la fortifier et l'exhausser, creuser les fossés et compléter l'œuvre de Marcel faite un peu à la hâte. De la porte Saint-Antoine, il fit un formidable château fort, à huit grandes tours, la Bastille, qui ne disparut qu'avec l'ancienne monarchie, le 14 juillet 1789.

Ces travaux, commencés en 1355, ne furent terminés qu'en 1383, sous le règne de Charles VI.

Durant la période qui s'étend du règne de Charles V à celui de Louis XIII, on s'occupa surtout d'embellir et d'assainir Paris. Ainsi les travaux de pavage, qui, sous Philippe Auguste, n'avaient été exécutés que sur deux grandes lignes, furent étendus peu à peu aux rues secondaires. L'ancien lit du ruisseau de Ménilmontant servit de principal égout et reçut divers affluents; mais

ces égouts étaient à ciel ouvert.

Ces utiles travaux furent exécutés sous la direction de Hugues Aubriot, prévôt de Paris, le même qui avait fait construire l'enceinte de Charles V. Il existait alors quatorze ponts sur la Seine. Les travaux importants que Charles V avait fait exécuter au Louvre et à l'hôtel Saint-Paul répandirent le goût des constructions élégantes et commodes; de beaux hôtels, parmi lesquels il faut citer ceux de Cluny et de la Trémouille, s'élevèrent sur plusieurs points de Paris.

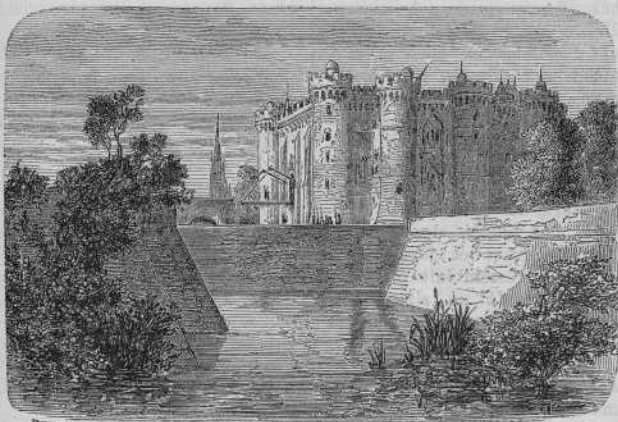
Bien que le moyen âge tout entier ait été pour la France et pour Paris une époque d'affreuses souffrances et d'agitations presque perpétuelles; bien que les dixième, onzième et douzièmes siècles aient été appelés à juste titre *un âge de sang et de boue*, et que jusque vers le milieu du quinzième se soient renouvelés les pestes et les famines effroyables qui décimaient périodiquement la France, les inondations, les incendies et tous les fléaux de la guerre civile et de la guerre étrangère, la grande cité n'en continua pas moins de progresser d'une manière irrésistible, d'augmenter le nombre de ses monuments, parce qu'elle était, ainsi qu'on l'a dit avec raison, *le trésor des rois et le marché des peuples*.

La partie d'*Outre-Grand-Pont*, devenue la ville (rive droite), renfermait deux demeures royales: l'hôtel Saint-Paul et le Louvre; une forteresse imposante, la Bastille; quarante-quatre églises et un grand nombre de monastères. La partie d'*Outre-Petit-Pont* (rive gauche), devenue l'Université,

comptait quarante-deux collèges; la Cité était occupée par l'Hôtel-Dieu, le Palais et vingt-trois églises; cinq ponts, *le pont Notre-Dame, le pont au Change, le pont aux Meuniers, le Petit-Pont, le pont Saint-Michel*, réunissaient les deux rives entre elles; les faubourgs Saint-Victor, Saint-Marceau, Saint-Jacques et Saint-Germain formaient, au midi, de véritables petites villes.

Sous le règne de François I^{er}, malgré les guerres d'Italie et la captivité de ce prince en Espagne, de grands travaux furent entrepris dans la capitale : la première pierre de l'Hôtel de Ville fut posée le 15 juillet 1533, et le Louvre démoli en partie, pour être reconstruit sur un autre plan.

Pendant la captivité du roi, le cardinal de Bellay, gouverneur



La Bastille Saint-Antoine.

de Paris, fit ajouter de nouvelles fortifications à l'enceinte de Charles V; et, en 1544, le duc de Guise ferma par des remparts les faubourgs du Temple, de Montmartre, de Saint-Antoine, de Saint-Jacques et de Saint-Marcel.

Henri II continua les travaux commencés par son père. Il en confia la direction à deux grands artistes, l'architecte Pierre Lescot et le sculpteur Jean Goujon.

Sous Charles IX s'élevèrent les Tuileries, plusieurs beaux hôtels, deux collèges, et l'Arse-
nal reconstruit sur un plan plus vaste.

La résidence des rois fut enfin fixée au Louvre, après avoir été souvent déplacée. Les premiers rois avaient habité le palais des Thermes, puis le palais de la Cité (Palais de Justice), que saint Louis en particulier embellit d'une façon remarquable,

en même temps qu'il y ajouta la Sainte-Chapelle, à peine commencée avant lui. Ce fut, croit-on, Charles V qui, pour s'abriter derrière la Bastille et s'éloigner de la Cité, où les maisons des bourgeois pressaient de tous côtés l'antique palais municipal, enferma dans une vaste enceinte un domaine royal situé tout près de la bastille Saint-Antoine, dans un espace aujourd'hui circonscrit entre la place de la Bastille, la rue Saint-Antoine et le quai des Célestins. C'est là qu'il établit sa résidence, dans le fameux hôtel Saint-Paul, ainsi nommé à cause du voisinage de l'église de ce nom, et qui, composé d'une foule d'hôtels et comprenant dans sa vaste étendue des cours, des casernes, des couvents, des palais, des jardins, des ménageries et jusqu'à des pâturages, ressemblait plutôt à une ville qu'à un simple domaine royal. Charles V eut donc à la fois à Paris trois lieux d'habitation : le palais de la Cité, le Louvre et l'hôtel Saint-Paul, sans compter, hors de la ville, le château de Vincennes et celui de Beauté.

Sous Charles VII, l'hôtel Saint-Paul avait cessé d'être la résidence principale des rois. Il avait été remplacé par le palais des Tournelles, qui occupait tout le terrain compris entre le boulevard, la rue Saint-Gilles, la rue de l'Égout et la rue Saint-Antoine. Ce palais, construit pour le chancelier d'Orge-mont, habité ensuite par le duc de Berri, frère de Charles V, puis par le duc de Bedford, régent de France pendant l'occupation de Paris par les Anglais,

resta la demeure des rois de France depuis Charles VII jusqu'à Henri II. Ce dernier roi ayant été tué par Montgomery, dans un tournoi, à la porte même du palais des Tournelles, Catherine de Médicis, sa veuve, ne voulut pas y rentrer. Elle le quitta le jour même et ne tarda pas à en ordonner la démolition (édit du 28 janvier 1573). Henri IV fit plus tard construire la place Royale sur l'emplacement du palais des Tournelles.

La continuation du Louvre est, pour l'histoire des monuments de Paris, le fait le plus important à citer sous les règnes d'Henri II, François II, Charles IX et Henri III.

Sous Charles IX, la porte qui était près du Louvre et qui s'appelait la *Porte Neuve*, fut reculée au delà des Tuileries, et un nouveau bastion s'éleva à cette place. Le mur qui, de ce point, alla rejoindre le faubourg Saint-Honoré, mur commencé sous le règne d'Henri III, ne fut terminé que sous Richelieu, de 1630 à 1633.

Non content d'avoir ainsi accru l'enceinte, Henri III ouvrit dans la Cité des rues nouvelles et posa, en 1578, la première pierre du pont qui devait faire communiquer la rive droite avec le faubourg Saint-Germain (pont Royal), utile construction que les malheurs publics firent abandonner et qui ne fut reprise que sous Henri IV. C'est aussi à cette époque que Catherine de Médicis fit bâtir le palais des Tuileries et l'hôtel de Soissons, dont il reste une colonne adossée à la Halle au Blé.

Le 18 mai 1588, Henri III,

menacé dans son Louvre par les bourgeois révoltés et les partisans du duc de Guise, « sortit à pied, dit l'Estoile, une baguette à la main, comme s'allant, selon sa coutume, promener aux Tuileries où était son écurie; il monta à cheval avec ceux de sa suite qui eurent le moyen d'y monter; et se retournant devers la ville, il jeta sur elle sa malédiction, lui reprochant sa perfidie et son ingratitude contre tant de biens qu'elle avait reçus de sa main, et jura qu'il ne rentrerait que par la brèche. »

L'histoire de Paris, après celle de Rome, est peut-être la plus douloureuse et la plus sanglante de toutes les histoires de villes. A peine sortons-nous des horreurs du moyen âge, qui, succédant elles-mêmes à la barbarie des premiers âges et aux terribles incursions des Normands, se continuèrent du huitième au treizième siècle, que nous retombons dans les troubles et les guerres civiles du quatorzième et du quinzième. Après les misères de la guerre de Cent Ans, que Charles V put adoucir à peine, s'ouvre le règne de Charles VI, règne de dissolution et de folie qui replonge la France au plus profond de l'abîme : les grandes compagnies dévastent le royaume, les Armagnacs et les Bourguignons ensanglantent la capitale, et le découragement des esprits est tel en France, que l'intervention étrange et presque miraculeuse de la bergère de Domremy lui devient nécessaire, pour qu'elle puisse enfin parvenir à chasser l'étranger.

Plus tard, François I^{er} persécuta les protestants; les bûchers

s'allument sur les places de Paris, et quelques années après, en 1572, le tocsin de la nuit du 24 août donne le signal de la Saint-Barthélemy. Ce n'est pas tout : en 1588, Paris fut livré à toutes les horreurs de la guerre des rues, dans la journée des Barricades, puis, en 1590, la malheureuse ville eut encore à soutenir, contre le roi de Navarre, un siège désastreux où plus de treize mille personnes périrent de misère. En 1594, elle fut livrée par Brissac moyennant 694 000 livres, et Henri IV put en prendre possession. « Il y avait alors, dit un auteur contemporain, peu de maisons entières et sans ruines. » L'herbe croissait dans les rues, les faubourgs étaient détruits.

Mais la France, il faut le reconnaître, est et fut toujours un pays d'incomparables ressources, où la prospérité succède pour ainsi dire sans transition aux plus grands désastres; Paris donc, malgré ses souffrances séculaires, parvint à réparer ses pertes. Henri IV s'en déclara le gouverneur, et, aidé du prévôt des marchands, François Miron, auquel succéda Jacques Sanguin, il s'occupa très-activement des intérêts de sa capitale. Il agrandit le Louvre et les Tuileries, construisit la galerie du bord de l'eau qui réunit les deux palais, traça le plan de la place Dauphine, commença la place Royale, transforma la Cité et le quartier Saint-Germain, fit achever le Pont-Neuf, fonda une manufacture royale de tapis, acheva l'Hôtel de Ville déjà commencé, agrandit un peu l'enceinte de Paris à l'ouest, élargit et pava les rues, et fit enfin établir dans la Seine la *Samaritaine*,

machine hydraulique qui jusqu'en 1813 distribua les eaux sur la rive droite du fleuve. — Henri IV conçut d'autres grands projets qu'il ne put mettre à exécution, mais dont l'idée féconde se perpétuant après lui fut réalisée sous ses successeurs. Les plans relatifs aux constructions de l'île Saint-Louis, poursuivis sous Louis XIII, s'achevèrent sous Louis XIV. Des quais, des ponts furent bâtis. Paris, en un mot, fut transformé par Henri IV, « ce Paris qui avant lui, dit M. Poirson, n'était composé que de misérables constructions, qui manquait d'air, d'espace, et n'avait pas un quartier, pas une place qu'il pût montrer sans rougir. »

De Louis XIII à la Révolution de 1789.

Le règne de Louis XIII fut signalé tout à la fois par des progrès matériels et intellectuels. Paris devint alors officiellement la capitale scientifique et littéraire du royaume, par la création de l'Imprimerie royale, en 1620, du Jardin des Plantes, en 1626, et de l'Académie française, en 1635. On vit, en même temps, s'élever dans ses murs 2 nouveaux palais, 3 ponts, 4 églises, 55 communautés religieuses, hôpitaux, 1 manufacture de glaces et enfin 5 théâtres permanents. En 1616, on planta, parallèlement au cours de la Seine, au-dessous du jardin des Tuileries, trois allées d'arbres réservées aux promenades particulières de Marie de Médicis, et qui reçurent, à cause de cela, le nom de *Cours-la-Reine*. Ce sont ces allées qui, étendues depuis, sont devenues les Champs-Élysées. A la même

époque, le faubourg Saint-Honoré, où s'établissaient un grand nombre de maisons nouvelles, rejoignit les villages de la Ville-l'Évêque et du Roule, tandis qu'à l'extrémité opposée on prolongeait la grande rue Saint-Antoine. Enfin, en 1626, on construisit sur la rive septentrionale une nouvelle enceinte bastionnée, la *cinquième de la ville*, avec fossés et boulevards plantés d'arbres, pour remplacer tous les anciens remparts, soit de Philippe-Auguste, soit d'Étienne Marcel, et qui forma la ligne actuelle de la rue Royale et des Boulevards, depuis la Madeleine jusqu'à la Bastille. L'ancienne porte Saint-Honoré, située à l'angle des rues Richelieu et Saint-Honoré, fut abattue, et la nouvelle porte établie à l'endroit où cette voie publique sépare en deux portions la rue Royale. La porte Montmartre, également déplacée, fut reportée dans la même rue à l'entrée de la rue des Jeûneurs (des jeux neufs). Une troisième porte fut élevée dans le haut de la rue de Richelieu, près de la rue Feydeau.

Cette fois, la nouvelle enceinte embrassa le quartier du Palais-Royal, celui de la place Vendôme, le palais et le jardin des Tuileries. Une porte, appelée porte de la Conférence, s'éleva sur le bord de l'eau, un peu au-dessous du pont de la Concorde.

La butte Saint-Roch, dans cette nouvelle enceinte, conserva ses moulins à vent, qui lui valurent le nom de butte des Moulins; la rue Neuve-des-Petits-Champs, encore bien nommée, n'était qu'un chemin parmi les cultures, au milieu desquelles commencèrent à s'élever quelques maisons. De

toutes parts, du reste, surgirent de nouveaux quartiers : celui du Pré-aux-Clercs, aujourd'hui faubourg Saint-Germain, le long de la Seine, celui de l'île Saint-Louis, celui du Marais, jusque-là presque désert, et qui devint rapidement un assez beau quartier, où abondèrent les hôtels de la noblesse et du Parlement. Tous ces champs, dont quelques-

uns étaient encore cultivés çà et là, se couvrirent de constructions et de rues dont les noms rappellent leur ancienne physionomie (Culture Sainte-Catherine, Culture Saint-Gervais, Croix-des-Petits-Champs, etc., etc.). Marie de Médicis avait bâti le Luxembourg; Anne d'Autriche construisit le Val-de-Grâce. Alors aussi s'éleva le palais de Riche-



Porte Saint-Honoré.

lieu, aujourd'hui Palais-Royal, et à cette époque Palais-Cardinal.

Après les troubles de la Fronde, Louis XIV quitta Paris, et l'on peut dire qu'à dater de cette époque jusqu'à la Révolution, la cour n'y revint plus; car Louis XV n'habita les Tuileries que pendant sa minorité, et Louis XVI que dans sa captivité.

Les premières années du règne de Louis XIV ne furent signalées par aucune amélioration impor-

tante; il faut toutefois mentionner l'organisation du service de la sûreté publique, confiée au lieutenant du prévôt de Paris pour la police, le sieur de La Reynie.

Les murs, les tours et les fossés de la ville étaient alors dans un état de dégradation extrême. On démolit les tours et les murs pour combler les fossés et pour y construire des maisons. Sur l'ancien fossé de la porte de Nesle, s'éleva,

en 1661, le collège Mazarin, aujourd'hui l'Institut. En 1672, le quartier de l'Université, qui s'était fort étendu, sur la rive gauche, principalement au faubourg Saint-Germain, sur les anciens terrains du *petit* et du *grand Pré-aux-Clercs*, fut réuni à la ville. En 1704, Louis XIV ordonna que des boulevards semblables à ceux du nord, qui aujourd'hui sont au centre de la ville, fussent plantés autour de la partie méridionale de Paris; ces boulevards neufs, comme on les appela, ne furent achevés que sous Louis XV, en 1761.

La direction des bâtiments ayant été confiée, en 1664, à Colbert, ce ministre continua les embellissements de la capitale avec son activité habituelle. Perrault, Mansard, tous les grands artistes de l'époque le secondèrent dignement; on traça le jardin des Tuileries, on planta les Champs-Élysées, et Paris vit s'élever, comme par enchantement, les Invalides, le collège des Quatre-Nations, la Salpêtrière, la colonnade du Louvre, l'Observatoire, les Gobelins, l'Hospice des Enfants-Trouvés, des places magnifiques, entre autres les places Vendôme et des Victoires, des boulevards, des quais, un grand nombre de fontaines, des ponts, des arcs de triomphe (Saint-Antoine, place du Trône, Saint-Denis, Saint-Martin). Trente-sept communautés religieuses, quatre séminaires furent fondés en même temps. « Les particuliers, dit Voltaire, élevèrent, à l'exemple du roi, mille édifices superbes. Le nombre s'en est accru tellement que, depuis les environs du Palais-

Royal et ceux de Saint-Sulpice, il se forma dans Paris deux villes nouvelles fort supérieures à l'ancienne. » Les rues furent nettoyées, éclairées et surveillées, ou du moins elles le furent en partie.

Paris se composait alors de 653 rues, dont 123 nouvelles, 17 ports, 9 ponts, 9 faubourgs. Les anciens remparts du nord avaient été remplacés, depuis la porte Saint-Denis jusqu'à la porte Saint-Antoine, par une large promenade plantée, qui est devenue le boulevard actuel. On comptait à cette époque 25000 maisons environ habitées par 560 000 âmes. Les malheurs sans nombre qui attristèrent les dernières années de Louis XIV firent suspendre tous les travaux; ils furent repris sous son successeur, dans de moins grandes proportions. Louis XV n'aimait point Paris; il le dota cependant de quelques beaux monuments, tels que l'École militaire, l'École de droit, l'église Sainte-Genève, le Garde-Meuble, la Monnaie, la Halle au Blé; trois nouveaux théâtres furent construits; enfin, des Invalides à l'Observatoire, on acheva le *Boulevard du Midi*.

Cependant la ville ne cessait de croître et de déborder hors de son enceinte, composée cette fois-ci, non plus de tours et de murailles, mais d'une verte ceinture de plantations.

Vers 1720, on avait commencé à construire en pleine campagne le quartier Gaillon. Celui de la Chaussée-d'Antin n'existait pas: le vaste espace compris entre la Ville-l'Evêque et le bourg Montmartre était alors rempli de marais et de cultures. Le nom même

de *chaussée* indique que cette rue fut d'abord un remblai jeté sur des terrains bas et humides. On construisit d'abord de ce côté quelques maisons de campagne, appelées *folies*. Regnard en avait une à Montmartre. Il y avait, rue Saint-Lazare, le village des Porcherons. Il y avait aussi la ferme des Mathurins, la Tour des Dames, moulin appartenant aux religieuses de Montmartre, la Ferme Chanteraine (vieux franç. *raine*, grenouille, aujourd'hui rue de la Victoire), enfin la Grange Batelière qui existait dès le douzième siècle.

Le long de la chaussée, nommée d'abord chaussée des Porcherons, puis chaussée d'Antin, à cause de l'hôtel d'Antin ou hôtel Richelieu (le pavillon de Hanovre, au coin de la rue Louis-le-Grand et du boulevard des Italiens, est un reste de cet hôtel), on vit s'élever sous Louis XV quelques bâtiments parmi les champs cultivés, plantés d'arbres de toutes sortes et bordés de haies vives. Ce ne fut que vers les dernières années du règne de Louis XVI que la chaussée d'Antin commença à prendre la physionomie d'une rue proprement dite.

Nous n'avons plus à signaler que la construction du théâtre de l'Odéon et du pont de la Concorde.

En 1770, les Champs-Élysées avaient été entièrement replantés. L'avenue et le pont de Neuilly furent terminés en 1772. Enfin, sous Louis XVI, cinq ans avant la Révolution, on commença une nouvelle enceinte, la *sixième-muraille* de Paris, qui fut achevée en 1797. Cette enceinte fut éle-

vée par suite des réclamations des fermiers généraux. Aussi fut-elle peu populaire; les Parisiens s'en consolèrent en faisant un jeu de mots :

Le mur murant Paris rend Paris
murmurant.

De la Révolution de 1789 à nos jours.

A partir de cette époque, l'histoire des monuments de Paris se confond avec l'histoire des événements contemporains. La Bastille s'écroule; le Panthéon, commencé en 1765, s'achève, et diverses modifications s'opèrent dans l'aspect général de la ville. Toutefois la Révolution n'eut pas le temps de bâtir; elle se borna à livrer à la spéculation de vastes terrains précédemment occupés par des monastères, et sur lesquels un grand nombre de rues furent ouvertes.

Le premier Empire fit subir à Paris d'importantes modifications. La rue de Rivoli borna au N. le jardin des Tuileries; des quartiers nouveaux s'élevèrent au N. et à l'O.; la magnifique avenue des Champs-Élysées fut achevée, la Bourse, l'Arc de Triomphe et la Madeleine commencés, la colonne Vendôme élevée; les Tuileries s'étendirent au N., et de nouveaux ponts facilitèrent les communications entre les deux rives de la Seine.

La tour du Temple, où Louis XVI fut enfermé, avait été démolie sous le Consulat. L'Empire éleva plus tard sur cet emplacement des bâtiments destinés au ministère des cultes. La Restauration continua cet édifice inachevé, mais elle en fit un couvent. Elle acheva aussi la Bourse,

commença la construction des églises Notre-Dame de Lorette et Saint-Vincent de Paul, construisit, rue d'Anjou-Saint-Honoré, un monument expiatoire en l'honneur de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et ouvrit la grande rue de Charles X, nommée depuis rue Lafayette. Vers 1818 on construisit la partie du mur d'enceinte qui s'étendait de la barrière de Fontainebleau à la gare d'Ivry, en remplacement du mur qui longeait le boulevard de l'Hôpital.

Louis-Philippe acheva l'Arc de Triomphe; embellit les Champs-Élysées et les boulevards; éleva le grand hôpital de Lariboisière; construisit des prisons, des ponts, l'école des Beaux-Arts, l'École normale; agrandit le Collège de France, commença la Bibliothèque Sainte-Geneviève, l'hôtel des affaires étrangères; acheva le palais du quai d'Orsay; bâtit un hôtel pour la présidence de la Chambre des députés; construisit une salle pour la Cour des pairs; acheva la Madeleine, Notre-Dame de Lorette, Saint-Vincent de Paul, et jeta les fondements de Sainte-Clotilde. Il agrandit l'Hôtel de Ville. Il ouvrit la rue Rambuteau, assainit la Cité qu'il débarrassa de ses plus vieilles constructions. L'hôtel Longueville et les écuries du roi disparurent sur la place du Carrousel; l'espace s'agrandit enfin devant le palais des Tuileries, et, pour la première fois depuis Philibert Delorme, l'œil put parcourir librement la distance qui sépare le palais de François I^{er} de celui de Catherine de Médicis. Sous ce règne, l'obélisque de Louqsor, rapporté d'Égypte, se dressa au milieu de la place de

la Concorde aplanie, pavée et décorée, et la colonne de Juillet remplaça la Bastille. Enfin, par une loi votée en 1840, Paris fut transformé en ville de guerre par l'enceinte fortifiée qui lui sert aujourd'hui de limite.

Mais c'est surtout depuis 1852 que Paris s'est agrandi, embelli, transformé. Nous ne pouvons qu'indiquer rapidement ici les travaux les plus importants exécutés depuis cette époque.

Voies publiques. La rue de Rivoli ouverte; les boulevards de Strasbourg, de Sébastopol, du Palais et de Saint-Michel, la rue des Ecoles et le boulevard Saint-Germain; la rue de Lyon et le boulevard Mazas, le boulevard du Prince-Eugène (aujourd'hui boulevard Voltaire), le boulevard des Amandiers, le boulevard Magenta, la rue de Turbigo, la rue Lafayette, le boulevard Haussmann, le boulevard Malesherbes, huit boulevards ou avenues nouvelles ouvertes autour de l'Arc de Triomphe de l'Etoile; l'avenue de l'Empereur, continuant le Cour-la-Reine jusqu'à la grille de la Muette; un grand nombre de nouvelles rues ouvertes et d'anciennes rues élargies ou prolongées; la rue Monge, la rue Gay-Lussac, la rue des Feuillantines, la rue de Médicis, la rue du Cardinal-Fesch (aujourd'hui rue de Châteaudun), la rue de Maubeuge, la rue du Quatre-Septembre, la rue Réaumur, etc., etc., enfin le chemin de fer de Vincennes et le chemin de fer de ceinture livrés à la circulation.

Promenades, fontaines, quais, ponts, etc. Le bois de Boulogne transformé et le jardin zoologique d'acclimatation créé; le bois

de Vincennes métamorphosé en parc à l'imitation du bois de Boulogne; une partie de l'ancien parc de Monceaux ouverte au public, après de nombreux embellissements et de regrettables retranchements; un parc créé sur les hauteurs des buttes Chaumont à Belleville; la colline du Trocadéro transformée en un amphithéâtre de verdure. Toute la partie méridionale des Champs-Élysées, la place Louvois, la place Montholon, la place de Vintimille, la place de la tour Saint-Jacques-la-Boucherie et le pourtour du palais des Thermes convertis en squares, etc., etc.

Les travaux du puits artésien de Passy achevés; les eaux de la Dhuis et de la Vanne amenées à Paris; la colonne hydraulique de la place de Breteuil inaugurée; la fontaine Saint-Michel élevée; d'immenses réservoirs construits à Passy; d'immenses égouts collecteurs creusés sur les deux rives de la Seine; le quai d'Austerlitz terminé; les ponts d'Auteuil, de l'Alma, des Invalides, de Solférino et Napoléon III construits, les ponts de Bercy, d'Austerlitz, Louis-Philippe, Saint-Louis, d'Arcole, Notre-Dame, au Change, Petit-Pont et Saint-Michel rebâties.

Églises. Les églises Saint-Eugène, Saint-Augustin, de la Trinité, Saint-Ambroise, de Ménilmontant, de Montrouge, Saint-François-Xavier, Notre-Dame des Champs, Saint-Bernard, de Belleville, de Clignancourt, de la barrière des Deux-Moulins, de la Chapelle-Saint-Denis, terminées; les flèches de Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle, reconstruites; Notre-Dame, Saint-

Etienne du Mont et Saint-Germain l'Auxerrois restaurées; de grandes pages de peinture religieuse exécutées dans Saint-Philippe du Roule, Saint-Eustache, Saint-Germain des Prés, Saint-Gervais, Saint-Sulpice, Sainte-Clotilde; l'église américaine (rue de Berry) et l'église russe (rue de la Croix-du-Roule) inaugurées.

Palais et autres édifices publics. Le Louvre achevé, ses abords dégagés, plantés, entourés de grilles; le Pavillon de Flore, aux Tuileries, ainsi que la galerie qui le réunit au pavillon Lesdiguières, réédifiés; le palais de l'Élysée dégagé et agrandi; le Palais de Justice continué et la Préfecture de police presque entièrement reconstruite; le Tribunal de Commerce élevé vis-à-vis du Palais de Justice; la galerie-annexe de l'École des Beaux-Arts, la mairie du premier arrondissement et la tour qui la sépare de Saint-Germain l'Auxerrois terminées; des mairies reconstruites; l'École des Mines rebâtie; d'importants travaux de reconstruction exécutés à la Bibliothèque impériale; le Cirque d'hiver construit sur les boulevards; les théâtres Lyrique et du Châtelet élevés sur la place du Châtelet; le théâtre de la Gaîté, au Conservatoire des Arts-et-Métiers; le théâtre du Vaudeville, à l'angle du boulevard des Capucines et de la rue de la Chaussée-d'Antin; d'autres théâtres construits; le nouvel Opéra presque terminé; le Théâtre-Français agrandi; trois immenses casernes élevées pour l'infanterie derrière l'Hôtel de Ville et dans la Cité; un palais de l'Industrie, bâti aux

Champs-Élysées; le marché du Temple reconstruit; de magnifiques halles couvertes remplaçant l'ancien marché des Innocents; l'Hôtel-Dieu reconstruit, les gares du Nord et d'Orléans réédifiées, la Morgue rebâtie, d'immenses abattoirs généraux et un marché central de bestiaux établis à la Villette, etc.

Ces immenses travaux n'ont pas été exécutés sans soulever, dans l'ensemble et dans les détails, de nombreuses critiques.

Les artistes ont regretté la variété des anciennes constructions et même l'irrégularité des rues.

Les maisons neuves, disent-ils, sont bâties sur un modèle uniforme. Enfin la classe la plus nombreuse attribue aux démolitions qui ont précédé la reconstruction de Paris, l'élévation constante du taux des loyers et par suite le renchérissement universel. Il est, on le conçoit, des questions économiques qu'il ne nous appartient pas de traiter dans cet ouvrage. Si certains détails ne sont pas tout à fait satisfaisants, l'ensemble, il n'est que

juste de le reconnaître, mérite vraiment des éloges.

Tous les chemins de fer de la France et de l'Europe venant aboutir à Paris y amenaient chaque jour une population si nombreuse et une si grande quantité de marchandises, que les voies de communication étaient devenues insuffisantes. Le commerce et l'industrie ont aussi leurs exigences; la population, sédentaire ou nomade, riche ou pauvre, augmentait sans cesse dans une telle proportion qu'il fallait nécessairement lui construire des habitations appropriées à ses besoins croissants et aux goûts modernes. Il importait, dans cette révolution inévitable, de ne point ruiner le centre au profit des extrémités. Or, un tel problème ne pouvait pas être résolu autrement qu'il ne l'a été. La métamorphose complète de Paris, opérée trop précipitamment, était une nécessité, et, les réclamations de l'art écartées, cette métamorphose a été accomplie avec une promptitude qui fait honneur à ceux qui l'ont conçue, préparée, réalisée.

DERNIÈRE ENCEINTE DE PARIS. — DIVISIONS ADMINISTRATIVES.

A la suite de l'invasion du territoire français par les armées étrangères, en 1814 et en 1815, l'idée de fortifier Paris, conçue par Vauban, et dont s'était préoccupé Napoléon I^{er}, s'empara de certains esprits. En 1840, les affaires d'Orient ayant compromis la paix européenne, on forma sérieusement le projet de mettre à l'abri de toute surprise la capitale de la France, et trois ordonnances, en date du 20 sep-

tembre, déclarèrent d'utilité publique les travaux de fortification à exécuter autour de la ville de Paris.

Malgré les nombreuses discussions auxquelles donna lieu ce projet, il finit cependant par être adopté, et l'enceinte continue fut construite telle qu'elle existe aujourd'hui. L'annexion des communes suburbaines au territoire de la ville de Paris fut décrétée par la loi du 16 juin 1859. Les

limites de Paris ont donc été portées jusqu'au pied du glacis de l'enceinte fortifiée.

La nouvelle commune de Paris a été divisée depuis cette époque en 20 arrondissements municipaux, formant autant de cantons de justice de paix.

Les 20 arrondissements municipaux de la ville de Paris, créés

par la loi du 16 juin 1859, et comprenant chacun quatre quartiers, portent les dénominations indiquées sur le tableau suivant qui est emprunté à l'*Annuaire du bureau des longitudes* pour 1873, et qui contient les chiffres de la population, de la superficie, des naissances et des décès de chaque arrondissement.

N°	ARRONDISSEMENTS.	Population	Superficie.	Naissances.	Décès.	Morts-nés.
1	Louvre.....	81 665	190	1 552	1 260	178
2	Bourse.....	79 909	97,5	1 765	1 301	166
3	Temple.....	92 680	116	2 176	1 704	214
4	Hôtel-de-Ville.....	98 648	156,5	3 433	2 194	287
5	Panthéon.....	104 083	249	2 720	2 675	223
6	Luxembourg.....	99 115	211	3 082	1 994	214
7	Palais-Bourbon.....	75 438	403	1 511	1 931	127
8	Elysée.....	70 259	381	1 511	1 097	116
9	Opéra.....	106 221	213	1 980	1 561	208
10	Saint-Laurent.....	116 438	286	5 201	2 595	355
11	Popincourt.....	149 641	361	5 080	4 282	409
12	Reuilly.....	78 635	568	3 016	2 373	188
13	Gobelins.....	70 192	625	2 219	2 441	142
14	Observatoire.....	65 506	464	3 524	2 164	157
15	Vaugirard.....	69 340	721	2 331	2 015	189
16	Passy.....	42 187	709	946	941	70
17	Batignolles.....	93 193	445	2 747	2 196	220
18	Montmartre.....	130 456	519	4 137	3 263	365
19	Buttes-Chaumont.....	88 930	566	3 263	2 719	293
20	Ménilmontant.....	87 444	521	2 850	2 709	213
Ville entière.....		1799 980	7802	55 044	43 415	4334
Arrondissements, moyenne....		89 999	390	2 752	2 171	217

FORTIFICATIONS.

Les fortifications de Paris se divisent en deux parties : l'enceinte continue et les forts détachés, construits à des distances variables de la ville.

L'enceinte se compose d'une rue militaire, d'un rempart, d'un fossé et d'un glacis. Elle est bastionnée.

L'enceinte de Paris est longue de près de 36 kilomètres.

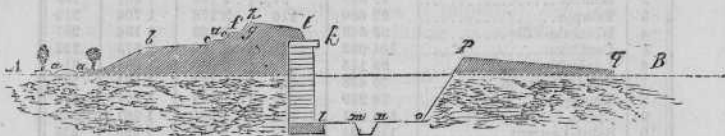
Sur la rive gauche, l'enceinte commence à l'E. du pont National, gagne Gentilly sur une ligne droite, s'y contourne en forme de fer à cheval, atteint directement Montrouge, d'où elle fait un coude, et s'étend en ligne

droite jusqu'à la Seine, en face du Point-du-Jour, après avoir enfermé les Deux-Moulins, Austerlitz, la Glacière, le Petit-Genilly, le Petit-Montrouge, Plaisance, Vaugirard et Grenelle.

De l'autre côté de la Seine, elle reprend à peu près à mille mètres en aval, contourne le Point-du-Jour, gagne Auteuil et Passy, en longeant le bois de Boulogne, forme un rentrant à la porte Maillot, et s'infléchit jusqu'au milieu de l'angle formé par l'avenue de Clichy et l'avenue de Saint-Ouen. De là elle atteint

directement le canal Saint-Denis, où elle tourne au S. E. Arrivée au canal de l'Ourcq, elle prend la direction du S. jusqu'au Pré-Saint-Gervais, fait un crochet à l'E., et reprend dans la direction du sud jusqu'à Saint-Mandé, d'où elle repart en faisant un coude pour arriver juste en face du point où commence l'enceinte de la rive gauche.

Quand Vauban conçut le projet de fortifier Paris, il voulait l'entourer d'une double enceinte. Ce projet, inexécutable de nos



A B Terrain naturel. — a a Rue militaire. — a b Talus de rempart. — g h Talus intérieur. — b c Terre-plein. — a e f g Banquette. — h i Plongée. — i k Talus extérieur. — k l Escarpe. — m n Cunette. — o p Contrescarpe. — p. q. Glacis.

jours, a dû être modifié. Une ligne de *forts détachés* a été construite pour remplacer la première enceinte.

Les forts détachés sont au nombre de 16. Si nous les passons en revue, en commençant par le nord, nous trouvons d'abord le *fort de la Briche*, appuyé sur la rive droite de la Seine, la *double couronne du Nord*, et le *fort de l'Est*, qui ont pour principal objet de protéger Saint-Denis. En nous dirigeant vers l'E., nous rencontrons le *fort d'Aubervilliers*, sur la route du Bourget. Viennent ensuite les *forts de Romainville*, de *Noisy*, de *Rosny* et de *Nogent*. Ce dernier se trouve à l'E. du *fort de Vin-*

cennes (V. ci-dessous, chap. VI.) Enfin les redoutes de la *Faisanderie* et de *Gravelle*, près de la rive droite de la Marne.

Le premier fort de la rive gauche de la Marne est celui de *Charenton*, au S. de Vincennes. Sur la rive gauche de la Seine, nous trouvons successivement les *forts d'Ivry*, de *Bicêtre*, de *Montrouge*, de *Vanves* et de *Issy*; ce dernier est le plus rapproché de la rivière. Plus loin s'élève la *forteresse du Mont-Valérien*. (V. les *Environs de Paris*, par AD. JOANNE. Paris, Hachette et Co.)

Les fortifications de Paris ont été exécutées en trois ans, moitié par des entrepreneurs, moitié

par le génie militaire, avec le concours de plusieurs régiments dont les soldats faisaient l'office de terrassiers.

Personne n'ignore le rôle qu'ont joué les fortifications de Paris, enceinte continue et forts détachés, pendant le siège de Paris par les Prussiens et pendant la Commune. Les forts de la rive gauche, qui appartenaient à l'insurrection, ont beaucoup souffert pendant le second siège.

L'expérience a démontré du reste que l'emplacement et la distribution des forts n'étaient plus en rapport avec l'état actuel de l'armement et les nouveaux progrès de l'art militaire. De nouveaux plans sont à l'étude pour la mise en état de défense de la capitale et un certain nombre de forts doivent être construits dans un périmètre beaucoup plus étendu que l'ancien.

66 portes, sans compter les



Nouvelles portes de Paris (porte de Neuilly).

percées pratiquées pour le passage des différents chemins de fer, s'ouvrent dans l'enceinte fortifiée. On y a, depuis l'annexion, bâti des bureaux d'octroi et établi des grilles. Quant aux anciennes barrières, construites en 1786 par l'architecte Ledoux, elles ont été démolies, ainsi que l'ancien mur d'octroi, ou consacrées à d'autres usages. La plupart de ces édifices n'offraient d'ailleurs rien d'intéressant, bien qu'ils fussent surchargés de colonnes, de frontons et de bossages, ornements peu en rapport avec leur destination. La

seule barrière qui méritât d'être visitée à titre de monument (sans parler bien entendu de l'arc de triomphe de l'Étoile), c'est la *barrière du Trône*, qui existe encore à peu près telle qu'elle était autrefois, à l'extrémité supérieure du faubourg Saint-Antoine. Elle est ainsi nommée parce que, le 26 août 1660, Louis XIV et Marie-Thérèse y reçurent, sur un trône magnifique, construit aux frais de la ville de Paris, les hommages et le serment de fidélité des habitants.

Aux jours de fêtes nationales,

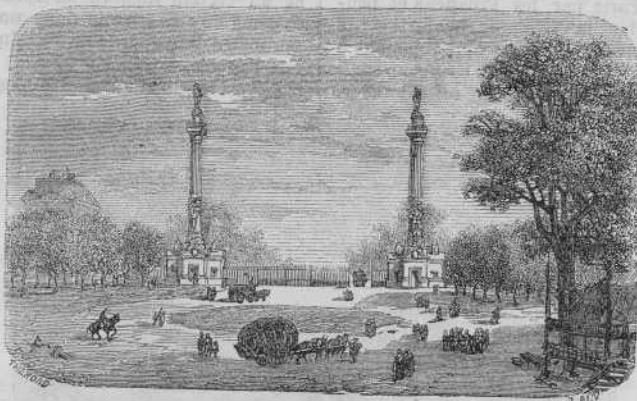
le rond-point de la barrière du Trône sert de théâtre à toutes sortes de divertissements publics.

C'est aussi là que se tient, pendant toute la quinzaine de Pâques, la foire au pain d'épice.

SUPERFICIE. — POPULATION.

Paris, dans sa neuvième enceinte, couvre maintenant une

surface de 7,450 hectares; son périmètre est de 33 930 mètres.



Place du Trône.

Le nombre des maisons s'accroît considérablement chaque année : il dépasse 50 000.

La population parisienne était :

En 1292, de.....	215 861 hab.	En 1800, de.....	547 756 hab
En 1553, de....	260 000 —	En 1817, de.....	713 966 —
En 1718, de.....	509 000 —	En 1831, de.....	785 862 —
En 1755, de.....	576 000 —	En 1836, de.....	868 438 —
En 1784, de	660 660 —	En 1841, de.....	935 261 —
		En 1846, de.....	1 053 897 —
		En 1851, de.....	1 053 262 —
		En 1856, de.....	1 174 346 —
		En 1861, de.....	1 696 141 —
		En 1866, de.....	1 825 274 —



Pavillon de Hanovre.

CHAPITRE II

LES BOULEVARDS (1).

Les plus belles capitales de l'Europe empruntent, selon nous, le principal charme de leur physionomie à leurs jardins et à leurs promenades. — Les jardins et les promenades font, en effet, si bien partie de l'existence d'une grande cité, que partout ces aimables lieux de repos et de distraction se sont revêtus d'une sorte de nationalité. Ils participent, du sein de leur riante immobilité,

(1) La première partie de cette ingénieuse et savante monographie est empruntée à un article de M. E. de C., publié dans l'*Illustration*.

aux goûts, aux habitudes, à la constitution politique même du peuple qui les fréquente. Ainsi, tandis que Saint-Petersbourg, Vienne, Berlin, ont conservé à leurs promenades la régularité qui sied aux monarchies absolues, tandis que Londres a maintenu dans les siennes une majesté exclusive ou une élégance étudiée conforme à ses mœurs encore profondément aristocratiques, Paris, la ville de l'égalité, la ville démocratique par excellence, a voulu avoir dans son enceinte une promenade qui représentât, qui servit les besoins de la foule, et

qui appartient toute à tous. Respectueux envers de vieux souvenirs, il laissa subsister l'œuvre du passé, les Tuileries, le Palais-Royal, le Luxembourg; mais en même temps il créa avec amour la véritable promenade de Paris, ces boulevards qui n'existent réellement que depuis la Révolution.

Le 16 juin 1670, le conseil d'État ordonna l'ouverture du boulevard, depuis la porte Saint-Denis jusqu'à la Bastille, sur l'emplacement à peu près occupé jadis par la vieille muraille qu'Étienne Marcel et Hugues Aubriot, ces deux cœurs énergiques, avaient élevée en face des Anglais. Un an plus tard, un second arrêt décida la continuation des travaux à partir de la porte Saint-Denis jusqu'à la nouvelle porte Saint-Honoré, située entre la rue et le faubourg de ce nom. Les ordonnances du 4 novembre 1684 et du 7 avril 1685, qui autorisaient la démolition de l'ancienne porte du Temple, l'aplanissement des buttes et l'enlèvement des terres, complétèrent l'ensemble des opérations à exécuter. La grande ligne des boulevards fut ainsi déterminée.

Au début de leur excursion, les promeneurs apercevaient, à travers les vagues espaces qui forment aujourd'hui la place de la Concorde, la porte de la Conférence située au bord de la rivière, à l'extrémité du quai des Tuileries. Au terme de leur course, ils voyaient se dresser dans les airs les vieilles tours de la Bastille.

Pendant le trajet, les passants rencontraient successivement sur leur droite quelques-unes des anciennes portes de la ville, la porte Saint-Honoré, gros pavillon d'ar-

doise rétabli par Louis XIII; la porte Gaillon qui, environnée de granges et de maisons rustiques, s'ouvrait sur des terrains en culture et conduisit, jusqu'en 1667, à cette étrange butte Saint-Roch que dominaient deux moulins à vent; la porte Richelieu, située dans la rue du même nom, près de la rue Feydeau; la porte Montmartre, qui s'élevait dans l'angle compris entre les beaux magasins de la Ville-de-Paris et la rue des Jeûneurs; la porte Saint-Louis, placée à l'entrée de la rue du Pont-aux-Choux; la porte Saint-Antoine, sur laquelle rayonnait le soleil emblématique du fils d'Anne d'Autriche; sur leur gauche, ils laissaient tour à tour les deux nouvelles portes Saint-Denis et Saint-Martin, deux arcs de triomphe où la jeune figure de Louis XIV s'encadrait encore et non sans gloire, puis la porte du Temple, reconstruite à l'entrée du faubourg, afin de dégager la ligne des boulevards.

Le temps substitua, partout où il le put, les bâtisses au cordon de pierres de taille qui courait de la Madeleine à la Bastille le long des jardins et des rues basses; il combla, débaya, nivela les champs limitrophes, entassa maisons sur maisons, étages sur étages, puis se reposa. La Révolution mit la dernière main à l'œuvre ébauchée, en dispersant les moines et les nobles. L'obstacle d'hôtels et de monastères qui barrait son passage disparut. Les deux flancs de l'avenue ouverte par Louis XIV se trouvèrent tout à coup dégagés.

Paris possède actuellement un grand nombre de boulevards. Le plus fréquenté, le plus animé, est

toujours celui qui, sous des noms différents, va de la Bastille à la Madeleine, celui qu'on appelle simplement le *boulevard*. C'est le seul que nous décrirons en détail, car, en le parcourant de l'une à l'autre de ses extrémités, sur une longueur de 4 kil. 1/2, nous pourrions donner aux étrangers une idée générale de Paris. Rien de plus facile ni de plus agréable qu'une pareille promenade. Les chaussées réservées aux piétons sont dallées ou bitumées, ombragées d'arbres et garnies de sièges. Les cafés sont peu éloignés l'un de l'autre. De distance en distance, des fiacres stationnent sur la chaussée. Enfin, des omnibus vont incessamment de la Bastille à la Madeleine.

Le premier boulevard que l'on suit, en partant de la place de la Bastille, est le BOULEVARD DE BEAUMARCHAIS (700 mètres de longueur), ouvert en 1671, sous le nom de *boulevard Saint-Antoine*. Il s'étend jusqu'à la rue Saint-Sébastien à droite, et la rue du Pont-aux-Choux à gauche. Les grandes maisons qui le bordent du côté du nord étaient à peine terminées lorsque éclata l'insurrection de juin 1848, dont le boulevard Beaumarchais fut un des principaux théâtres. Les premières constructions à droite ont été élevées en partie sur les vastes terrains qui appartenaient au célèbre Beaumarchais.

Quand on a dépassé la rue Jean-Beausire, qui s'appela au quatorzième siècle la rue d'Espagne, et plus récemment la rue du Rempart, on aperçoit à travers une grille un charmant petit hôtel à trois étages et orné de balcons. C'est là que demeurait

Ninon de Lenclos et qu'elle mourut en 1706.

Au delà du théâtre Beaumarchais, la rue des Vosges, autrefois rue du Pas-de-la-Mule, fait communiquer le boulevard avec la place Royale et la rue de Turenne.

Au delà de la rue Saint-Gilles s'ouvre, à gauche aussi, la rue des Tournelles, dont le nom évoque bien des souvenirs. Elle comprit, en effet, dans son enceinte le fameux palais où séjourna le duc de Bedford, ce prince anglais qui régna à Paris, où vécut Charles VI, le pauvre fou, où mourut Henri II, tué dans le voisinage par le coup de lance de Montgomery. L'hôtel de Ninon de Lenclos avait son entrée principale dans la rue des Tournelles.

Le BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE (300 mètres de longueur), qui fait suite au boulevard Beaumarchais, doit son nom à un monastère célèbre, fondé en 1633 par le P. Joseph, le confident de Richelieu, supprimé en 1790, et sur l'emplacement duquel ont été ouvertes les deux rues des Filles-du-Calvaire et Oberkampf, autrefois rue de Ménilmontant, où se termine le boulevard. À droite, les rues Saint-Sébastien et Oberkampf conduisent toutes deux aux boulevards Voltaire et Richard-Le-noir. C'est dans la seconde, près de l'ancienne barrière, que les saint-simoniens avaient établi leur thébaïde.

Le BOULEVARD DU TEMPLE (500 mètres de longueur) était avant la Révolution le plus gai et le plus animé de tous; il possédait les brillants cafés, les spec-

tacles à bon marché, les restaurants, les joyeux cabarets.

C'est sur ce boulevard que s'est élevé, en 1842, une nouvelle maison sur l'emplacement de celle du célèbre Fieschi, auteur de la machine infernale dont l'explosion tua, le 28 juillet 1835, quinze personnes, parmi lesquelles se trouvait le maréchal Mortier.

Sur le boulevard du Temple on trouve, à droite, les rues de Crusol et d'Angoulême, qui mènent aux boulevards Voltaire et Richard-Lenoir; à gauche, les rues de Saintonge et Charlot, qui conduisent au Marais.

Au delà de ces deux dernières rues, on remarque le théâtre Déjazet, ancienne salle des Folies-Nouvelles, bâtie en 1854, et qu'il ne faut pas juger d'après sa façade. Là s'étend la vaste place du Château-d'Eau, à laquelle viennent aboutir, à droite : le boulevard Voltaire (autrefois du Prince-Eugène), qui mène à la barrière du Trône; l'avenue des Aman diers, à peine commencée, et qui conduira au cimetière du Père-Lachaise; les rues du Faubourg-du-Temple et de la Douane; et enfin le boulevard Magenta, qui conduit aux gares de Strasbourg et du Nord; à gauche, la rue du Temple, qui descend à l'Hôtel de Ville, et à l'entrée de laquelle on aperçoit la large percée de la rue Turbigo qui aboutit aux Halles centrales. A droite, s'élèvent les vastes bâtiments de la caserne du Château-d'Eau.

Le Temple et son enclos occupaient une immense étendue de terrain comprise aujourd'hui entre la rue Béranger (ancienne rue Vendôme), la rue Charlot, la rue de la Corderie et la rue du Temple.

La tour du Temple, bâtie en 1212, se composait d'un édifice carré, dont les quatre angles étaient formés par de sveltes tourelles et dont les murs étaient extrêmement épais. C'est dans cette tour que les rois ont longtemps déposé leurs épargnes; c'est dans cette tour que les chevaliers du Temple, puis les chevaliers de Malte, plaçaient leurs archives; c'est dans cette tour enfin que, le 11 août 1792, Louis XVI fut enfermé avec toute sa famille, pour n'en sortir que le 21 janvier 1793.

Au milieu de la place s'élève la fontaine du Château-d'Eau, reconstruite en 1869 et autour de laquelle se tient les lundis et les jeudis un marché aux fleurs.

Au delà de la place du Château-d'Eau et immédiatement après la fontaine, s'ouvre le BOULEVARD SAINT-MARTIN (650 m. de longueur environ). A droite dans la rue de Bondy, qui n'est séparée, jusqu'à l'Ambigu, du boulevard Saint-Martin que par un large trottoir, se trouvent le café Parisien, un des plus vastes de Paris, et le théâtre des Folies-Dramatiques.

Les théâtres de l'Ambigu-Comique, de la Porte-Saint-Martin et de la Renaissance se succèdent (à droite) à peu de distance les uns des autres.

Le BOULEVARD SAINT-DENIS (250 mètres de longueur) fait suite au boulevard Saint-Martin. Il commence à la porte Saint-Martin pour finir à la porte Saint-Denis.

Entre les deux portes, et presque à égale distance de chacune d'elles, s'ouvrent, à droite, le boulevard de Strasbourg, à l'extré-

mité duquel on voit s'élever l'élégante façade de la gare du chemin de fer de l'Est, et à gauche, le boulevard de Sébastopol, qui descend à la place du Châtelet et à la Seine.

A la rue Saint-Denis commence le BOULEVARD BONNE-NOUVELLE (350 mètres de longueur), qui se termine à la rue Poissonnière. On rencontre d'abord à droite la rue Mazagran, qui attire les regards par ses deux lignes de maisons sculptées ou richement ornées.

Au n° 20 du boulevard s'élève le Palais Bonne-Nouvelle, occupé par les vastes magasins de la Ménagère. Là on trouve, comme le nom l'indique d'ailleurs, tous les meubles, objets et ustensiles de tous prix et de toutes espèces, nécessaires dans un ménage.

La longue rue d'Hauteville, autrefois beaucoup plus basse que la chaussée, mène en ligne droite, vers le N., à la place de Lafayette et à l'église Saint-Vincent de Paul. La petite façade du théâtre du Gymnase se présente ensuite.

La rue Poissonnière, où commence le BOULEVARD POISSONNIÈRE (350 mètres de longueur), doit son nom aux marchands de marée qui la traversaient autrefois pour se rendre aux halles. On voyait encore en 1836, à l'angle du boulevard et de cette rue, une plaque portant cette inscription: « Ici étaient, en 1667, les limites de Paris. » En face de la rue Poissonnière s'ouvre le faubourg Poissonnière.

Au fur et à mesure que nous avançons, l'aspect des boulevards que nous parcourons se modifie insensiblement.

La rue Montmartre sépare le boulevard Poissonnière du BOULEVARD MONTMARTRE (250 mètres de longueur). C'est une longue rue, irrégulière et encombrée; elle aboutit à Saint-Eustache et aux Halles centrales.

La rue du Faubourg-Montmartre lui fait suite de l'autre côté du boulevard.

Des maisons de construction moderne bordent des deux côtés les trottoirs; les enseignes s'étagent jusqu'aux toits. A chaque pas s'ouvre un splendide café; les magasins, qui se disputent les regards, étalent les riches cache-mires, les dentelles, l'orfèvrerie de luxe, les objets d'art, les chineries. De vastes balcons décorent tous les étages.

A gauche, nous voyons quatre petites colonnes, formant une galerie ou un portique: c'est le théâtre des Variétés. Puis vient le passage des Panoramas. Un peu plus loin s'ouvre la rue Vivienne, une des rues les plus animées de Paris. On y rencontre à chaque pas une curiosité ou un monument. Le principal édifice est la Bourse. Les galeries Vivienne, Colbert et des Panoramas ont une de leurs issues dans cette rue magnifique; le Palais-Royal est à l'extrémité.

Le côté droit du boulevard rivalise de splendeur avec le côté gauche. Aux riches cafés, aux joyeux théâtres, il oppose des cercles et des cabinets de lecture. En face des Panoramas s'ouvre le passage Jouffroy, conduisant à la rue Grange-Batelière et, par le passage Verdeau qui fait suite, à la rue du Faubourg-Montmartre.

Les rues Drouot et Richelieu marquent la fin du boulevard

Montmartre et le commencement du BOULEVARD DES ITALIENS (550 mètres de longueur). La rue Drouot renferme l'hôtel des commissaires-priseurs. La rue Richelieu, qui aboutit au Palais-Royal, renferme la Bibliothèque nationale et le Théâtre-Français.

C'est sur le boulevard des Italiens que chaque jour et chaque nuit viennent manœuvrer ceux qu'on a appelés tour à tour raffinés, beaux, merveilleux, incroyables, dandys, fashionables, gants jaunes, lions, gandins, codés, petits-crevés.

Enfin les équipages, les fiacres et surtout les omnibus, la foule des promeneurs, gens de toutes classes et de toutes nations, encombrement parfois les boulevards à tel point que la circulation y devient presque impossible.

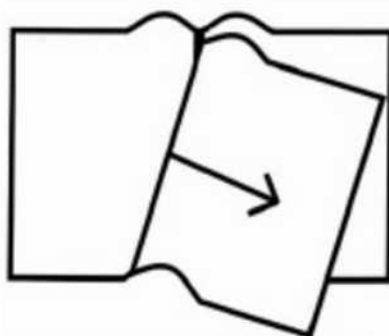
Il nous faudrait nommer toutes les maisons qui bordent de chaque côté le boulevard des Italiens, si nous voulions signaler toutes celles qui méritent d'attirer l'attention. Ce sont d'abord, à droite, le théâtre Cléverman, qui a remplacé Robert Houdin, le célèbre prestidigitateur. À côté s'ouvre le passage de l'Opéra (galeries de l'Horloge et du Baromètre). Puis vient la rue Le Peletier, ainsi nommée du dernier prévôt des marchands, Louis Le Peletier, chevalier, marquis de Montmélian, seigneur de Mortefontaine. C'est dans cette rue que se trouvait l'entrée principale du théâtre de l'Opéra incendié en novembre 1873. C'est aussi dans cette rue qu'eut lieu, le 14 janvier 1858, l'attentat d'Orsini et de ses complices.

Il est impossible de dépasser l'entrée de la rue Laffitte (à

droite) sans s'y arrêter un moment, ne fût-ce que pour jeter un coup d'œil sur ces magnifiques hôtels dont l'un fut habité par le plus populaire de tous les hommes de finance, Laffitte, et dont plusieurs autres appartiennent à la famille Rothschild. Le regard ne s'arrête plus que devant le portail de Notre-Dame de Lorette que domine Montmartre. La rue Laffitte s'appela successivement rue d'Artois, rue Cerutti. Elle reçut son dernier baptême au bruit de la révolution de juillet, qui l'a consacré.

La rue Taitbout, se présente ensuite. Au n° 26 du boulevard avait été établi le théâtre des Fantaisies-Parisiennes, transféré en 1869 au théâtre de l'Athénée. Les riches magasins, les cafés somptueux se succèdent sans interruption. Voici la rue du Helder, ainsi appelée, sous le Directoire, en mémoire de l'expulsion des Anglais du sol batave; et enfin la rue de la Chaussée-d'Antin.

De l'autre côté du boulevard, nous signalerons, entre la rue Richelieu et la rue Favart, le café du Grand-Balcon, qui se trouve adossé à l'Opéra-Comique, dont la façade, regardant la place Favart, tourne le dos au boulevard; puis la Galerie de Fer, bazar peuplé de boutiques, et ouvert sur les dépendances de l'hôtel de Boufflers, dont il porta longtemps le nom aristocratique. Ce fut après un incendie, arrivé en 1828, que, reconstruit en fer, il prit la dénomination sous laquelle on le connaît aujourd'hui. Au-dessus, et précédé d'une vaste terrasse, est le cercle des Arts. La rue de Choiseul conduit par la rue Monsigny



FALTAN DOCUMENTOS
(paginas, cuadernillos...)
ISO 9878/1990

numentale de la Madeleine. Ici se termine la ligne des grands boulevards, comme on les appelle. La partie de la place qui longe l'église à l'est se transforme chaque semaine, le mardi et le vendredi, en un important marché aux fleurs.

A l'extrémité de ce marché, derrière l'église, s'ouvre la rue Tronchet, qui mène à la gare Saint-Lazare. Parmi ses plus belles maisons, on remarque, numéro 5, en venant de la Madeleine, l'hôtel Pourtalès, dont nous parlerons ailleurs.

En face de la Madeleine, la rue Royale, large elle-même comme un boulevard, ouvre une magnifique perspective sur la place de la Concorde et le palais Législatif, au delà de la Seine. Enfin, à l'ouest de la Madeleine, commence le boulevard Malesherbes qui conduit au parc Monceau.

Les anciens boulevards intérieurs du Sud, ainsi que les anciens boulevards extérieurs qui, depuis l'annexion, sont aussi compris dans l'intérieur de Paris, n'ont absolument rien de commun avec les boulevards proprement dits, si ce n'est qu'ils sont de longues avenues plantées de beaux arbres.

Les anciens boulevards intérieurs du Sud sont au nombre de six : ceux de l'Hôpital, d'Italie (autrefois des Gobelins), Saint-Jacques, d'Enfer, du Montparnasse et des Invalides.

Le BOULEVARD DE L'HOPITAL commence à la place Walhubert, en face du pont d'Austerlitz,

entre le jardin des Plantes, à droite, et la gare du chemin de fer d'Orléans, à gauche ; il doit son nom au vaste hôpital de la Salpêtrière, qui s'élève à gauche, au fond de la place de l'Hôpital. Un peu plus haut, à droite, la petite église de Saint-Marcel, puis à gauche le vaste enclos de l'abattoir de Villejuif.

Le BOULEVARD D'ITALIE commence à la place d'Italie (ancienne barrière de Fontainebleau) et finit à la rencontre de la rue de la Santé, après avoir croisé la petite rivière de Bièvre.

Le BOULEVARD SAINT-JACQUES s'étend de la rue de la Santé à l'ancienne barrière d'Enfer. L'embarcadère du chemin de fer de Sceaux est situé près de l'ancienne barrière d'Enfer.

Le BOULEVARD D'ENFER a reçu sa dénomination de l'ancienne barrière à laquelle il commence, pour aboutir au boulevard Montparnasse.

Le BOULEVARD DU MONTPARNASSE, ainsi nommé d'un monticule où les écoliers de l'Université s'assemblaient autrefois pour discuter sur la poésie, part du carrefour de l'Observatoire pour finir à la rencontre de la rue de Sèvres. Sa longueur est de 1733 mètres. On remarque à gauche l'embarcadère des chemins de fer de l'Ouest et du chemin de Versailles (rive gauche), et à droite la nouvelle église de Notre-Dame des Champs.

Le BOULEVARD DES INVALIDES fait suite au boulevard du Montparnasse et se termine à la rencontre de la rue de Grenelle-Saint-Germain, au coin de l'esplanade des Invalides. Sa longueur est de 1250 mètres. L'at-

tention est attirée à l'entrée de ce boulevard, sur la droite, par la tour gothique de la chapelle de la congrégation de Notre-Dame (couvent des Oiseaux), sur la gauche par l'institution des Jeunes Aveugles et immédiatement après par la colonne de la place de Breteuil. En face de la rue Duroc se dresse le beau bâtiment servant à la maison mère des frères des écoles chrétiennes, dont l'entrée est rue Oudinot. Plus loin, s'élèvent à gauche l'église Saint-François-Xavier, le couvent du Sacré-Cœur, dont les jardins sont très-étendus, et enfin l'Archevêché. De grandes et belles allées d'arbres (avenues de Villers, de Breteuil, de Ségur, de Lowendal, de Tourville), qui, de la façade de l'église des Invalides, rayonnent en divers sens, peuvent être considérées comme le prolongement des boulevards.

Les anciens BOULEVARDS EXTÉRIEURS, que nous ne mentionnerons que pour mémoire, suivaient dans toute leur étendue le mur d'octroi récemment démoli. Ils furent commencés en 1786 et terminés en 1817. Leur développement est d'environ 15 kilomètres $1/2$ sur la rive droite et de 9 kilomètres sur la rive gauche.

Les nouveaux boulevards.

Depuis 1852, de nouveaux et magnifiques boulevards ont été et sont encore tous les jours ouverts dans toutes les directions. Ces boulevards de création récente n'offrant aucun souvenir historique, il nous suffira d'indiquer rapidement le parcours des plus

importants et les monuments qui les bordent.

Devant la gare du chemin de fer de l'Est s'ouvre le BOULEVARD DE STRASBOURG, qui croise le boulevard de Magenta, en face de l'église Saint-Laurent, et aboutit au boulevard Saint-Denis.

Le BOULEVARD SÉBASTOPOL, qui fait suite au boulevard de Strasbourg, au delà du boulevard Saint-Denis, conserve la même largeur. Ce boulevard aboutit au pont au Change.

En suivant le boulevard de Sébastopol de l'une à l'autre de ses extrémités, on rencontre, à gauche, le square des Arts-et-Métiers, devant le conservatoire du même nom, et le théâtre de la Gaîté; on trouve, à droite, l'église Saint-Leu, puis les Halles centrales. Ce boulevard croise ensuite la rue de Rivoli, longe la tour Saint-Jacques, traverse l'avenue Victoria, qui permet d'apercevoir, à gauche, la façade de l'Hôtel de ville, et aboutit enfin sur la place du Châtelet, entre le théâtre Lyrique et le théâtre du Châtelet.

Au boulevard Sébastopol fait suite le BOULEVARD DU PALAIS (300 mètres environ), qui n'est pas sur le même axe, et qui se dirige vers le pont Saint-Michel, en laissant à droite le Palais de Justice, et à gauche le nouveau Tribunal du Commerce. A l'issue du pont Saint-Michel, à la place du même nom, commence le BOULEVARD SAINT-MICHEL (1750 mètres environ), qui va aboutir au carrefour de l'Observatoire; plus loin, il croise le boulevard Saint-Germain, près du palais des Thermes, vis-à-vis de la maison de M. Hachette. On laisse ensuite à



Boulevard Saint-Michel.

gauche la rue Dusommerard, la rue des Écoles, qui conduit au Collège de France. La Sorbonne se montre à gauche, presque en face du lycée Saint-Louis. À partir de la rue Soufflot, qui laisse apercevoir le Panthéon, et la rue de Médicis, qui descend à l'Odéon, le boulevard longe le jardin du Luxembourg et l'école des Mines. Plus loin, à gauche, l'église Saint-Jacques du Haut-Pas et l'institut des sourds et muets, le Val-de-Grâce. On débouche enfin au carrefour de l'Observatoire, près de la statue du maréchal Ney. Le plus beau point de vue qu'offre le boulevard est celui qu'a choisi notre dessinateur, M. Fichot. À droite, on a le palais des Thermes et son jardin moderne; à gauche, la maison vraiment monumentale que M. Hachette a fait élever entre les boulevards Saint-Michel et Saint-Germain; au fond, au delà de la Seine, le toit et la flèche de la Sainte-Chapelle.

L'AVENUE VICTORIA est une magnifique rue plantée d'arbres, ouverte, depuis 1855, qui met en communication la place du Châtelet avec l'Hôtel de Ville. Elle a pris le nom de la reine d'Angleterre, dont elle rappelle la visite à Paris.

Le BOULEVARD MALESHERBES, inauguré le 13 août 1861, conduit de la Madeleine à la porte d'Asnières. Il a 2700 mèt. de longueur sur 34 mèt. de largeur. Pour ouvrir cette nouvelle voie, il a fallu enlever sur son parcours plus de 400 000 mètres cubes de déblais. Il passe ensuite près du parc de Monceaux, à gauche, auquel conduit une avenue longue de 100 mètres, et aboutit enfin au

mur d'enceinte à la porte d'Asnières.

Nous avons déjà dit que la place de l'Étoile est le point de départ de douze boulevards ou avenues. Ces boulevards sont : — la grande avenue des Champs-Élysées, dont nous parlerons au chapitre des promenades; — l'AVENUE JOSÉPHINE, aboutissant au pont de l'Alma, près de la pompe à feu de Chaillot, l'AVENUE D'IÉNA, qui va de l'Arc de Triomphe à l'avenue de l'Empereur; — l'AVENUE DU ROI-DE-ROME, qui conduit à l'extrémité de la place du Roi-de-Rome, sur la rampe du Trocadéro; — l'avenue d'Eylau, l'avenue de l'Impératrice et l'avenue de la Grande-Armée, qui conduisent toutes trois au bois de Boulogne; — l'AVENUE D'ESSLING (540 mèt.) et l'AVENUE DU PRINCE-JÉRÔME, aboutissant à l'avenue des Ternes; — l'AVENUE DE WAGRAM, qui relie le rond-point de l'Arc de Triomphe à l'extrémité du boulevard Malesherbes; l'AVENUE DE LA REINE-HORTENSE, aboutissant au parc Monceaux; — l'AVENUE DE FRIEDLAND, qui se termine à la place formée par la rencontre des rues du Faubourg-Saint-Honoré, de Monceaux et de l'Oratoire-du-Roule. Elle a pour prolongement le BOULEVARD HAUSSMANN, qui s'infléchit un peu sur la droite, croise le boulevard Malesherbes, passe derrière le nouvel Opéra, et aboutit à la rue Taitbout, au delà de laquelle il doit être prolongé jusqu'au boulevard des Italiens.

Le chemin de fer de ceinture, de la station du Point-du-Jour à celle des Batignolles, court au milieu de plusieurs boulevards. Ces boulevards sont :

Le BOULEVARD EXELMANS, du quai d'Auteuil à la rue d'Auteuil; — le BOULEVARD MONTMORENCY, qui longe le chemin de fer; — le BOULEVARD BEAU-SÉJOUR, qui se termine à la station de Passy. — De cette station à l'avenue de l'Empereur, la li-

gne des boulevards s'interrompt pour se continuer ensuite, sous les noms de BOULEVARD FLANDREIN, et BOULEVARD PEREIRE. Ce boulevard croise l'avenue des Ternes, l'avenue du Prince-Jérôme, l'avenue de Neuilly, la rue de Courcelles; le boulevard Malesher-



Avenue Victoria.

bes, place Wagram, au point de jonction du boulevard de Wagram; enfin, la route d'Asnières.

L'AVENUE DE NEUILLY part de la rencontre des boulevards de Courcelles et des Batignolles, forme la place Malesherbes, croise l'avenue de Wagram, traverse la place Courcelles, et se

continue hors Paris sous le nom de boulevard Bineau.

De la place du Château-d'Eau partent trois nouveaux boulevards importants: le boulevard de *Magenta*, le boulevard des *Amandiers* et le boulevard *Voltaire*. Le BOULEVARD DE MAGENTA se dirige vers la porte de Clignancourt.

Le BOULEVARD DES AMAN-

DIERS (1800 mètres) conduira à l'ancienne barrière du même nom.

Le BOULEVARD VOLTAIRE (3200 mètres) conduit à la barrière du Trône.

Le BOULEVARD RICHARD-LE-NOIR, d'abord nommé avenue de la Reine-Hortense (1800 mètres), est une jolie promenade, établie au-dessus du canal Saint-Martin, maintenant recouvert d'une voûte

depuis la rue du Faubourg-du-Temple jusqu'à la place de la Bastille. Dix-huit parterres, entourés de grilles, avec fontaines jaillissantes au centre, masquent les prises d'air et de jour nécessaires à la navigation du canal. Cette navigation se fait au moyen d'un petit toueur dont rien ne trahit la présence, à part quelques bouffées de vapeur qui s'échap-



Boulevard Richard-Lenoir.

pent, à son passage, de l'orifice des prises d'air. Trois cents candélabres à gaz éclairent le boulevard.

De la place de la Bastille à la Seine, la gare de l'Arsenal est bordée par les BOULEVARDS déjà anciens DE LA CONTRESCARPE (à gauche) et BOURDON (à droite), qui ont chacun de 600 à 700 mètres de longueur.

Le BOULEVARD MAZAS, de la place Mazas à la place du Trône,

offre un parcours de plus de 2 kilomètres. Il dégage les abords du chemin de fer de Lyon et de la prison Mazas.

Le BOULEVARD SAINT-GERMAIN, du quai Saint-Bernard au pont de la Concorde, n'est encore percé qu'à ses deux extrémités, du quai Saint-Bernard à la rue Hautefeuille et du pont de la Concorde à la rue Saint-Dominique et près de la place Saint-Germain-des-Près. Sur la pre-

mière partie de ce parcours, il laisse à gauche l'église Saint-Nicolas du Chardonnet et le nouveau théâtre de Cluny, longe le square du musée des Thermes et croise le boulevard Saint-Michel.

L'AVENUE DAUMESNIL, de la rue de Lyon à la porte de Picpus, complètement terminée, longe le viaduc du chemin de Vincennes.

Dans le même quartier, on doit ouvrir le BOULEVARD D'AUSTERLITZ, du pont d'Austerlitz au boulevard de Belleville.

L'AVENUE PARMETIER commence au square de la mairie du XI^e arrondissement, à la rencontre du boulevard VOLTAIRE et de la rue de la Roquette.

Le BOULEVARD DE PHILIPPE-AUGUSTE (1100 mètres) met la barrière du Trône en communication avec le cimetière du Père-Lachaise.

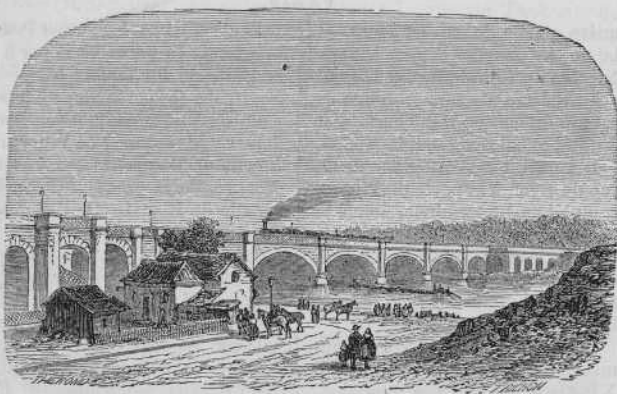
Le BOULEVARD DE L'ALMA conduit des Champs-Élysées à la place et au pont de l'Alma (750 mètres).

L'AVENUE DE L'EMPEREUR (2 kilomètres) relie le pont de l'Alma à la place du Roi-de-Rome et au bois de Boulogne.

Sur la rive gauche, les boulevards suivants : L'AVENUE DES Gobelins — le BOULEVARD SAINT-MARCEL — le BOULEVARD DE PORT-ROYAL — le BOULEVARD ARAGO — le BOULEVARD DE LA GARE.

Les dix-neuf sections de la rue Militaire, transformées en boulevards de ceinture, portent les dénominations suivantes : —

(RIVE DROITE) *boulevard Poniatowski*, de la porte de Bercy à la porte de Picpus; — *boulevard Soult*, de la porte de Picpus à celle de Vincennes; — *boulevard Davoust*, de la porte de Vincennes à celle de Bagnole; — *boulevard Mortier*, de la porte de Bagnole à celle de Romainville; — *boulevard Sérurier*, entre la porte de Romainville et le passage du canal de l'Ourcq; — *boulevard Macdonald*, du passage du canal de l'Ourcq à la porte d'Aubervilliers; — *boulevard Ney*, entre les portes d'Aubervilliers et de Saint-Ouen; — *boulevard Bessières*, entre les portes de Saint-Ouen et de Clichy; — *boulevard Berthier*, de la porte de Clichy à celle de la Révolte; — *boulevard Gouvion-Saint-Cyr*, de la porte de la Révolte à celle de Neuilly; — *boulevard Lannes*, entre les portes de Neuilly et de la Muette; — *boulevard Suchet*, de la porte de la Muette à celle d'Auteuil; — *boulevard Murat*, entre la porte d'Auteuil et la Seine; — (RIVE GAUCHE) *boulevard Masséna*, de la porte de la Gare à la porte d'Italie; — *boulevard Kellermann*, de la porte d'Italie à celle de Gentilly; — *boulevard Jourdan*, de la porte de Gentilly à celle d'Orléans; — *boulevard Brune*, de la porte d'Orléans au passage des chemins de fer de l'Ouest et de Versailles (rive gauche); — *boulevard Lefebvre*, entre ce dernier passage et la porte de Versailles; *boulevard Victor*, entre la porte de Versailles et la Seine.



Pont du chemin de fer de ceinture sur la Seine, à Bercy.

CHAPITRE III

LES QUAIS. — LES PONTS. — LES PORTS

Les bords de la Seine offrent une des promenades les plus variées que l'on puisse souhaiter ; aussi l'étranger qui veut connaître la ville sous tous ses aspects devra descendre la Seine en bateau-omnibus depuis le pont de Bercy jusqu'au pont de Grenelle. Il trouvera là un triple sujet d'observations : les quais, les ponts et les ports.

Les QUAIS de Paris sont, dans presque toute leur étendue, plantés d'arbres et munis de trottoirs qui courent le long des parapets.

Il n'y a pas moins de 28 PONTS sur la Seine, dans l'intérieur de Paris, et presque tous sont remarquables à différents titres : ponts en pierre, à tablier droit

ou à courbure, ponts en fer, ponts en fonte, ponts en bois, etc. Un ingénieur trouverait probablement un spécimen des principaux systèmes en usage pour la construction des ponts, en parcourant les quais depuis le pont National jusqu'à celui du Point-du-Jour.

Les PORTS, que la plupart des Parisiens connaissent à peine de nom, sont, pour la plupart, très-animés, malgré la concurrence que les chemins de fer ont faite à la navigation fluviale.

La Seine entre dans Paris un peu en amont du PONT NATIONAL, construit à quelques mètres en deçà des fortifications, entre la porte de Bercy (rive droite) et la porte de la Gare

(rive gauche). Ce pont, bâti en pierre et composé de 6 arches de 34 mètres d'ouverture chacune (400 mètres de longueur totale entre les culées), est double. Il sert tout à la fois au chemin de fer de ceinture et au passage des voitures et des piétons, en prolongeant, au-dessus de la Seine, la route militaire qui suit intérieurement l'enceinte des fortifications. Sa longueur est de 400 mètres entre les culées. De beaux viaducs en meulière, hauts de 8 mètres au-dessus du quai, viennent y aboutir sur les deux rives du fleuve.

En aval du pont National, s'étend sur la rive droite le *quai de Bercy*, ainsi nommé d'une ancienne commune récemment annexée à Paris, et qui existait déjà du temps de Louis le Gros. On voit encore à droite, près du quai, un pavillon du petit château de Bercy, dont le parc a été presque entièrement détruit depuis 1840.

Ce quartier de Paris n'est autre chose qu'un vaste entrepôt de vins, d'eaux-de-vie, d'huiles et de vinaigres qui arrivent, par la Seine et par les chemins de fer de la Bourgogne, du Beaujolais, de la Provence, du Languedoc, etc. Nulle part on ne voit autant de tonneaux, autant de caves pleines, autant de bateaux chargés de futailles. Des rues tout entières sont bordées d'entrepôts et de magasins de liquides. Partout on reçoit (on fabrique même, dit-on), on vend, on expédie, on achète ou l'on consomme sur place du vin et de l'eau-de-vie. On n'aperçoit, le long du quai et dans les rues voisines, que restaurants, marchands de vin, cafés, cabarets et berceaux de feuillage. De tous

côtés retentit le choc des verres; on ne s'y contente pas de boire, on y mange aussi, surtout des matelotes et des fritures. Ajoutons que Bercy fait de plus un commerce considérable de bois, de tuiles, d'ardoises, etc. On y trouve également un grand nombre d'usines et de fabriques.

En face de Bercy, sur la rive gauche, se trouve le *quai de la Gare*, bordé d'un côté par le *port aux Bois*, et de l'autre par des chantiers et des usines. La gare aux marchandises du chemin de fer d'Orléans est située dans ce quartier, qui, avant l'agrandissement de Paris, faisait partie de la commune d'Ivry.

Les quais de Bercy et de la Gare se terminent au **PONT DE BERCY**. Ce pont relie le boulevard de la Gare au boulevard de la Rapée.

Le *quai de la Rapée*, qui suit le quai de Bercy, doit son nom à une maison de plaisance que fit bâtir dans le voisinage un sieur de la Rapée, commissaire général des guerres sous Louis XV. Sur la rive gauche, le *quai d'Austerlitz*, récemment exhaussé, planté et embelli, que longe aussi le port aux bois, se termine à la nouvelle gare d'Orléans.

La *place Walhubert*, sur laquelle donnent les bâtiments occupés par l'administration du chemin de fer d'Orléans et l'entrée principale du Jardin des Plantes, et d'où part vers le S. le boulevard de l'Hôpital, termine le quai d'Austerlitz.

Le **PONT D'AUSTERLITZ** la met en communication avec la *place Mazas*, où aboutit le boulevard du même nom. Le pont d'Austerlitz a 130 mètres de longueur.

Les noms des principaux officiers morts à Austerlitz sont inscrits au milieu des ornements qui forment la décoration du pont.

C'est au pont d'Austerlitz que commence le beau Paris, le Paris des monuments et des curiosités. A l'extrémité de la *gare de l'Arsenal*, premier bassin du canal Saint-Martin, qui débouche dans la Seine au-dessous de la place Mazas, on découvre à droite la colonne de Juillet élevée sur la place de la Bastille, le grenier d'abondance brûlé par la Commune, les bâtiments de la bibliothèque de l'Arsenal. Le *quai Henri IV*, tracé en partie sur l'ancienne *île Louviers*, occupe la rive droite jusqu'à l'estacade. En face, le *port aux Vins*, port franc, le plus beau de tout Paris, et dont le développement est d'environ 800 mètres, longe le *quai Saint-Bernard*, bordé au sud par les grilles du Jardin des Plantes et l'Entrepôt des vins.

Vis-à-vis de l'Entrepôt commence l'*île Saint-Louis*. Un magnifique pont qui se construit en ce moment (mai 1874), au débouché du boulevard Saint-Germain, prolongera prochainement cette grande artère de la rive gauche jusqu'à la rive droite de la Seine. En suivant le bras septentrional de la Seine, on trouve : sur la rive droite, le prolongement du *quai Henri IV*, bordé par le *port Louviers*; le *quai des Célestins*, en contre-bas duquel se trouvent les anciens *ports au Poisson* et *aux Veaux*; et le *quai de l'Hôtel-de-Ville*; sur la rive gauche, c'est-à-dire dans l'île, les *quais de Béthune*, *d'Anjou*, où l'on remarque l'ancien hôtel Lambert, et *de Bourbon*.

Un peu plus loin est situé le PONT MARIE, construit en pierre, de 1618 à 1635. Ce pont a reçu le nom de l'entrepreneur qui l'édifia. Le pont Marie était autrefois chargé de maisons, démolies seulement en 1786.

L'île Saint-Louis présente, au milieu du tumulte et de l'agitation de Paris, un caractère tout particulier de calme et de tranquillité. Elle est en quelque sorte le rendez-vous des magistrats, des artistes, des négociants retirés des affaires. On n'y voit point d'établissements industriels; les grands magasins y sont rares.

Au sud de l'île, sur la rive droite du bras méridional de la Seine, s'étendent le *quai de Béthune*, entre la passerelle de Constantine et le pont de la Tournelle, puis le *quai d'Orléans*. Sur la rive gauche, le *quai Saint-Bernard* vient se terminer au PONT DE LA TOURNELLE. Ce pont, le *port* et le *quai* du même nom, qui fait suite au *quai Saint-Bernard*, ont emprunté leur dénomination à une tour ou *tournelle*, construite à côté de la porte Saint-Bernard, la première de l'enceinte méridionale de Philippe-Auguste. Le pont de la Tournelle, construit par l'ingénieur Marie en 1614, fut refait en bois en 1638, après avoir été détruit par les glaces. Emporté de nouveau en 1651, il fut enfin rétabli en pierre et achevé en 1656. Il a été restauré, abaissé et élargi sous le règne de Louis-Philippe.

Au-dessous du pont de la Tournelle, le bras méridional de la Seine se subdivise de nouveau pour former l'*île de la Cité*, ce premier centre de Paris qui a con-

servé jusqu'aujourd'hui une partie de son ancien caractère. La cité n'est plus le cœur de Paris, mais elle en est encore un membre considérable. Elle porte fièrement les deux plus beaux monuments religieux de Paris, Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, et les deux établissements les plus respectables de notre grande ville, le Palais-de-Justice et l'Hôtel-Dieu.

La passerelle Saint-Louis a fait

place, en 1861, à un pont en métal, dans le système du pont Solférino (V. ci-dessous). L'arche unique de ce pont, fondue à Fourchambault (Nièvre), a 65 mètres d'ouverture et 16 mètres de largeur.

Le PONT LOUIS-PHILIPPE, construit en pierre, a trois arches de 30 mètres d'ouverture chacune et une largeur de 16 mètres entre les parapets. L'une des culées s'appuie au quai de l'Hô-



Pont de la Tournelle.

tel de Ville, tandis que l'autre repose sur le quai Bourbon, dans l'île Saint-Louis.

Le quai de l'Hôtel-de-Ville fait suite au quai des Célestins, sur la rive droite du bras septentrional ou grand bras de la Seine. Il a été ainsi nommé à cause de son voisinage de la place de l'Hôtel-de-Ville, autrefois place de Grève. En face, dans la Cité, le quai Napoléon a été ouvert en 1802 sur l'emplacement des jardins du chapitre de Notre-Dame. On y re-

marque une maison moderne ornée des médaillons d'Héloïse et d'Abélard. Elle a remplacé la maison du chanoine Fulbert, oncle d'Héloïse.

Le PONT D'ARCOLE fait communiquer le quai Napoléon avec la place de l'Hôtel-de-Ville. Ce pont a été reconstruit en 1854-1855. C'est aujourd'hui un pont en fer, permettant le passage des voitures. Il a été établi d'après un système inventé par M. Oudry. La travée, bien que compo-

sée d'arcs extraordinairement surbaissés, est d'une très-grande portée. Elle a résisté à une épreuve de 800 000 kilog.

Le PONT NOTRE-DAME, situé un peu plus bas, s'appuie sur le quai Napoléon d'une part, et de l'autre sur le *quai de Gèvres*.

Entre le pont Notre-Dame et le pont au Change, dans la Cité, s'étend le *quai Desaix*, ouvert sous l'Empire. C'est là qu'est établi le marché aux Fleurs le plus important de Paris, avec ses jolies fontaines et ses riches plantations.

Le PONT AU CHANGE est très-ancien, bien qu'il ne soit pas l'un des deux ponts existants déjà sous l'empereur Julien. En 1141, le roi Louis VII prescrivit aux changeurs, orfèvres, marchands d'or, etc., d'avoir à s'y établir, et dès lors le pont s'appela *pont de la Marchandise, au Changeur, au Change*.

Ce vieux pont a été remplacé en 1858-1859 par un pont digne des grandes artères qui y aboutissent de toutes parts. Cette substitution était urgente. L'irrégularité de l'ancien pont, l'obstacle que ses énormes piles opposaient à l'écoulement des eaux, la nécessité enfin d'élargir le quai de l'Horloge, tout en motivait la reconstruction.

Le pont a 30 mètres de largeur entre parapets; il est formé de trois arches elliptiques de 31 mètres 60 centimètres d'ouverture. Chacune des piles a 4 mètres d'épaisseur à sa base.

Au-dessous du pont au Change, on trouve, sur la rive droite, le *quai de la Mégisserie*, naguère un des plus vivants et des plus riches des bords de la Seine. S'il conserve encore quelque souvenir

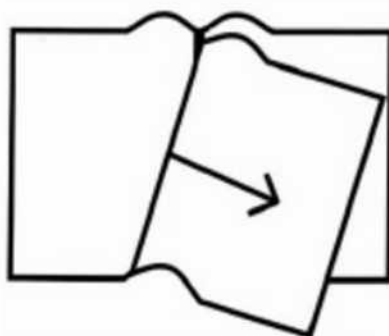
de son ancienne dénomination de *quai de la Ferraille*, il fait oublier le nom de *Vallée-de-Misère*, qu'il portait jadis dans une de ses parties. Les marchands de fer ont abandonné leurs échoppes en plein vent pour se retirer dans de beaux magasins, vivant fraternellement avec les marchands d'instruments de pêche et les grênetiers fleuristes. Sous le Régent et sous Louis XV, ce quai était le quartier général des racleurs, sous-officiers chargés d'enrôler à prix d'argent les jeunes gens qui, séduits par leurs belles promesses, consentaient à se faire militaires.

Sur la rive gauche du grand bras, le long du Palais de Justice et jusqu'au Pont-Neuf, s'étend le *quai de l'Horloge*. Ce quai doit son nom actuel à l'horloge du Palais de Justice, placée dans la tour qui fait l'angle du quai et du boulevard du Palais. Les tourelles du Palais de Justice donnent à ce quai une physionomie sérieuse que la préfecture de police ne contribuera pas à égayer. Lors de la reconstruction du pont au Change, le quai de l'Horloge a été élargi de plusieurs mètres jusqu'à la rue de Harlay, c'est-à-dire sur la moitié de sa longueur environ.

Avant de parler du Pont-Neuf auquel aboutissent les quais de la Mégisserie et de l'Horloge, il nous faut passer rapidement en revue les quais et les ponts du petit bras de la Seine.

A l'extrémité inférieure du quai de la Tournelle s'appuie le PONT DE L'ARCHEVÊCHÉ, aboutissant d'autre part au *quai* du même nom, dans l'île de la Cité.

Successivement agrandi et



FALTAN DOCUMENTOS
(paginas, cuadernillos...)
ISO 9878/1990

des Orfèvres. En face, le *quai des Augustins* appartient presque tout entier aux libraires.

Le PONT-NEUF est certainement le plus renommé des ponts de Paris. Il n'était pas situé dans l'emplacement actuel, mais plus haut, à peu près dans l'axe de la rue de Harlay.

Le 31 mai 1578, le roi Henri III, accompagné de Catherine de Médicis, sa mère, de Louise de Vaudemont, sa femme, et des princi-

paux magistrats, posa solennellement la première pierre du Pont-Neuf. Androuet du Cerceau fut le premier architecte de ce pont, dont les travaux, interrompus par les guerres civiles, ne furent achevés qu'en 1604, par Charles Marchand, sous le règne d'Henri IV.

Sur la pointe de l'île de la Cité, qui s'avance dans le fleuve en aval du pont, on forma une espèce de môle carré ou terre-



Le pont Saint-Michel.

plein, où la régente Marie de Médicis fit ériger en 1614 un cheval de bronze modelé par Jean de Bologne et son élève Pierre Tacca. La figure d'Henri IV n'y fut placée et inaugurée qu'en 1635.

Sur la seconde arche du pont, et du côté du quai du Louvre, s'élevait la pompe de la *Samaritaine*, dont les eaux, puisées dans la Seine, alimentaient le Louvre, les Tuileries, et plus tard le Palais-Royal. Construit sous Henri IV par le Flamand Jean Lintlaër,

cet édifice tirait son nom d'un groupe en plomb doré décorant la façade et représentant Jésus-Christ et la Samaritaine. Au-dessus du troisième étage, une sorte d'arcade renfermait le cadran d'une horloge marquant les mois, les jours et les heures. Une petite figure de bronze, placée au-dessus de l'horloge, frappait les heures avec un marteau. Un campanile, dont la lanterne renfermait un carillon, couronnait l'édifice.

« Les premiers occupants du

Pont-Neuf furent des filous. Paris et ses environs étaient encore des coupe-gorge à cette époque, à cause de l'organisation très-incomplète de la police royale. Henri IV lui-même faillit être assassiné au Pont-Neuf.... C'est aussi sur ce pont que les charlatans et les badauds de toute catégorie se donnent rendez-vous. Là se rencontrent également les bohémien de la littérature et de l'art, les marchands de gazettes et de bric-à-brac. Le soir, tout ce monde bariolé cède la place aux duellistes, aux filous, aux assassins et aux filles perdues. »

C'est sur le Pont-Neuf que Mondor et Tabarin avaient établi leur théâtre, et que maître Gonin, si renommé pour sa dextérité, faisait ses tours de gobelets.

Le 22 avril 1617, le cadavre du maréchal d'Ancre, traîné par le peuple dans les rues de Paris, fut amené sur le Pont-Neuf et pendu à une potence que Concini y avait élevée lui-même, après quoi on le coupa par morceaux et on en brûla les restes.

« Le Pont-Neuf fut témoin de la plupart des exploits accomplis par la Fronde. Le coadjuteur vint un jour prêcher la foule du parapet du Pont-Neuf. « Une grosse pierre, qu'il reçut dans les côtes, le paya de son œuvre pie et lui fit lâcher prise. » Quelque temps après, Mazarin était pendu en effigie sur le terre-plein. Pendant plusieurs années, l'émeute passa et repassa d'un quai à l'autre sur le pont, au grand détriment des saltimbanques, des arracheurs de dents et des libraires, qui mouraient de faim. D'autre part, la police royale faisait des razzias continuelles sur les marchands

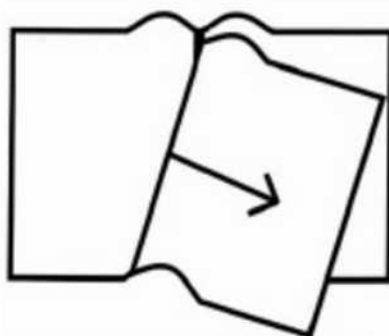
de libelles qui osaient s'aventurer sur le marché ordinaire. Le duc de Beaufort, ne trouvant plus personne qui voulût venir débiter au Pont-Neuf les pamphlets écrits sous son inspiration, se risquait à venir lui-même les vendre aux passants. »

Cette physionomie du Pont-Neuf subit peu de changements pendant le règne de Louis XIV. Les airs populaires sur lesquels on y chantait alors les couplets satiriques, composés chaque jour contre les gens de la cour ou de la ville, ont conservé le nom de *ponts-neufs*.

En 1709, Cartouche fit de ce pont le théâtre de ses exploits illégaux.

En 1742, ce fut le tour d'une bandée d'assommeurs. Malgré cela, « le Pont-Neuf était véritablement alors le centre du mouvement de la ville entière, en même temps que l'endroit le plus curieux à visiter. Tout ce que la France renfermait d'illustre par la naissance ou par le talent y affluait sans cesse; les étrangers de distinction n'avaient pas vu Paris tant qu'ils n'avaient point assisté à cette exhibition qui ressemblait à une foire permanente.

« Les dernières années de la splendeur du Pont-Neuf furent celles qui précédèrent immédiatement 1789. Le chancelier Maupeou y est exécuté en effigie. A quelque temps de là, la même cérémonie a lieu à propos du ministre Calonne, puis de son successeur Brienne. La Révolution s'installe au Pont-Neuf à son début. Lorsqu'on proclame la patrie en danger, un bureau d'enrôlement pour les volontaires s'organise sur le terre-plein envahi par la foule,



FALTAN DOCUMENTOS
(paginas, cuadernillos...)
ISO 9878/1990



Le Pont-Neuf et la Belle-Jardinière

vait sculptées, dit-on, Germain Pilon.

Réparé en 1825, en 1836 et en 1837, le pont a été, en 1852, l'objet d'importantes modifications. Toutes les piles ont été consolidées, les arches et le tablier sensiblement baissés, sans que la circulation et la navigation fussent un seul instant interrompues, les ouvriers travaillant au-dessous du pont, et les matériaux leur étant amenés au moyen d'un chemin de fer établi au-dessus de la Seine.

Ce travail, difficile et si ingénieusement combiné, a été exécuté sous la direction de M. de la Galissière.

En face du Pont-Neuf s'ouvre la rue du même nom qui mène aux Halles centrales, et à l'entrée de laquelle on voit, à droite, les vastes magasins de la Belle-Jardinière (1).

Au-dessus du Pont-Neuf, sur la rive droite, on trouve le *quai du Louvre*, appelé autrefois *quai de l'École*. Il se continue jusqu'au pont des Saint-Pères. On peut, en passant, admirer la façade du palais et la colonnade du Louvre. Saint-Germain-l'Auxerrois, sa tour-beffroi et la mairie du 1^{er} arrondissement font face au palais.

(1) Cet établissement est l'une des curiosités de Paris les plus intéressantes à visiter. Ce sont de véritables docks de l'industrie du vêtement. Ils occupent une immense maison construite spécialement pour eux. Cette maison, on pourrait presque dire ce palais, peut être considérée comme le type de l'architecture parisienne contemporaine, se recommandant surtout par l'entente parfaite du confort et des exigences de chaque destination spéciale.

Sur la rive gauche du fleuve, à la pointe de l'île de la Cité, les deux bras de la Seine se réunissent au delà d'un barrage et de deux écluses.

Le *quai Conti*, que la rue Dauphine (continuation du Pont-Neuf) sépare du quai des Augustins était jadis occupé dans toute sa longueur par le fameux hôtel de Nesle. Il emprunta sa dénomination actuelle à l'hôtel Conti. La maison n° 5, à l'angle de la petite rue de Nevers, qui vient déboucher sur ce quai, près de la rue Dauphine, fut habitée pendant plusieurs mois, en 1785, par Bonaparte, alors élève de l'école militaire, comme l'indique une plaque en marbre noir. Un peu plus bas est la Monnaie, puis l'Institut en face duquel s'ouvre le PONT DES ARTS, construit de 1801 à 1803. Ce pont, réservé aux piétons, a huit arches de fer fondu, de 16 mètres 80 centimètres d'ouverture; sa longueur est de 136 mètres, sur 10 mètres de largeur. Son nom lui vient du Louvre, qui fut quelque temps appelé *palais des Arts*.

De l'Institut à la rue du Bac, les quais Malaquais et Voltaire offrent un spectacle sans fin, dont les libraires, marchands d'antiquités, de curiosités, de gravures et de cartes géographiques font les frais. Sur le *quai Malaquais* s'élève la nouvelle galerie de l'école des Beaux-Arts. Le PONT DU CARROUSEL ou DES SAINTS-PÈRES unit ce quai à celui des Tuileries, bordé par les nouveaux pavillons de Lesdiguières et de la Trémolle, l'aile méridionale des Tuileries et le pavillon de Flore reconstruit. Ce pont a coûté un million, plus 100 000 francs con-



Pont des Arts.

sacrés à l'ornementation, qui consiste en quatre statues assises représentant, l'*Abondance* et l'*Industrie*, la *Seine* et la *Ville de Paris*. Elles sont l'œuvre de M. Petitot.

C'est en amont du pont du Carrousel, sur la rive droite de la Seine, au *port Saint-Nicolas* ou *port du Louvre*, que se trouve l'embarcadère des bateaux à va-

peur (marchandises) pour l'Angleterre.

Le *quai Voltaire* emprunta sa dénomination actuelle à l'hôtel du numéro 23, où Voltaire passa les derniers jours de sa vie.

Le PONT ROYAL date de 1685. Jusqu'en 1682 il n'y avait d'autre communication entre les Tuileries et le faubourg Saint-Germain qu'un bac qui a donné son nom



Pont des Saints-Pères.

à une rue voisine. Un sieur Barbier construisit, à cette époque, un pont de bois, successivement appelé *pont Barbier*, *pont Sainte-Anne*, *pont des Tuileries*, puis *Pont-Rouge*. Une crue de la Seine l'emporta en 1684. Louis XIV fit alors bâtir à ses frais le pont actuel, d'après les dessins de Gabriel et sous la direction du dominicain François Romain. Sur l'un des éperons de l'arche la plus voisine des Tuileries, une échelle

métrique mesure la hauteur des eaux de la Seine et indique les plus fortes crues observées jusqu'à ce jour.

A la hauteur du pont Royal, les deux quais parallèles perdent leur physionomie bourgeoise et leurs joyeuses allures. De la rue du Bac au pont de la Concorde, la rive gauche, bordée de plusieurs palais et d'un grand nombre d'hôtels aristocratiques, est silencieuse et solitaire. Néanmoins, grâce

à des embellissements nouveaux, aux perspectives variées, et des jardins limitrophes, le *quai d'Orsay* est une des plus jolies promenades de ce quartier.

Les principaux monuments qui le bordent sont : l'hôtel de la Caisse des dépôts et consignations, incendié par la Commune et aujourd'hui reconstruit; le palais du Conseil d'État et de la Cour des comptes, également incendié par

la Commune, et dont il ne reste que des murs calcinés; la grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, détruite aussi par la Commune, mais réédifiée aujourd'hui; l'ambassade d'Espagne, le palais Législatif, l'hôtel du président de l'Assemblée nationale, le ministère des affaires étrangères, puis, au delà de l'esplanade des Invalides, la manufacture des tabacs, le magasin central des hôpitaux



Pont de Solférino.

militaires, le garde-meuble de la couronne et le dépôt des marbres de l'État.

Outre le pont Royal, cinq autres ponts font communiquer le quai d'Orsay avec la rive droite : ce sont les ponts de Solférino, de la Concorde, des Invalides, de l'Alma et d'Iéna.

Entre le pont Royal et le pont de la Concorde s'étend le port d'Orsay ou le port aux Pierres.

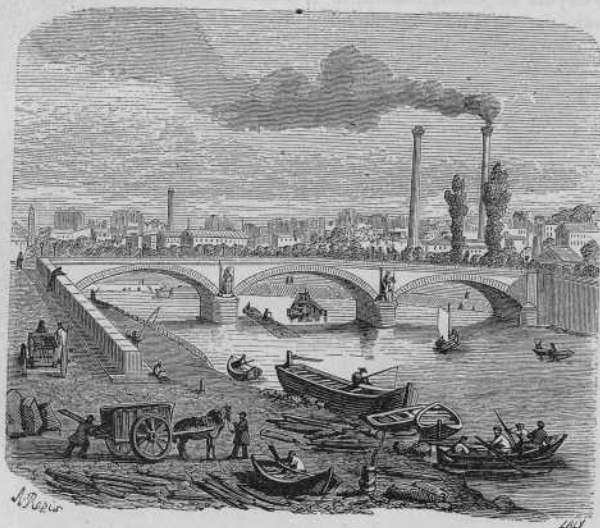
Le PONT DE SOLFÉRINO est en face du palais de la Légion d'Honneur. Il a 144 mètres 50 centimètres

de longueur, 20 mètres de largeur. Les parements du pont sont décorés d'écussons portant les initiales impériales surmontées d'une couronne. La corniche à consoles, qui porte le garde-corps, est ornée de dés rectangulaires où sont inscrits les noms des principales victoires remportées par l'armée française dans la dernière guerre d'Italie : Solférino, Melegnano, Magenta, Turbigo, Palestro, Montebello.

Le PONT DE LA CONCORDE, en face du palais Législatif et de la place de la Concorde, fut

commencé en 1787 sur les dessins de Perronet, et terminé en 1790. Il a été bâti presque entièrement, dans sa partie supérieure, avec des pierres provenant de la démolition de la Bastille. Après avoir porté pendant peu de temps le nom de *pont Louis XVI*, il s'ap-

pela, de 1792 à 1795, *pont de la Révolution*, puis pont de la Concorde; il relie la rive gauche à la plus belle promenade de Paris, les Champs-Élysées, a 150 mètres de longueur sur 20 mètres de largeur. Nous ne dirons rien de la vue dont on jouit sur le pont de



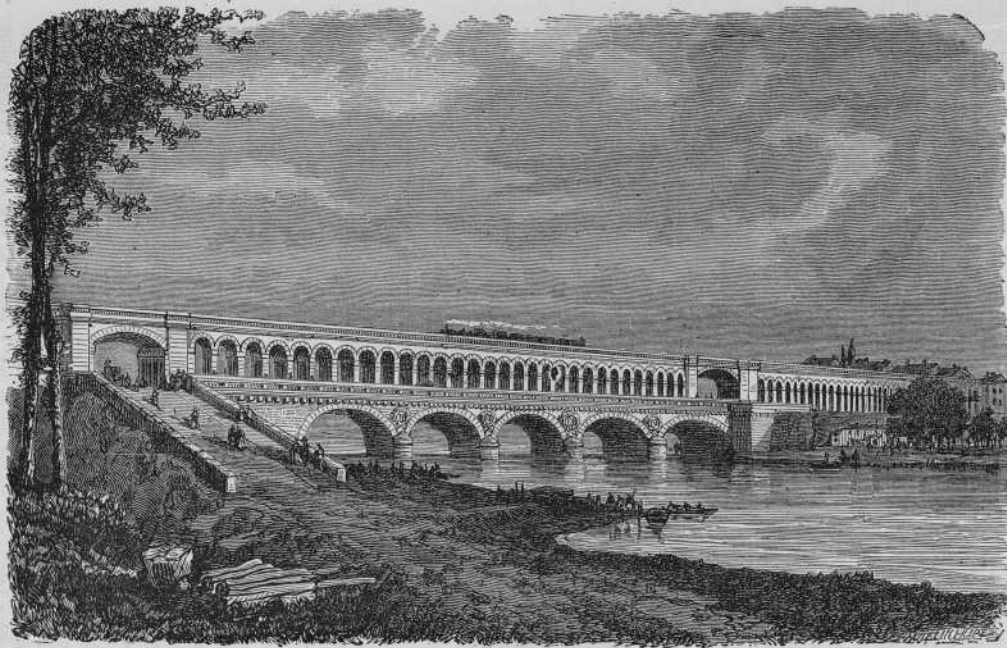
Pont de l'Alma.

la Concorde; il nous faudrait décrire la façade du Palais législatif, la place de la Concorde, la façade de la Madeleine et les abords du jardin des Tuileries et des Champs-Élysées, dont nous parlerons ailleurs.

Le PONT DES INVALIDES établit une communication du quai de la Conférence au quai d'Orsay, un peu au-dessous de l'esplanade des Invalides. A l'avant et à l'arrière de la pile du milieu,

on remarque des statues en pierre représentant l'une la *Victoire terrestre*, l'autre la *Victoire maritime*. Ces statues sont de MM. Dieboldt et Villain.

Le PONT DE L'ALMA établit une communication entre la partie des Champs-Élysées qui avoisine le Cours-la-Reine et la rive gauche. C'est une belle construction en pierre. Entre les arches, au sommet des piles, on a placé, de chaque côté, des statues repré-



Pont-viaduc d'Auteuil.

sentant des soldats des diverses armes qui ont pris part à la bataille dont le pont porte le nom. Le pont de l'Alma a coûté 1 700 000 francs.

Au delà du pont de l'Alma, la Seine, qui jusque-là avait coulé du sud-est au nord-ouest, décrit un coude et prend la direction du sud-ouest. C'est un spectacle intéressant que de voir, le soir, du pont de l'Alma ou du pont d'Iéna,

cette immense courbe s'illuminer des mille feux qui s'allument le long des quais, aux Champs-Élysées et sur les hauteurs de Chaillot et de Passy.

Le *quai de Billy* descend, sur la rive droite, du pont de l'Alma à l'ancienne barrière de Passy, un peu en aval du pont d'Iéna. Ce quai a été débaptisé en l'honneur d'un brave général tué à Iéna. A son entrée s'élève la



Pont d'Iéna.

pompe à feu établie par les frères Perrier pour l'alimentation des réservoirs de Chaillot. L'hôtel des subsistances militaires, que nous trouvons ensuite au numéro 26, a remplacé la manufacture royale de tapis de la Savonnerie.

Le PONT D'IÉNA, en face du Champ-de-Mars et de l'École militaire, fut construit de 1806 à 1815. Une corniche, ornée de guirlandes de laurier et de la couronne impériale, court entre les arches ; des aigles aux ailes

déployées sont sculptées au-dessus des piles. Le tablier a 140 mètres de longueur. Lors de l'entrée des Alliés à Paris, en 1814, l'armée prussienne voulut faire sauter le pont d'Iéna, dont le nom lui rappelait une défaite. Un détachement de soldats commença à miner la partie inférieure des piles. Louis XVIII, averti à temps, fit dire au général prussien d'attendre un instant qu'il fût allé lui-même se placer sur le pont pour sauter avec lui. Cette parole cou-

rageuse mit obstacle à l'acte de vandalisme.

Sur la rive droite, et exactement en face du Champ-de-Mars, montent le grand escalier et les talus qui conduisent à la place du Roi-de-Rome, à laquelle aboutissent de nombreux boulevards conduisant au bois de Boulogne.

La plaine de Grenelle, qui s'étend à gauche, en amont du pont, et qui commence à se couvrir de maisons, a été longtemps le lieu ordinaire des exécutions des jugements de la première division militaire. Malet et ses complices y furent fusillés en 1812. Le général Labédoyère y périt de la même mort, le 19 août 1815, à six heures et demie du soir.

Au Point-du-Jour, près d'Auteuil, et un peu en deçà des fortifications, a été inauguré, en 1865, le dernier et le plus beau pont de Paris, le **PONT-VIADUC D'AUTEUIL**, bâti sous la direction de M. de Bassompierre pour le chemin de fer de Ceinture. Ce pont, long de 175 mètres, large de 31 mètres, supporte deux voies carrossables avec trottoirs, entre lesquelles s'élève, sur 31 arcades, le

viaduc du chemin de fer de Ceinture.

Le viaduc se continue pour porter le chemin de fer, à droite à la station du Point-du-Jour, à gauche à la station de Grenelle.

« Si Paris était une circonférence, la Seine en serait l'axe, car elle le traverse dans sa plus grande largeur, sur une étendue de 11 kilomètres et demi; la vitesse moyenne de son cours, entre les quais qui la pressent et accélèrent sa marche, est de 65 centimètres par seconde, ce qui donne 2340 mètres à l'heure, un peu plus d'une demi-lieue; une épave abandonnée au fil de l'eau mettrait donc environ cinq heures pour franchir Paris depuis le pont Napoléon jusqu'au pont du Point-du-Jour. A son entrée à Paris, la Seine est large de 165 mètres et de 136 mètres à sa sortie; vers le pont Saint-Michel, resserrée dans son bras le plus étroit, elle n'a que 49 mètres; mais au-dessous du Pont-Neuf elle obtient toute son amplitude et parvient à 293 mètres de largeur. » (Maxime du Camp, *Paris, ses fonctions, ses organes et sa vie.*)



Place de la Bastille.

CHAPITRE IV

PLACES. — COLONNES. — STATUES. — ARCS DE TRIOMPHE.
FONTAINES.

Paris renferme un nombre considérable de places; nous n'indiquerons ici que celles qui sont particulièrement remarquables, soit par les souvenirs qu'elles rappellent, soit par leur aspect monumental, soit par les œuvres d'art qui les décorent.

Place de la Bastille.

On chercherait vainement sur cette place les traces de la terri-

ble forteresse qui lui a donné son nom; il n'en reste pas une seule pierre. Construite sous Charles V, la bastille Saint-Antoine, que plus tard on appela tout simplement la Bastille, était d'ailleurs un monument remarquable, composé de huit grosses tours rondes, qui, se reliant entre elles par de hautes courtines, formaient une cour assez vaste, où le soleil pénétrait rarement. De hautes

murailles, flanquées de fossés profonds, entouraient la forteresse et comprenaient dans leur enceinte un vaste jardin, dépendance des appartements du gouverneur. Des statues placées sur la façade principale représentaient Charles VI, Isabeau de Bavière, deux de leurs fils et saint Antoine. Sur les tours étaient des plates-formes d'où les prisonniers les plus favorisés pouvaient jouir de la vue de Paris, et quelquefois être aperçus des passants. Quand le duc de Richelieu fut mis à la Bastille, la rue Saint-Antoine devint la promenade favorite des dames de la cour; on passait devant la prison pour saluer le prisonnier. Les princes, les ducs, les maréchaux qu'on enfermait à la Bastille, y avaient leurs secrétaires et leurs officiers; le gouverneur ne leur parlait que debout et chapeau bas; leur table était délicatement servie; on leur permettait de se promener et de se réunir. Rien ne leur manquait, excepté leur famille et la liberté. A côté d'eux, des prisonniers, obscurs ou célèbres, condamnés à une vie de privations dans des cachots malsains, sans air, sans nourriture, sans consolation, qu'on enchaînait par le cou, par les pieds et par les mains. Le comte d'Achon, sous Louis XIII, fut enfermé dans un cachot qui n'avait ni fenêtre ni soupirail, et qui n'était éclairé que par une lampe. La Bastille a compté parmi ses victimes le cardinal La Balue; l'historien Comines; le comte de Saint-Pol, d'Armagnac, le prince de Condé; l'illustre maréchal de Luxembourg; Mme Guyon, l'amie de Fénelon, la célèbre illuminée, la Brinvilliers, la Voisin. Le ma-

réchal de Biron fut décapité dans la Bastille. Sous Louis XIV, furent décapités le chevalier de Rohan et la marquise du Vilars, tandis que Van den Enden, leur complice, était accroché à une potence par les valets du bourreau. Au premier rang des hôtes étranges de la Bastille, on cite le Masque de Fer, dont le nom est resté une énigme, et Latude, si célèbre par ses évasions.

Ces vieilles et sinistres murailles furent renversées le 14 juillet 1789.

Aujourd'hui, sur l'emplacement de la Bastille s'étend une vaste place au milieu de laquelle s'élève la COLONNE DE JUILLET, dont Louis-Philippe posa, le 28 juillet 1831, la première pierre.

La colonne repose sur un massif circulaire entouré d'une grille. Une porte pratiquée dans ce massif conduit à des caveaux souterrains où sont placés les cercueils des combattants de juillet 1830 et de février 1848.

La vue que l'on découvre du milieu de la place de la Bastille est presque aussi intéressante que celle de la place de la Concorde. A l'est et à l'ouest s'ouvrent la rue et le faubourg Saint-Antoine, belles et larges voies où le passant trouve à chaque pas un souvenir ou un spectacle. A l'entrée du faubourg, l'archevêque de Paris, Mgr Affre, a été frappé mortellement, le 25 juin 1848, au moment où il escaladait une barricade dans le noble but de mettre un terme à la guerre civile. Au numéro 232 est la maison d'où sortit, en 1791, le brasseur Santerre, pour conduire le peuple devant les Tuileries. Plus loin, demeurait Réveillon. Au numéro 333, à l'angle de la rue des Bou-

lets, on voit encore la maison de santé où le général Malet conçut cette étonnante conspiration que Charles Nodier a si bien racontée. Enfin, à l'extrémité du faubourg se trouve la barrière du Trône.

La rue Saint-Antoine n'offre pas moins d'intérêt. Aux souvenirs encore brûlants de 1830 et de la grande Révolution, elle réunit ceux du passé. C'est dans cette rue que se trouvaient les palais Saint-Paul et des Tournelles; c'est dans cette rue que le roi Henri II fut frappé à mort par le comte de

Montgomery; que les mignons de Henri III et les favoris du duc de Guise se livrèrent ce fameux combat où trois gentilshommes, Quélus, Livarot et Maugiron, perdirent la vie. Là se trouve l'hôtel de Sully, longtemps habité par le sage et sévère ministre d'Henri IV; c'est là qu'est cette église Saint-Paul dont nous voyons le dôme étinceler au soleil. La rue Saint-Antoine, avec ses nombreuses boutiques, ses beaux magasins de meubles, ses marchands de nouveautés, ses trottoirs élargis, égale la rue de Rivoli, qu'elle continue.

Derrière le monument de Juillet s'élève la gare du chemin de fer de Vincennes, et, plus loin, on aperçoit la Seine, le pont d'Austerlitz et le Jardin des Plantes.

À l'ouest, on découvre les grands boulevards; à droite, s'ouvre le boulevard Richard-Lenoir avec ses jardins, qui recouvrent le canal Saint-Martin.

Place de la Bourse.

La place de la Bourse s'étend autour de l'édifice de ce nom, sur l'emplacement de l'ancien couvent des Filles de Saint-Thomas-d'Aquin. Elle est plantée d'arbres à droite et à gauche du monu-

ment, dont une belle grille la sépare. Elle offre à toute heure du jour un aspect fort animé, surtout pendant les heures de bourse (de midi à 3 heures). À l'ouest de la place s'ouvre la rue du Quatre-Septembre, qui met la Bourse en communication avec la place de l'Opéra et le boulevard des Capucines.



Arc de triomphe du Carrousel.

Place et Arc de Triomphe du Carrousel.

Lorsque les Tuileries ont été élevées, on ne pensait guère que l'espace qui sépare ce palais de celui du Louvre dût jamais être déblayé pour former une place unique au monde. Il était alors couvert de rues, de places, d'hôtels, de maisons, d'établissements publics. La place du Carrousel n'était qu'un espace assez étroit, en face des Tuileries, où Louis XIV donna un carrousel en 1662,



Place du Château-d'Eau et caserne du Prince-Eugène.

La cour même des Tuileries, cernée dans toute sa longueur de bâtiments particuliers, était loin de présenter l'aspect qu'elle a maintenant. C'est le premier consul qui, pour faciliter les revues et dégager les abords du palais, fit abattre les baraques et placer la grille actuelle. Il éleva l'arc de triomphe et fit démolir quelques maisons. En 1833, l'ancien hôtel des Pages ou de Longueville subsistait encore, à 80 mètres de la grille. Cet hôtel fut alors détruit, mais les démolitions n'allèrent pas plus loin. En 1836, un incendie dévora le théâtre du Vaudeville, situé dans la rue de Chartres. Cette rue, qui s'ouvrait d'une part sur la place du Palais-Royal et aboutissait d'autre part à la place actuelle du Carrousel, avait été, sous le Consulat, le théâtre de la tentative de Georges Cadoudal et de ses complices contre la vie du premier consul. A partir de 1848 commença la démolition de cette rue et des rues environnantes du quartier situé en arrière de l'hôtel des Pages.

Les trois quarts de la place étaient déblayés en 1850, et l'on vit enfin disparaître cette multitude de petites baraques qui, depuis le Musée jusqu'à la rue de Chartres, formaient comme une foire perpétuelle de curiosités, de vieilles ferrailles et d'oiseaux vivants, pour faire place au nouveau Louvre.

L'ARC DE TRIOMPHE DU CARROUSEL fut commencé en 1806, à peu près en même temps que l'arc de l'Étoile, sur les dessins de MM. Fontaine et Percier. Ces deux artistes ont essayé, dans ce monument, de faire un calque de l'arc de Septime Sévère, qui

existe encore à Rome. Notre gravure en donne une fidèle image.

Place du Château-d'Eau.

Formée par la rencontre des boulevards du temple, Saint-Martin, Voltaire, des Amandiers et de Magenta, cette place a reçu son nom d'une fontaine transférée aujourd'hui au marché de la Villette.

La place du Château-d'Eau, se distingue de toutes les autres places de Paris par son étendue démesurée.

Place du Châtelet.

Cette place occupe une partie de l'espace où s'élevait autrefois la terrible prison du Châtelet, si célèbre pendant la guerre civile des Bourguignons et des Armagnacs. Elle est formée par le pont au Change, par la Chambre des notaires, par le théâtre lyrique, brûlé par la Commune, et par le théâtre du Châtelet. Au milieu s'élève la FONTAINE DE LA VICTOIRE, qui a été construite, en 1807, sur les dessins de M. Balle.

Cette fontaine a été, le 22 avril 1858, l'objet d'une opération intéressante. Le monument entier, du poids de 24 000 kilog., a été placé sur des rails et poussé horizontalement à 12 mèt. 14 c. de sa place primitive. Puis, soulevé au moyen de puissantes machines, il a été placé sur un magnifique piédestal orné de sphinx. Sa hauteur est maintenant, du sol à la tête de la Victoire, de 22 mètres. Cette translation intéressante, qui était motivée par des exigences d'alignement, et qui fut dirigée avec talent par M. Ballu, n'a demandé que vingt minutes.

Place de Clichy.

Elle a été ménagée à l'endroit où s'élevait autrefois la barrière de Clichy, héroïquement défendue, le 30 mars 1814, par le maréchal Moncey et ses gardes nationaux, contre les bataillons russes de Langeron, qui venait d'occuper Montmartre. Un très-beau groupe en pierre, exécuté récemment par M. Doublemard, sculpteur d'un grand talent, rappelle ce beau fait d'armes.

Place de la Concorde et Obélisque de Louqsor.

En 1747, Louis XV ayant accordé au prévôt et aux échevins de Paris l'autorisation de lui élever une statue équestre, le roi désigna le vaste terrain, alors inculte et abandonné, qui fut depuis la *place Louis XV*.

Vingt-huit plans furent soumis au roi. Gabriel en tira un dernier projet qui fut exécuté. Quatre

fossés, destinés à être plantés d'arbres, furent creusés et entourés de balustrades : ils ont été comblés en 1852. Huit pavillons s'élevèrent aux angles de la place, pour servir de piédestaux à des groupes de statues : les deux bâtiments du Garde-Meuble, dont l'un sert aujourd'hui d'hôtel au mi-

nistre de la marine, garnirent la façade septentrionale de la place; enfin une statue équestre fut inaugurée le 20 juin 1763.

L'Assemblée législative fit démolir cette statue, en 1792, et la remplaça par une statue de la Liberté, en plâtre colorié, par Lemot. La place prit le nom de *place de la Révolution*. La Terreur y établit l'échafaud en permanent.

Louis XVI et Philippe-Égalité périrent à l'endroit même où avait été érigée la statue et où s'élève aujourd'hui l'obélisque de Louqsor.

C'est en 1836 que l'obélisque s'empara définitivement du centre de



Fontaine du Châtelet.

cette place, redevenue encore une fois place de la Concorde. M. Hittorf contruisit les deux fontaines jaillissantes, et les colonnes rostrales qui supportent les candélabres. Les groupes de Coustou, si célèbres sous le nom de chevaux de Marly, avaient été placés à l'entrée des Champs-Élysées par un décret de la Convention; M. Hittorf posa sur chacun des huit pavillons construits par Gabriel une statue colossale représentant une des grandes villes de France.

Telle qu'elle est aujourd'hui, la place de la Concorde est assurément une des plus belles du monde. Cette aiguille trente fois séculaire, ces statues, ces fontaines jaillissantes, ces colonnes, ces candélabres, composent une décoration splendide; mais ce qui fait surtout la beauté de la place de la Concorde, c'est ce qui l'entoure : c'est la Seine et le palais Législatif; c'est le Garde-Meuble et la Madeleine; c'est le palais et le jardin des Tuileries; c'est enfin l'immense avenue des Champs-Élysées, avec l'Arc de Triomphe qui la termine et la couronne.

Les huit statues ont été exécutées par divers artistes : Lyon et Marseille, par M. Petitot; Bordeaux et Nantes, par M. Callouet; Rouen et Brest, par M. Cortot;

Lille et Strasbourg, par Pradier : ces deux dernières sont les plus remarquables.

L'OBÉLISQUE DE LOUQSOR provient des ruines de Thèbes, dans la Haute-Égypte, où il était encore debout, lorsqu'il fut donné à la France par Mehemet-Ali, en même temps qu'un autre monolithe faisant partie des mêmes ruines et l'une des Aiguilles de

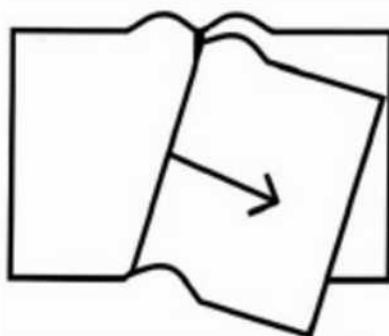
Cléopâtre, à Alexandrie. M. Lebas, ingénieur de la marine, fut chargé d'aller choisir le plus précieux de ces monuments et de le ramener en France, sur une allège construite spécialement pour ce transport difficile. Embarqué sur le Nil le 19 décembre 1831, l'obélisque arriva à Paris le 23 décembre 1833. Il fut dressé sur la place de la Concorde le 25 octobre 1836,

en présence de Louis-Philippe et de la famille royale. L'opération, dirigée par M. Lebas, fut achevée en moins de trois heures et réussit complètement.

L'obélisque, formé d'un seul bloc de granit rose, mesure, y compris le pyramidion tronqué et fendu à son extrémité supérieure, une hauteur de 22 mètres 83 centimètres. Il pèse 250 000 kilogrammes. Le dé du piedestal, en granit des carrières de Lanildut (Finistère), est également d'un seul bloc, de 4 mètres



Statue de Strasbourg



FALTAN DOCUMENTOS
(paginas, cuadernillos...)
ISO 9878/1990

nument est de 45 mètr. 33 cent. au-dessus du sol, non compris l'acrotere qui s'élève encore de 3 m. 50 cent. au-dessus du socle supérieur de l'attique. La largeur to-

tale égale 44 mètr. 82 cent. Les fondations, en pierre de taille, ont 8 mètr. 37 cent. de profondeur.

Les quatre pieds-droits sont or-



Arc de Triomphe de l'Étoile.

nés de trophées de grandeur colossale. Les deux trophées qui font face à la grande avenue des Champs-Élysées représentent : l'un (celui du N.), *le Départ de 1792*, par Rude; l'autre, *le Triomphe de 1810*, par M. Cortot. Ce

dernier est une apothéose de l'Empereur, conçue dans les plus pures traditions du style académique. M. Cortot a représenté Napoléon vêtu d'une chlamyde, couronné par la Victoire, pendant que la Renommée proclame ses

triomphes et que l'Histoire les grave sur des tablettes. Des figures de villes soumises sont aux pieds de l'Empereur.

Le trophée de Rude, le *Départ* est sans contredit, avec le fronton du Panthéon, la page la plus monumentale de la sculpture contemporaine. Dans cet admirable morceau, la pierre crie et marche, l'enthousiasme guerrier, l'amour ardent de la patrie, éclatent avec une suprême éloquence.

Les deux autres trophées, qui regardent l'avenue de Neuilly, sont dus au ciseau de M. Etex, et représentent, celui du nord, la *Résistance*, celui du sud, la *Paix*. Dans le premier, un jeune soldat, qu'une femme tenant un enfant dans ses bras cherche à arrêter, défend le sol de la patrie contre les envahisseurs; un jeune homme blessé embrasse ses genoux. Derrière eux, un cavalier tombe de cheval mortellement blessé. Une figure colossale, représentant le génie de l'Avenir, plane sur le groupe et semble encourager le jeune soldat. Dans le trophée de la Paix, un guerrier, placé au centre de la composition, remet son épée dans le fourreau. Une femme assise à ses côtés tient sur ses genoux et caresse un enfant dont le frère s'appuie sur elle en lisant. Plus loin, un homme ajuste un soc de charrue; un soldat laborieux dompte un taureau. Enfin, la figure de Minerve, emblème de la paix et des arts civilisateurs, domine l'ensemble de la composition.

Pradier a sculpté, dans les quatre tympans du grand arc, des figures de Renommées qui sont plus remarquables par l'exécution que par le style.

Au-dessus des groupes, entre l'imposte et l'entablement, on voit quatre bas-reliefs. Le bas-relief de droite, du côté de l'est, est dû à M. Lemaire et représente les *Funérailles de Marceau*. Sur le même côté M. Seurre a exécuté la *Bataille d'Aboukir*. L'artiste a choisi le moment du combat où le pacha Mustapha est fait prisonnier par Murat. Le bas-relief de droite, du côté de l'ouest, dans lequel M. Feuchères a représenté le *Passage du pont d'Arcole*, une des meilleures œuvres de cet artiste, se distingue par la verve de son exécution pittoresque. On voit dans cette composition Muiron, aide de camp de Bonaparte, qui tombe sous les balles ennemies, au moment où il vient de se précipiter au-devant de son général pour le couvrir de son corps. On a beaucoup loué jadis le bas-relief de Chaponnière, la *Prise d'Alexandrie*, qui fait pendant à celui de Feuchères. C'était justice et cette œuvre est celle qui doit faire le plus regretter la mort prématurée de cet artiste. Dans cette composition, Kléber, qui vient d'être blessé à la tête, porte la main droite à son front; de l'autre, il montre l'ennemi à ses soldats.

M. Gechter a sculpté, sur la face latérale de l'arc qui regarde le midi, un grand bas-relief représentant la *Bataille d'Austerlitz*. C'est une composition fort compliquée, dans laquelle on voit Napoléon arrêtant la garde impériale, l'infanterie française chargeant les Russes, le général Friant s'élançant, un fusil à la main, à la tête de ses soldats; les Russes acculés sur la glace que brisent les boulets d'une batterie

de la garde et engloutis dans les eaux.

L'autre bas-relief, placé sur le côté opposé, et qui représente la *Bataille de Jemmapes*, est de M. Marochetti. Dumouriez vient de ranimer l'ardeur de son armée, et le général Thévenot s'élance

sur le flanc droit de l'ennemi. Drouot est blessé, le duc de Chartres (Louis-Philippe) charge les batteries prussiennes. Les volontaires parisiens accourent au secours de l'infanterie et repoussent un corps de cavalerie.

La frise du grand entablemen



La Marseillaise, par Rude (Arc de l'Étoile)

qui règne tout autour de l'édifice, et dont les figures ne mesurent pas moins de 2 mètres, a été confiée à MM. Brun, Jacquot, Laitié, Rude, Caillonette et Seurre aîné. Elle représente sur toute la face orientale et sur la moitié des faces latérales le *Départ* des armées françaises; la seconde partie, c'est-à-dire la portion de

cette frise qui entoure la face occidentale de l'arc et l'autre moitié des faces latérales, représente le *Retour* de ces armées.

L'attique est décoré de boucliers sur lesquels on a gravé les noms des batailles suivantes : *Valmy, Jemmapes, Fleurus, Montenotte, Lodi, Castiglione, Arcole, Rivoli, Pyramides, Aboukir, Al-*

maer, Zurich, Héliopolis, Maren-go, Hohenlinden, Ulm, Austerlitz, Iéna, Friedland, Sommo-Sierra, Essling, Wagram, Moskova, Lutzen, Bautzen, Dresde, Hanau, Montmirail, Montereau, Ligny. D'autres noms de batailles ont été gravés sous les voûtes du grand arc.

Sous les massifs des arcades latérales ont été inscrits les noms des généraux qui ont figuré dans les batailles de la République et de l'Empire. Les noms soulignés sont ceux des généraux morts sur le champ de bataille.

Ces listes de noms sont complétées par des figures allégoriques en bas-relief également placées sous les petites voûtes, et qui sont dues à MM. Bosio neveu, Valcher, Debay père et Espercieux. Le premier de ces bas-reliefs représente les victoires du Nord; une Victoire inscrit sur des tablettes les batailles gagnées sur les Prussiens, les Autrichiens et les Russes. A côté sont deux jeunes guerriers dont l'un suspend des couronnes et des trophées conquis, et dont l'autre tient une palme.

L'intérieur de l'Arc de l'Etoile est occupé par de vastes salles et des escaliers qui conduisent au haut de l'édifice, d'où l'on jouit d'une vue splendide sur Paris et ses environs.

L'Arc de l'Etoile, le plus gigantesque des monuments de ce genre qui aient encore été construits, ainsi que nous l'avons dit en commençant, n'est pas un chef-d'œuvre d'architecture. Toutefois, l'impression qu'on éprouve en le contemplant est de celles qui ne sauraient s'oublier, parce qu'elle résulte à la fois des souvenirs glorieux qu'il consacre, de

sa magnifique situation et de sa masse imposante.

Place de l'Europe.

Cette place, autrefois octogonale et occupée au centre par un jardin, a été complètement modifiée par suite de l'établissement d'un pont pour les chemins de fer de l'Ouest (rive droite); elle offre aujourd'hui une disposition tout à fait unique.

Le pont en fer qui la supporte a été construit sous la direction de M. Jullien. Il est entré dans sa construction 3500 tonnes de cette matière. De fortes culées en pierre en soutiennent les poutres et s'élèvent en grosses piles sur les angles de la place pour encadrer les balustrades, qui sont aussi en fer.

Place François I^{er}.

Cette place, qui est circulaire et dont une fontaine décore le milieu, s'ouvre à la jonction des rues Bayard et Jean-Goujon. Son diamètre est de 54 mètres; sa création date de 1823.

Place de l'Hôtel-de-Ville.

Cette place, qui s'appelait autrefois *place de Grève*, avait, en 1871, perdu son aspect historique. Elle ne rappelait même plus les scènes de la Révolution de 1848. C'était une place neuve qui, à part le magnifique monument qui la décorait, n'avait plus de remarquable que ses souvenirs et son étendue. Le palais de l'Hôtel de Ville n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines; leur aspect ajoute un triste souvenir à ceux que l'esprit peut évoquer quand il interroge le passé de cette place qui, fût-elle deux fois plus grande,

ne suffirait pas à contenir la foule de tous ceux dont elle a bu le sang !

On ne saurait choisir parmi tant de noms célèbres. L'échafaud sur lequel fut décapité, en 1475, le connétable de Saint-Pol, s'appuyait sur les marches de l'Hôtel de Ville. Là périt, le 20 décembre 1559, le conseiller Anne Dubourg, Briquemont et Cavaignes, coupables d'être huguenots. Quinze mois plus tard, c'était le tour des égorgeurs : La Mole et Coconas, qui s'étaient signalés à la Saint-Barthélemy par-dessus tous les bourreaux, furent décapités en Grève pour crime de lèse-majesté. Le 27 mai 1574, Catherine y fit périr le comte de Montgomery, coupable d'un accident qui avait coûté la vie à Henri II. Catherine meurt, et le peuple, à son tour, va prendre possession de la place de Grève. Le 17 décembre 1591, le président Brisson, les conseillers Tardif et Larcher, étranglés dans une salle du Grand-Châtelet, sans avoir été ni accusés ni jugés, sont pendus à des crocs, en face de l'Hôtel de Ville. Le 7 janvier 1596, Henri IV est blessé à Paris par Jean Châtel. Le jésuite Guignard, accusé de complicité, monte sur l'échafaud et meurt en protestant de son innocence. Le 27 mai 1610, les toits regorgent de spectateurs. Il s'agit en effet d'un grand coupable et d'un beau supplice ; Ravaillac va être tenaillé, brûlé, mutilé, et tiré à quatre chevaux. Sept années plus tard, Léonora Galigai est décapitée en Grève, pour crime de sorcellerie. Le 22 juin 1627, Bouteville, un duelliste fameux, familier avec la mort, l'y voit venir sans peur,

même sur l'échafaud. Le 10 mai 1632, tombe une noble et pure victime, le maréchal de Marillac, frère du garde des sceaux, jugé par les commissaires de Richelieu. Le 16 juillet 1676, la marquise de Brinvilliers y subit le dernier supplice sous les yeux de ses anciennes amies, accourues pour voir brûler une marquise. Le 22 février 1680, c'est le tour de la Voisin. « A cinq heures, dit Mme de Sévigné, on la lia, et, avec une torche à la main, elle parut dans le tombereau, habillée de blanc : c'est une sorte d'habit pour être brûlée ; elle était fort rouge et l'on voyait qu'elle repoussait le confesseur et le crucifix avec violence. A Notre-Dame, elle ne voulut jamais prononcer l'amende honorable, et, à la Grève, elle se défendit autant qu'elle put de sortir du tombereau ; on l'en tira de force, on la mit sur le bûcher, assise et liée avec du fer ; on la couvrit de paille ; elle jura beaucoup, elle repoussa la paille cinq ou six fois ; mais enfin le feu s'augmenta, on la perdit de vue, et ses cendres sont en l'air maintenant. »

Sous le Régent, il n'y eut pas d'exécution politique en place de Grève. On cite le comte de Horn, parce qu'il était de maison princière, mais il y fut roué pour crime d'assassinat. L'illustre Cartouche y fut rompu vif en 1721. Le 26 mars 1757, Damiens y fut écartelé. Après tant de misérables, voici une grande victime : le comte de Lally-Tollendal, gouverneur de Pondichéry, qui fut mené dans un tombereau, le bâillon sur la bouche, et dont la mémoire devait être réhabilitée douze ans après. Faut-il citer

maintenant Foulon et Berthier, pendus à un reverbère, le marquis de Favras, le confident du comte d'Artois, pendu par arrêt du Châtelet, et protestant de son innocence jusque sur l'échelle fatale?

Enfin, le 25 avril 1792, eut lieu, sur la place de Grève, le premier essai de la Guillotine. On ne tuait ce jour-là qu'un voleur. La guillotine fut transférée, en 93, sur la place de la Révolution (place de la Concorde), puis, le 21 juin 1794, sur la place Saint-Antoine, le 26, à la barrière du Trône, remise ensuite sur la place de la Révolution pour l'exécution de Robespierre, et enfin rétablie, le 8 juillet 1795, sur la place de Grève, qu'elle ne devait quitter qu'après la révolution de 1830. Pendant ces trente-cinq années, la place de Grève ne vit aucun événement digne de l'histoire; mais, en 1830 et en 1848, elle fut le théâtre des scènes les plus émouvantes de la révolution.

C'est en mai 1871 que les stupides soldats qui prétendaient combattre pour la cause des libertés communales détruisirent par le feu l'Hôtel de Ville, le plus merveilleux monument de Paris, siège de l'administration de la Ville depuis plus de deux siècles.

Place Louvois

Vers le milieu de la rue Richelieu, vis-à-vis de la Bibliothèque nationale, se trouve une petite place carrée, jadis ouverte, dallée et plantée d'arbres : c'est la place Louvois. En cet endroit même s'élevait la salle de l'Opéra, démolie en 1820 par ordre du gouvernement, après l'assassinat du duc de Berry. Le gou-

vernement de la Restauration avait résolu d'y construire une chapelle expiatoire : les travaux, commencés sous Charles X, étaient presque achevés lorsqu'ils furent interrompus par la révolution de Juillet, et la chapelle a été définitivement démolie et remplacée par une gracieuse FONTAINE, qui fait le plus grand honneur au talent de l'architecte Visconti.

Place du Louvre.

Cette place, de création récente, du moins dans sa forme actuelle, s'étend au delà des jardins et de la rue du Louvre devant la célèbre colonnade de Perrault. Elle est plantée d'arbres et garnie de bancs. Au N. et au S., elle est formée par des maisons construites il y a peu d'années; à l'E., par l'église Saint-Germain l'Auxerrois, la mairie du 1^{er} arrondissement et une tour-beffroi inaugurée le 15 août 1860.

Le BEFFROI GOTHIQUE construit entre l'église de Saint-Germain l'Auxerrois et la mairie du 1^{er} arrondissement, sur les dessins de M. Balbe, a une hauteur de 40 mèt. La statue de saint Germain, patron de l'église voisine, occupe une niche pratiquée à l'étage supérieur de la tour. Les deux statues placées à dr. et à g. sur les faces latérales sont celles de saint Denis et de saint Landry, deux des premiers apôtres de Paris. Trois cadrans ont été installés sur la tour Saint-Germain l'Auxerrois; ils indiquent : le premier, les heures; le deuxième, le jour et le quantième du mois; et le troisième, les différentes phases de la lune. Dans la chambre qui contient le mécanisme correspon-

dant à ces cadrans est le clavier du carillon, composé de 24 cloches. Le beffroi en a reçu 6.

Place Notre-Dame.

La place Notre-Dame occupe, à l'E. de la cathédrale, une partie de l'emplacement de l'ancien archevêché, qui s'étendait surtout sur le bord de la Seine, le long du côté méridional de la cathédrale. Ce palais, construit au XII^e s. par Maurice de Sully, agrandi et presque entièrement reconstruit depuis, a été saccagé et détruit par le peuple en février 1831. C'est dans la grande salle de l'archevêché que, le 19 octobre 1789, l'Assemblée nationale tint à Paris sa première séance à son retour de Versailles. Elle ne quitta ce local que le 9 novembre pour aller s'installer au manège voisin des Tuileries. La place Notre-Dame est plantée d'arbres et entourée d'une grille. Au milieu s'élève une FONTAINE construite dans le style ogival en 1845, et dont les trois frères colonnettes supportent une aiguille entourée de clochetons. Sous les colonnettes est une statue de la Vierge avec l'enfant Jésus, posée sur un socle triangulaire, décoré de trois anges foulant aux pieds les Hérésies. Les Hérésies sont des monstres qui laissent tomber par la bouche des filets d'eau dans deux bassins à huit pans, superposés.

Place du Nouvel-Opéra.

Cette place, terminée en 1869, forme, devant le nouvel Opéra, un vaste quadrilatère où viennent aboutir cinq des plus belles voies de Paris, et que traverse le boulevard des Capucines. Les voies qui se rencontrent sur la place

de l'Opéra sont : la rue de la Paix, qui conduit à la place Vendôme, l'avenue Napoléon, qui, lorsqu'elle sera achevée, conduira à la place du Théâtre-Français, et la rue du Quatre-Septembre, qui aboutit à la place de la Bourse. L'espace formé par le croisement de ces quatre rues forme le vaste emplacement sur lequel ont été construits le Grand-Hôtel et le nouvel Opéra.

Place du Palais-Royal.

Cette place, ouverte devant la façade du Palais-Royal, a été considérablement agrandie depuis l'achèvement du Louvre. On y voyait autrefois une fontaine monumentale, appelée le Château-d'Eau, qui servait de façade à un poste de la garde municipale. Après avoir été mutilé en février 1848, à la suite d'un combat sanglant, ce monument a enfin disparu en 1851.

Place du Panthéon.

La place du Panthéon, qui s'étend devant la façade et sur les côtés de l'église Sainte-Geneviève, mérite d'être signalée pour le monument qu'elle entoure et pour ceux qui la bordent. Ce sont : à gauche de l'église, la Faculté de droit et la bibliothèque Sainte-Geneviève; à droite, la mairie du V^e arrondissement; au fond, les vieux et sombres bâtiments du lycée Henri IV. Enfin, l'église Saint-Etienne du Mont dresse sa vieille tour et son portail que précède la petite place *Sainte-Geneviève*.

Place du Roi-de-Rome.

Cette place, située sur le versant méridional des hauteurs de

Chaillot, exactement en face du Champ-de-Mars, est l'ancienne *place du Trocadéro*, que des travaux gigantesques (ils ont coûté plus de 20 millions) ont complètement transformée. C'est une esplanade circulaire, large de 250 mètres, de laquelle descend vers les quais une pente douce de 500 mètres de largeur. De l'esplanade, on jouit d'une vue magnifique sur la ville de Paris. La partie inclinée se compose de deux vastes tapis de gazon séparés par un escalier de 70 marches, large de 48 mètres et descendant vers le pont d'Iéna.

La place du Roi-de-Rome devait être ornée d'hôtels de grand style et la statue du roi de Rome s'élever au milieu.

Place Royale.

En arrivant sur cette place, soit par la rue Saint-Antoine, soit par le boulevard Beaumarchais, on se trouve tout à coup transporté dans un monde nouveau. Pas de voitures, pas de bruit, pas de tumulte ; il n'y a ici que des promeneurs. On se croirait dans un cloître. Des galeries couvertes qui courent tout autour de la place, ajoutent à l'illusion. Devant ces galeries s'étend la chaussée, séparée par une grille de fer de la place proprement dite : cette place, dont le centre est planté de marronniers et de tilleuls, est décorée de 4 petites fontaines jaillissantes, au milieu desquelles s'élève la statue équestre de Louis XIII. Ces arbres, ce silence, ces maisons de briques rouges avec leurs refends de pierre de taille, et dont l'aspect n'a pas changé depuis le règne d'Henri IV, tout, jusqu'à la figure de ce

triste Louis XIII, inspire la mélancolie. C'est pourtant là, dans cet *Herculanum* merveilleusement conservé pendant deux siècles au milieu de Paris, que le beau monde affluait du temps de Louis XIII ; c'était là que les raffinés étalaient leurs grâces.

Cette place fut ouverte vers 1604, pendant le règne d'Henri IV, sur une partie de l'emplacement du palais des Tournelles. En 1639, le cardinal de Richelieu y avait fait ériger une statue équestre dont le cheval avait été modelé par Daniel de Volterre. Ce monument, en bronze, fut détruit en 1792 et remplacé par une FONTAINE. La statue actuelle, peu digne de remarque, a été érigée sous le règne de Charles X. Richelieu a demeuré dans la maison du numéro 21 ; celle du numéro 6, habitée autrefois, dit-on, par Marion Delorme, l'a été de nos jours par M. Victor Hugo. La célèbre tragédienne Rachel a habité la maison de la place Royale numéro 9.

Place du Pont-Saint-Michel.

La place du Pont-Saint-Michel, à l'entrée du boulevard Saint-Michel, est ornée du côté sud d'une FONTAINE monumentale inaugurée le 15 août 1860. Cette fontaine représente un arc triomphal adossé, de 26 mètres de hauteur sur 15 mètres de largeur. Le soubassement, de 6 mètres 40 centimètres d'élévation, est en pierre de Saint-Ylie (Jura), ainsi que les quatre vasques et le bassin inférieur. Le reste du monument est en pierre de Méry. A chaque extrémité de la dernière vasque s'élèvent deux pedestaux supportant des chimères dont la bou-

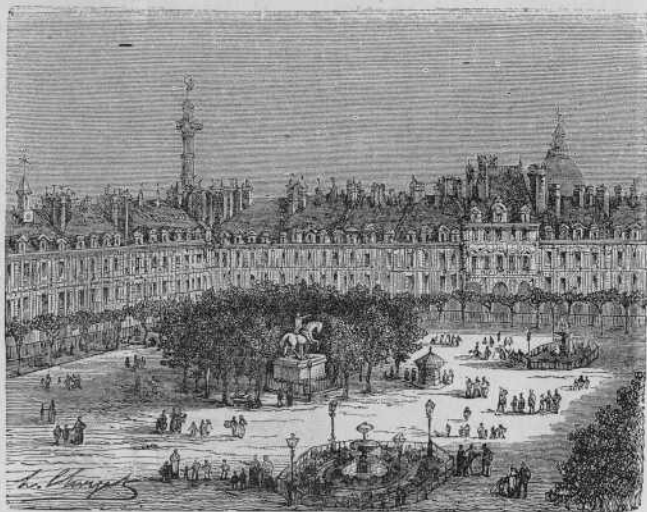


Place du Palais-Royal.

che laisse échapper un puissant jet d'eau.

Au-dessus de cette façade d'architecture se trouvent quatre statues en bronze, représentant les quatre vertus cardinales. Ces statues, de près de 3 mètres de hauteur, sont posées sur des consoles supportées elles-mêmes par les chapiteaux en marbre blanc

qui surmontent les quatre colonnes, de marbre incarnat du Languedoc, élevées deux par deux à droite et à gauche de la niche centrale renfermant le groupe de *saint Michel terrassant le dragon*. Ce groupe, coulé en bronze, et qui naturellement est le morceau capital, a 5 mètres 50 centimètres de hauteur. Il est supporté par



Place Royale.

un rocher en pierre de Soignies (Belgique). Des chimères décorent les tympans de la niche, dont la clef porte les armes et la devise de la ville de Paris: *Fluctuat nec mergitur*.

Les colonnes de marbre incarnat ont 6 mètres 20 centimètres de hauteur. Dans le panneau d'intervalle est une sorte de bouclier en bronze avec sceptre, palme

lauriers. Le cartouche au-dessous est orné d'une tête d'ange et d'une plaque de marbre de lapis-lazuli.

Place Saint-Georges.

C'est une place circulaire, de 32 mètres 50 centimètres de diamètre, formée au point de rencontre des rues Saint-Georges et Notre-Dame de Lorette, au nord-ouest de l'église de ce nom. Une

fontaine jaillissante en decore le milieu.

C'est au numéro 27 de cette place qu'est la maison de M. Thiers détruite en mai 1871 par les Communards et réédifiée depuis aux frais de l'Etat.

Place Saint-Sulpice.

La place Saint-Sulpice, sur laquelle s'élèvent l'église et le séminaire du même nom, et à l'ouest la mairie du VI^e arrondissement, est une place spacieuse,



Fontaine Saint-Michel.

plantée d'arbres sur trois de ses côtés. Le centre en est occupé par une FONTAINE monumentale, construite sur les dessins de M. Visconti et inaugurée en 1847. Cette fontaine se compose de trois bassins polygones et concentriques, dont le plus élevé sert de base à une construction quadran-

gulaire, terminée par une calotte sphérique. Sur chaque face de cette construction est une niche renfermant une statue. Quatre lions décorent le premier bassin. L'eau jaillit de quatre vases placés aux angles du bassin supérieur. L'ensemble du monument est plein de noblesse. Les quatre

statues représentent Bossuet, Fénelon, Massillon et Fléchier. La plus remarquable est sans contre-dit celle de Bossuet, par M. Feuchères.

Place Vendôme. — La Colonne.

La place Vendôme a été construite sous Louis XIV. C'est le roi lui-même, dit-on, qui, rectifiant le plan des architectes, lui donna la forme octogone, où plutôt la forme d'un carré à angles rabattus. La mort de Louvois interrompit les travaux, qui furent repris plus tard aux frais de la ville. Les maisons qui bornent la place, et dont le plan a été fourni par Mansard, ne manquent ni de majesté ni de grandeur. Au centre s'élevait une statue équestre de Louis XIV, inaugurée en 1690, et détruite en 1792.

L'Empereur résolut d'y élever une colonne pour immortaliser la campagne de 1805; il lui donna le nom de place Vendôme, sous lequel on l'avait souvent désignée, parce qu'elle avait été construite sur l'emplacement de l'hôtel de Vendôme, bâti par Henri IV pour son fils. La COLONNE fut inaugurée le 15 août 1810. De pierre à l'intérieur, elle est recouverte extérieurement de plaques de bronze provenant des canons autrichiens. Ces plaques, en spirale, forment une série de bas-reliefs retraçant les principaux faits d'armes de la campagne. La colonne portait primitivement à son sommet une statue en bronze par Chaudet, représentant l'Empereur en costume de César. Le jour de la rentrée des Bourbons à Paris, des royalistes, peu versés dans la mécanique, essayèrent en vain de renverser cette statue

avec des cordes. On l'enleva de la colonne quelque temps après, et on la remplaça par un drapeau blanc. Le gouvernement de Louis-Philippe commanda à M. Seurre aîné une nouvelle statue de l'Empereur, qui fut inaugurée le 28 juillet 1833, et que M. Barbier appelle :

Ce bronze que jamais ne regardent les mères.

Cette statue, fondue avec le bronze provenant des canons pris sur l'ennemi lors de la conquête d'Alger, représentait l'Empereur revêtu de la redingote grise et coiffé du petit chapeau, costume traditionnel et populaire qu'il porta dans tant de batailles.

Enfin, en 1863, une statue de M. Dumont, reproduction de la statue de Chaudet, a remplacé celle de M. Seurre, qui a été placée sur un piédestal au rond-point de Courbevoie.

Un escalier très-étroit, construit dans l'axe de la colonne, conduit à la plate-forme qui règne autour de la statue. Cette plate-forme est souvent pleine de spectateurs. La hauteur totale de la colonne, en y comprenant le piédestal, est de 43 mètres.

Les Communards la renversèrent en mai 1871, mais les fragments ont pu en être retrouvés et l'on procède en ce moment à sa réédification.

Place des Victoires

Un simple particulier, le duc de la Feuillade, fit construire, sur l'emplacement de l'hôtel d'Émery et de l'hôtel de Senneterre, cette place, aujourd'hui l'un des centres les plus actifs du commerce parisien. Elle fut commencée en 1685

sur les dessins de Mansard. Prieur dirigea les travaux des hôtels qui la bordent, et dont les façades uniformes devaient présenter un aspect majestueux, à l'époque où leurs pilastres ioniques, supportés par un soubassement d'arcades, n'étaient pas ensevelis sous des enseignes gigantesques, et où les rez-de-chaussée n'étaient

pas éventrés, comme aujourd'hui, par des devantures de boutiques.

En 1686, la Feuillade érigea au centre une statue en bronze doré, représentant Louis XIV en costume royal, foulant à ses pieds un Cerbère dont les trois têtes personnifiaient la triple alliance vaincue par le monarque français. La statue fut détruite en 1792.



Place Vendôme.

Le monument actuel représente Louis XIV à cheval, vêtu en empereur romain et coiffé d'une perruque selon la mode du XVII^e siècle.

Statue du maréchal Ney.

Cette statue, en bronze, a été élevée, en 1853, sur le carrefour de l'Observatoire, au S. de la grille du Luxembourg, à l'endroit même où le maréchal avait été

fusillé, le 7 décembre 1815. Elle porte cette inscription :

A LA MÉMOIRE
DU MARÉCHAL NEY,
DUC D'ELCHINGEN,
PRINCE DE LA MOSKOWA.
LE 7 DÉCEMBRE 1853.

Porte Saint-Denis.

La porte Saint-Denis est un arc de triomphe, érigé sur le bou-

levard Saint-Denis, en 1672, aux frais de la ville de Paris et sur les dessins de Blondel, pour rappeler le souvenir des rapides conquêtes de Louis XIV en Allemagne. Les deux façades sont ornées d'obélisques engagés dans les pieds-droits et reposent sur des socles percés d'une porte carrée. Sur la façade méridionale,

on voit un bas-relief représentant le *Passage du Rhin*.

Au-dessus de l'arcade on ne lit que ces deux mots latins : *Ludovico Magno*, à Louis le Grand.

Porte Saint-Martin.

L'arc de triomphe de la porte Saint-Martin a été construit en



Porte Saint-Denis.

1674, aux frais de la ville. Il porte l'inscription suivante :

« Ludovico Magno, Vesontione
« Sequanisque bis captis et frac-
« tis Germanorum, Hispanorum,
« Batavorumque exercitibus, præf.
« et ædiles P. C. C. anno 1674. »

Les proportions de la porte Saint-Martin sont élégantes; la décoration sculpturale en est fort

simple. Le bandeau et les pieds-droits sont vermiculés; on a seulement placé sur chaque face deux bas-reliefs. Ceux qui regardent le midi sont de Dujardin et de G. Marty : ils représentent la *prise de Besançon* et la *triple alliance*; les deux autres sont de le Hongre et de Legros père; ils représentent la *Prise de Limbourg* et la *défaite des Allemands*. L'ar-

chitecte du monument est Pierre Bellet.

Fontaine Cuvier.

La fontaine Cuvier décore l'angle de la rue Cuvier et de la rue Saint-Victor, en face d'une des entrées du Jardin des Plantes, et presque vis-à-vis de l'hôpital de la Pitié.

Fontaine Gaillon.

Cette fontaine, qui orne le carrefour Gaillon, a été faite, en 1827-1828, sur les dessins de Visconti.

Fontaine de la rue de Grenelle.

La fontaine de la rue de Grenelle est une des plus belles de



Porte Saint-Martin.

Paris. Bouchardon en a fourni les dessins, et en a lui-même exécuté toutes les sculptures.

Nulle part, d'ailleurs, Bouchardon n'a montré un talent plus gracieux, une exécution plus savante et plus souple.

Fontaine des Innocents.

La célèbre fontaine des Innocents, qui occupait le centre

de l'ancien marché de ce nom, a été reculée et si lourdement restaurée qu'on a peine à la reconnaître, au milieu de son charmant petit square (2057 mètres carrés). Elle avait été érigée au treizième siècle, à l'angle de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers; mais elle fut réparée, ou, pour mieux dire, reconstruite en 1550, sur le plan de Pierre Les-

cot, et ornée de sculptures par Jean Goujon. Notre dessin représente ce monument, véritable



Fontaine Cuvier.

chef-d'œuvre de grâce et d'élégance. En 1788, elle fut réédifiée sur un plan nouveau. Poyet et Molinos, architectes de la ville, se chargèrent d'en faire une fontaine colossale. Comme primitivement elle devait être isolée, ils se virent obligés de lui donner quatre faces, qu'ils élevèrent sur trois gradins. Ils surmontèrent le tout d'une coupole, extérieurement lamée d'écailles de cuivre,

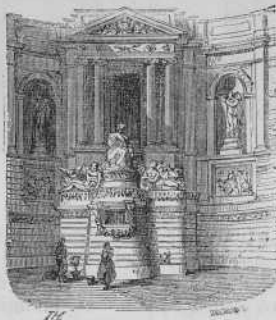
Fontaine Molière.

A l'angle formé par la rencon-



Fontaine Gaillon.

tre des rues de la Fontaine-Molière et Richelieu, on remarque une fontaine construite par Visconti: c'est le monument tardivement élevé à la mémoire de Molière. Elle a été inaugurée le 15 janvier 1844, jour anniversaire de la mort du poète, après avoir été construite à l'aide d'une souscription nationale, dont l'ini-



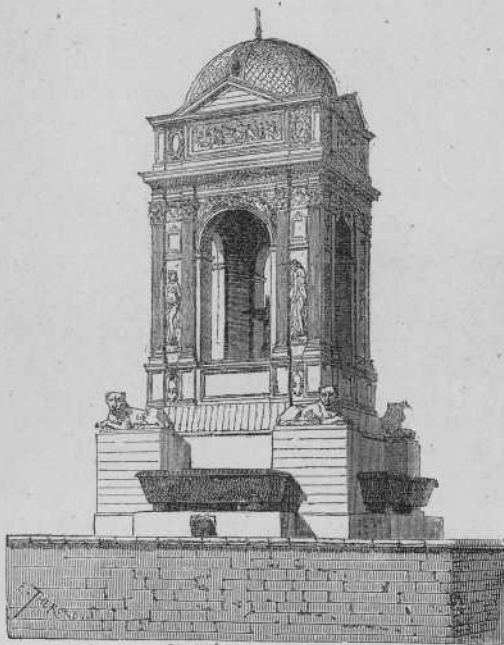
Fontaine de la rue de Grenelle.

tiative a été prise par M. Régnier l'un des artistes les plus distingués de la Comédie-Française. Molière est mort dans la mai-

son de la rue Richelieu située vis-à-vis (n° 34).

La fontaine Molière, œuvre de Visconti, conçue dans le style

d'ornementation du dix-septième siècle, se compose de la statue de Molière une plume en main, qui médite, assis dans un fauteuil,



Fontaine des Innocents, par Jean Goujon.

entre deux grandes statues de femmes représentant l'une la Muse de la comédie sérieuse, l'autre la Muse de la comédie légère. Le monument tout entier est exécuté en marbre blanc, à

l'exception de la statue de Molière, qui est en bronze.

Il est fâcheux que le monument soit appuyé sur une muraille nue et d'un aspect désagréable.



Rue de Rivoli, tour Saint-Jacques, Hôtel de Ville, caserne Napoléon.

CHAPITRE V

LES RUES. — LES PASSAGES. — LES CITÉS.

Il nous est impossible, on le conçoit, de donner dans ce chapitre des renseignements particuliers même sur les principales rues de Paris. Un tel sujet demanderait de si longs développements, qu'il remplirait un ou plusieurs volumes. Nous renverrons donc ceux de nos lecteurs qui trouveront notre nomenclature trop sèche aux ouvrages spéciaux de MM. Frédéric Lock, Lazare, Fournier et P. Jacob (le bibliophile).

LES RUES

Nous sommes loin de l'époque où quatre ou cinq voies tracées à travers les bois, les champs et les marécages de la vallée de la Seine, suffisaient au village de Lutèce. Aujourd'hui les voies de



Une rue du vieux Paris, par Gustave Doré.

communication, en n'y comprenant ni les boulevards, les quais et les places, dont nous avons déjà parlé, ni les passages et les cités dont nous parlerons plus loin, étaient, en 1862, au nombre d'environ 1898 rues, 40 carrefours, 15 cours, 40 ruelles, 176 impasses, 7 enclos et 10 cloîtres. Ces voies furent ouvertes, dans le principe, bien moins pour les voitures que pour les piétons; aussi les rues anciennes, de plus en plus rares, sont-elles, pour la plupart, étroites et tortueuses.

Depuis vingt ans surtout, Paris s'est transformé, ainsi que nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de le constater. La plupart des rues qui composaient ce qu'on appelait le vieux Paris, sont tombées sous la pioche des démolisseurs, au grand désespoir des artistes, mais à la grande satisfaction des habitants, qui ont besoin d'air pour respirer et d'espace pour circuler. L'une des plus célèbres par son peu de largeur, son aspect sinistre, et surtout par la condition physique, intellectuelle et morale de ses habitants, la *rue aux Fèves*, qui renfermait le fameux cabaret du *Lapin-Blanc*, a disparu seulement au mois de février 1862. Peu de jours avant que les maçons ne prissent possession de ses maisons abandonnées, M. Gustave Doré l'a dessinée tout exprès pour ce volume, afin d'en conserver un dernier souvenir.

Les rues de Paris se classent généralement, d'après leur direction, en rues parallèles et en rues transversales ou perpendiculaires à la Seine. Les rues parallèles ont leurs maisons numérotées suivant le cours de la rivière, c'est-à-dire en descendant, et les rues perpen-

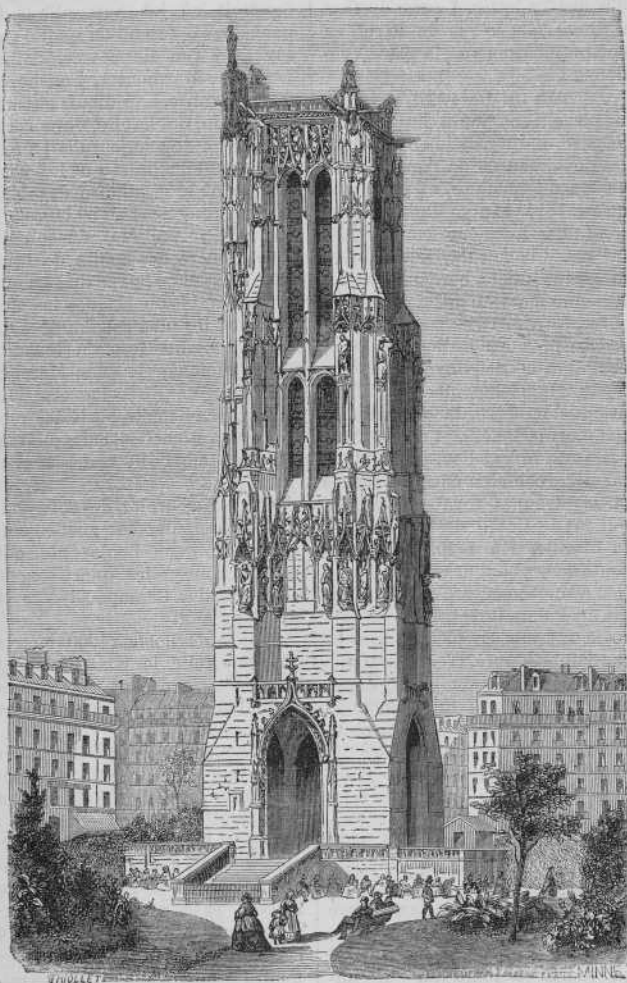
diculaires ou obliques commencent leurs numéros à partir du fleuve. Les numéros pairs sont inscrits à droite, et les numéros impairs à gauche.

Chaque rue porte, à ses extrémités et aux points de rencontre des rues qui viennent y déboucher, des plaques émaillées fixées sur les maisons à la hauteur du premier étage et indiquant le nom de la rue.

Parmi les rues les plus importantes de Paris, nous allons citer les suivantes :

La RUE DE RIVOLI, commencée en 1802 et ainsi nommée en mémoire de la bataille de Rivoli, s'étend en ligne droite de la rue Sévigné à la place de la Concorde. La longueur actuelle est de plus de 3 kilom. Les façades qui la bordent jusqu'à la rue du Louvre ont été construites d'après un dessin uniforme. Le rez-de-chaussée est précédé d'arcades cintrées formant une galerie couverte, où se pressent incessamment des flots de promeneurs. En suivant cette rue dans toute sa longueur, on longe à g., la mairie du IV^e arrondissement, la caserne Napoléon, l'Hôtel de Ville, la place Saint-Jacques la Boucherie, le Louvre et les Tuileries, avec leurs jardins; à dr., la place du Palais-Royal et l'emplacement où était le ministère des finances, incendié par la Commune.

La RUE DE CASTIGLIONE, qui a pris le nom d'une victoire remportée par Bonaparte, a été ouverte sur l'emplacement de l'ancien monastère des Feuillants. Les Feuillants étaient des religieux de l'ordre de Cîteaux, qu'Henri III appela à Paris en 1587 et qui ont laissé leur nom à



Tour Saint-Jacques la Boucherie.

la terrasse septentrionale du jardin des Tuileries. La rue de Castiglione met la rue de Rivoli en communication avec la place Vendôme.

La RUE DE LA PAIX, qui relie la place Vendôme à la place de l'Opéra, a été percée en 1807, sur les dépendances de l'ancien couvent des Capucines, et porta jusqu'en 1814 le nom de *rue Napoléon*. Sa longueur est de 280 mètres. Chacun des magnifiques magasins qui la bordent mériterait une mention spéciale.

La RUE SAINT-HONORÉ commence près des Halles centrales, et finit à la rue Royale, en face de la Madeleine. Jeanne d'Arc attaqua, en 1429, la porte de la rue Saint-Honoré. Ce fut dans cette rue qu'eut lieu, en 1648, la première collision entre le peuple et les troupes royales, collision qui fut le signal des troubles de la Fronde. En 1720, la banqueroute de ses banques ayant donné lieu à une émeute, Law se réfugia au Palais-Royal, mais son carrosse fut mis en pièces dans la rue Saint-Honoré. C'est aussi dans cette rue et près du Palais-Royal que fut tiré, le 27 juillet 1830, le premier coup de fusil de la révolution qui renversa Charles X. Enfin en 1848, les mêmes lieux furent le théâtre d'une lutte très-vive entre les insurgés et l'armée. Ravallac avait logé pendant quelques jours à l'auberge des Trois-Pigeons, en face de Saint-Roch, avant de commettre son abominable crime près de la maison de la rue Saint-Honoré qui porte aujourd'hui le numéro 3.

La RUE DU BAC, ainsi nommée d'un bac établi en 1560 pour le

passage de la Seine, à peu près à l'endroit où est aujourd'hui le pont Royal, s'étend du quai d'Orsay à la rue de Sèvres. Saint-Lambert, Marmontel, Fouché, le duc d'Otrante, Lanjuinais et Châteaubriand ont habité, dans cette rue, des hôtels aujourd'hui presque tous démolis. Au n° 128 sont l'église et le séminaire des Missions-Étrangères; au n° 140, l'hôtel de la Vallière, devenu la maison-mère des Sœurs de Charité. C'est dans la rue du Bac que se trouvent les boutiques les plus riches et les plus achalandées du faubourg Saint-Germain (le Petit-Saint-Thomas, le Bon-Marché, etc.).

Nous avons déjà parlé des rues Vivienne, Richelieu, Saint-Martin et Saint-Denis (V. ci-dessus chapitre II).

Sur la rive droite, des rues nouvelles et commodas, aboutissant à de nombreux boulevards, ont métamorphosé les quartiers de Chaillot, des Champs-Élysées et de Monceaux.

La *rue de Rome* (1200 mètres environ) relie le pont Cardinet (parc de Monceaux) aux rues Saint-Lazare et de la Pépinière prolongées.

La construction de l'Opéra sur une vaste place, à côté du boulevard des Capucines, a donné lieu à la création de nouvelles rues : la *rue Auber*, de la place de l'Opéra à la *rue Tronchet*; le prolongement de la *rue Lafayette*, entre l'Opéra et la rue du Faubourg-Poissonnière (1350 mètres); la *rue du Quatre-Septembre*, qui s'étendra, lorsqu'elle sera terminée, du boulevard des Capucines (place de l'Opéra) à la rue Turbigo, (1800 mètres); l'*ave-*

rue de l'Opéra (800 mètres, mais seulement amorcée aux deux extrémités en 1870), entre le même point du boulevard des Capucines et la place du Théâtre-Français.

La *rue de Châteaudun*, élargie et prolongée (800 mètres), met la rue Lafayette en communication directe avec l'extrémité septentrionale de la Chaussée-d'Antin et la nouvelle église de la Trinité.

La *rue de Maubeuge*, partant du point de rencontre du faubourg Montmartre et de la rue Le Peletier prolongée, aboutit à l'O. de l'embarcadere du chemin de fer du Nord (1200 mètres), en rencontrant au N. la rue de Laval, prolongée de 600 mètres.

La *rue Turbigo* (1200 mètres) part de la Pointe-Saint-Eustache pour aboutir en haut de la rue du Temple, après avoir croisé,



Rue de la Paix, avant l'ouverture de l'avenue de l'Opéra.

derrière le Conservatoire des Arts-et-Métiers, la rue Réaumur et une *rue projetée* de ce point à l'Hôtel de Ville (1 kil.).

Sur la rive gauche de la Seine, des rues larges et régulières remplacent les rues étroites et tortueuses qui faisaient communiquer le boulevard Saint-Germain avec les quais.

La *rue des Écoles*; la *rue Descartes* sera sensiblement élargie

et continuée jusqu'au boulevard Saint-Germain (250 mètres), près du Collège de France.

La *rue de l'École-de-Médecine*, élargie aussi, aboutira au boulevard Saint-Germain prolongé.

Derrière l'Odéon a été percée la *rue de Médicis*.

La *rue de Rennes*, récemment prolongée jusqu'à la rue Bonaparte, en face de l'église Saint-Germain-des-Prés, aboutira, lors-

qu'elle sera terminée, au quai Conti, en face du pont projeté de la Monnaie.

Enfin, la rue des *Saints-Pères* vient d'être prolongée jusqu'à la rue de Sèvres, et la rue du *Vieux-Colombier*, où a circulation des voitures était très-active et dangereuse pour les piétons, a été considérablement élargie.

La plus longue rue de Paris, et la seule qui traverse entièrement la ville, est celle qui, sous divers noms, quitte la voie militaire à 300 mètr. environ à l'E. de la porte d'Orléans, et qui, au N. E., sort de Paris par la porte de la Villette. Sa longueur est de 10 kil. environ; elle prend successivement les noms de *rue de la Tombe-Issoire*, du *Faubourg-Saint-Jacques*, *Saint-Jacques*, du *Petit-Pont*, de la *Cité*, *Saint-Martin*, *Faubourg-Saint-Martin* et de *Flandre*.

Les *rues Saint-Honoré* et du *Faubourg-Saint-Honoré*, ont ensemble une longueur de 4000 mètres.

La *rue Lafayette* a 3000 mètres; avec son prolongement, appelé *rue d'Allemagne*, elle compte 5 kilomètres.

La *rue de Vaugirard* a plus de 4500 mètr.; la *rue de Sèvres* en a 1600, et, avec la *rue Lecourbe*, son prolongement, 4000.

Nous devons encore signaler pour leur longueur : la *rue de Crimée* (2600 mètres); la *rue du Temple* (2500 mètres, et avec le *Faubourg du Temple* et la *rue de Belleville*, 5000); les *rues Saint-Denis* et du *Faubourg Saint-Denis* (3200 mètres); la *rue de Charonne* et son prolongement la *rue de Bagnolet*. (3400 mètres); la *rue de l'Université* (2701 mètres); la *rue de Rivoli* (2575 mètres); la *rue Saint-Dominique-Saint-Germain* (2436 mètres); la *rue de Grenelle-Saint-Germain* (2251 mètres); la *rue Saint-Maur-Popincourt* (2223 mètres); la *rue de Montreuil* (2200 mètres environ).

LES PASSAGES

Paris renferme plus de cent cinquante PASSAGES ou GALERIES, sortes de rues praticables seulement pour les piétons et vitrées par le haut. Plusieurs de ces passages, bordés de riches magasins et splendidement éclairés au gaz, servent de lieu de promenade ou de rendez-vous, le soir surtout et en temps de pluie. Nous ne pouvons mentionner ici que ceux qui sont le plus fréquentés, soit à cause de leur situation, soit à cause de leur aspect monumental.

Le *passage Choiseul*, de la rue Neuve-des-Petits-Champs, 44, à la rue Neuve-Saint-Augustin, 19,

est situé à l'est et tout près du théâtre des Italiens. Le *passage Sainte-Anne*, qui le croise, le fait communiquer avec la rue du même nom, 59, et la rue Dalayrac, 40. C'est dans le passage Choiseul, au numéro 65, qu'avait été établi, en 1826, le théâtre de M. Comte, dit des Jeunes-Elèves, et devenu le théâtre des Bouffes-Parisiens. Le passage Choiseul est un des plus fréquentés de Paris. Il s'y fait un grand commerce d'oranges.

Le *passage* ou *galerie Colbert*, entre la rue Neuve-des-Petits-Champs, 6, et la rue Vivienne, 4, est ainsi nommé, parce qu'il a

été ouvert sur une partie de l'emplacement qu'occupait l'hôtel Colbert. On y trouve des magasins de luxe.

Le *passage Delorme*, de la rue Saint-Honoré, 287, à la rue de Rivoli, en face des Tuileries, a pris le nom d'un propriétaire qui le fit construire en 1808. Malgré sa situation, ce passage est peu fréquenté.

Le *passage du Grand-Cerf* commence à la rue Saint-Denis, numéro 237, et finit à la rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, n° 8.

Le *passage du Havre* s'ouvre dans la rue Caumartin, 69, près de l'église Saint-Louis-d'Antin et du lycée Bonaparte, et débouche dans la rue Saint-Lazare, numéro 121, près du chemin de fer de l'Ouest.

Le *passage Jouffroy* fait communiquer le boulevard Montmartre, 10, avec la rue Grange-Batelière, 9. Du côté du boulevard, il fait face au passage des Panoramas; dans la rue Grange-Batelière, il s'ouvre vis-à-vis du passage Verdeau, par où l'on gagne le faubourg Montmartre. On trouve dans le passage Jouffroy plusieurs restaurants à prix fixe, parmi lesquels nous signalerons le *Dîner du Rocher* et le *Dîner de Paris*.

Le *passage des Princes* a été ouvert, en 1861, de la rue Riche-

lien au boulevard des Italiens.

Le *passage de l'Opéra* s'ouvre sur le boulevard des Italiens numéro 2, entre la rue Drouot et la rue Le Peletier.

Le *Passage des Panoramas* met le boulevard Montmartre, n° 11, en communication avec les rues Vivienne, Saint-Marc et Montmartre. Il se composait primitivement d'une seule galerie, construite en 1800, sur une partie de l'emplacement de l'hôtel Montmorency.

Le *passage du Saumon*, l'un des plus vastes et des plus commerçants de Paris, met en communication la rue Montmartre, 80, avec la rue Montorgueil, 65, et projette des embranchements vers les rues Mandar et Saint-Sauveur.

Le *passage Véro-Dodat* fait communiquer la rue Jean-Jacques-Rousseau avec la rue Croix-des-Petits-Champs, 12. C'est une belle galerie vitrée, assez fréquentée.

Le *passage ou galerie Vivienne*, qui va de la rue Neuve-des-Petits-Champs, 4, à la rue Vivienne, 14, communique aussi avec le passage des Petits-Pères. C'est, après le passage Choiseul, le passage des Panoramas et le passage Jouffroy, le passage le plus fréquenté, le plus riche et le plus commerçant de Paris.



Le Rhône et la Saône.

CHAPITRE VI

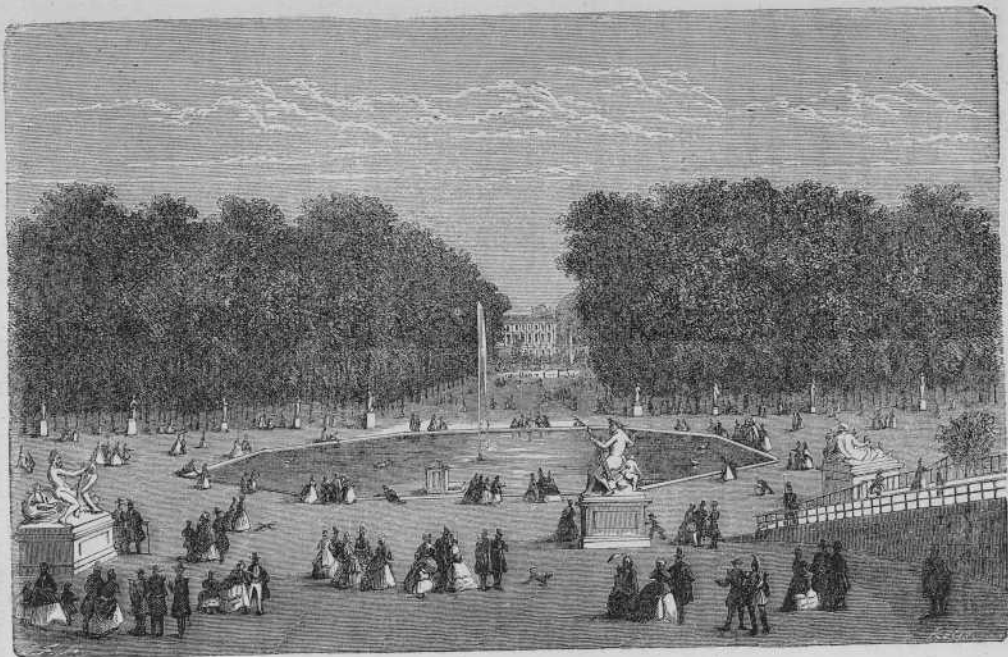
LES PROMENADES.

LES TUILERIES. — LE LUXEMBOURG. — LES CHAMPS-ÉLYSÉES. — LE PARC DE MONCEAUX. — LE JARDIN DES PLANTES. — LE JARDIN DU PALAIS-ROYAL. — LES SQUARES. — LE BOIS DE BOULOGNE. — LE PARC DE MONTSOURIS. — LE BOIS DE VINCENNES. — LES BUTTES CHAUMONT.

LE JARDIN DES TUILERIES

Le JARDIN DES TUILERIES s'étend entre le palais dont il porte le nom, la place de la Concorde à l'O., la rue de Rivoli et le quai des Tuileries. Il se compose d'un parterre et d'un vaste terrain planté de marronniers et de tilleuls, disposés en quinconces et séparés en deux massifs par une allée centrale. Deux terrasses, qui viennent, en s'arrondis-

sant, se terminer par une pente douce à l'extrémité occidentale du jardin, le bordent au N. et au S. Celle du N. porte le nom de *terrasse des Feuillants*, à cause d'un monastère de Bénédictins ou Feuillants qui l'avoisinait et qui devint, en 1791, le lieu de réunion du club des républicains modérés. Le manège, où l'Assemblée législative tint ses séances,



Jardin des Tuileries.

était situé aussi près de cette terrasse, sur l'emplacement actuel de la rue de Rivoli

La terrasse du S., appelée *terrasse du bord de l'eau*, offre un beau point de vue sur la Seine, les quais, la place de la Concorde et les Champs-Élysées.

Comme le château dont il dépend, le jardin des Tuileries a subi d'étranges vicissitudes. Sous Henri IV, c'était un vaste terrain clos de murailles sordides où l'œil entrevoyait, dans un vague pêle-mêle, des bosquets, un étang, une immense volière, une ménagerie et un labyrinthe. Il y avait, en outre, à l'endroit où est maintenant la nouvelle orangerie, une garenne, que Louis XIII donna à Renard, valet de chambre du commandeur de Souvré, à condition de la défricher et de la remplir de plantes et de fleurs. Renard y établit un cabaret qui fut célèbre jusque sous la minorité de Louis XIV. Quand Levau restaura le palais, en 1665, Le Nôtre fut chargé de créer le jardin. On fit main basse sur tout ce qu'il contenait; on abattit même plusieurs maisons, entre autres un hôtel habité par Mlle de Guise, et le célèbre artiste eut devant lui un vaste terrain parfaitement libre, qu'il put décorer à sa fantaisie.

Pendant la longue éclipse de la royauté, le jardin des Tuileries perdit ses parures du XVII^e s. La Convention célébra la fête de l'Être suprême dans l'allée du milieu, puis elle fit planter des pommes de terre dans une autre allée qui longe la terrasse des Feuillants, et qui sert aujourd'hui de principal lieu de promenade, croyant encourager ainsi la cul-

ture de ces tubercules, alors nouveaux en France, et fort dédaignés.

En revanche, en 1796, la même Assemblée fit faire des embellissements au jardin.

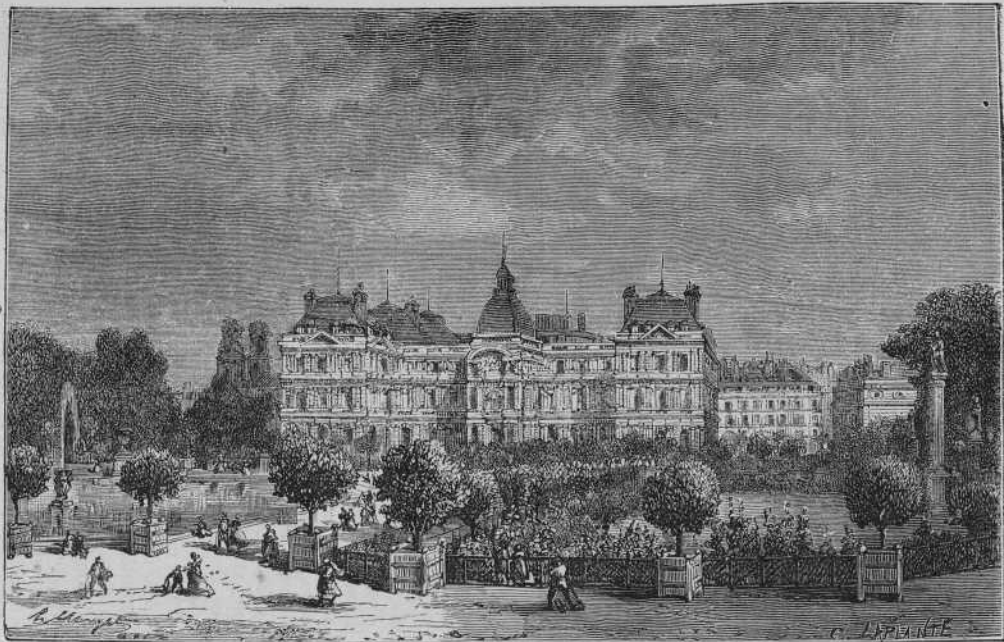
Napoléon voulut aussi laisser des traces de son règne dans le jardin. M. Fontaine, son architecte, fit modifier le parterre. A la place des compartiments ornés d'ifs et de buis, on sema des pelouses bordées de plates-bandes de fleurs.

La Restauration ne toucha guère au jardin que pour y faire placer des statues et pour substituer la grille actuelle au mur qui longeait la terrasse des Feuillants, du côté de la rue de Rivoli.

L'empereur Napoléon III a fait détruire en partie les bosquets situés à l'extrémité ouest de la terrasse du bord de l'eau, pour y établir une orangerie (1853). Vis-à-vis, au milieu des bosquets de la terrasse des Feuillants, a été bâti, en 1861, un jeu de paume pour le prince Impérial.

La muraille qui soutenait du côté de la Seine la terrasse du bord de l'eau, et qui datait du règne de Louis XIV, a été remplacée par un mur élégant que termine une gracieuse balustrade à hauteur d'appui. De légères passerelles jetées au-dessus des ouvertures pratiquées pour le public relient entre elles les diverses parties de la terrasse.

Les parterres sont ornés de trois bassins de marbre, où frétilent des légions de poissons rouges. De nombreuses statues décorent aussi les parterres. Il y en a de fort remarquables parmi celles qui furent placées sous le règne



Palais du Luxembourg vu du jardin.

de Louis XIV et au commencement du règne de Louis XV.

Nous signalerons deux *sphinx* en marbre blanc, rapportés de Sébastopol et placés à l'entrée, du côté des quais : *Flore et Zéphyre*, de Coysevox; une *Hamadryade*, du même; le *Faune flûteur*, du même; *Vénus à la colombe*, la *Nymphe au carquois*, un *Chasseur*; ces dernières sont de Guillaume Coustou; *Diane*, l'*Apollon du Belvédère*, la *Vénus de Médicis*, toutes les trois en bronze; *Énée enlevant Anchise*, *Lucrèce et Collatin*, de Lepautre. Le parterre public renferme les statues suivantes: le *Laocoon*, en bronze; *Spartacus*, par M. Foyatier; *Thésée vainqueur du Minotaure*, par M. Ramey fils; *Thémistocle*, par Lemaire; l'*Enlèvement d'Orithye*, par Flaman; l'*Enlèvement de Cybèle*, par Regnaudin; *Périclès*, par M. Debay; le *Soldat de Marathon*, par M. Cortot; *Phidias*, par Pradier, et enfin le *Rémouleur antique*, en bronze.

Hors des parterres, on ne trouve plus que des quinconces de marronniers. Parmi ces arbres nous signalerons le *marronnier du 20 mars*, ainsi nommé parce qu'il donne habituellement ses premières feuilles à cette époque, avant la plupart des autres arbres de la même espèce.

L'allée des Orangers, contiguë et parallèle à la terrasse des Feuillants, est bordée, d'un côté, par des marronniers et des tilleuls séculaires, et par de jeunes platanes; de l'autre, par des orangers en caisse. Cette allée est particulièrement chère aux jeunes et élégantes mères de famille. Elle est décorée, à l'une de ses extrémités, d'un *Hercule* en bronze, par

Bosio, et à l'autre, d'un *Méléagre*.

En quittant cette allée et en laissant à gauche le grand bassin, on trouve un lieu abrité du N., qui porte, sans indignité, le doux nom de *Petite-Provence*, et que fréquentent les vieillards, les invalides et les enfants.

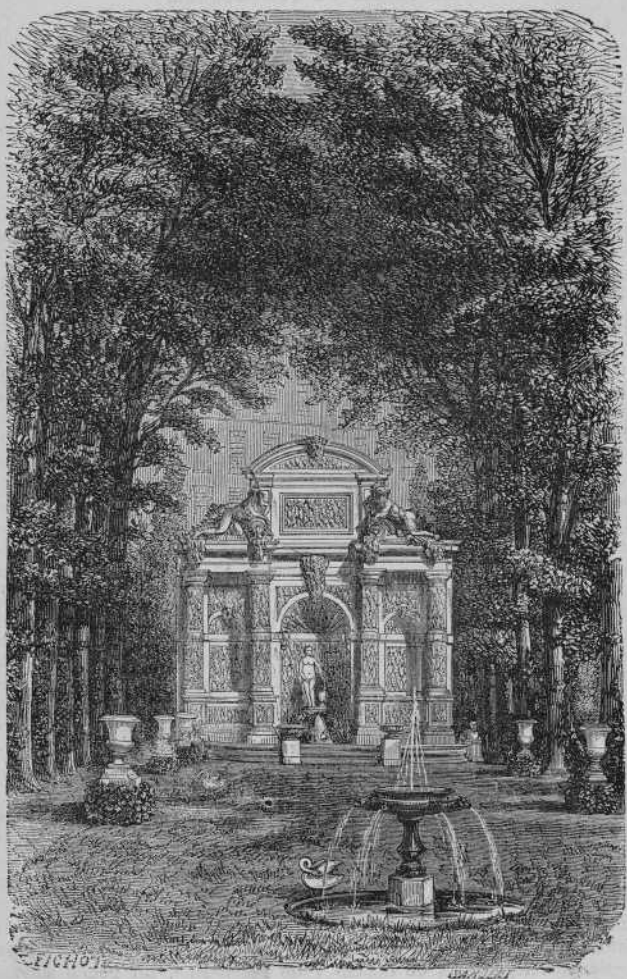
La salle de verdure située dans le massif attenant à l'allée des Orangers est décorée de deux statues, justement célèbres, de Lepautre et de Guillaume Coustou, *Hippomène* et *Atalante*. L'autre salle est ornée de deux figures de Théodon, *Apollon* et *Daphné*.

De l'autre côté du grand bassin octogone, on voit, à droite, les groupes suivants : le *Tibre*, par Van Clève; le *Rhône* et la *Saône*, par G. Coustou; à gauche, le *Nil*, par Bourdic; le *Rhin* et la *Moselle*, par Van Clève.

Dans le reste du jardin on peut remarquer, entre autres, *Cincinnatus*, le *Soldat Laboureur*, *Caton*, *Philopœmen*, un *Hercule* en marbre, etc., etc.

Enfin, les deux pilastres de l'entrée donnant sur la place de la Concorde sont ornés de deux groupes équestres de Coysevox. L'un représente une *Renommée*, l'autre un *Mercure*.

Le jardin des Tuileries a 720 mètres de longueur sur 320 de largeur; sa superficie totale est d'environ 23 hectares. Il est ouvert tous les jours au public, depuis le matin jusqu'au coucher du soleil. Pendant l'été, une musique de la garnison de Paris se fait entendre chaque jour, de 5 heures à 6 heures, sous les marronniers qui s'étendent entre l'allée des Orangers et la grande allée du milieu.



Fontaine de Médicis.

LE JARDIN DU LUXEMBOURG.

Le jardin du Luxembourg est, comme le palais dont il porte le nom, l'œuvre de Jacques Desbrosses, et ne lui fait pas moins d'honneur.

Jusqu'en 1867, tous les changements qui y avaient été faits avaient eu pour but et pour résultat de l'embellir, en l'agrandissant. En 1750, les arbres périssaient faute de soin, il fallut les remplacer. En 1795, la Convention fit planter la magnifique allée qui s'étend du grand parterre à l'Observatoire. Quelque temps après, elle créa, sur un terrain dépendant de l'ancien couvent des Chartreux, une pépinière, détruite en 1867, véritable plaine champêtre au milieu de la ville, forêt de rosiers entremêlée de bosquets, où l'on se promenait dans d'étroites allées, pour goûter les charmes du silence et respirer un air pur.

Louis-Philippe laissa aussi des traces de son règne dans le jardin. D'abord il agrandit le palais, et ce n'est pas ce dont il faut le féliciter; puis il construisit l'Orangerie, le long du Petit-Luxembourg, acheta les mesures de la rue de Vaugirard qui déshonoraient toute cette partie du jardin jusqu'à la rue du Pot-de-Fer (aujourd'hui Bonaparte), fit planter des arbustes, semer des fleurs et tracer des allées sur l'espace qu'elles ont laissé libre; enfin, une grille élégante fut établie jusqu'à l'extrémité du jardin. De l'autre côté du palais, il commença des logements de dépendance, démolis depuis, et fit réparer et isoler la belle fontaine de Jacques Desbrosses.

Après 1848, les talus qui entourent le grand parterre ont été couronnés d'une balustrade de pierre, et des groupes, des colonnes et des statues ont été placés en divers endroits.

Sur les balustrades établies autour du talus, M. de Gisors, lorsqu'il était architecte du palais, multiplia des vases en marbre de différente grandeur, qui, sans être d'une forme irréprochable, meublent et égayent le jardin.

Les parterres du Luxembourg sont renommés pour la beauté de leurs fleurs, et passent, à bon droit, pour les mieux entretenus de tous les jardins publics.

En 1861, de nombreux changements eurent lieu dans le jardin du Luxembourg. Les dépendances, construites sous le règne de Louis-Philippe, ayant été démolies, on perça, sur leur emplacement, la *rue de Médicis* qui, partant de l'Odéon, aboutit au boulevard Saint-Michel. Cette partie du Luxembourg fut transformée en un jardin anglais. Quant à la belle allée de platanes, au fond de laquelle s'élevait la belle fontaine de Jacques Desbrosses, elle fut coupée à son extrémité supérieure par la nouvelle rue.

La FONTAINE dite DE MÉDICIS se compose de trois niches en cul-de-four, que séparent des colonnes doriques dont les fûts sont coupés dans la moitié de leur hauteur par des tambours. La niche centrale renferme la statue de *Polyphème*, un genou sur un rocher et prêt à écraser *Galatée* et *Acis*, par M. Otton. Les niches de droite et de gauche ont été,

en mai 1866, décorées de deux statues : *Pan* et *Diane*, du même artiste. De chaque côté du fronton demi-circulaire qui couronne le monument, le sculpteur a représenté un fleuve épanchant ses ondes au milieu des herbes et des joncs sur lesquels il est couché. Les fûts des colonnes, l'intérieur des niches, les tympanes, le fronton, etc., figurent des stalactites. En avant de la fontaine s'étend un long bassin peuplé de carpes et de poissons rouges, bordé de vases et de platanes qu'unissent des guirlandes de lierre. Sur la face de la fontaine regardant la rue de Médicis, est encastrée la *fontaine de Leda*, qui était autrefois à l'angle des rues du Regard et de Vaugirard.

En 1862, le jardin botanique de la faculté de médecine, dont le sol était beaucoup plus bas que celui de la grande allée, fut exhaussé; on le sépara par une belle grille du boulevard Saint-Michel récemment ouvert; à côté de ce jardin on bâtit deux serres pour les camélias et une habitation pour le jardinier.

Le 26 nov. 1865, le *Moniteur* publia un décret de l'Empereur, qui limitait le jardin du Luxembourg par deux grandes voies publiques. Ce décret produisit dans Paris et même dans toute la France une pénible impression. Une pétition, rédigée par M. Adolphe Joanne, couverte en quelques jours de plus de douze mille signatures, fut adressée au Sénat, et, le 21 février 1866, parut une let-

tre de l'Empereur, qui déclarait « qu'il y avait avantage à ne pas prolonger la rue Férou et à laisser ainsi intacte la partie O. de cette utile promenade publique. »

Sauf le prolongement de la rue Férou, le décret du 25 novembre, confirmé par un décret ultérieur, a été complètement exécuté. L'allée de l'Observatoire est conservée, comme boulevard, entre deux rangées de maisons, avec des bassins et des parterres; la pépinière de l'E. (ou jardin botanique) est complètement détruite, et plus des trois quarts de la pépinière de l'O., enlevés au jardin, ne tarderont pas à se couvrir de maisons.

LA PÉPINIÈRE est regrettée de tous les habitants du quartier du Luxembourg. Elle contenait, entre autres collections, une collection de vignes de toute espèce. D'habiles jardiniers faisaient à la pépinière un cours public d'horticulture, et un professeur enseignait l'apiculture, à l'aide de quelques ruches établies près d'un petit chalet.

Il y a quelques années, les étudiants fréquentaient beaucoup le jardin du Luxembourg. Aujourd'hui, on y trouve, à l'heure des récréations, un grand nombre de pensions du voisinage. A gauche de l'allée spacieuse qui conduit à la rue de Fleurus, les joueurs de paume attirent presque constamment, dans les beaux jours, une nombreuse affluence d'amateurs et de curieux.

LES CHAMPS-ÉLYSÉES.

Les CHAMPS-ÉLYSÉES sont situés en face du jardin des Tuile-

ries, de l'autre côté de la place de la Concorde; ils s'étendent

jusqu'à l'Arc de Triomphe de l'Étoile. En 1616, Marie de Médicis fit planter, près du quai de la Conférence, trois allées d'arbres dont l'accès était interdit au public et qui ont conservé le nom de *Cours-la-Reine*. En 1670, le reste de la plaine, également planté d'arbres, s'appela promenade du *Grand-Cours*. Un peu plus tard seulement, la promenade entière prit son nom actuel de Champs-Élysées. Les deux groupes en marbre sculptés par Constou décorent l'entrée des Champs-Élysées, et sont connus sous la dénomination de *Chevaux de Marly*. Lors des invasions de 1814 et 1815, les soldats anglais bivaquèrent aux Champs-Élysées et les dévastèrent tellement qu'il fallut les replanter en partie en 1818 et 1819. En mars 1871 les Prussiens y bivaquèrent pendant deux jours. C'est aujourd'hui, avec le bois de Boulogne, la promenade la plus fréquentée et la plus aristocratique de Paris.

De 4 à 6 heures, quand le temps est beau, l'avenue principale est presque entièrement remplie d'équipages et de cavaliers qui vont au bois de Boulogne; et les contre-allées, surtout celle de droite, sont envahies par une foule de promeneurs ou de

curieux qui contemplent cet incessant défilé.

C'est dans les Champs-Élysées, du côté gauche, en montant vers l'Arc-de-Triomphe, que se trouve le Palais de l'Industrie; plus loin à droite, le Cirque d'été ou Cirque de l'Impératrice, derrière lequel s'étend l'avenue Gabriel, termine une place qui décorent deux pavillons et une belle fontaine. Enfin, vis-à-vis de la façade occidentale du palais de l'Industrie, s'élève un monument circulaire, semblable, pour la forme et l'architecture, au Cirque de l'Impératrice, mais plus petit que lui, et dans lequel a été construit le nouveau et curieux panorama du colonel Langlois.

Presque en face du palais de l'Industrie, de l'autre côté des Champs-Élysées, le jardin du palais de l'Élysée fait saillie sur l'avenue Gabriel.

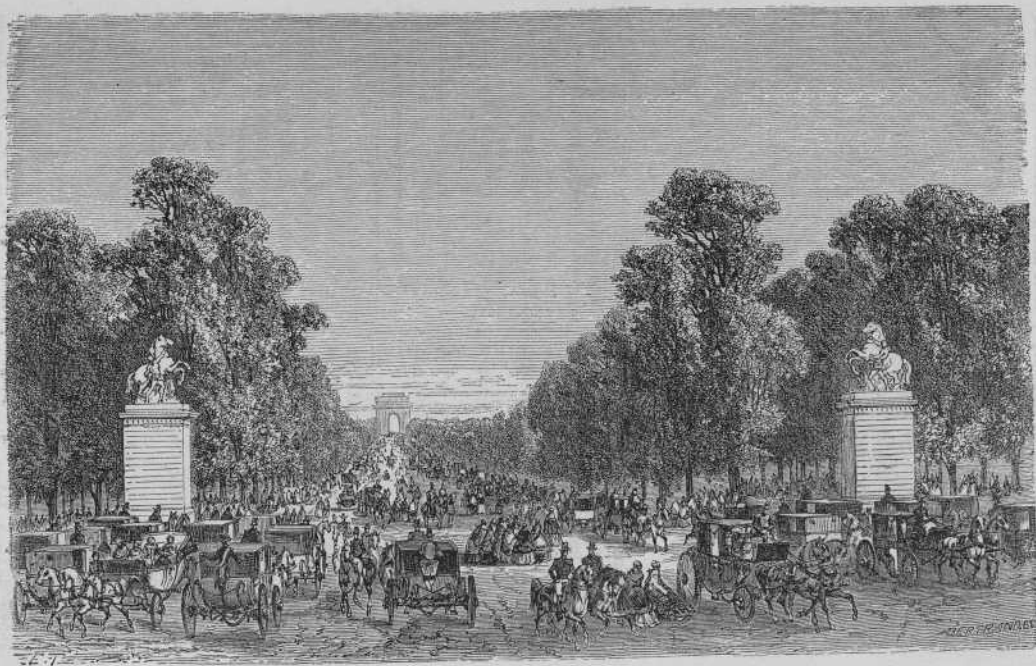
Les Champs-Élysées sont maintenant un jardin anglais, dont les frais massifs encadrent des fontaines jaillissantes, de nombreux cafés-concerts, très-fréquentés pendant la belle saison, et l'élégant pavillon consacré aux concerts des Champs-Élysées (ancien concert Musard), pendant la saison d'été.

LE PARC DE MONCEAUX.

Le PARC DE MONCEAUX fut planté, en 1778, par Philippe d'Orléans (le père de Louis-Philippe), sur les dessins de Carmon-tel, qui en fit un délicieux jardin anglais.

Il y a peu d'années encore, le parc Monceaux restait fermé au public.

La création du boulevard Malesherbes fit céder à la ville de Paris la propriété entière du parc, destiné désormais à servir de promenade publique. Une servitude a été imposée aux acquéreurs de lots en bordure sur le parc et sur les voies publiques qui y ont été ouvertes, de conserver en jardins



Grande avenue des Champs-Élysées.

une zone de 15 mètres de largeur, close de grilles d'un modèle uniforme.

Le jardin a une entrée principale sur la rue de Courcelles, et sur le boulevard Malesherbes.

Les curiosités du parc sont : la *rivière*, le *bois* de haute futaie et le *tombeau* qui s'y cache, et surtout la *naumachie*, vaste bassin ovale, entouré en partie d'une colonnade corinthienne. La *rotonde* de Monceaux qui, complètement transformée, sert d'habitation aux gardiens-chefs du parc. Un massif pittoresque de rochers, abri-

tant une grotte formée de stalactites, et un pont, ont été ajoutés aux curiosités du parc primitif.

De plusieurs points de cette belle promenade, on découvre l'Arc de triomphe de l'Étoile et les coupoles dorées de l'église gréco-russe. L'aspect enchanteur du parc de Monceaux, le silence et le calme dont on y jouit, ont fait certainement des somptueux hôtels qui s'élèvent alentour les habitations les plus recherchées du nouveau quartier bâti au N. O. de Paris.

LE PARC DE MONTSOURIS.

Un nouveau parc a été créé pour les quartiers de la rive gauche, sur les hauteurs de Montsouris, entre la rive gauche de la Bièvre et le boulevard Jourdan.

Au milieu de la promenade s'élève le palais du bey de Tunis, appelé le Bardo, belle construction arabe qui avait figuré à l'Exposition universelle de 1867.

LE BOIS DE BOULOGNE.

Le BOIS DE BOULOGNE n'est séparé que par une faible distance des Champs-Élysées.

Entrons au bois de Boulogne par l'avenue de l'Impératrice; croisons la route des fortifications et suivons la belle *route de Suresnes* ou *route du Lac*, qui a 800 mètres de longueur et 20 mètres de largeur. Cette route, bordée de trottoirs à droite et à gauche, conduit à l'extrémité N. du LAC INFÉRIEUR. De ce point, on découvre une des plus jolies vues du bois, sur ce lac aux bords plantés de pins, sur les deux îles qu'il renferme et sur la double rivière qui vient les former. Cette vaste pièce d'eau a une superficie de 11 hectares. Elle contient 83676 mètres cubes d'eau. Les

deux ILES ont une contenance de 5 hectares : la plus grande, celle du nord (3 hectares), est longue de 416 mètres; la plus petite, celle du sud, a 332 mètres de longueur. Elles sont réunies l'une à l'autre par un pont de bois; mais, pour aller s'y promener, il faut traverser en bateau le lac ou la rivière.

Le LAC SUPÉRIEUR, formé aussi par une cascade, a une contenance de 3 hectares. Il contient 27391 mètres cubes d'eau.

Les lacs, les rivières et les ruisseaux du bois de Boulogne sont alimentés par les eaux provenant du puits artésien de Passy, creusé exclusivement pour cet objet.

Cinq minutes suffisent pour se rendre du Rond des Cascades au



Parc de Moleux.

Rond de la Source, à l'extrémité du lac supérieur, d'où l'on monte aisément, en deux ou trois minutes, au sommet de la BUTTE MORTEMART. Cette butte est aujourd'hui le point culminant d'un vaste champ de courses, spécialement affecté aux steeple-chases.

Le bois de Boulogne s'étend jusqu'à la Seine.

Certaines parties d'un ancien fossé forment aujourd'hui trois pièces d'eau réunies par un petit ruisseau. Ce ruisseau aboutit au carrefour de Longchamp, où il baigne le pied d'un ancien moulin à vent converti en une ruine pittoresque. C'est là qu'est l'Hippodrome ou champ de courses du bois de Boulogne.

L'HIPPODROME contient deux pistes de 30 mètres de largeur : l'une a 1900 mètres de longueur ; l'autre, 2900 mètres. De vastes et élégantes tribunes, adossées à la Seine et faisant face au bois, peuvent recevoir 5000 spectateurs. Douze kilomètres de route, de 20 mètres de largeur, ont été disposés autour des pistes et sur les rives de la Seine.

La plaine de Longchamp offre l'aspect d'une verdoyante pelouse. On y a planté 200000 pieds d'arbres et d'arbustes qui forment des massifs isolés, de manière à ménager des perspectives sur le mont Valérien, Saint-Cloud, Meudon, le viaduc du chemin de fer de Versailles, le pont de Suresnes, Neuilly et le clocher de Boulogne.

Près de la porte Saint-Cloud a été établie une grande pépinière destinée à fournir sans cesse de nouveaux arbres de toutes essences pour l'entretien du bois.

Quant à la partie de la plaine comprise entre le pont de Suresnes

et Neuilly, il y a été créé, en 1856, un champ d'entraînement, complètement indispensable de l'hippodrome. *L'allée du bord de l'eau* le longe à l'O. et le sépare de la Seine, où l'on aperçoit la petite île boisée de *la Folie*, et l'île marécageuse de *Puteaux*.

Près de la porte de Suresnes, à droite, se trouve l'étang de *l'Abbaye*, et, à l'est des ruines de Longchamp, l'étang de *Bagatelle*, voisin du parc de ce nom.

En face de la route qui conduit à Suresnes, au carrefour de Longchamp, la GRANDE CASCADE, formant une seule nappe de 7 mètres de hauteur, tombe sur des blocs de rochers d'un volume total de 2000 mètres, apportés de la forêt de Fontainebleau. En la remontant, on ne tarde pas à trouver la MARE AUX BICHES. Cette jolie pièce d'eau, entourée de beaux arbres et de charmants gazons, est surmontée d'une voûte rocheuse qu'embellissent des plantes grimpantes.

La CROIX CATELAN mérite une mention. Catelan vivait sous le règne de Philippe le Bel, à la cour de Béatrix de Savoie. C'était un des plus célèbres troubadours de son temps. A son arrivée à Paris, Catelan n'y trouva pas le roi qui l'y avait fait appeler. Philippe le Bel, craignant qu'il ne pût pas traverser sans accident la forêt de Rouvray, infestée de malfaiteurs et de vagabonds, lui envoya une escorte de sa garde. Cette précaution devait le perdre. Catelan eut l'imprudence de parler des riches présents que sa maîtresse l'avait chargé de porter au roi. Le chef de l'escorte et ses soldats l'entraînèrent aussitôt, lui et son domestique, à l'en-



Hippodrome de Longchamp.

droit même où s'élève aujourd'hui la pyramide qui porte son nom, et, après les avoir égorgés, ils les enterrèrent. Mais quelle ne fut pas leur stupéfaction ! La cassette ne contenait que des li-

queurs et des parfums. Ils se rendirent alors auprès du roi pour lui déclarer que le troubadour n'était pas venu au rendez-vous indiqué. Le roi, désolé, fit fouiller le bois. On retrouva sans peine



Grande cascade.

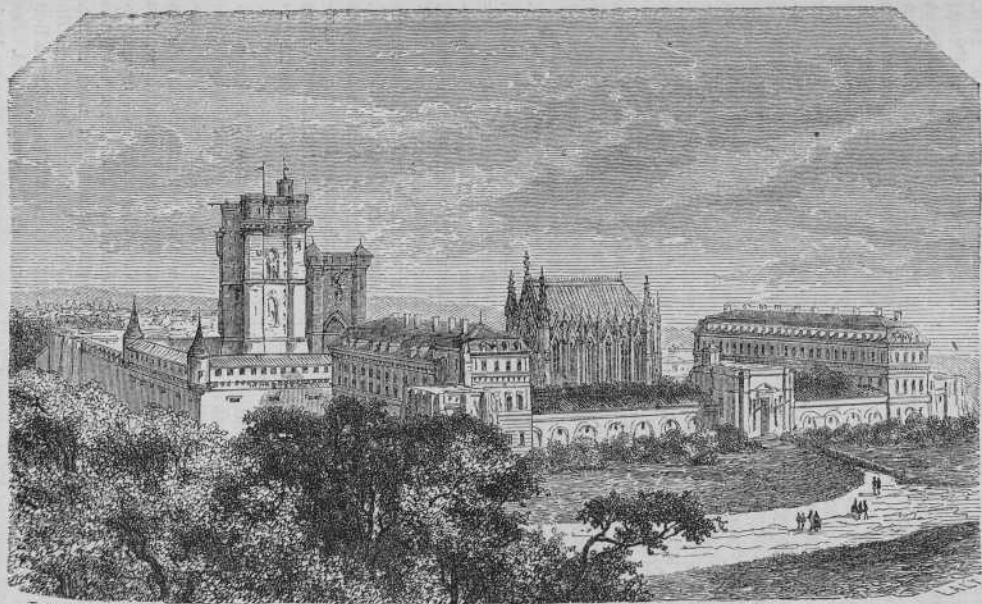
les deux cadavres. Les coupables furent brûlés vifs, et le roi fit élever sur le théâtre du crime

une croix monumentale, remplacée au dix-septième siècle par la pyramide actuelle.

VINCENNES

Au delà de l'ancienne barrière du Trône, s'ouvre une triple avenue, composée d'une route pour les voitures et de deux larges allées plantées d'arbres pour les piétons. Cette avenue, bordée de

guinguettes et de restaurants, conduit directement à Vincennes, dont le donjon apparaît un peu sur la droite. Le chemin de fer de ceinture la croise en deçà des fortifications.



THEYOND

Vue générale de Vincennes, prise du côté du bois.

N. B. Le château de Vincennes est visible tous les samedis, de midi à 4 heures du soir, pour les personnes munies d'une permission que délivre la direction de l'artillerie de Paris ou le commandant de l'artillerie de Vincennes.

Le château.

En 1183, Philippe Auguste rebâtit le CHATEAU de Louis VII, qui fut reconstruit de nouveau par Philippe de Valois et continué par Catherine de Médicis, Louis XIV et Napoléon I^{er}.

Saint-Louis aimait beaucoup Vincennes; il y venait souvent et se plaisait, comme tout le monde le sait, à rendre la justice sous un chêne du bois. Ce fut au couvent des frères mineurs de Vincennes qu'il reçut la *sainte Couronne*, que lui avait cédée Baudouin, empereur de Constantinople. Ce fut aussi de Vincennes qu'il partit pour ses deux croisades.

En 1315, Enguerrand de Marigny y comparut devant les juges qui le condamnèrent à être pendu à Monftaucon.

Louis X mourut à Vincennes en 1316, Philippe V en 1322, Charles IV en 1328. Charles V y naquit en 1337; il y passa la plus grande partie de sa vie; il y rendit ses plus célèbres ordonnances et arrêtés, entre autres l'édit de la régence et de la tutelle des rois de France, dont la majorité fut fixée à 14 ans. La reine Isabelle de Bavière se retira au château de Vincennes.

En 1422, Henri V, roi d'Angleterre, mourut à Vincennes, sept semaines avant Charles VI. Le château, plusieurs fois repris sur

les Anglais, ne leur fut définitivement enlevé qu'en 1434. Louis XI en fit une prison d'État; mais ses successeurs continuèrent à l'habiter temporairement, bien qu'il eût cessé d'être une de leurs résidences habituelles. Charles IX y mourut le 30 mai 1574. Henri III y vint souvent. Après la journée des Barricades, les ligueurs s'emparèrent du château, et ne le rendirent à Henri IV qu'en 1594, après l'entrée du roi dans Paris.

Louis XIII et Louis XIV vinrent quelquefois à Vincennes pour chasser dans le bois, mais ils n'y firent que de courts séjours.

Mazarin mourut à Vincennes, le 3 mars 1661. Louis XV y passa quelques jours, au commencement de son règne.

En 1784, après l'*Essai* de Mirabeau sur les lettres de cachet, Vincennes cessa d'être une prison d'État. En 1791, les habitants du faubourg Saint-Antoine marchèrent en masse sur le donjon pour le jeter bas. L'œuvre de destruction était commencée, quand Lafayette arriva à la tête de forces suffisantes pour y mettre obstacle. Il faillit plusieurs fois être assassiné dans cette expédition.

Le 20 mars 1804, le duc d'Enghien, le dernier des Condés, enlevé violemment, cinq jours auparavant, du territoire de la Confédération germanique, fut jugé à Vincennes par une commission militaire, condamné à mort et exécuté la nuit même. On le fusilla dans les fossés du château, et on l'ensevelit au lieu même où il était tombé. Ses restes, exhumés le 20 mars 1816, par ordre de Louis XVIII, furent d'abord déposés dans une cham-

bre du château, puis renfermés dans le monument élevé à sa mémoire, dans la chapelle.

Sous le règne de Louis-Philippe, Vincennes a donné son nom aux bataillons de chasseurs à pied formés par le duc d'Orléans et si renommés pour la justesse de leur tir.

Aujourd'hui, Vincennes est une forteresse, une caserne, un arsenal et une école d'artillerie; c'est là que se font la plupart des expériences relatives au perfectionnement des armes à feu.

La *salle d'armes* doit être visitée : avant la guerre elle renfermait une quantité d'armes suffisante pour 120000 hommes. Le second étage est affecté à la sellerie.

Entre la salle d'armes et la chapelle est l'entrée du fort neuf.

La CHAPELLE actuelle fut fondée en 1379 par Charles V, continuée par Charles VI et par François I^{er} et achevée en 1552 par Henri II.

La chapelle a été complètement restaurée il y a quelques années. On admire surtout la légèreté et l'élégance de ses voûtes. Sept de ses vitraux sont de Jean Cousin (la rose est neuve).

En 1816, un monument à la mémoire du duc d'Enghien avait été élevé dans la chapelle (à gauche, à l'entrée du chœur). Ce monument, enlevé de cette place après le coup d'État de décembre 1851, est aujourd'hui dans l'ancienne sacristie (à gauche du chœur).

Le *donjon* est généralement visité après la salle d'armes et la chapelle. De la plate-forme on découvre un superbe panorama.

Ce donjon est une grande tour

carrée avec une tourelle en saillie à chaque angle. Cette tour a 52 mètres de hauteur; ses murs ont 3 mètres d'épaisseur. Un escalier en spirale, de 237 marches, conduit à la plate-forme. Dans la tourelle S. E. se trouve un autre escalier en spirale, plus large, et qui ne règne que du premier au deuxième étage; on le nomme l'escalier royal. Le donjon a cinq étages. Le rez-de-chaussée se compose d'une grande salle carrée de 10 mètres de côté (elle a été divisée). Sa voûte, élevée de 7 mètres 15 centimètres, est soutenue sous clef par un fort pilier. Dans chaque tourelle est une chambre de forme octogonale. Quand Vincennes était une résidence royale, le roi occupait le premier étage; la reine et les enfants, le deuxième; les frères et proches parents du roi, le troisième; les officiers de service et les domestiques étaient logés aux quatrième et cinquième; les grands officiers de la couronne, dans les tours de l'enceinte.

L'histoire des prisonniers renfermés dans le donjon de Vincennes remplirait un volume; nous ne pouvons pas même mentionner leurs noms; nous citerons seulement les plus célèbres : Enguerrand de Marigny; le roi de Navarre, qui fut depuis Henri IV, et le duc d'Alençon; le colonel d'Ornano, le duc et le chevalier de Vendôme, tous trois fils naturels d'Henri IV; le duc de Beaufort, surnommé le *Roi des halles*; les princes de Condé, de Conti, et le duc de Longueville, chefs de la Fronde; le cardinal de Retz; le surintendant Fouquet; Mme Guyon; Latude; Diderot; le comte de Mirabeau, qui y composa le *Mémoire*

à mon père, l'*Essai sur les lettres de cachet et les prisons d'État*, et les *Lettres à Sophie*; le duc d'Enghien; les complices de Georges Cadoudal; les ministres de Charles X, MM. de Polignac, de Peyronnet, Guernon-Ranville et de Chantelauze; en 1848, MM. Raspail, Barbès, etc.

Aujourd'hui, les anciennes prisons du château sont transformées en magasins pour l'artillerie de la place. On les montre rarement aux étrangers. Du reste, elles n'ont rien de curieux.

En 1162, le BOIS DE VINCENNES n'était entouré que de petits fossés. Louis VII le fit clore de murs du côté de Paris, et bâtit à l'entrée, pour y loger un garde, la *tourelle* de Saint-Mandé. En 1183, Philippe-Auguste continua la construction de la clôture, car il renferma dans ce bois des cerfs, des daims et des chevreuils que lui avait envoyés Henri II, d'Angleterre. Saint Louis éleva plus tard les murs qui longent la Marne. Le bois s'agrandit à diverses reprises. L'enceinte actuelle ne date que de 1671.

En 1731, Louis XV fit abattre, puis replanter le bois de Vincennes, pour en rendre les promenades plus agréables aux habitants de Paris. On éleva, à cette occasion, la pyramide située sur l'ancienne route de Saint-Maur, et qui portait une inscription commémorative.

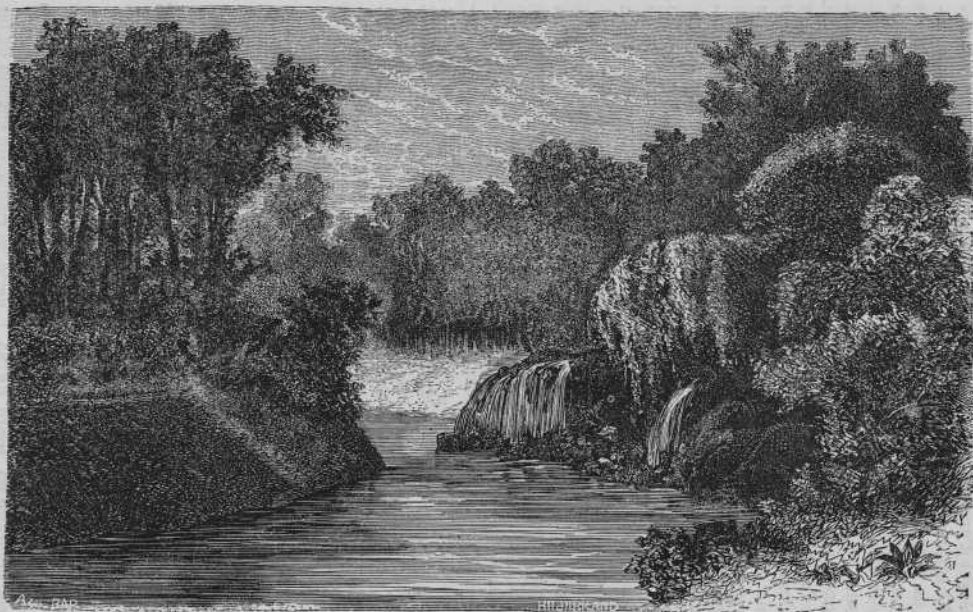
Depuis le commencement de ce siècle, le bois de Vincennes a été diminué de près de moitié par le génie militaire, par le chemin de fer et surtout par la ville de Paris, à laquelle il appartient actuellement, et qui en a aliéné une partie.

Le bois de Vincennes n'offrait plus aux Parisiens les promenades agréables qu'il devait à Louis XV, lorsque Napoléon III résolut d'y faire exécuter des travaux analogues à ceux qui ont transformé le bois de Boulogne. Ces travaux ont été exécutés, depuis 1857, sous la direction de M. Vicaire, administrateur général des forêts et domaines de la couronne, par M. de Bassompierre, ingénieur principal de la Compagnie des chemins de fer de l'Est. En moins d'un an et demi, des rivières serpenterent, des lacs furent creusés, au milieu de ces terrains arides où ne se voyait pas auparavant la plus petite flaque d'eau. Des routes furent ouvertes à travers les fourrés, dont les arbres magnifiques, habilement dégagés, forment de toutes parts d'agréables perspectives. Toutes ces routes sont bordées de larges trottoirs. Plus de 40 kilomètres d'allées tracées à l'anglaise, de 4 à 8 mètres de largeur, ont été ouverts pour les voitures et les cavaliers. Près de 15 kilomètres de sentiers de 2 mètres, à l'usage des piétons, ont été établis sous bois.

Nous signalerons les principales curiosités de la partie orientale du bois, la plus intéressante des deux.

Les MINIMES étaient autrefois un enclos circulaire, de 18 hectares de superficie, où Louis VII établit, en 1164, des religieux de Grammont.

En 1857, les Minimes formaient encore un parc réservé ou garenne, entouré de murs et planté d'arbres verts. Ce fut sur ce point que l'on commença les travaux d'embellissement du bois. On y creusa



Cascade du lac des Minimes, à Vincennes.

un lac de 8 hectares de superficie, contenant trois îles, en partie boisées et d'une contenance totale de 6 hectares. 200000 mètres cubes de terre ont été extraits de ce vaste bassin.

Le lac des Minimes est alimenté par une belle CASCADE, située à son extrémité supérieure.

A l'ouest et au sud s'étendent le champ de manœuvres et la plaine de Gravelle, réunis pour former le *camp de Saint-Maur*, où les troupes de l'armée d'Orient bivaquèrent en 1856, jusqu'au jour de leur entrée triomphale à Paris. A l'est, la route de Joinville à Nogent conduit au *fond de Beauté* (500 mètres), tracé probablement sur l'emplacement qu'occupait autrefois (dans la partie du bois appelée le Faux Parc) un château nommé *Château de Beauté*, et dont il ne reste aucun vestige. Près du fond de Beauté, on découvre de splendides points de vue sur la vallée de la Marne.

Le LAC DE GRAVELLE est un vaste réservoir qui reçoit toutes les eaux destinées à l'alimentation des ruisseaux et des lacs du bois. « Pour obtenir l'eau nécessaire au bois de Vincennes, on a eu recours à la portion de force motrice non utilisée par MM. Darblay dans leur usine de Saint-Maur, à la chute de 3 mètres 50 centimètres du canal créé par Napoléon I^{er}. C'est un établissement très-intéressant à visiter. Cette portion de force met en mouvement deux turbines qui font mouvoir, chacune séparément, deux corps de pompes. Celles-ci refoulent l'eau dans une grosse conduite en fonte de 35 centimètres de diamètre, qui jette son débit dans le réservoir bi-

tumé de Gravelle, établi sur le point culminant du bois de Vincennes, à près de 40 mètres au-dessus du point où elle est puisée. Le débit de la conduite est de 5 à 6000 mètres cubes d'eau par 24 heures.

Avant de suivre les capricieux détours de ce ruisseau et de rentrer dans le bois, on peut gagner en 2 ou 3 minutes le *rond-point* de Gravelle, où l'on jouit d'un magnifique point de vue sur le cours de la Marne, les îles nombreuses qu'elle forme près de Gravelle, la vallée de la Seine, le confluent des deux rivières, le champ de manœuvres et les différentes parties du bois.

La vue s'étend de l'O. à l'E. dans un espace de 52 kilomètres, et du N. au S. dans un espace de 48 kilomètres, soit plus de 100 lieues carrées. On voit : MAISONS-ALFORT, la Seine, le chemin de fer d'Orléans, CHOISY-LE-ROI, LA VIEILLE-POSTE, THIAIS, le fort de Charenton, VITRY, l'École vétérinaire d'Alfort, le fort d'Ivry, IVRY, VILLEJUIF, SAINT-MAURICE, ALFORT, le pont de Charenton, CHARENTON, le chemin de fer de Lyon, le Port-à-l'Anglais, BICÊTRE, le Fort de Bicêtre, FONTENAY-AUX-ROSES, le château de Meudon, le bois de Meudon, BELLEVUE, BELLEVILLE, ROMAINVILLE, CHARONNE, VINCENNES, le fort de Vincennes, MONTREUIL-SOUS-BOIS, BAGNOLET, le fort de Noisy-le-Sec, les tribunes des Courses, FONTENAY-SOUS-BOIS, le fort de Nogent, NOGENT-SUR-MARNE, CHELLES, le fort de la Faisanderie, le viaduc du chemin de fer de Mulhouse sur la Marne, NOISY-LE-GRAND, PETIT-BRY, CHAMPS,

BROU, le fort de Gravelle, le chemin de fer de Mulhouse, VILLIERS-SUR-MARNE, JOINVILLE-LE-PONT, SAINT-MAUR, CHENEVIÈRES, GRAVELLE, le chemin de fer de la Varenne, LA VARENNE-SAINT-MAUR, LA VARENNE-SAINT-HILAIRE, la Marne, SUCY, le château des Piples, BOISSY-SAINT-LÉGER, CRÉTEIL, LIMEIL, VALENTON, VILLENEUVE-

SAINT-GEORGES, MAINVILLE, la forêt de Senart, le chemin de fer de Corbeil, VIGNEUX, DRAVEIL, GRIGNY, ABLON, ATHIS-MONS, VILLENEUVE-LE-ROI.

Dans la plaine de Gravelle, entre la redoute de la Faisanderie, la ferme impériale et la redoute de Gravelle, s'étend l'HIPPODROME de Vincennes disposé pour les steeple-chases. Cet hip-



D. LANCELLOT

G. GUYON

Chalet du bois de Vincennes.

podrome comprend une grande piste, semée de 13 obstacles, et une petite piste coupée de 10 obstacles. Deux grandes tribunes publiques s'élèvent à droite et à gauche de la tribune réservée. Cet hippodrome n'a pas été utilisé dans ces dernières années, et les courses dont il était le théâtre ont lieu maintenant à l'hippodrome d'Auteuil, au bois de Boulogne.

Le LAC DE SAINT-MANDÉ a été établi dans une dépression de terrain traversée autrefois par un égout venant de Montreuil et formant en cet endroit une sorte de cloaque dont les émanations pestilentielles éloignaient tous les promeneurs. La création du lac permet aujourd'hui d'aller visiter cette partie du bois, l'une des plus belles au point de vue de la végétation. Une île boisée

occupe le milieu de la pièce d'eau.

L'ASILE pour les ouvriers malades ou convalescents est situé près de l'hospice de Charenton, à l'extrémité S. du bois et à 1 kilomètre de l'extrémité du lac de Charenton. On s'y rend

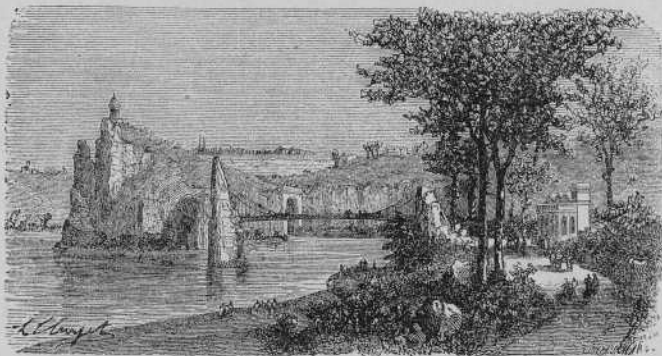
par les omnibus de Charenton (lettre R).

Pour Fontenay, Nogent, Joinville-le-Pont et Saint-Maur, Voir les *Environs de Paris illustrés* de M. Joanne, publiés par la librairie Hachette.

LE PARC DES BUTTES-CHAUMONT

Les BUTTES-CHAUMONT, les promontoires les plus occidentaux de la colline de Belleville,

étaient, avant 1866, de vastes carrières de plâtre, situées, entre la Villette et Belleville, à une



Buttes Chaumont.

hauteur de 83 à 100 mètres au-dessus du niveau de la mer.

En 1866 a commencé la transformation des Buttes-Chaumont. Au lieu de les aplanir, on a eu le soin de conserver les buttes les plus élevées, sillonnées de sentiers et en certains endroits taillées à pic pour simuler des escarpements, creusées pour donner cours à des ruisseaux qui serpentent sur un lit rocailleux ou tombent en cascates.

Ces importants travaux, achevés à la fin de 1867, ont eu lieu

sous la direction de MM. Alphand, ingénieur en chef, et Barrillet-Deschamps, jardinier en chef de la ville de Paris.

On entre dans le parc par six portes, dont la principale, à la pointe du S., fait face à la rue Puebla.

Le LAC, d'une superficie d'environ deux hectomètres, est alimenté par la cascade et par un second ruisseau venu des hauteurs de Montfaucon, à l'O.

Du sein du lac s'élance, à une hauteur de 50 mètres, une masse

grandiose de rochers à pic. Cette ILE est la partie la plus originale et la plus pittoresque du parc. Escarpée dans toute sa hauteur au N., à l'O. et à l'E., elle descend en pente rapide vers le S., pour se couper encore à pic à sa partie supérieure. Les escarpements sont accidentés par des aiguilles; l'une d'elles, isolée, s'élève du fond du lac en forme d'obélisque presque jusqu'à la hauteur du sommet de l'île.

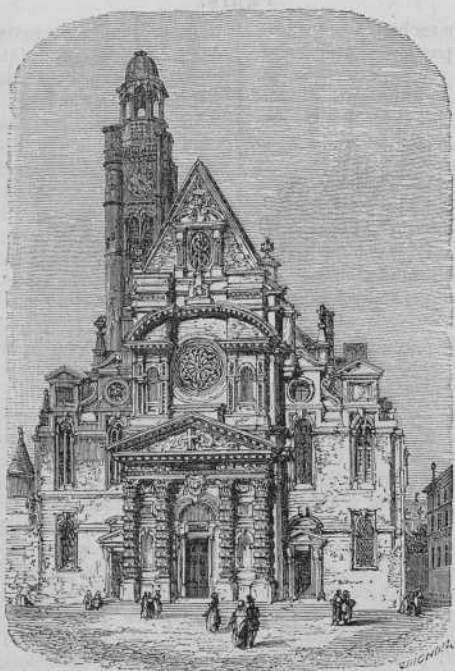
Deux ponts donnent accès dans l'île. Le premier est suspendu et ses câbles de fer s'appuient sur quatre roches pyramidales. Sa longueur est de 63 mètres. Le second pont, en briques et en pierre, se compose d'une seule arche en plein cintre qui relie, à une hauteur de 30 mètres, les escarpements bordant le lac, avec la partie la moins élevée de l'île, séparée du parc, de ce côté, par un étroit canal. Au point culminant de l'île s'élève, sur un sous-bassement en pierre du Jura, un petit temple rond, formé de huit colonnes corinthiennes et d'un entablement supportant une coupole ornée de sculptures. Ce gracieux monument est une reproduction exacte du temple de Vesta, dit de la Sibylle, dont on voit les ruines à Tivoli. La vue dont on y jouit, est arrêtée, du côté de Paris, par les deux premières buttes du parc et les hau-

teurs de Belleville; mais, du côté de la banlieue, elle s'étend sans obstacle jusqu'à Montmorency, Écouen, et Dammartin.

De la Rotonde, un escalier rapide de 200 degrés appelé *chemin des Aiguilles*, descend jusqu'au lac. Il est taillé dans le roc.

La lac, avons-nous dit, est alimenté par deux cours d'eau. L'un de ces ruisseaux se précipite en cascade dans une belle GROTTÉ, ancienne entrée de carrières, devenue une des principales curiosités du parc. La voûte, élevée de 20 mètres, est ornée de magnifiques stalactites.

Au-dessus et en arrière de la grotte, la clôture du parc est formée par une grande balustrade en pierre d'où l'on jouit d'une vue magnifique. C'est le point le plus élevé des Buttes-Chaumont. En face de soi, on découvre Montmartre; à gauche, Paris et ses monuments; à droite, Saint-Denis, les prés Saint-Gervais, Pantin, Romainville, Bagnolet. Au deuxième plan apparaissent le mont Valérien, le fort d'Aubervilliers et le village du même nom, Vincennes, Fontenay, Montmorency; enfin, tout à fait à l'horizon, Châtillon, Sceaux, Saint-Cloud, Bondy, Dammartin, et plusieurs autres villages que l'on distingue par un temps clair. Ce superbe panorama embrasse les départements de la Seine, de Seine-et-Oise et de l'Oise.



Saint-Étienne du Mont.

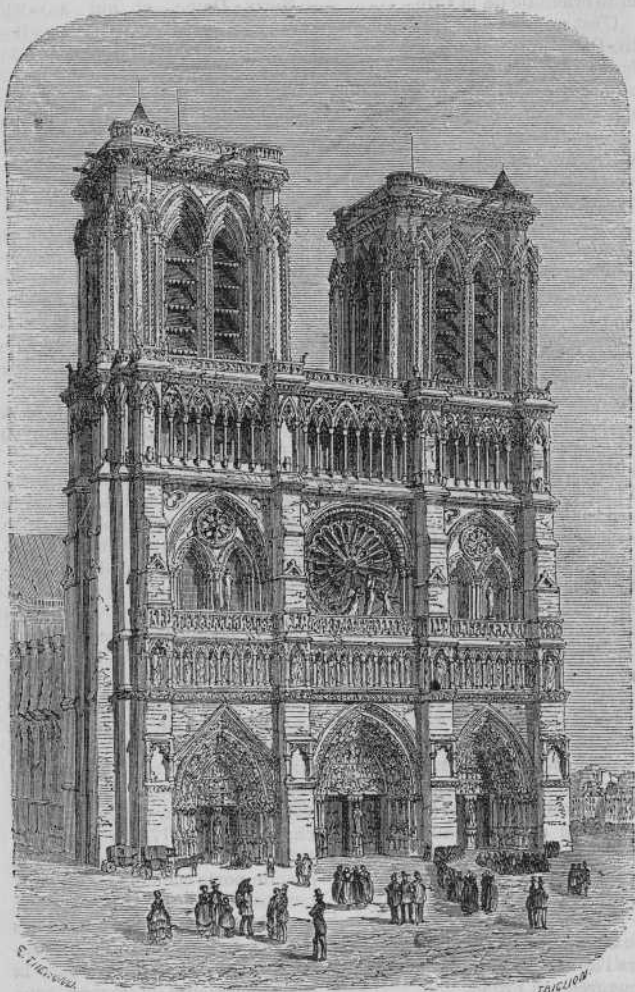
CHAPITRE VII

LES ÉGLISES ET LES CHAPELLES CATHOLIQUES. — LES TEMPLES
PROTESTANTS. — L'ÉGLISE RUSSE. — LA SYNAGOGUE.

Paris possède plus de cent églises ou chapelles. Dans ce grand nombre d'édifices religieux, nous allons nous occuper seulement de ceux qui méritent d'être attentivement étudiés.

Notre-Dame.

Dès les premiers temps de l'établissement du christianisme à Paris, vers 365, une église épiscopale, nommée Sainte-Marie ou



Notre-Dame

Notre-Dame, fut fondée à l'extrémité orientale de la Cité.

C'est au pied de l'autel de Notre-Dame que Frédégonde se réfugia avec ses trésors et trouva un asile inviolable après l'assassinat de Chilpéric (584).

La cathédrale menaçait ruine au commencement du dixième siècle. Elle fut restaurée en 907, par les soins de l'évêque Anschéric, au moyen des libéralités de Charles le Simple. Vers 1130, l'illustre Suger, le grand abbé de Saint-Denis, l'enrichit d'un vitrail d'une remarquable beauté.

En 1160, Maurice de Sully, soixante-douzième évêque de Paris, conçut le projet de bâtir une nouvelle église dans des proportions beaucoup plus vastes.

La première pierre fut posée, en 1163, par le pape Alexandre III, alors réfugié en France. Le maître-autel fut consacré, le mercredi après la Pentecôte de 1182, par le cardinal Henri, légat du saint-siège, et par l'évêque Maurice de Sully. Trois ans plus tard, en 1185, le patriarche de Jérusalem, Héraclius, venu à Paris pour prêcher une troisième croisade, officia dans le chœur de la cathédrale.

Eudes de Sully, successeur de Maurice, fit travailler à la nef jusqu'en 1208. Les premières travées de cette nef s'élevèrent vers 1215, ainsi que la façade principale, qui paraît avoir été terminée, jusqu'à la base de la galerie supérieure, avant la fin du règne de Philippe Auguste (1223). Les deux tours durent être achevées vers l'année 1235, sauf les flèches, demeurées en projet.

En 1218, on abattit les restes de l'antique église de Saint-Etienne,

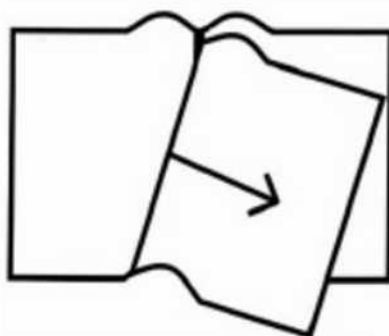
construite vers 555 auprès de Notre-Dame, et qui auraient nui aux constructions nouvelles. Le portail latéral du côté du midi fut commencé le 12 février 1257, par les ordres de l'évêque Renaud de Corbeil et par les soins de maître Jean de Chelles, architecte, comme l'atteste une inscription latine bien conservée qui se lit encore sur le soubassement.

Quant au portail septentrional, il a été construit à la même époque. Les chapelles du chœur furent bâties à partir de 1296. En 1312 ou 1313, Philippe le Bel employa à leur construction une partie des biens confisqués sur les Templiers.

Les chapelles latérales à la grande nef ont été bâties de 1260 à 1275.

La cathédrale de Paris, commencée en 1163, était achevée vers 1235, toutes les constructions postérieures n'ayant fait que modifier son plan primitif, en agrandissant le transept et en élevant des chapelles qui n'existaient pas dans le premier édifice.

De 1699 à 1753, la cathédrale perdit ses anciennes stalles du quatorzième siècle, son jubé, toute la clôture à jour du rond-point, l'ancien maître-autel avec ses colonnes de cuivre et ses châsses, tous les tombeaux du chœur, les vitraux de la nef, du chœur et des chapelles. En 1771 on fit disparaître le trumeau qui divisait la grande porte occidentale en deux parties. Ce pilier fut supprimé avec la statue du Christ et les curieux bas-reliefs qui s'y trouvaient. Puis on entailla toute la partie inférieure du tympan, sans respect pour la belle sculpture du Jugement dernier, afin d'y in-



FALTAN DOCUMENTOS
(paginas, cuadernillos...)
ISO 9878/1990

rotonde autour de l'autel et qui sert de base à un dôme large de 25 mètres et haut de 50 mètres, surmonté d'une élégante lanterne. Quatre tourelles terminées elles-

mêmes en dôme et dont l'une, à gauche, sert de clocher, encadrent la coupole, à l'extérieur. Cette église ne fait pas grand honneur à notre architecture contempo-



Saint-Ambroise.

raïne; elle est cependant intéressante à visiter.

Sainte-Chapelle.

(Au Palais de Justice.)

La Sainte-Chapelle du Palais

de Justice est peut-être le plus bel édifice religieux de Paris. Depuis la Révolution, elle était restée interdite au culte, et les archives judiciaires l'avaient envahie. On entreprit de la réparer dans les dernières années du rè-

gne de Louis-Philippe, et cette restauration fut confiée à MM. Duban, Lassus et Viollet-le-Duc; M. Boeswillwald en a été seul chargé, après la mort de M. Lassus. Aujourd'hui la chapelle supérieure est complètement achevée; on y célèbre chaque année, depuis 1853, la messe du Saint-Esprit, pour la rentrée de la magistrature. La restauration de la chapelle basse est aussi terminée. L'entrée de la Sainte-Chapelle n'est pas publique, mais on obtient facilement du ministère des Beaux-Arts l'autorisation de la visiter; il suffit même de s'adresser au gardien, au fond du grand escalier, dans la cour de la Sainte-Chapelle, à droite (pourboire).

On croit que, lorsque saint Louis eut reçu de Jean de Brienne, empereur de Constantinople, la couronne d'épines, et de Baudoin, successeur de Jean de Brienne, une portion considérable de la vraie croix, il conçut l'idée de faire construire un monument digne, par sa grandeur et sa magnificence, du dépôt sacré qu'il voulait lui confier. Pierre de Montereau commença le nouvel édifice en 1242 ou 1245, et l'eut complètement terminé en 1247. De la base au faite, la chapelle est entièrement bâtie en pierre de choix, chaque assise est cramponnée par des agrafes en fer, coulées en plomb; les tailles et la pose sont exécutées avec une précision rare; la sculpture en est composée et ciselée avec un soin particulier. La Sainte-Chapelle du Palais est privée d'une annexe importante qui, à elle seule, était un monument; nous voulons parler du trésor des chartes, accolé à son flanc nord,

bâti et terminé en même temps qu'elle.

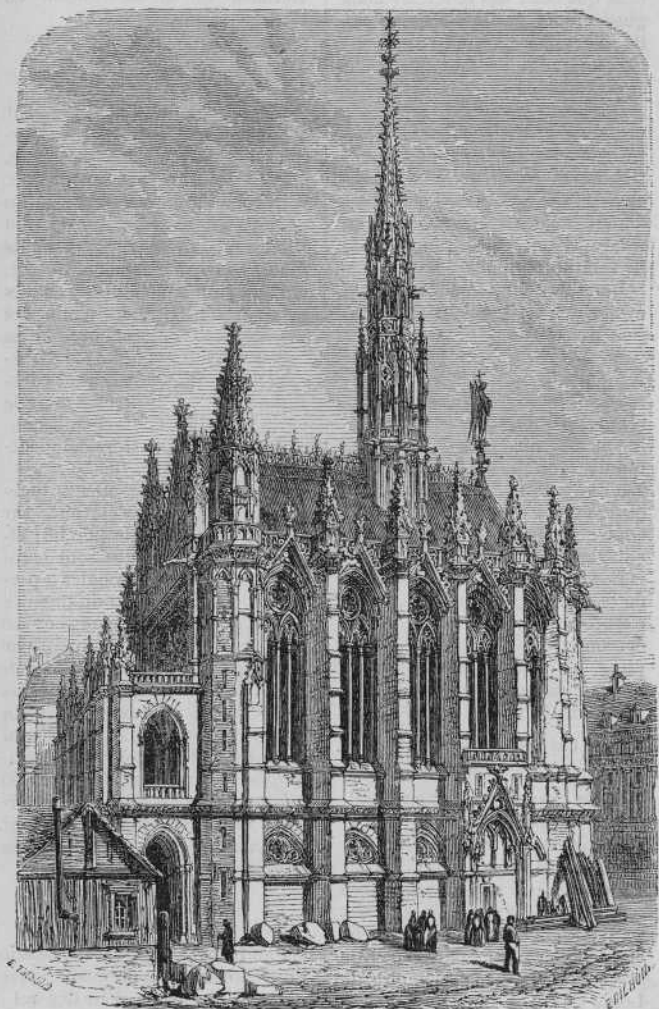
Les deux chapelles furent consacrées le dimanche de Quasimodo, le 25 avril 1248 : la chapelle supérieure, sous le titre de la Sainte-Couronne et de la Sainte-Croix, par Eudes de Châteauroux, évêque de Tusculum et légat du pape; la chapelle inférieure, sous le vocable de la Vierge Marie, par Philippe Berruyer, archevêque de Bourges.

La chapelle inférieure servait jadis de paroisse aux employés subalternes du Palais. On y enterrait les chanoines de la Sainte-Chapelle, et le dallage y est entièrement composé de pierres tombales. Le poète Boileau y fut aussi enterré; mais ses restes ont été déposés, après la Révolution, dans une chapelle de Saint-Germain des Prés.

Rien de plus élégant, de plus riche, de plus splendide que l'intérieur de la chapelle haute. Les colonnettes, les sculptures sont en profusion. Toutes les parties de l'édifice, sans aucune exception, disparaissent sous les dorures et les enluminures; mais l'ornement principal, ce sont les vitraux. Chacune des fenêtres est un écrin éblouissant, et elles sont si hautes et si rapprochées, qu'on croirait être sous une voûte de pierres précieuses.

Ces vitraux, brisés en partie pendant et depuis la Révolution, ont été l'objet d'une restauration intelligente et complète.

La grande rose du portail, qui date du règne de Charles VIII, se divise en 79 panneaux dont les sujets sont empruntés à l'Apocalypse. Ces vitraux n'ont pas le même éclat ni la même vivacité de



Sainte-Chapelle.

tons que ceux des fenêtres; mais plusieurs des petits tableaux dont ils se composent sont remarquables au point de vue du dessin et de l'exécution.

Deux niches de 1 mètre de profondeur environ sont ouvertes sous les fenêtres de la quatrième travée, à droite et à gauche de la nef. C'étaient les places d'honneur réservées au roi, à la reine et aux autres membres de la famille royale.

Dans la cinquième travée, à droite, une petite ouverture grillagée permettait à Louis XI de suivre toutes les cérémonies de la messe, du réduit qu'il s'était fait construire contre le mur extérieur.

Les reliques de la Passion, c'est-à-dire la couronne d'épines, un clou et un morceau de la vraie croix, font aujourd'hui partie du trésor de Notre-Dame.

Chapelle Expiatoire.

(Rue d'Anjou-Saint-Honoré.)

Cette chapelle a, par sa destination et par son architecture, un caractère tout particulier. Louis XVIII en ordonna la construction, qui ne fut achevée qu'en 1826 et coûta près de deux millions. Les architectes furent MM. Percier et Fontaine. Elle est consacrée à la mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette, qui avaient été ensevelis en cet endroit, et à celle des

victimes de la Révolution de 1793.

Sainte-Clotilde.

(Place Bellechasse.)

L'église Sainte-Clotilde fut commencée en 1846, sur les instances de la reine Marie-Amélie, et sous la direction de M. Gau, pour remplacer une petite église dédiée à sainte Valère, martyre du Limousin. Les travaux, conduits d'abord avec une extrême lenteur, puis continués par M. Ballu, après la mort de M. Gau, n'ont été

achevés qu'en 1857. L'église est construite dans le style du quatorzième siècle.

Deux tours s'élèvent sur le porche; elles sont octogonales à partir du premier étage, et se terminent par

des flèches ajourées de 65 mètres 20 centimètres au-dessus du sol, en y comprenant la croix en fer doré. La hauteur du pignon est de 28 mètres 50 centimètres. A l'intérieur, l'église a 90 mètres de longueur sur 37 de largeur. La longueur de la nef est de 34 mètres; sa largeur de 10; sa hauteur de 26.

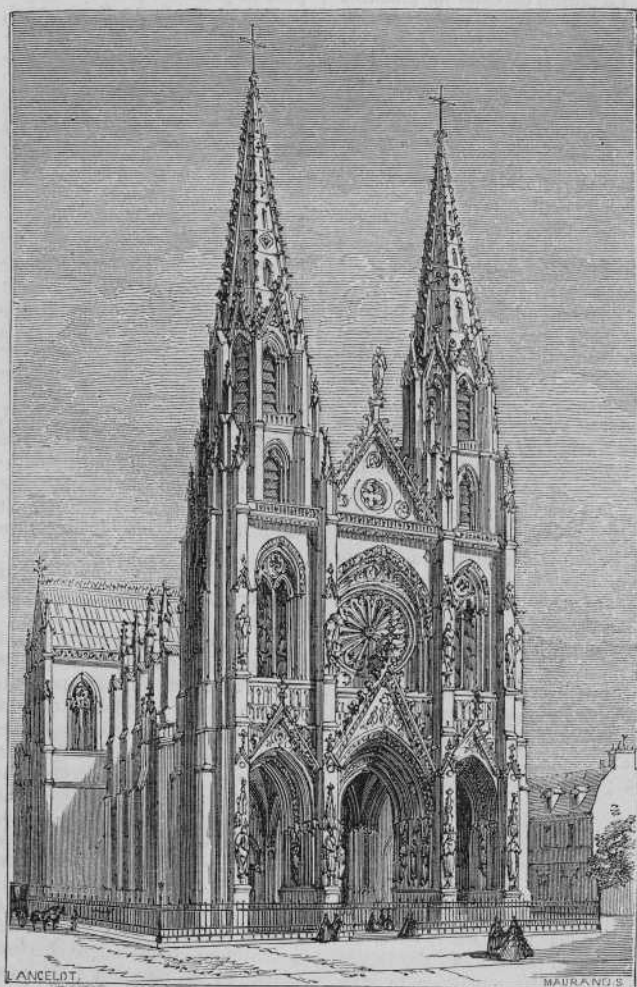
Sainte-Élisabeth.

(Rue du Temple.)

Sainte-Élisabeth, dont Marie de Médicis posa la première pierre en 1620, fut bâtie pour des religieuses du tiers-ordre de Saint-François, et achevée en 1630,



Chapelle expiatoire.



Sainte-Clotilde,

Le portail est orné de pilastres doriques et ioniques. Une sculpture qui représente la *Vierge recevant le cadavre du Christ*, par M. Pollet, décore le tympan au-dessus de la porte principale; à droite et à gauche, des niches renferment les statues de saint Louis et de sainte Eugénie, par M. Calmets.

L'intérieur a la forme d'une croix n'ayant qu'un seul bras, celui de gauche, occupé par la chapelle de Sainte-Élisabeth.

Les fonts consistent en une belle coupe de marbre blanc portant la date de 1654. A gauche, dans la chapelle des catéchismes, on remarque trois tableaux assez beaux : *Jésus-Christ au milieu des docteurs*, par M. Lafon; *Jésus bénissant les enfants*, par M. Roger; et le *Sermon sur la montagne*, par M. A. Hesse.

Le pourtour du sanctuaire est orné de boiseries de la fin du seizième siècle, provenant d'une église d'Arras. C'est une suite de bas-reliefs représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Les vitraux de Sainte-Élisabeth sont les premiers essais qui aient été faits de nos jours, en 1826, pour remettre en honneur la peinture sur verre.

Saint-Étienne du Mont.

(Place Sainte-Genève.)

Commencée en 1517, sous François I^{er}. L'abbé de Sainte-Genève, Ph. Lebel, fit construire le chœur, en 1537. En 1541, la bénédiction des autels fut célébrée. En 1600, on commença le jubé. En 1610, l'année même de la mort d'Henri IV, sa première femme, Marguerite de Valois,

posa la première pierre du grand portail. Enfin, le 15 février 1626, Jean-François de Gondy, coadjuteur de Paris, consacra solennellement l'église.

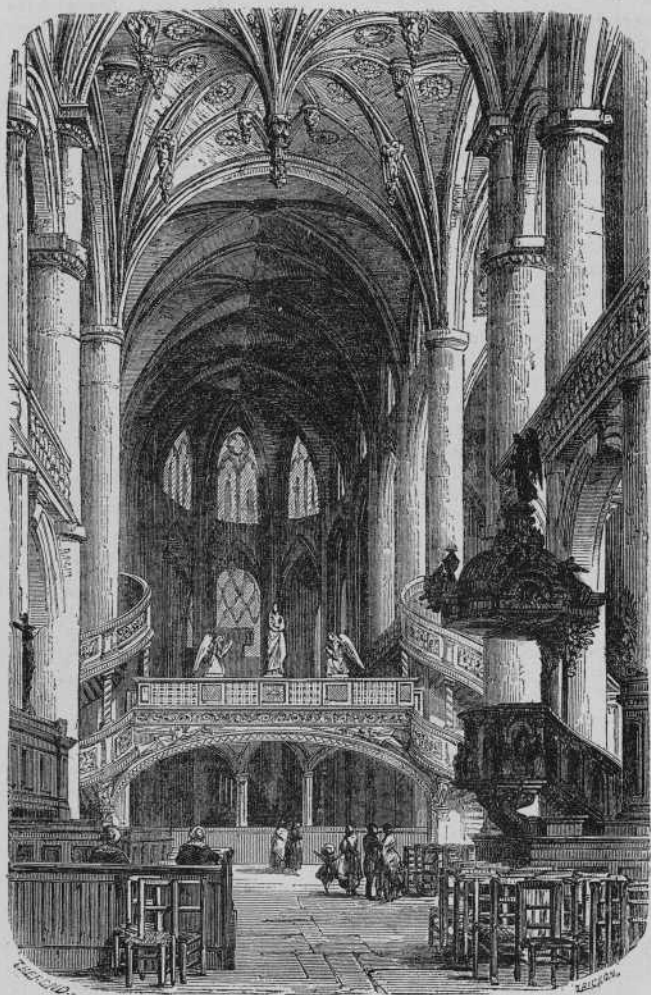
Malgré les irrégularités de son architecture et peut-être même à cause de ces irrégularités, Saint-Étienne-du-Mont séduit par la grâce de son ensemble et la variété de ses détails.

La tour du clocher, plantée sur le côté septentrional de la nef et flanquée à l'O. d'une tourelle ronde, est coquette, svelte, légère, percée de longues baies, les unes ogivales, les autres cintrées. Une lanterne octogone domine la plate-forme.

Le grand portail occidental, élevé dans les premières années du dix-septième siècle, se distingue, dit M. de Guilhermy, par l'originalité de sa forme et par la belle exécution de sa sculpture.

Ce portail a été complètement restauré sous la direction de M. Victor Baltard.

Le chœur est séparé de la nef par un jubé, dont les sculptures sont l'œuvre de Biard le père, un de ces grands artistes français dont notre pays, jaloux de recueillir les moindres détails de la vie des maîtres étrangers, connaît à peine le nom et dédaigne les œuvres. Ce jubé, le seul qui existe encore à Paris, passe, suivant M. de Guilhermy, pour un chef-d'œuvre. « Sa voûte, en cintre surbaissé, hardiment jeté à travers le chœur, les tourelles à jour qui en contiennent les escaliers et qui montent en spirale bien au-dessus de la plate-forme, les rampes suspendues en l'air et les minces colonnettes qui for-



Intérieur de Saint-Étienne-du-Mont,

ment points d'appui, sont autant de difficultés que l'architecte s'est proposées pour mieux déployer toutes les ressources de son adresse. Des anges, des palmes, des rinceaux, des entrelacs, des mascarons décorent les archivoltes et les frises. Le jubé se complète de deux portes qui ferment les bas côtés du chœur. Leurs vantaux sont à claire-voie; au-dessus de leur entablement sont assis, au milieu de frontons triangulaires interrompus, deux adorateurs d'une gracieuse exécution. »

Le style de la chapelle Sainte-Geneviève est le gothique flamboyant. La statue qui orne l'autel est la copie de celle qui existait dans l'ancienne abbaye et qu'on a retrouvée sans tête. Le tombeau de la sainte, découvert en 1801, dans la crypte de l'église abbatiale, est revêtu d'une châsse en cuivre ajourée. Une affluence considérable de pèlerins remplit presque constamment la chapelle, aux murs de laquelle sont suspendus de nombreux ex-voto.

La troisième chapelle est consacrée à la commémoration des morts illustres inhumés dans les églises et cimetières supprimés de Sainte-Geneviève, de Saint-Étienne des Grés, de Saint-Hilaire, de Saint-Benoît, des Jacobins, de Saint-Victor, des Carmes et du collège de Navarre.

Parmi ces illustrations, on remarque : sainte Geneviève, morte en 512; Clovis I^{er}; Clotilde sa fille, mariée au roi des Visigoths Amalaric; puis sainte Clotilde, mère de la précédente. Pascal, Tournefort, Lesueur, Ch. Perrault, Rollin, Lemaistre de Sacy repo-

sent dans l'église même de Saint-Étienne du Mont. Leurs tombeaux ont aujourd'hui disparu. L'építaphe de Pascal est fixée au mur du collatéral du chœur, à côté de celle de Racine, dont les cendres ont été transférées, en 1710, de l'abbaye de Port-Royal des Champs dans un caveau de la chapelle de la Vierge.

Dans la cinquième chapelle à droite, on trouve un très-remarquable groupe de huit personnes, en terre cuite, représentant le *Christ au tombeau*. C'est une œuvre naïve du seizième siècle, provenant de l'église de Saint-Benoît, et attribuée longtemps à tort à Germain Pilon. Dans la chapelle qui suit, on voit un portrait de *saint Vincent de Paul*, peint par Bourdon en 1649.

Mgr Sibour fut assassiné dans cette église le 3 janvier 1856.

Saint-Eustache.

(Rue du Jour, près des Halles.)

La première pierre de l'église actuelle fut posée le 19 août 1532; l'architecte David en fournit les plans. L'édifice ne fut terminé qu'en 1642, à l'exception du portail principal, qui, demeuré inachevé, fut plus tard démoli, puis rebâti en 1755, sur les dessins de Mansard de Jouy, et laissé inachevé par Moreau, en 1788.

La voûte de Saint-Eustache a 33 mètres d'élévation; la longueur de l'église est de 104 mètres, et la largeur, dans le transept, de 43 mètres.

Cette église est une des plus visitées de Paris, et, il faut le dire, une des plus admirées. Cela tient d'abord à l'effet saisissant



Saint-Eustache.

que l'intérieur ne manque jamais de produire, et peut-être aussi à l'étrangeté de cette conception, qui n'a pas eu d'analogue.

L'architecte de Saint-Eustache a voulu réunir dans un même édifice les deux arts dont l'antagonisme partageait la France artistique au seizième siècle, en laissant à chacun d'eux sa physiologie distincte.

Au milieu des façades du N. et du S., s'ouvrent des portails en plein cintre exactement calqués, quant à leur disposition générale, sur les portails du quinzième siècle. Seulement les choux, les trèfles, toute cette végétation de pierre, luxuriante et touffue, qu'on voit grimper et s'épanouir au sommet des ogives, le long des moulures gothiques, sont remplacés par des ovales, par des feuilles d'acanthé et d'autres ornements de la Renaissance.

L'intérieur de l'église présente le même aspect que l'extérieur; toutefois il ne manque pas de grandeur, malgré l'étrangeté du parti pris. Avant de pouvoir se rendre compte de ses impressions, on éprouve un mélange d'admiration et de surprise, qui explique et justifie la réputation de Saint-Eustache.

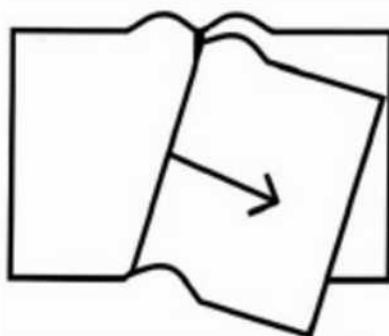
On découvrit en 1849, dans plusieurs chapelles, des traces importantes de peintures murales, datant du règne de Louis XIII et qu'un épais badigeon avait recouvertes. La restauration en fut d'abord confiée à MM. S. Cornu et Basset, pour les figures, et à M. Sechan, pour l'ornementation; puis l'administration municipale fit peindre de la même manière toutes les autres chapelles.

La chapelle de la Vierge, au centre de l'abside, a été peinte par M. Couture. Ces peintures s'arrondissent en hémicycle, derrière l'autel, et forment trois compartiments. Au milieu est représentée *Marie Mère du Sauveur*; à gauche, *Marie Étoile de la mer*; à droite, *Marie consolatrice des affligés*.

A l'entrée de la chapelle, deux colonnettes de marbre supportent l'une l'ange Gabriel, l'autre saint Michel.

L'autel, en marbre gris, est décoré de statuettes et surmonté d'une belle statue de la Vierge-mère, sculptée par Pigalle pour l'église des Invalides. Une inscription, gravée sur une plaque de marbre, à droite de l'autel, rappelle que « cette statue a été bénite par le pape Pie VII, le 28 décembre 1804, en présence du cardinal de Belloy, archevêque de Paris. » Une autre inscription, placée à gauche, constate que « la chapelle a été décorée de peintures, enrichie d'un nouvel autel, par les soins de l'administration municipale, sous le règne de l'empereur Napoléon III, et que les travaux terminés ont été inaugurés le 15 août 1858. » Enfin on a placé dans cette chapelle des inscriptions commémoratives des principaux personnages qui y furent enterrés et dont les tombeaux n'existent plus.

Les personnages célèbres dont Saint-Eustache possède les restes sont : Colbert, les poètes Voiture et Benserade, Vaugelas, Furetière, la Mothe-Levayer, le maréchal de La Feuillade, l'amiral de Tourville, le garde des sceaux d'Armenonville, Chevert et le peintre Charles de La Fosse. Le corps de Mirabeau y fut déposé le 3 avril



FALTAN DOCUMENTOS
(paginas, cuadernillos...)
ISO 9878/1990



Intérieur de Sainte-Geneviève.

tres et de frontons, a le mérite de plaire aux yeux par l'harmonie de ses couleurs et par le pittoresque de ses dispositions. Au sommet d'un pavillon, une femme assise tient un écusson aux armes du fondateur. L'édifice est habité, en majeure partie, par des artisans et des industriels.

La prison de l'Abbaye, rebâtie au dix-septième siècle, à l'angle sud-est de l'enceinte, et si célèbre par les tristes scènes dont elle fut le théâtre en 1792, a subsisté jusqu'en 1854. Elle était devenue, après la Révolution, une prison militaire.

La porte principale de l'église Saint-Germain des Prés donne sur la rue de Rennes; elle date du dix-septième siècle.

L'église a la forme d'une croix; elle a 65 mètres de longueur, 21 mètres de largeur et 19 de hauteur. Les réparations et les embellissements modernes lui ont donné un air de jeunesse qui contraste avec son âge véritable. De l'église de Childebert il ne subsiste plus que des chapiteaux de marbre blanc qui ont été dispersés et quelques colonnes employées dans la galerie absidale. Sauf ces débris, il n'y a rien dans la basilique qui soit antérieur aux premières années du onzième siècle.

L'intérieur est remarquable à plus d'un titre, et surtout parce qu'il nous montre, à côté du style roman, les premiers élans du style ogival.

Dans le collatéral de droite, près de la porte, on remarque une grande statue de Notre-Dame *la Blanche*, donnée en 1340 par la reine Jeanne d'Evreux à

l'abbaye de Saint-Denis. Dans le transept de gauche se trouvent la statue de saint François-Xavier, par Coustou le jeune, et le tombeau du roi de Pologne Jean-Casimir, qui devint abbé de Saint-Germain en 1669, et mourut en 1672. Ces tombeaux ont été rétablis à Saint-Germain des Prés en 1824, ainsi que ceux de Guillaume Douglas, prince d'Ecosse, et de son petit-fils Jacques Douglas (deuxième chapelle à droite). Les restes de Descartes et des bénédictins Mabillon et Montfaucon sont dans la chapelle dite de Saint-François de Sales; ceux de Boileau, dans la chapelle de Saint-Paul. Parmi les rois et les reines ensevelis à Saint-Germain, on remarquait Childebert I^{er}, Caribert, Chilpéric I^{er}, Clotaire II, Childéric II, Ultrogothe et Frédégonde; ce qu'on a pu recueillir de leurs tombes a été transféré à Saint-Denis.

Saint-Germain des Prés a été, pendant ces dernières années, l'objet d'importantes restaurations et d'une décoration polychrome, entreprises sous la direction de M. V. Baltard. Le chœur a été ensuite entièrement peint depuis la base des piliers jusqu'aux clefs de voûte, et l'effet de cette décoration polychrome a charmé ceux-là mêmes qui s'étaient jusqu'ici montrés les plus rebelles à ce système. Tout le monde a rendu justice aux grandes peintures exécutées à la cire par Flandrin; elles sont l'une des curiosités les plus attrayantes du Paris artistique.

« La nef présente, de chaque côté, cinq arcades plein cintre. Au-dessus de ces arcades se déroulent les peintures de Flan-

drin; ce qui porte à vingt le nombre des sujets traités, car la même disposition règne sur les deux parois. »

Au-dessus de la première arcade à gauche, on voit l'*Annonciation* et le *Buisson ardent*, figure prophétique de la maternité divine. — Sur la deuxième arcade, la *Naissance de l'Enfant Jésus* est séparée par la bande colorée de la *Promesse d'un Rédempteur* faite par Jéhovah à Adam et à Ève dans le paradis terrestre. — L'*Adoration des Mages* et la *Prophétie de Balaam* occupent l'arcade suivante. — Le *Baptême du Christ dans le Jourdain* précède le *Passage de la mer Rouge*. — L'*Institution de l'Eucharistie* et le *Sacerdoce de Melchisédech* nous conduisent au transept. La peinture continue sur l'autre paroi, en redescendant vers le portail.

La *Trahison de Judas* et la *Vente de Joseph* sont les deux premiers sujets de ce côté. — La *Mort du Christ* correspond au *Sacrifice d'Abraham*. — La *Résurrection* a pour symbole *Jonas* rendu par la baleine après trois jours. — La *Dispersion des Apôtres*, se répandant sur tous les points du globe pour réunir les nations dans une même foi, a été prédite dès la *Dispersion des hommes*, après la folle entreprise de Babel.

L'*Ascension de Notre-Seigneur* et les *Préliminaires du Jugement dernier* complètent ce grand poème pictural, où les deux Testaments se confondent dans une pensée unique (la venue du Christ), prophétie dans l'un, réalité dans l'autre.

« Au-dessus des tableaux dont

nous venons d'esquisser les principaux traits, dans la zone des vitraux, sont figurés des personnages de l'Ancien Testament posés là comme témoins. Ces figures sont du galbe le plus superbe et le plus magistral. » La voûte de la nef, peinte d'azur, est constellée d'étoiles d'or. On restaure en ce moment les transepts, que Flandrin devait aussi décorer de fresques, lorsqu'une mort prématurée est venue l'enlever aux arts (31 mars 1864). Ses amis et ses admirateurs ont fait placer en son honneur un buste richement encadré dans le bas côté gauche de la nef. Le monument, en marbre blanc, a été exécuté par M. Oudiné.

Saint-Germain l'Auxerrois.

(Place du Louvre.)

Saint-Germain l'Auxerrois fut bâtie en mémoire de saint Germain d'Auxerre; les Normands la détruisirent lorsqu'ils s'éloignèrent des bords de la Seine; le roi Robert le Pieux la rebâtit (997-1031). Mais l'édifice actuel est de beaucoup postérieur. Le clocher appartient au douzième siècle; la porte principale, le chœur et l'abside, à la première moitié du treizième; le second bas côté du Sud de la nef et des chapelles, ainsi que les chapelles latérales du Nord, au quatorzième siècle; le porche, la plus grande partie de la façade et de la nef, les croisillons, les chapelles du chœur, datent des quinzième et seizième siècles. Un cloître environnait autrefois l'église. Sous le règne de Charlemagne, il renfermait une école célèbre, encore mentionnée en 1292, et qui a donné

son nom au quai et à la place de l'École.

Divers événements remarquables se sont passés dans ce cloître.

Au quatorzième siècle, il fut témoin des fureurs populaires soulevées par le chef de la Jacquerie, Étienne Marcel, prévôt de Paris, qui habitait une maison située sur la place de l'École.

En entrant dans le cloître, à gauche, à peu près sur l'emplacement de la tour actuelle, Coligny, qui sortait de l'audience du roi, à 11 heures du soir, dans la nuit du 20 au 21 août 1572, pour se rendre à son hôtel, rue de Béthisy, fut blessé de deux balles, l'une au bras gauche, l'autre à la main droite, par Maurevel.

Plus loin habita Calvin.

Entre le Louvre et le portail se trouvait la maison du doyen, où mourut subitement, la veille de Pâques 1599, Gabrielle d'Estrees, duchesse de Beaufort.

C'est à Saint-Germain l'Auxerrois que fut inhumé, en 1617, le maréchal d'Ancre. On sait que son corps fut déterré le lendemain, traîné dans les rues, pendu, puis brûlé, et que son cœur fut grillé sur des charbons, et mangé publiquement avec du vinaigre.

L'église Saint-Germain l'Auxerrois, quand le Louvre fut la demeure des rois de France, compta le fils aîné de l'Église au nombre de ses paroissiens.

Il y a deux dates mémorables dans l'histoire de cette église : le 24 août 1572 et le 14 février 1831. Le 24 août 1572, la cloche de Saint-Germain l'Auxerrois donna le signal de la Saint-Barthélemy. Le 14 février 1831, tandis que le clergé de la paroisse célébrait un

service pour l'anniversaire de la mort du duc de Berri, le peuple fit irruption dans l'église et la saccagea. Elle resta quelque temps fermée, puis servit de mairie au quatrième arrondissement, et ne fut rendue au culte qu'en 1838. Elle fut dès lors restaurée sous la direction de M. Lassus.

On entre dans la nef par trois portes. Entre les petites portes latérales et le mur terminal des collatéraux extrêmes sont des niches renfermant les statues de saint Amâtre et de saint Alode, évêques d'Auxerre. Au tympan de la porte de gauche, une peinture représente *Jésus-Christ parmi les docteurs*; la *Pentecôte* occupe le tympan de la porte de droite. La porte centrale date du milieu du treizième siècle. Ses statues ont été refaites par M. Desprès. La Vierge occupe le trumeau; à gauche sont figurés Ultrogathe (?), Childebart I^{er} (?), saint Vincent ou saint Wulfran; à droite, saint Germain d'Auxerre, sainte Geneviève et un ange. Le bas-relief du tympan représentait autrefois le Jugement dernier, comme le prouvent le sein d'Abraham et l'Enfer, sculptés aux naissances du premier cordon des voussures. Le tympan actuel est lisse et n'a d'autre ornement qu'une peinture : *le Christ au milieu des élus*, parmi lesquels on remarque saint Louis portant la couronne d'épines. Sur les trois cordons de voussures sont représentés : sept anges; les cinq vierges sages, nimbees et sans couronnes, tenant leur lampe droite, et les cinq vierges folles, vêtues en châtelaines et tenant leurs lampes renversées; enfin les douze Apôtres. Sur presque toute la hauteur du

mur qui sépare les trois portes, des fresques figurent, à gauche la *Charité*, à droite *Jésus-Christ envoyant ses apôtres*, et *Marie, refuge des pécheurs*. E. Mottez est l'auteur de toutes les peintures du porche.

La restauration de 1745, entreprise par l'architecte Bacarit, a laissé, à l'intérieur, des traces

nombreuses, notamment un admirable morceau de menuiserie, le banc d'œuvre, dessiné par Lebrun et Ch. Perrault, puis exécuté par François Mercier, et la splendide grille du chœur, par Deumier.

Les peintures des chapelles, les autels, les boiseries ont été entièrement renouvelés, sous la direction de M. Lassus.



Saint-Germain l'Auxerrois.

Aux deux côtés du porche, au-dessus des portes latérales, ont été ménagées deux salles. Celle de gauche, dite des Archives, a conservé son pavé ancien, ses portes, ses lambris, son plafond de bois sculpté, et, jusqu'à ces derniers temps, des registres qui remontaient à 1568; c'est une des curiosités de l'église, bien rarement visitées, faute d'être signa-

lées aux amateurs et aux étrangers.

La chapelle de Notre-Dame (quatorzième siècle), la première à droite en entrant, occupe tout le second collatéral de la nef, au sud, et forme une petite église complète, close par une boiserie sculptée à jour. Au retable se trouve un *arbre de Jessé* en pierre; près de la porte du sud, est un bé-

nitier en marbre, sculpté sur les dessins de M^{me} de Lamartine par M. Jouffroy, et qui obtint un succès mérité au salon de 1846.

On voit ensuite, toujours du même côté, une charmante petite porte (quinzième siècle) ornée d'une *Vierge* du quatorzième siècle. La peinture placée au-dessus de la porte rappelle la restauration de l'église, rendue au culte en 1838.

Les chapelles du chœur sont au nombre de treize. Ces chapelles renferment les seuls monuments funéraires possédés aujourd'hui par Saint-Germain l'Auxerrois, savoir : les effigies en marbre d'Etienne d'Aligre et de son fils, tous deux chanceliers de France pendant le dix-septième siècle; deux statues et plusieurs bustes en marbre, provenant des mausolées de la famille de Rostaing; l'épithaphe d'une dame de Mortemart, duchesse de Lesdiguières; quelques marbres modernes. Parmi les morts inhumés à Saint-Germain l'Auxerrois et dont on n'y retrouve plus les tombes, nous citerons le poète Malherbe, le savant André Dacier, les peintres Coppel, Houasse, Stella et Santerre; les sculpteurs Sarazin, Desjardins et Coysevox; l'architecte Louis Levau, le géographe Sanson, le comte de Caylus. — La chapelle de Notre-Dame de la Compassion, dans le collatéral de gauche, possède un magnifique retable en bois, de la dernière époque du style ogival et provenant d'une église de Belgique.

Les deux vitraux placés à l'entrée de l'église sont de M. Maréchal, de Metz. Il ne reste plus des magnifiques verrières du

quinzième et du seizième siècle que les deux roses du transept (le *Père éternel*, entouré d'anges, de martyrs et de confesseurs; la *Descente du Saint-Esprit*), les quatre fenêtres du croisillon septentrional (scènes de la *Passion*; *Miracles du Christ*; *Saints et saintes*) et deux fenêtres du croisillon méridional (*Ascension de Jésus-Christ*; *Assomption de la Vierge*). Toutes ces verrières se distinguent par la vivacité du coloris et par des détails originaux. Les autres vitraux sont modernes.

Saint-Gervais-Saint-Protais.

(Derrière l'Hôtel de Ville.)

Une inscription porte que l'église de Saint-Gervais fut consacrée en 1420. Cependant l'édifice actuel porte tous les caractères du commencement du seizième siècle. Le portail grec fut bâti par Jacques Desbrosses; Louis XIII en posa la première pierre le 24 juillet 1616; ce portail est une œuvre de mérite.

Saint-Gervais a perdu la meilleure partie des beaux vitraux exécutés par Jean Cousin et Robert Pinaigrier. Le mieux conservé, le *Jugement de Salomon*, du premier de ces artistes, éclaire la seconde chapelle à droite du chœur. Perfection de dessin, beauté d'exécution, vivacité de coloris, tout contribue à rendre ce vitrail vraiment admirable.

Les six chandeliers de la croix de bronze doré du maître-autel sont des chefs-d'œuvre du dix-huitième siècle, qui ont appartenu à l'église abbatiale de Sainte-Geneviève. La chapelle de ce côté (chapelle des fonts baptismaux) est décorée d'une réduc-

tion en bois du portail de Desbrosses. La chapelle de Sainte-Anne, qui est la quatrième, a conservé un grand retable de la Renaissance.

La chapelle de Saint-Denis, formée par le croisillon de gauche, renferme un admirable tableau, attribué à Albert Dürer; il représente la Passion, en plusieurs sujets, peints sur des volets de bois.

Tout près de la sacristie, dont la grille en fer est du dix-septième siècle, on lit, sur une pierre scellée dans la muraille, l'inscription suivante, se rapportant à l'édifice qui a précédé l'église actuelle :

« Bonnes gens plaise vous sauoir que ceste presente esglise de Messeigneurs Saint Geruais et Saint Prothais fut dediée le Dimanche deuant la feste de Saint Simon et Saint Jude, l'an mil quatre cens et vint par la main du Reuerend Pere en Dieu maistre Gombaut, euesque d'Agrence, et sera à tousjours la feste de la sainte dedicace le dimâche deuant la dicte feste de Saint Simon et Saint Jude. Si vous plais y venir, gangnier les grans pardons et priez pour les

biens-faicteurs de cette esglise et aussi pour les trespassez. Pater noster aue Maria. »

A côté de cette inscription, une plaque de marbre noir porte l'építaphe de Mgr Nicolas de Bouillé, comte de Lyon, évêque d'Autun, inhumé dans le chœur de Saint-Gervais, le 25 février 1767.

La chapelle qui suit la sacristie

est ornée d'une peinture représentant l'Annonciation. Cette chapelle en précède une autre qui est fort vaste et enferme une *Pietà* (sculpture), une fresque de M. Norblin (les *Œuvres de miséricorde*), deux toiles (le *Retour de Tobie*, *Jésus-Christ marchant sur les eaux*), une colossale *Descente de croix* (groupe en plâtre, par M.

Gois), un *Ecce homo* (statue), enfin un *Christ en croix*, de M. A. Préault, dont le modèle en plâtre excita l'enthousiasme des uns et l'indignation des autres au salon de 1848.

La chapelle de la Vierge, au chevet, avec ses nervures et son ornementation élégante, avec ses clefs de voûtes pendantes, offre un beau spécimen du gothique flamboyant. La clef pendante de



Saint-Gervais.

la chapelle de la Vierge, exécutée en 1517 par les frères Jacquet, passe pour un tour de force : elle a 1 mètre 16 centimètres de saillie sur 2 mètres de diamètre. Les vitraux, représentant *l'histoire de la Vierge*, sont attribués à Jean Cousin ; habilement restaurés, en 1846, par M. Gsell.

Le mausolée du chancelier Michel le Tellier occupe l'immense chapelle de Saint-Gervais et Saint-Protais, à droite de celle de la Vierge. La statue du chancelier, en marbre blanc, est à demi couchée sur un cénotaphe de marbre noir, accompagné de figures allégoriques. Mazeline et Hurtrelle sont les auteurs de ce monument, qui fut conservé au musée des Petits-Augustins pendant la Révolution. Près de ce mausolée est une colossale *Descente de croix*, en plâtre, par M. Gois. L'archevêque de Reims le Tellier, fils du chancelier et fondateur de la bibliothèque Sainte-Genève ; les chanceliers Boucherat et Charles Voysin, Philippe de Champanne, Ducange et Crébillon, avaient été aussi inhumés dans les caveaux de Saint-Gervais ; mais il ne reste plus trace de leurs monuments.

Saint-Jacques du Haut-Pas.

(Rue Saint-Jacques.)

Cette église, qui n'a rien de remarquable, fut commencée en 1630 sur les dessins de Gittard et terminée en 1684. Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, en posa la première pierre. Mais l'édifice ne put être achevé que grâce aux libéralités de la duchesse de Longueville qui posa, en 1675, la première pierre de la

nef, et au zèle des ouvriers de la paroisse, qui sacrifièrent un jour par semaine, tandis que les carriers fournissaient gratuitement la pierre. Pendant la Révolution, l'église Saint-Jacques devint le *temple de la Bienfaisance*.

L'église tout entière est construite dans le style dorique. Le portail, bâti sur les dessins de Daniel Gittard, est flanqué à gauche d'une tour carrée.

L'intérieur se compose d'une nef et de deux bas côtés. Dans le transept de gauche, la statue de *saint Jacques*, par Foyatier, et, dans la chapelle de Saint-Pierre, la deuxième à gauche dans le pourtour, quatre tableaux attribués à Lesueur : la *Foi*, l'*Espérance*, la *Charité* et la *Religion*. La décoration de la chapelle de la Vierge a été exécutée par M. Auguste Glaize.

Le trop célèbre abbé de Saint-Cyran, l'abbé Cochin, fondateur de l'hôpital de ce nom, et l'astronome Cassini sont inhumés dans cette église. La duchesse de Longueville repose sous la deuxième chapelle de la nef.

Saint-Jean-Saint-François

(Rue Charlot.)

Saint-Jean-Saint-François est une ancienne chapelle de Capucins, bâtie en 1623, sous le vocable de saint François d'Assise. Elle est décorée avec un certain luxe et renferme plusieurs tableaux, parmi lesquels nous citerons un *Baptême du Christ*, de Paulin Guérin, et un *saint Louis visitant les soldats malades de la peste*, de M. Ary Scheffer.

Nous signalerons aussi deux belles statues en marbre : un

saint François d'Assise, par Germain Pilon, et un *saint Denis*, que Jacques Sarazin avait sculpté pour l'abbaye de Montmartre, à la demande d'Anne d'Autriche.

Saint-Jean-Saint-François fournit les ornements qui servirent à célébrer la messe au Temple, devant Louis XVI, la veille de sa mort.

Le Jésus.

Rue de Sèvres, 33

C'est une charmante petite église ogivale, dans le style du treizième siècle, bâtie il y a quelques années par les jésuites, d'après les plans du P. Tournesac. Elle se compose d'une nef et de chapelles latérales communiquant entre elles. Au-dessus des ogives des nefs, règne une fausse galerie à double arcade avec rosaces; dans le chœur, cette galerie est transparente et ornée de vitraux. Les fenêtres supérieures sont à ogive géminée.

Saint-Joseph des Carmes.

(Rue de Vaugirard, 78.)

Cette église, qui faisait autrefois partie du couvent des Carmes

déchaussés, a été bâtie dans la première moitié du dix-septième siècle. Un péristyle de construction récente, donnant sur la rue de Vaugirard, et une cour carrée la précèdent. Saint-Joseph est surmontée d'un petit dôme, le premier qui ait été construit à Paris; une tour carrée s'élève à l'extrémité de la nef. On remar-

que, à l'intérieur : les fresques de la coupole (*Élie enlevé au ciel*), par Bartholet Flamael, peintre liégeois; le bas-relief en marbre du maître-autel, représentant la Cène; les épitaphes des cardinaux de Bausset et de la Luzerne, et le monument funéraire qui renferme le cœur de Mgr Affre.

Les bâtiments de l'ancien couvent des Carmes sont occupés

aujourd'hui par une communauté de prêtres, qui desservent l'église et dirigent l'*École normale ecclésiastique des Carmes*. Dans le jardin de cette école se trouvait une petite chapelle où furent égorgés un grand nombre de prêtres et plusieurs évêques pendant les journées des 2 et 3 septembre 1792. Le percement de la rue de Rennes a fait disparaître (1867)



Saint-Jacques du Haut-Pas.

cette chapelle historique; les ossements des prêtres massacrés ont été transférés dans une vaste et belle crypte construite à cet effet sous l'église. Cette crypte est ouverte aux visiteurs tous les vendredis et pendant l'octave des Morts.

La Madeleine.

(Place et boulevard du même nom.)

Commencée sous Louis XV, qui en posa la première pierre le 3 avril 1764, la Madeleine devait d'abord être une église. Le premier architecte, Contant d'Ivry, avait adopté un plan analogue à celui de Sainte-Geneviève. A sa mort, tout fut bouleversé par Couture, son successeur (1777). Les colonnes s'élevaient aux deux tiers de leur hauteur quand la Révolution vint suspendre les travaux. Il furent repris, mais pour un but tout différent, en vertu d'un décret impérial rendu à Posen, le 2 décembre 1806.

Napoléon ordonna, par ce décret, de transformer l'église de la Madeleine en un temple grec, dont le fronton porterait cette inscription : « L'empereur Napoléon aux soldats de la grande armée. » L'art. 5 du décret est ainsi conçu : « Tous les ans, aux anniversaires des batailles d'Austerlitz et d'Iéna, le monument sera illuminé, et il y sera donné un concert précédé d'un discours sur les vertus nécessaires au soldat, et d'un éloge de ceux qui périrent sur le champ de bataille dans ces journées mémorables..... Dans les discours et odes, il est expressément défendu de faire mention de l'empereur. »

L'architecte Pierre Vignon fut

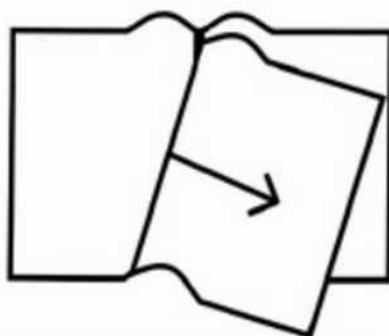
chargé de construire ce temple de la Victoire, en utilisant ce qui existait : mais les événements de 1814 en suspendirent de nouveau la construction. Une ordonnance royale du 14 février 1816 rendit au temple sa destination primitive; Vignon ne changea cependant rien à son plan. Lorsqu'il mourut, en 1828, il eut pour successeur M. Huvé, qui, après une longue interruption, put enfin terminer le monument, grâce à une loi rendue sous Louis-Philippe, le 23 mars 1832.

Le fronton, sculpté par Le-moine, très-admiré lorsqu'il fut découvert, représente le *Jugement dernier*. Sous le péristyle s'ouvrent des portes en bronze, où M. de Triquetti a modelé, avec une énergie qui ne manque ni de grandeur ni de verve, plusieurs sujets tirés de l'Ancien Testament et relatifs aux commandements de Dieu.

L'intérieur de l'église de la Madeleine présente un luxe extraordinaire d'or et d'enluminures. La travée du chœur est entourée d'un hémicycle de colonnes et voûtée en demi-coupole. N'oublions pas les deux chapelles qu'on a pratiquées de chaque côté du buffet d'orgues, et qui sont tellement obscures qu'à peine peut-on saisir les lignes principales des deux groupes en marbre qui les décorent. Celui de gauche, par M. Rude, représente le *Baptême de Jésus-Christ*; celui de droite, par Pradier, le *Mariage de la Vierge*.

M. Marochetti a sculpté, pour le maître-autel, une *Assomption* en marbre blanc. C'est peut-être la plus belle œuvre du maître.

Les sculptures des voûtes sont de MM. Rude, Foyatier et Pra-



FALTAN DOCUMENTOS
(paginas, cuadernillos...)
ISO 9878/1990

coin obscur, à gauche de la porte; *Jésus au jardin des Olives*, par Destouches, à droite; *la Vierge et le Christ mort*, énergique peinture attribuée à Valentin (quatrième chapelle à droite); un *Miracle de Moïse*, de Lebrun, dans la chapelle du Calvaire; la

Manne, de Ch. Coypel; *Saint Bernard*, par Lesueur; la *Résurrection de la fille de Jaire*, dans le transept de gauche; un *Christ au tombeau*, par Mignard; d'autres toiles attribuées à ce peintre, et qui sont tout au moins de son école : le *Repos en*



Tombeaux de Lebrun et de sa mère, à Saint-Nicolas du Chardonnet.

Égypte et le Mariage de la Vierge.

On voit dans la chapelle des fonts, la première à droite, le *Baptême du Christ*, de M. Corot, et une peinture de M. Desgoffes; dans la deuxième chapelle du même côté, deux tableaux de Natoire; dans la sixième, le

tombeau de Jérôme Bignon, par Anguier et Girardon (statues de la Prudence et de la Justice); dans la chapelle dite de Saint-Charles, quatrième à gauche, où sont les tombeaux de Lebrun et de sa mère, un *Saint Charles Borromée*, de Lebrun. Sur la face des piliers de l'abside qui re-

garde le déambulatoire, on remarque deux magnifiques tableaux du commencement du seizième siècle : l'*Annonciation* et le *Crucifiement*.

Ce qui attire surtout les visiteurs à Saint-Nicolas du Charbonnet, c'est l'admirable tombeau de la mère de Lebrun, exécuté par Collignon et Tuby, sur les dessins du peintre de Louis XIV. La mère de Lebrun y est représentée se réveillant et sortant de son tombeau à la voix d'un ange suspendu à l'arcade qui couvre le tombeau, et dont le geste indique le ciel. En face de l'entrée de la chapelle se trouve un autre monument élevé à la mémoire de l'illustre artiste lui-même. Ce dernier monument se compose de figures allégoriques et d'une pyramide avec le buste de Lebrun, par Coysevox. Santeuil a été aussi enterré dans cette église, qui dépendait de l'abbaye de Saint-Victor, dont il était chanoine.

Notre-Dame des Victoires
ou les Petits-Pères.

(Place des Petits-Pères.)

Le premier de ces noms a été donné à cette église, parce que Louis XIII, qui en posa la première pierre, en 1629, la dédia à Notre-Dame des Victoires, en mémoire des succès remportés sur les protestants de la Rochelle ; le second, parce qu'elle fit partie, jusqu'en 1791, du couvent des Augustins déchaussés, connus du peuple de Paris sous le nom de *Petits-Pères*, et qui firent reprendre, sur les dessins de Pierre Lemuet, les travaux longtemps interrompus, Libéral Bruant et Ga-

briel Leduc continuèrent l'œuvre de Lemuet ; mais l'édifice ne fut terminé qu'en 1740, par Cartault, auquel on doit le portail.

L'église des Petits-Pères est formée d'une seule nef, d'ordonnance ionique, longue de 43 mètres, large de 10 mètres 70 centimètres, élevée de 18 mètres, et entourée de chapelles. Au milieu de la croisée s'ouvre une coupole dont la voûte est décorée d'une *Gloire*. Les chapelles des croisées, dessinées par Perrault, sont ornées de vitraux peints. Autour du chœur règne une boiserie richement sculptée. On remarque, dans le chœur, sept tableaux de C. Vanloo, disposés ainsi : au centre, *Actions de grâces* de Louis XIII et du cardinal de Richelieu pour la prise de la Rochelle ; le premier à droite, *Baptême de saint Augustin* ; le deuxième, *Sacre de saint Augustin* ; le troisième, *Sa mort* ; le premier à gauche, *Prédication devant l'évêque d'Hippone* ; le deuxième, *Conférence de saint Augustin avec les Donatistes* ; la troisième, la *Translation de ses reliques*.

Dans une chapelle à gauche est le tombeau du compositeur Lulli, par Cotton, et dans la première chapelle à droite, celui de Jean Vassal, secrétaire du roi, par le même artiste. La chapelle de la Vierge, pèlerinage célèbre et siège d'une archiconfrérie qui compte des membres dans le monde entier, est presque entièrement décorée d'ex-voto, ainsi que les piliers et les arcades de la nef.

Saint-Paul-Saint-Louis.
(Rue Saint-Antoine.)

Cette église a eu pour architecte le P. François Derrand. La

première pierre a été posée en 1627. Louis XIII fit les frais de cette construction ; ce fut Richelieu qui fit élever le portail exécuté par le jésuite Marcel Ange. L'église fut définitivement terminée en 1641. Le style de cette école, à laquelle nous devons aussi l'église des Petits-Pères et Saint-Thomas d'Aquin, ne manque ni de richesse ni de séduction.

Bien que les architectes de Saint-Paul, les PP. François Der-

rand et Marcel Ange, se soient évidemment inspirés des églises romaines du *Jesu*, de Saint-André della Valle et de Saint-Ignace, la décoration de la façade se ressent du voisinage de Saint-Gervais.

L'écusson royal placé au-dessus du troisième ordre fait croire d'abord que l'église a été dédiée « à Louis le Juste. » Il faut remarquer aussi la richesse de l'ornementation des portes.



Notre-Dame des Victoires.

Le portail a 48 mètres de hauteur sur 24 mètres de largeur à la base. Les niches qui ornent le dessus des portes viennent de recevoir les statues de saint Louis, par M. Lequesne, de sainte Catherine, par M. Auguste Préault, et de sainte Aure, par M. Étex.

L'intérieur de l'église a les mêmes caractères que l'extérieur. Le chœur et les croisées étalent surtout une grande magnificence

d'ornementation. La nef, d'une assez grande hauteur, est accompagnée de deux bas côtés. C'est à Saint-Paul qu'on vit le second exemple d'une coupole (la première coupole construite à Paris fut celle de l'église des Carmes, en 1620).

L'autel, restauré en 1861, a été reconstruit avec des marbres concédés par le gouvernement et qui formaient le superflu des marbres

achetés pour le tombeau de Napoléon aux Invalides.

Saint Paul renferme les cendres de Bourdaloue et de Huet, évêque d'Avranches. Deux inscriptions sur marbre noir indiquent l'endroit de leur sépulture. De plus, dans les caveaux qui règnent sous l'église, indépendamment de deux des chapelles qui appartiennent à des familles particulières, se trouvent les corps des jésuites décédés dans la maison professe, depuis sa fondation jusqu'à la suppression de l'ordre. Enfin, dans un caveau séparé, sont réunis les corps d'un certain nombre de personnages enterrés primitivement à Sainte-Catherine, et transférés là lors de la démolition de cette église, à la fin du dix-huitième siècle. Saint-Paul possédait aussi de somptueux monuments, entre autres ceux du grand Condé et de son père, Henri de Bourbon. Le cœur de Louis XIII y était déposé sous une riche boîte sculptée par Sarazin. Une seconde boîte, sculptée par Coustou le jeune, renfermait le cœur de Louis XIV. Ces monuments ont disparu, comme le tabernacle d'argent et de vermeil qui ornait le maître-autel. Les seules œuvres d'art qui méritent aujourd'hui l'attention du visiteur sont un tableau attribué à Philippe de Champaigne et qui représente l'abbaye de Longchamp, et une toile moderne d'Eugène Delacroix, *le Christ au jardin des Oliviers*, placée dans la croisée de gauche. Cette peinture, la première œuvre connue du maître, est fort remarquable déjà par l'harmonie de la couleur et l'éloquence de la composition; elle trahit des réminiscences des éco-

les flamande et italienne, qui prouvent l'élève en même temps qu'elles annoncent le maître.

La sacristie de Saint-Paul contient un Christ en croix, qui provient de l'ancienne chapelle de la Bastille. Les deux belles coquilles qui servent de bénitiers ont été données par V. Hugo, à l'occasion du baptême de son premier enfant, né sur la paroisse.

Saint-Pierre de Montmartre.

(Rue Saint-Denis, à Montmartre.)

Construite au douzième siècle, sur les ruines d'une église plus ancienne, par le roi Louis VI et sa femme Alix de Savoie, l'église Saint-Pierre de Montmartre fut consacrée par le pape Eugène III, en présence de saint Bernard et Pierre le Vénérable.

La façade de l'église est moderne. A l'intérieur, l'édifice est divisé en deux parties. La première, seule, est consacrée au culte; les piliers sont formés de jolies colonnes accouplées. A l'intérieur de la nef, les colonnes sont remplacées par des boudins montant jusqu'à la naissance de la voûte, qui a été refaite au quinzième siècle. On a gravé sur les piliers des inscriptions relatives au martyre de saint Denis et de ses compagnons. A l'intérieur de l'église se voient deux colonnes en marbre vert antique, mais qui ont certainement appartenu à un édifice païen. Deux autres colonnes, un peu plus élevées, qui ont évidemment la même origine, se trouvent dans le chœur des Dames. (Voir ci-dessous). Le buffet d'orgues provient d'une ancienne chapelle de Notre-Dame de Lorette. La chaire est une menuiserie du dix-huitième siècle.

La cuve des fonts baptismaux est richement ornée dans le style de la Renaissance. On y remarque deux clefs en sautoir et un écusson portant la date de 1537.

L'église de Montmartre possède encore aujourd'hui quelques-unes des anciennes reliques données à l'abbaye et à la chapelle des Martyrs.



Saint-Paul-Saint-Louis.

Au fond du jardin, derrière l'église, le *calvaire*, proprement dit, s'élève au-dessus d'un petit oratoire, à droite duquel une grotte souterraine reproduit la forme et les dimensions du Saint-Sépulchre de Jérusalem. Un *Christ*

au tombeau, en terre cuite, provenant du Mont-Valérien et placé dans cette grotte, y attire de nombreux pèlerins. Le Calvaire de Montmartre a d'ailleurs été enrichi de nombreuses indulgences.

C'est aussi par le jardin du

calvaire qu'on pénètre aujourd'hui dans la seconde partie de l'église appelée le *chœur des Dames*, parce qu'elle était autrefois réservée aux religieuses de l'abbaye.

Saint-Roch (1).

(Rue Saint-Honoré.)

Louis XIV posa en 1653 la première pierre de Saint-Roch, qui

(1) Tout à côté de l'église Saint-Roch, au n° 207 de la rue Saint-Honoré, l'étranger devra jeter un coup-d'œil sur les magasins de parfumerie de la maison Legrand. On y trouve un immense choix de ces produits de tout genre qui sont appréciés par le véritable monde élégant. La perfection que cette maison a su apporter dans tous ses articles de parfumerie, explique la vogue dont elle jouit.

Quelques pas plus loin, on rencontre au n° 229 de la même rue l'entrepôt principal, pour la vente en gros, de la véritable eau de Botot, qui a également un magasin pour la vente au détail au n° 18 du boulevard des Italiens.

Un peu plus loin et de l'autre côté de la rue, au n° 350, se trouvent les salons d'exposition et ateliers de photographie de la maison Lejeune, anciennement rue de Choiseul. La vogue qu'obtiennent les photographies sortant de cette maison s'explique par la perfection avec laquelle sont traités tous les portraits et reproductions dont elle est chargée. Cette maison est depuis longtemps adoptée par toutes les notabilités du monde parisien et de l'étranger.

A quelques pas de là, au n° 356, au coin de la place Vendôme, se trouve la pharmacie de M. Gallois, l'ancien pharmacien de l'empereur, et le fournisseur attitré du Grand-Hôtel. C'est surtout pour des produits de ce genre qu'il est bon de s'adresser à une maison de confiance, et la pharmacie Gallois offre sous ce rapport toutes les garanties désirables.

fut terminée en 1740. Les escaliers qui mènent au portail rappellent un souvenir historique : c'est là, en effet, qu'en vendémiaire, Bonaparte fit tirer le canon sur les sections insurgées contre la Convention nationale.

Robert de Cotte a fourni les dessins de la façade de Saint-Roch; ils furent exécutés après sa mort, arrivée en 1736.

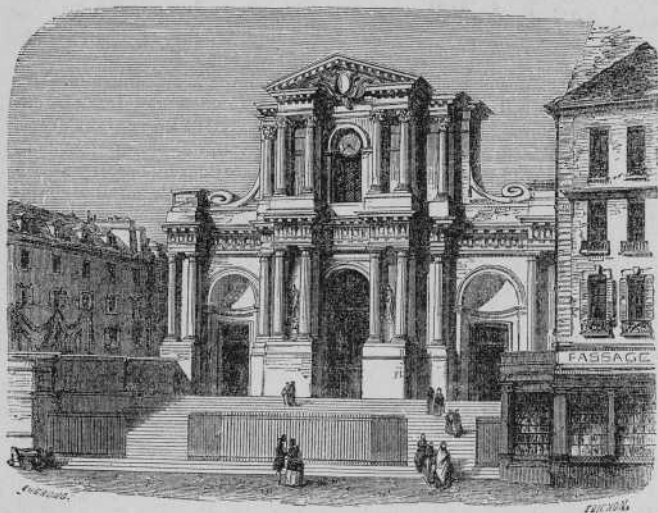
La chaire attire presque immédiatement l'attention. Dessinée par Charles et restaurée par Laperche avec une grande profusion de sculptures, cette chaire est soutenue par les statues des Vertus théologiques et décorée d'un rideau également sculpté.

Saint-Roch mérite d'être visitée. Dans l'hémicycle au-dessus de l'autel du milieu, se trouve un beau Christ en croix, de Michel Anguier. La statue, qui représente *Madeleine* à genoux, au pied de la Croix, est celle de la comtesse de Feuquières, sculptée par Lemoine. On voit aussi dans la chapelle du Calvaire un tableau de M. Schnetz, le *Vœu à la Madone*, qui passe à bon droit pour la meilleure toile de cet artiste, et une toile d'Abel de Pujol, le *Christ crucifié*.

Saint-Roch, située dans un des plus riches quartiers de Paris, possède un grand nombre de tableaux et de statues qui, pour la plupart, méritent l'attention du visiteur. Nous citerons pour la peinture deux tableaux, la *Prédication de saint Denis* (au transept de gauche), par Vien, et la *Guérison du mal des Ardents* (au croisillon de droite), par Doyen, et pour la sculpture : *Saint André*,

par Pradier; deux groupes de Lemoine, *Saint Joachim et Sainte Anne*, et le *Baptême du Christ* (deuxième chapelle à gauche); la *Nativité du Christ*, par François Anguier, à l'autel de la Vierge; deux statues en pierre, la *Force* et l'*Espérance*, par le même; un *Saint Roch*, par Coustou; les statues des *Pères de l'É-*

glise latine, faites pour les chapelles du dôme des Invalides, un *Christ agonisant*, par Falconet; le *tombeau de l'abbé de l'Épée*, par M. A. Préault (troisième chapelle à gauche); un *buste de Mignard*, par Desjardins (deuxième chapelle à droite); le *buste de Le Nôtre*, par Coysevox aîné; la *statue du cardinal Dubois*, par Guil-



Saint-Roch.

laume Coustou; la *statue du duc de Créquy*; le *tombeau de Maupeout*, tout à fait dans le goût du temps, par d'Huez, et un grand nombre de médaillons.

Saint-Séverin.

(Rue Boutebrie.)

L'église Saint-Séverin doit son origine à un oratoire érigé sur la

sépulture d'un pieux solitaire du même nom qui vécut en ce lieu au sixième siècle, du temps de Childebart. L'oratoire fut brûlé par les Normands. Rebâtie vers la fin du onzième siècle, l'église reçut le titre d'archipresbytérale. Une reconstruction fut entreprise au commencement du treizième siècle. Il reste de cette époque le portail latéral et le porche ména-

gés sous la tour, la partie inférieure de la façade, les voûtes des trois premières travées du premier collatéral de droite, les trois premières travées de la grande nef et le triforium des quatre premières travées.

La tour et le second collatéral de la nef, à droite, datent du quatorzième siècle. Le reste date de 1489-1498, époque pendant laquelle l'église fut complètement réparée et le chœur reconstruit dans de vastes proportions. La façade offre un aspect assez irrégulier. Le portail, d'un fort beau style, appartenait autrefois à l'église Saint-Pierre aux Bœufs, rue d'Arcole, dans la Cité. Lors de la démolition de cette église, en 1837, il a été transporté pierre par pierre à Saint-Séverin et rétabli tel qu'on le voit aujourd'hui. Il date de la première moitié du treizième siècle. Les trois étages supérieurs de la façade, indiqués par autant de balustrades, appartiennent au seizième siècle. La statue de la Vierge, qui couronne le pignon, n'a été sculptée qu'en 1842. A gauche de la façade s'élève une tour carrée dont les deux étages sont percés de longues baies ogivales. Cette tour, d'une structure élégante, se termine par un toit très-aigu, décoré de lucarnes et coiffé d'un lanternon. Au pied de la tour, du côté du N., s'ouvre un porche voûté, qui a longtemps servi d'entrée principale à l'église.

A l'intérieur, on remarque les nombreuses ramifications des nervures des voûtes et la physionomie originale du triforium du chœur, qui rappelle le style perpendiculaire anglais de 1747.

Les 15 fenêtres hautes de la

nef, à partir de la quatrième travée, sont ornées de vitraux du quinzième et du seizième siècle, restaurés il y a quelques années. Nous signalerons surtout l'*Arbre de Jessé*, dans la rose du portail principal. Derrière le maître-autel, la chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs renferme un groupe représentant la *Vierge tenant sur ses genoux le cadavre du Christ*. A droite du chevet de l'église se trouve la chapelle de Notre-Dame d'Espérance, reconstruite dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Les statues de la Vierge et de l'enfant Jésus, par Bridan, qui surmontent l'autel, ont été couronnées, il y a quelques années, au nom du chapitre de Saint-Jean de Latran à Rome.

M. Alexandre Hesse a représenté (8^e chapelle) avec finesse et simplicité : *Sainte Geneviève distribuant des aumônes*, la *Peste de Paris*, la *Prise d'habit de la sainte*, *Sainte Geneviève gardant son troupeau*. — La chapelle de Saint-Séverin, la 9^e à droite, est consacrée à la fois aux deux saints qui portent le nom de Séverin. Le premier vivait sous Clovis, qu'il guérit de la fièvre par l'imposition de son manteau; le second, sous Childebert, donna l'habit religieux à saint Cloud. Les compositions de M. Cornu retracent ces deux faits. — *Belzunce pendant la peste de Marseille* et la *Communion de saint Jérôme*, par M. Gérôme, décorent la première chapelle, en revenant par le collatéral du Nord.

Au S. de la nef de Saint-Séverin existe encore un assez beau cloître du quinzième siècle, le seul qui subsiste à Paris, avec celui

des Billettes (V. ci-dessous, *Églises luthériennes*).

La Sorbonne.

(Place du même nom.)

La chapelle de la Sorbonne,

fondée au treizième siècle, a été reconstruite de 1635 à 1659, par Charles Lemercier, aux frais et sur l'ordre du cardinal de Richelieu.

La façade principale se com-



Saint-Séverin.

pose de deux ordres, corinthien et composite, superposés. L'ordre du rez-de-chaussée est formé par des colonnes, celui de l'étage supérieur par des pilastres engagés.

Le dôme, la partie capitale de l'édifice, orné de quatre campaniles à sa base, s'élève au centre de l'église. Il est le premier exemple d'un véritable dôme élevé à

Paris, les coupoles de l'église des Carmes et de Saint-Paul-Saint-Louis n'ayant été que de timides essais.

L'intérieur de l'église n'a rien de bien remarquable comme architecture : peut-être même sem-

ble-t-il un peu triste et maussade plutôt que grave et sévère, malgré les beaux pendentifs de la coupole, peints par Philippe de Champaigne.

Toutefois l'église de la Sorbonne renferme un chef-d'œuvre :

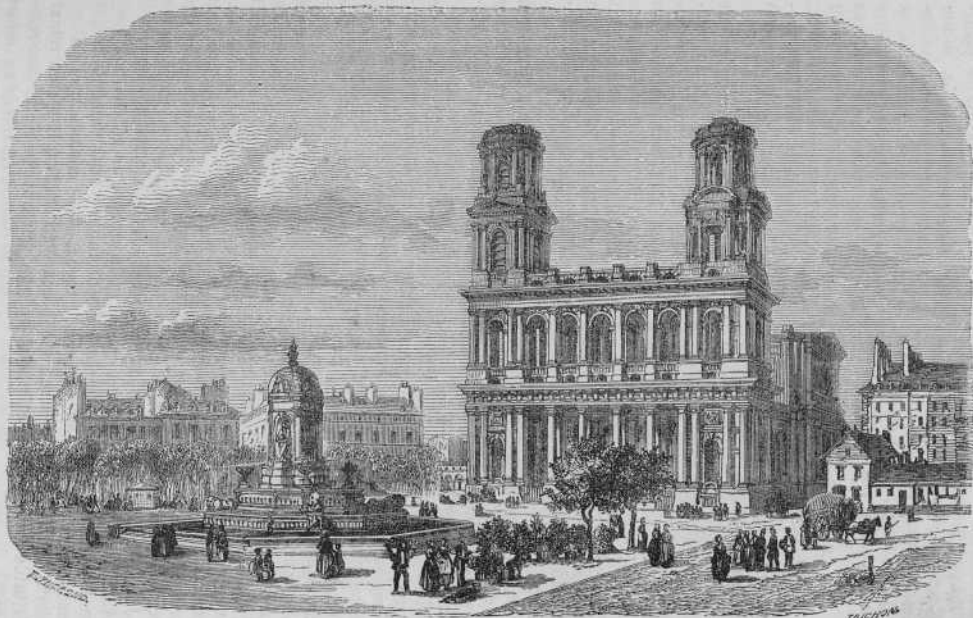


La Sorbonne.

le tombeau du cardinal de Richelieu, taillé dans le marbre par le ciseau souple et habile de Girardon, en 1694, d'après une composition grandiose et pittoresque de Lebrun. Rien de plus beau que le groupe de Richelieu soutenu par la Religion. Anprès de cette dernière figure sont deux Génies ; à

l'extrémité opposée, la Science se courbe dans l'attitude d'une saisissante douleur.

Derrière ce tombeau se trouve une grande toile qui a été exécutée par M. Hesse : elle représente Robert de Sorbon présentant à saint Louis de jeunes élèves en théologie. On voit aussi dans la nef



Saint-Sulpice.

les statues du *Christ à la colonne*, par Ramey fils, et de *Saint Louis de Gonzague*; puis, dans les bas côtés du chœur, les *cénotaphes du duc de Richelieu*, par Ramey fils, et de *Napoléon*, par Bure.

Saint-Sulpice.

(Place Saint-Sulpice.)

Sur l'emplacement de l'église actuelle de Saint-Sulpice s'élevait, dès le douzième siècle, une église paroissiale. On l'agrandit sous les règnes de Louis XII et de François I^{er}; en 1614, on y ajouta six chapelles latérales; trente ans après, on n'en fut pas moins forcé de songer à bâtir un nouvel édifice. En 1646, le duc d'Orléans, Gaston, posait la première pierre de cette église, commencée sur les dessins de Charles Gamart; mais bientôt on s'aperçut que l'édifice serait encore trop petit et il fallut changer les plans. Anne d'Autriche posa à son tour la première pierre, et les travaux furent recommencés par Louis Leveau, l'architecte de l'hôtel Lambert; puis, après une longue interruption occasionnée par le manque d'argent, ils furent continués par Oppenord et Daniel Gittord, chargés des portails latéraux. La nef entière est de Leveau; Oppenord est l'auteur du portail qui donne sur la rue Palatine.

Jean Servandoni la termina en 1749. Il ne s'asservit point à suivre les indications de ses prédécesseurs; il sut être original, et mérita d'être considéré comme le véritable architecte de Saint-Sulpice.

La façade de Saint-Sulpice appartient à un genre de structure tout à fait nouveau dans l'archi-

itecture religieuse du dix-septième siècle. Ces deux rangs de portiques, dorique et ionique, d'une certaine profondeur et d'une très-grande proportion, flanqués, à leurs extrémités, de deux tours élevées, peuvent être considérés comme le plus grand effort qu'on ait jamais tenté pour retrouver, dans les conditions de l'art moderne, la grandeur et la majesté de l'art ogival.

Les étages supérieurs de la tour du Nord, ou de gauche, qui renferme les cloches, ont été reconstruits en 1777, sur un nouveau dessin, par l'architecte Chalgrin. La tour du Sud, ou de droite, fut bâtie en 1749 par Maclaurin; elle est malheureusement restée inachevée.

Ces deux tours ont 70 mètres d'élévation, c'est-à-dire 2 mètres de plus que les tours de Notre-Dame.

Saint-Sulpice a 140 mètres de longueur, sur 33 mètres de hauteur et 56 mètres de largeur.

Les fonts baptismaux, placés dans une chapelle, ont été dessinés par Chalgrin.

Le plan de Leveau a été respecté dans l'ordonnance intérieure de Saint-Sulpice; l'œil se complait à mesurer la vaste étendue des trois nefs, dont la principale est séparée des deux autres par des piliers corinthiens, revêtus de brèche rose à leur base. Le chœur et la croisée ne gâtent point cet ensemble véritablement majestueux. Le maître-autel a été placé en 1826 ou 1827; on remarque surtout le riche bas-relief qui le décore (*le Christ au milieu des docteurs*). Une balustrade de bronze et de marbre ferme le chœur, dont les piliers sont ornés

de statues d'Apôtres, en pierre de Ténnerre.

Les vitraux du chœur et de l'abside ont été peints par Leclerc.

Une plaque de cuivre, incrus-

tée dans le pavé du transept du Sud, indique une ligne méridienne se dirigeant, au vrai Nord, vers un obélisque en marbre blanc, haut de 8 mètres 35 centimètres, et placé dans un angle



Intérieur de Saint-Sulpice.

du bras de la croix, à gauche. A midi précis, lorsque le temps est beau, un rayon de soleil, échappé d'une petite ouverture percée dans la fenêtre aveugle du transept du Sud, vient frapper la mé-

ridienne, depuis le milieu de la plaque (au solstice d'été) jusqu'au sommet de l'obélisque (solstice d'hiver). Henri Sully et Lemonnier ont établi cette méridienne en 1743, pour fixer d'une manière

certaine l'équinoxe du printemps et le jour de Pâques.

Les collatéraux se prolongent autour du chœur, terminé en abside. Derrière le maître-autel, la chapelle de la Vierge forme une construction à part. Elle est l'œuvre de De Wailly, et sa splendide décoration va bien au reste de l'église. On réunirait difficilement autant de richesse et d'imagination à plus de charme et d'élégance qu'il ne s'en trouve dans l'ensemble de cette chapelle, de forme circulaire. Vanloo en a peint les panneaux de sa brosse la plus élégante; les frères Slodtz en ont modelé les ornements; les voussures enfin sont richement sculptées, et les pilastres revêtus de marbres de différentes couleurs. Au-dessus de l'hôtel, dans une niche qu'une étroite ouverture supérieure, on voit une gracieuse statue de la *Vierge*, en marbre blanc, par Pajou. Une coupole de très-belle proportion couronne la chapelle. Lemoine y a peint une *Assomption* avec cette verve saisissante et cette magie de couleur argentine et harmonieuse qui lui ont acquis une si belle place dans l'Ecole française.

En face de cette chapelle, derrière le chœur, est le tombeau de M. de Pierre, curé de Saint-Sulpice, mort en 1836.

La *chaire*, donnée en 1788 par le maréchal de Richelieu, est surmontée d'un beau groupe sculpté : la *Charité* entourée d'enfants.

L'*Orgue*, de Cliquot, repose sur une tribune supportée par des colonnes composites d'un aspect tout à fait grandiose, et qui sont l'œuvre de Servandoni. Cet orgue a été complètement reconstruit

par M. Cavaillé-Coll, en 1861. Il possède aujourd'hui 5 claviers complets et un pédalier, 118 registres, 20 pédales de combinaison et environ 7000 tuyaux, dont les plus petits ont à peine 5 millimètres et dont les plus grands atteignent près de 10 mètres de longueur. L'étendue des sons est de 10 octaves. L'orgue, ainsi réparé, est le plus considérable de l'Europe.

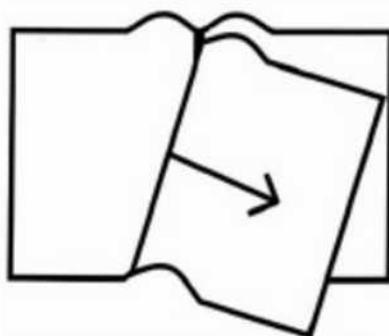
La première chapelle à droite a été décorée de peintures murales par M. Eugène Delacroix. Son titre de chapelle des Saints-Ange a inspiré au grand artiste les trois scènes suivantes : *Saint Michel triomphant de Lucifer* (dans le plafond); *Héliodore terrassé et battu de verges* (à droite); la *Lutte de Jacob et l'ange dans le désert* (à gauche).

La deuxième chapelle à droite, dédiée aux âmes du purgatoire, a été peinte par M. Heim; la troisième (Saint-Roch) par M. Abel de Pujol; la quatrième (Saint-Maurice), par M. Vinchon. Dans la cinquième, on admire le *mausolée* du curé Languet, par Michel-Ange Slodtz.

Les chapelles du collatéral de gauche ont été peintes : la première (Saint-François-Xavier), par M. E. Lafon; la deuxième (Saint-François de Sales) par M. A. Hesse; la troisième (Saint-Paul) par M. Drolling, et la quatrième (Saint-Vincent de Paul) par M. Guillemot.

La chapelle du Sacré-Cœur, qui vient ensuite, est ornée de belles boiseries.

Sous l'église Saint-Sulpice s'étendent des cryptes considérables, qui servent aux catéchismes et à de nombreuses réunions d'ou-



FALTAN DOCUMENTOS
(paginas, cuadernillos...)
ISO 9878/1990

Le Val-de-Grâce.

(Rue Saint-Jacques.)

L'église du Val-de-Grâce fut élevée, ainsi que l'abbaye du

même nom, par Anne d'Autriche, pour remercier Dieu de la naissance de Louis XIV. Elle obtint de son fils que les cœurs des princesses de la famille royale y seraient



Le Val-de-Grâce.

déposés. A peine âgé de sept ans, Louis XIV en posa la première pierre, en 1645 ; mais la construc-

tion fut entravée par les troubles de la Fronde, et l'édifice changea plusieurs fois d'architecte. Le

premier, François Mansart, en mena la construction à 8 mètres environ audessus du sol. Charles Lemercier l'éleva jusqu'à la hauteur de la corniche; Pierre Lemuet le termina en 1665. L'abbaye du Val-de-Grâce, supprimée par l'Assemblée constituante en 1790, a été transformée en hôpital militaire. L'église a servi longtemps de magasin, et n'a été rendue au culte qu'en 1826.

Elle est précédée d'une grande cour fermée d'une grille, où l'on voit, à gauche, une des dernières œuvres de David (d'Angers), la statue en bronze du chirurgien Larrey. Les bas-reliefs du piédestal méritent aussi d'être signalés.

Le dôme du Val-de-Grâce est une des heureuses imitations du dôme de Saint-Pierre de Rome. Cette coupole, d'une courbe élégante, flanquée de ses campaniles, domine l'horizon de Paris entre le Panthéon et les Invalides. Sa charpente, en bois, qui menaçait ruine, a été récemment reconstruite en fer.

A l'intérieur, il n'y a à signaler que la coupole, peinte par Pierre Mignard. Elle comprend plus de 200 figures, dont les plus grandes, celles du premier plan, n'ont pas moins de 2 mètres 50 centimètres de hauteur. L'artiste a fait entrer dans sa composition, une des plus gigantesques qui existent comme superficie, une population véritable de tous les saints personnages du catholicisme, et, en outre, la sainte Trinité et Anne d'Autriche.

Les peintures exécutées dans la chapelle du Saint-Sacrement par Philippe et Jean-Baptiste de Champaigne sont remarquables par une grande sévérité de style,

Dans les sculptures des quatre pendentifs et dans les bas-reliefs qui décorent les arcades des neuf chapelles, on reconnaît du premier coup l'exécution pleine de verve et la composition pompeuse de Michel Anguier, le sculpteur de la porte Saint-Denis.

De même que le dôme rappelle, à l'extérieur, celui de Saint-Pierre de Rome, le maître-autel du Val-de-Grâce, avec ses six grandes colonnes torses, en marbre de Brabançon, chargées de rinceaux et de palmes en bronze doré, est une imitation flagrante et splendide du maître-autel de la grande basilique chrétienne.

L'église du Val-de-Grâce contient les restes de la reine Henriette de France, fille d'Henri IV et femme de Charles I^{er}, roi d'Angleterre.

Saint-Vincent de Paul (1).

(Place Lafayette.)

L'église Saint-Vincent de Paul, située sur une place fortement inclinée, est précédée d'un amphithéâtre de rampes en pierres de taille, traversées par un large escalier conduisant au péristyle de l'édifice. Elle ressemble exté-

(1) A peu de distance de l'église Saint-Vincent de Paul, au n° 144 de la rue du Faubourg-Poissonnière, se trouvent les vastes ateliers de construction de M. Hermann-Lachapelle.

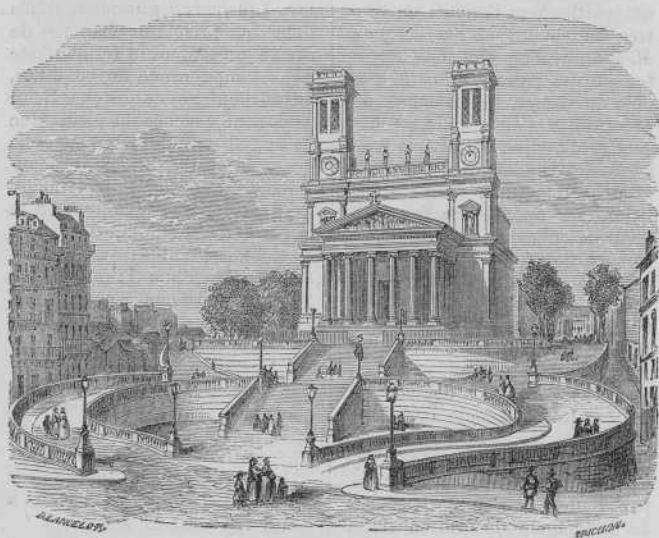
M. Hermann-Lachapelle a fait faire dans ces dernières années un grand pas à l'industrie des machines à vapeur. On trouve chez lui la machine à vapeur verticale inexplosible, qui est devenue pour cette maison une spécialité, des machines à vapeur locomobiles, des pompes à pistons plongeurs pour les services hydrauliques, et des appareils pour les boissons gazeuses de toute espèce.

rieurement aux basiliques italiennes des premiers siècles du christianisme, et sa façade reproduit en partie les mêmes dispositions.

Les portes, en fonte, sont décorées des douze *Apôtres*, en très-bas-relief. Dans la frise de l'imposte se montrent les *symboles* des quatre *Évangélistes* et la co-

lonne qui représente le Saint-Esprit. Toutes ces figures ont été modelées par M. Farochon.

A l'intérieur, l'église Saint-Vincent de Paul se compose d'une nef principale, de deux nefs latérales et d'un chœur. Derrière l'autel, le mur du fond s'ouvre et laisse voir la chapelle de la Vierge.



Saint-Vincent de Paul.

Les plafonds de la nef principale accusent la forme de la toiture, et les pièces de la charpente, revêtues de couleurs éclatantes, sont employées dans la décoration. Des caissons en forme d'étoiles et de croix, des incrustations en bois de chêne sur bois de sapin, rehaussées par des fonds d'azur, des fonds rouges et des reliefs dorés, complètent l'orne-

mentation. Tous ces détails sont imités des monuments byzantins.

La frise qui sépare les deux ordres de la nef a, en développement, 170 mètres de longueur sur 3 mètres de hauteur environ. M. Hippolyte Flandrin l'a décorée d'une immense composition peinte sur fond d'or et représentant deux longues processions de chrétiens

et de chrétiennes, depuis les simples fidèles jusqu'aux Évangélistes et aux docteurs, se déroulant de chaque côté de l'édifice avec la majestueuse placidité des théories grecques. C'est la traduction pittoresque de cette idée : *l'Évangile prêché aux nations leur ouvre le chemin du ciel*. Cette décoration se termine aux pieds-droits qui soutiennent l'arcade de l'entrée du chœur, et sur lesquels M. Flandrin a peint deux Anges tenant des palmes. Dans la coupole du chœur, M. Picot a représenté le *Christ sur un trône*. Aux pieds, saint Vincent de Paul adore le Seigneur au milieu de groupes d'enfants. Des évangélistes, des apôtres et des docteurs remplissent le reste de la composition.

Un double rang de stalles, sculptées par M. Millet, entoure le chœur; celles du sanctuaire sont de M. Derre. Les sculptures de ces boiseries présentent la réunion des patrons de tous les princes de la famille d'Orléans. Mutilées en 1848, les statuettes ont été restaurées depuis. Un beau calvaire de bronze, par Rude, orne le maître-autel. La principale décoration de la chaire, par M. Duseigneur, se compose de deux anges debout et de cinq bas-reliefs : la *Charité*, la *Foi*, l'*Espérance*, la *Prédication de saint Jean-Baptiste* et la *Prédication du Christ*.

MM. Maréchal et Guyon ont exécuté pour Saint-Vincent de Paul des vitraux qui sont les plus beaux de Paris. La rose du portail représente *Saint Vincent de Paul montant au ciel*; la fenêtre de l'abside, la *Vierge et l'Enfant Jésus*; les fenêtres des chapelles

latérales de droite, le *Baptême du Christ*, *Saint Martin*, *Sainte Élisabeth*, *Saint François de Sales*; celles de gauche, la *Résurrection du Christ*, *Saint Denis*, *Sainte Clotilde*, *Saint Charles Borromée*.

Des grilles en fonte de fer, d'un dessin compliqué, séparent les chapelles entre elles; une autre grille les isole du reste de l'édifice. Les *fonts baptismaux*, situés dans la première chapelle de droite, présentent la forme d'une riche coupe ornée de coquilles, de guirlandes et de festons. Deux cerfs sont couchés au pied. Une boule qui surmonte le couvercle porte la statue de saint Jean-Baptiste. Ces fonts baptismaux font le plus grand honneur à la fonderie de M. Calla, d'où sont sorties aussi toutes les autres fontes placées dans l'intérieur de l'église, telles que les bénitiers, les grilles, les colonnes, les candélabres, et enfin la porte principale.

L'église Saint-Vincent de Paul, commencée en 1824 par M. Lepère, a été terminée par M. Hittoir, et livrée au culte en 1844. Elle a 80 mètres de longueur sur 37 mètres de largeur, et elle a coûté 4,200,080 francs.

Église arménienne.

(Rue de Monsieur, 12.)

Parmi les églises catholiques, nous pouvons signaler encore l'église du séminaire arménien. Toutes les cérémonies du culte s'y font suivant le rit oriental. Les étrangers sont admis tous les jours à la visiter.

Église grecque.

Une chapelle du rit grec était autrefois ouverte à l'ambassade

de Russie (rue de la Fraternité, 12); mais cette chapelle étant tout à fait insuffisante pour les Russes résidant à Paris, M. J. Wassilieff, aumônier de l'ambas-

sade, a eu la pensée de faire bâtir une église plus vaste tout à fait monumentale. Cet édifice, connu sous le nom d'ÉGLISE RUSSE, est situé rue de la Croix-du-Roule,



L'église russe.

entre l'arc de triomphe de l'Étoile et le parc de Monceaux.

L'église russe a été construite, dans le style byzantino-moscovite, par M. Strohm, élève et membre de l'Académie des Beaux-

Arts de Saint-Petersbourg, sur les dessins de M. Kouzmine, élève et professeur de la même Académie.

La riche ornementation des coupoles pyramidales de cet édi-

fice, leur élévation, leurs fenêtres élégantes, donnent à l'ensemble quelque chose d'élancé, quoique dans sa construction on ait conservé le plein cintre, un des principaux caractères du style byzantin.

L'église est divisée en trois parties : le vestibule, la nef et le sanctuaire.

Elle est entièrement décorée de fresques. Dans la coupole principale, une inscription en anciens caractères slaves entoure le sujet de la peinture, qui est *Jésus-Christ*.

Dans la zone disposée au-dessous des fenêtres de la grande coupole, on a représenté l'*Ancien Testament*, ou plutôt le Messie prédit et salué de loin par les prophètes dans le sein de la Vierge. Après l'*Ancien Testament* vient le *Nouveau Testament*, représenté par les quatre Évangélistes, peints sur les pendentifs qui surmontent les quatre principaux piliers de l'édifice.

Les peintures de l'iconostase et les fresques sont de MM. Eugraphe Sorokine, Paul Sorokine et Bronnikoff. Les figures des prophètes sont de M. Wassilieff. L'église a été inaugurée par Mgr Léonce, coadjuteur de Saint-Petersbourg, le 30 août (style russe), qui répond au 11 septembre 1861 du calendrier grégorien, fête de saint Alexandre, patron de la nouvelle église.

La première pierre du monument ayant été posée le 19 février (3 mars du calendrier grégorien) 1859, l'église russe a été terminée en deux ans et demi environ. Elle a coûté 1,200,000 francs, y compris l'acquisition du terrain. Elle repose tout en-

tière sur une crypte ou église souterraine.

Le toit est doré en son entier.

La dimension du plan de l'église est, en longueur, de 34 mètres, et en largeur, de 28. La hauteur des grandes voûtes, au-dessous de la coupole centrale, est de 14 mètres; la hauteur de la coupole, sous la calotte sphérique, de 26 mètres; le diamètre de la coupole, sur ses piliers, de 9 mètres; la hauteur totale de l'édifice, jusqu'au sommet de la grande croix, de 48 mètres.

Églises anglicanes.

Le culte anglican comptait en 1870 quatre temples dans Paris :

1° L'ÉGLISE ÉPISCOPALE, construite en 1833, rue d'Aguesseau, 5. On y voit un orgue et des tableaux d'Annibal Carrache. Le service s'y fait en anglais, le dimanche, à onze heures et demie, à trois heures et demie et à sept heures et demie.

2° La CHAPELLE MARBEUF, construite, comme la précédente, dans le style ogival, au n° 10 bis de l'avenue de Marbeuf (Champs-Élysées). Service en anglais, le dimanche, à onze heures et demie et à trois heures et demie.

3° Une autre chapelle, rue de la Madeleine, 17, est ouverte pour le service, le dimanche, à onze heures et demie, à trois heures et à sept heures et demie.

4° Le service se célèbre, le dimanche, à onze heures trois quarts et à trois heures, dans la chapelle de l'ambassade anglaise, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 39.

Églises calvinistes.

La principale église calviniste est l'ancienne chapelle de l'ORA-

TOIRE (rue Saint-Honoré, 157). Bâtie, de 1621 à 1630, par Jacques Lemercier, sur l'emplacement de l'hôtel de Gabrielle d'Estrées, pour la congrégation du cardinal de Bérulle, elle a été cédée aux calvinistes en 1811. Le portail, composé d'un

ordre dorique et d'un ordre corinthien, a été bâti, en 1745, par Pierre Caqué. L'intérieur appartient au style corinthien. On a restauré entièrement, il y a quelques années, cet édifice, dont le chevet n'est séparé des arcades de la rue de Rivoli que



Église calviniste de la Visitation.

par une grille. Le service s'y fait, en français, le dimanche, à onze heures et demie, et, en anglais, à trois heures, pour l'église presbytérienne d'Écosse.

L'ÉGLISE DE PANTEMONT (rue de Grenelle-Saint-Germain, 106) faisait partie d'un couvent de religieuses de l'ordre de Cîteaux, établi d'abord à Pantemont,

près de Beauvais, et transféré à Paris en 1671. Cette église, construite en 1755, sous le vocable de sainte Clotilde, est couverte d'un dôme. Elle a la forme d'une croix grecque. Le service s'y célèbre, le dimanche, à onze heures et demie. L'abbaye adjacente est devenue une caserne de cavalerie, ayant son entrée rue de Bellechasse,

L'église de la VISITATION (rue Saint-Antoine, 26) fut commencée, en 1631, par Fr. Mansard, pour le couvent des Visitandines, aujourd'hui détruit. Elle fut consacrée à Notre-Dame-des-AnGES en 1634. Deux colonnes corinthiennes ornent le portail. Le dôme est supporté par quatre arches décorées de pilastres corinthiens. Le surintendant Fouquet a été inhumé, en 1680, dans une chapelle de cette église. Le service s'y fait, en français, le dimanche, à onze heures et demie, et, en allemand, à trois heures.

Églises luthériennes.

L'ÉGLISE DES CARMES (rue des Billettes, 18) a été bâtie, en 1754, d'après les dessins du frère Claude, dominicain, et sur l'emplacement d'une église du treizième siècle. Un petit cloître ogival, du quinzième siècle, touche à l'édifice du côté du N. Cette église appartient, depuis 1812, au culte luthérien. Contre l'usage des temples protestants, elle possède quelques tableaux sans grande valeur. Le service s'y fait le dimanche, à midi, en français, et, à deux heures, en allemand.

L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE LA RÉDEMPTION (rue Chau-chat, 5) occupe une partie des bâtiments de l'ancienne halle de déchargement. Elle a été appropriée à sa nouvelle destination par M. Gau, architecte de la Ville, et inaugurée à la fin du mois de juin 1843. Le service s'y fait, en français, le dimanche, à onze heures et demie.

Paris compte aussi quelques chapelles protestantes de moindre importance : la *chapelle calviniste du*

Saint-Esprit, rue Roquépine, 5, bâtie en 1865; la *chapelle wesleyenne*, même rue, 4, bâtie en 1866 (service en français, en anglais et en allemand). Cette chapelle offre une façade dans le style fleuri du quinzième siècle. Le porche, en ogive, est encadré de pilastres s'élevant jusqu'au-dessus de l'entablement et surmonté d'une rosace. Deux grandes baies ogivales s'ouvrent de chaque côté du portail. L'édifice est flanqué de deux tours carrées à la base et dont le sommet est octogonal.

Citons aussi la *chapelle Taibout*, rue de Provence, et une autre chapelle, située rue Chabrol, 29, appartenant à l'*Église évangélique réformée*; l'*église des Suisses*, rue Saint-Honoré, 357; l'*église des Frères Moraves*, rue Miromesnil, 75, etc.

Le culte mahométan, quoique reconnu officiellement par l'État, ne possède pas d'autre édifice dans Paris que la petite mosquée enclavée dans l'enceinte réservée aux sépultures des musulmans, au cimetière du Père-Lachaise.

La Synagogue.

(Rue Notre-Dame-de-Nazareth.)

« La façade extérieure de ce temple, dit M. L. Rosier (*Illustration*, t. XIX), offre un mélange piquant de style oriental et de style byzantin. Des refends colorés impriment à cette façade un caractère particulier. Le couronnement, terminé par les tables de la loi, est d'un effet simple et grave. »

Le temple proprement dit est précédé d'un atrium couvert, près duquel se trouvent, à droite

le secrétariat, à gauche la salle des mariages et deux escaliers conduisant aux tribunes des dames. Le sanctuaire, plus élevé que la nef de quatre marches, en est séparé par une grille en fonte dorée. Il renferme la *théba*

ou autel sur lequel se fait la lecture des livres saints. Six marches de marbre blanc conduisent au tabernacle, dont l'intérieur, de forme demi-circulaire, est décoré de colonnes supportant des arcades dans lesquelles s'ouvrent



La Synagogue.

de petites croisées fermées par des vitraux de couleur. C'est dans le tabernacle que sont renfermés les livres sacrés, le chandelier d'argent à sept branches et les autres objets du culte israélite.

La synagogue actuelle, construite en 1852 par les libéraux de M. James de Rothschild, sur les plans de M. Thierry, architecte, a remplacé un édifice bâti, en 1822, sur le même emplacement.



Palais-Royal, façade de la place.

CHAPITRE VIII

LES PALAIS ET LES GRANDS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

LE LOUVRE. — LES TUILERIES. — L'ÉLYSÉE. — LE PALAIS-ROYAL. — LE LUXEMBOURG. — LE PALAIS DE LA LÉGIION D'HONNEUR. — L'INSTITUT. — LA BANQUE DE FRANCE. — LA BOURSE. — LA MONNAIE. — LES Gobelins. — L'IMPRIMERIE NATIONALE. — LA MANUFACTURE DE PORCELAINES DE SÈVRES. — LA MANUFACTURE DES TABACS.

LE LOUVRE.

L'origine du Louvre remonte aux premiers temps de la monarchie. Le nom de cette demeure royale apparaît cependant pour la première fois, en 1204, sous Philippe-Auguste, qui la reconstruisit entièrement. C'était alors une forteresse redoutable, qui fut plus tard transformée par Charles V.

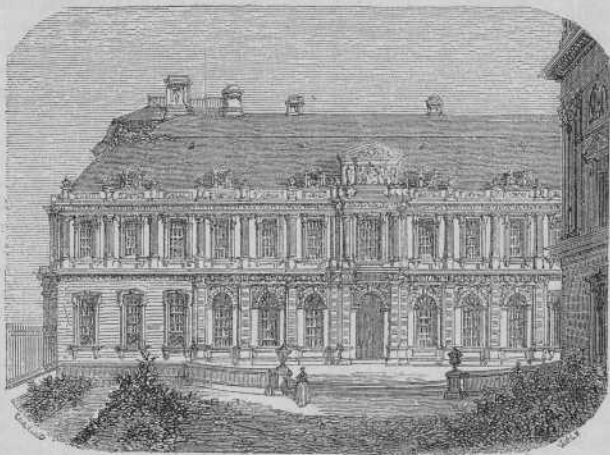
Le château avait la forme d'un grand carré, dont l'étendue correspondait à peu près au quart de celle du Louvre actuel.

Des lignes en asphalte blanc ou en granit, tracées sur le pavé de la cour du Louvre actuel, figurent exactement le plan de la forteresse, que des fouilles ont fait reconnaître.

C'est François I^{er} qui conçut l'idée de remplacer l'édifice féodal du Louvre par un palais élevé d'après le nouveau système d'architecture du seizième siècle. La grosse tour fut abattue en 1527; mais les travaux ne commencèrent qu'en 1541, sous

la direction de Pierre Lescot. Ce dernier utilisa les solides fondements de la forteresse de Philippe-Auguste. Quand François I^{er} mourut, en 1547, l'aile qui s'étend du pavillon de l'Horloge au Musée n'était pas encore terminée, et sur l'aile parallèle à la Seine on avait tout au plus commencé les démolitions.

Les douze années du règne de Henri II furent employées par Pierre Lescot à terminer l'aile qui regarde l'O. et à conduire jusqu'aux deux tiers à peu près celle qui regarde le Midi. Le pavillon qui réunit ces deux ailes fut aussi construit alors et prit le nom de *Pavillon du Roi*. Après la mort d'Henri II, sa veuve fit



Pavillon d'Henri IV.

abattre le palais des Tournelles et vint habiter avec ses enfants le vieux Louvre, dont une partie subsistait encore, accolée au nouveau palais. Catherine campa deux ans dans cette étrange habitation sans y rien changer. Au bout de ce temps, elle voulut étendre le palais vers la Seine, et, abandonnant le plan de Pierre Lescot, elle fit construire le bâtiment qui s'avance sur le quai, en faisant un angle droit avec

la façade méridionale de Pierre Lescot.

Ce bâtiment n'avait pas alors de premier étage. Les bâtiments en retour sur le quai remontent également à Catherine de Médicis. Les constructions s'étendirent peu à peu jusqu'au pavillon de Lesdiguières. Catherine suspendit les travaux, pendant les vingt-quatre dernières années de sa vie, pour élever les Tuileries et l'hôtel de Soissons.

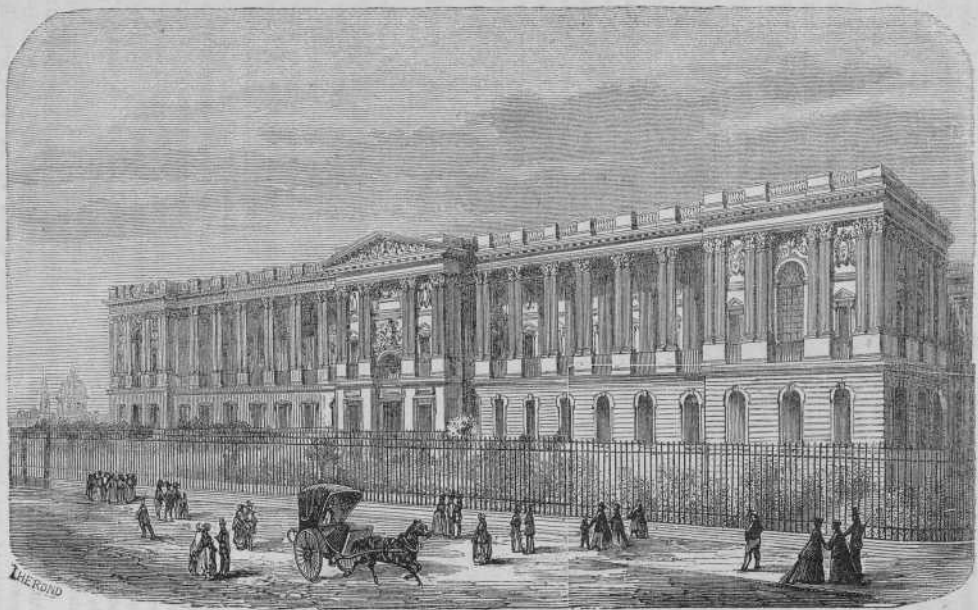
Charles IX et Henri III firent au Louvre quelques changements sans importance. Henri IV, à peine rentré dans Paris, après la défaite des ligueurs, entreprit, en 1595, de relier le Louvre avec les Tuileries, en prolongeant la nouvelle galerie du bord de l'eau. Les Tuileries se trouvaient encore alors en dehors de l'enceinte de la ville, et, pour atteindre ce but, l'architecte, Jacques Androuet Ducerceau, fit d'abord élever le pavillon de Flore, à l'extrémité méridionale des Tuileries, et le réunit au palais construit par Philibert Delorme. Il bâtit ensuite la galerie des Tuileries, depuis le pavillon de Flore, jusqu'au pavillon de Lesdiguières.

Quand Ducerceau eut quitté la France, Dupeyrac, puis Thibaut Métézeau exhausserent d'un entresol et d'un premier étage les portiques construits sous les Valois, depuis l'ancien Louvre jusqu'au pavillon de Lesdiguières, pour les raccorder avec les galeries de Ducerceau.

Avant la mort d'Henri IV, la grande galerie était achevée, et le bâtiment élevé par Catherine, en retour sur ce qu'on a appelé depuis le *Jardin de l'Infante*, était surmonté d'un étage, et tel à peu près que nous le voyons aujourd'hui. Le Louvre proprement dit restait cependant composé des débris d'un château féodal incomplètement soudés aux élégantes constructions de Pierre Lescot. Marie de Médicis, devenue régente, le laissa dans cet état. Mais Richelieu, à peine arrivé au pouvoir, conçut le projet d'achever le Louvre.

On commença par démolir tout ce qui était demeuré debout

de l'ancien château féodal, puis la reprise de l'œuvre fut confiée à Jacques Lemercier. Richelieu voulait un palais quatre fois plus grand que celui entrepris par Pierre Lescot. Louis XIII posa, le 28 juin 1624, la première pierre des nouvelles constructions. Lemercier construisit le pavillon de l'Horloge, la suite de l'aile occidentale, le pavillon de l'angle Nord-Ouest et une partie de l'aile septentrionale. Il y eut sous la minorité de Louis XIV une nouvelle interruption de travaux, pendant qu'Anne d'Autriche habitait avec ses enfants le Palais-Cardinal devenu Palais Royal. En 1660, L. Leveau fut chargé de la continuation des travaux. Secondé par son gendre, François Dorbay, il se mit à l'œuvre avec une activité fiévreuse. Il releva le premier étage construit par Henri IV sur le jardin de l'Infante, et qu'un incendie venait de détruire, modifia quelques-uns des travaux de Lemercier au pavillon de l'Horloge, acheva l'aile septentrionale, rasa la tour de Charles V encore subsistante au bord de l'eau, à peu près en face de l'emplacement actuel du pont des Arts, et construisit la façade du Sud. Enfin, il venait de jeter les fondements de la façade de l'Est, où devait s'ouvrir la principale entrée du palais, et pour la construction de laquelle le roi avait fait démolir les hôtels de Bourbon, de Longueville, de Villequier, d'Aumont, de la Force et de Créquy, lorsqu'il reçut, au mois de mai 1664, l'ordre de tout suspendre. Le nouveau ministre, Colbert, avait persuadé au roi que le plan de Leveau manquait de magnificence.



Colonnade du Louvre.

On établit une sorte de concours; les projets affluèrent, entre autres le projet d'une colonnade extérieure dont l'auteur anonyme était Claude Perrault, médecin de la Faculté de Paris. Dans l'embarras de choisir, on appela de Rome l'Italien le Bernin, qui passait pour le premier architecte du siècle. Il fut accueilli en France avec des honneurs extraordinaires; mais, fatigué des difficultés et des embarras qu'on lui suscita bientôt, il repartit pour l'Italie, et la colonnade, dont le projet avait séduit l'esprit du roi, fut commencée sous la direction de Claude Perrault (1665).

En 1670, l'architecte posait le couronnement de sa façade (1). Les travaux cessèrent tout à fait en 1680.

En 1755, les travaux furent repris. Gabriel, qui en fut chargé, ne fit rien de son propre fonds. Il se borna à terminer à peu près la façade du bord de l'eau, et à pousser les trois étages que Perrault avait malencontreusement ajoutés, sur la cour aux façades du Sud, de l'Est et du Nord, pour les mettre au niveau de la colonnade.

Il restait encore cependant,

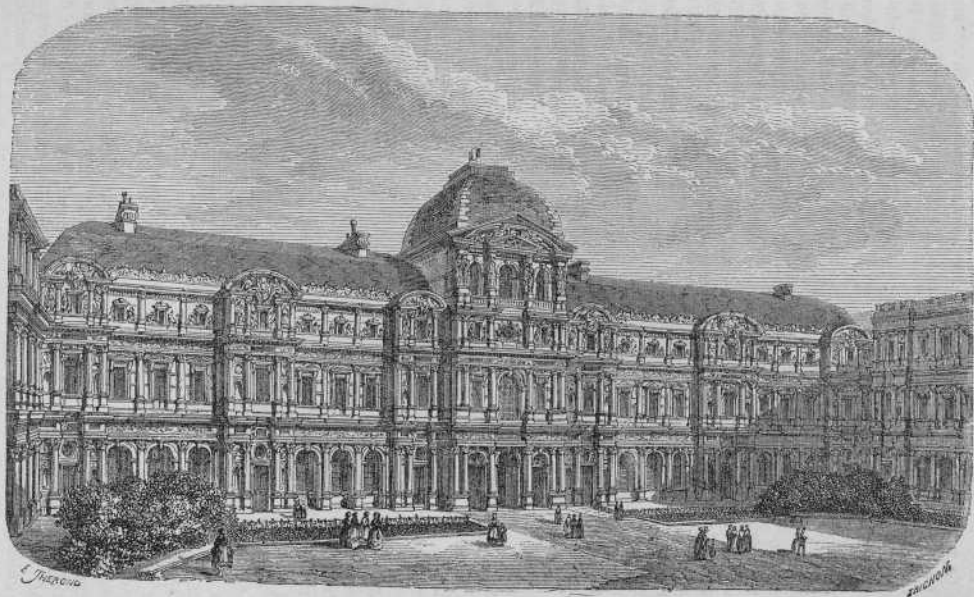
(1) L'étranger qui vient visiter la colonnade du Louvre n'aura pas à se détourner pour aller au n° 6 de la rue du Louvre donner un coup d'œil aux magnifiques magasins de services de table, de faïences et de fantaisies artistiques de la maison A. Loisy, qui est au premier rang dans son genre d'industrie. Dix-sept magasins contenant des assortiments considérables dans tous les genres de céramique, sont visités journellement par les amateurs des produits de cette industrie toute française.

après lui, à mettre la dernière main à tous ces travaux; mais la Révolution survint, et ce ne fut qu'en 1803 que Percier et Fontaine furent chargés d'achever définitivement le Louvre. Ils travaillèrent jusqu'en 1812 à réparer tout le palais, à terminer la décoration commencée, à ériger les deux escaliers de la colonnade, et aussi à achever la construction d'un troisième ordre sur les façades du Nord et du Sud de la cour intérieure.

Le premier consul ayant formé le projet de construire sur la rue de Rivoli une galerie parallèle à celle de la rivière, les architectes la commencèrent des deux côtés à la fois. Du côté des Tuileries, elle s'étendit du pavillon de Marsan jusqu'à la rue de Rohan, où on la voyait encore arrêtée en 1853; du côté du Louvre, elle fut à peine commencée, et les travaux entrepris vis-à-vis de l'entrée du musée restèrent à l'état de ruines.

Rien ne fut modifié au Louvre, du moins à l'extérieur, sous la Restauration et sous Louis-Philippe. Jusqu'alors aussi la plus grande partie de l'espace compris entre le Louvre et la porte des Tuileries était restée couverte d'hôtels et de maisons particulières, au milieu desquels s'ouvraient de petites rues étroites et malpropres. On y voyait en particulier les Écuries du roi, l'hôtel d'Elbeuf, l'hôtel et le gymnase des pages, etc.

Le 24 mars 1848, un décret du gouvernement provisoire frappait d'expropriation tous les immeubles situés sur la place actuelle du Carrousel. Au mois de février 1852, le Prince-Président chargea



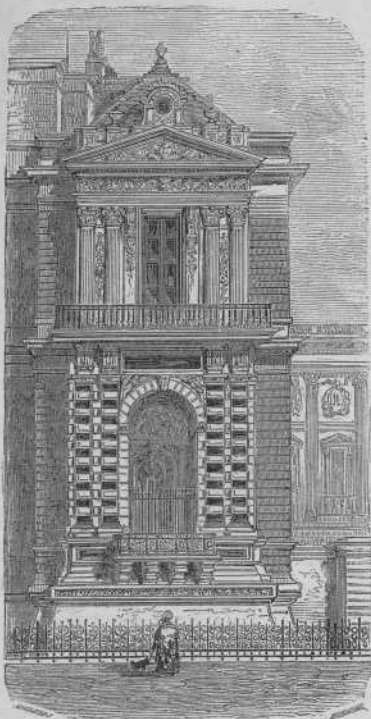
Façade principale de la cour du Louvre.

M. Visconti de préparer un plan définitif de jonction du Louvre aux Tuileries. Dès les premiers jours de mai de la même année, ce plan était adopté, et, le 25 juillet, la première pierre des nouvelles constructions était solennellement posée.

La galerie de la rue de Rivoli a été continuée jusqu'à l'alignement de la façade occidentale du Louvre et reliée à ce palais par une aile faisant le pendant de la galerie d'Apollon. Puis, les deux façades septentrionale et méridionale du Louvre ont été prolongées vers le Carrousel, parallèlement aux deux grandes galeries, avec lesquelles elles se raccordent par des bâtiments en retour d'équerre. Ces façades intérieures sont coupées, comme les galeries, par des pavillons formant saillie. Des bâtiments transversaux relient aussi ces fa-

çades aux galeries du N. et du S., et forment de chaque côté trois cours intérieures. Enfin, dans l'espace compris entre les nouvelles constructions, et dési-

gné sous le nom de *place Napoléon III*, deux jardins dont les plantations empêchent le regard de s'étendre librement de l'arc de triomphe du Carrousel au vieux Louvre, dissimulent suffisamment la divergence des axes des Tuileries et du Louvre. Ces immenses travaux, commencés en 1852, étaient terminés, pour le gros œuvre, le 1^{er} janvier 1856, et, pour les détails, dans le courant de l'année suivante. L'inauguration



Pavillon de la galerie d'Apollon.

du nouveau Louvre a eu lieu le 14 août 1857. Depuis la mort de Visconti, arrivée à la fin de 1853, la direction des travaux était confiée à M. Lefuel, ancien pensionnaire de Rome.

Les étrangers qui visitent le

Louvre pour la première fois vont d'abord voir la COLONNADE, dont la renommée est européenne. Il est certain qu'elle a un grand caractère. Ces riches colonnes corinthiennes accouplées, qui se développent avec majesté le long d'une immense façade, cette galerie aérienne, qui se découpe sur le ciel, ce rez-de-chaussée simple, qui fait énergiquement ressortir la richesse de la colonnade, composent une décoration grandiose. Ce portique, du style romain tel que le siècle de Louis XIV l'avait modifié, sert de péristyle à une œuvre de la Renaissance; jamais contraste ne fut plus absolu.

Le fronton de l'avant-corps central, dont la cymaise est formée de deux énormes pierres (18 mèt. de longueur sur 8 de largeur), est décoré d'un bas-relief de Lemot, représentant le buste de Louis XIV placé sur un piédestal par Minerve.

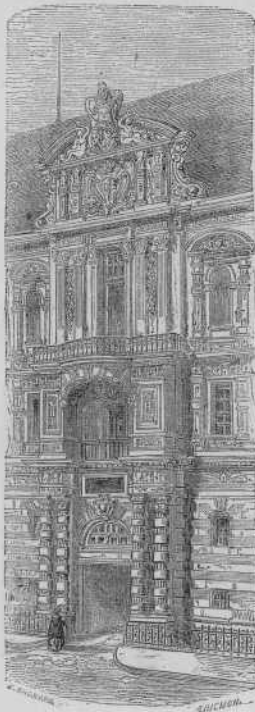
La longueur totale de la façade principale du Louvre est de 166 mètres 87 centimètres; sa hauteur, de 27 mètres 61 centimètres. Les colonnes et pilastres de

la colonnade sont au nombre de 52.

Devant la colonnade s'étendent des parterres fermés de belles grilles; ces parterres se pro-

longent au nord et au sud en retour d'équerre le long d'une ordonnance composée d'un sous-bassement pareil à celui de la façade principale, et d'un étage décoré de pilastres corinthiens. Le parterre du sud, sur le quai, porte le nom de *jardin de l'Infante*, en souvenir de la jeune princesse espagnole fiancée, en 1721, à Louis XV, qui ne l'épousa jamais. Il est fermé à l'O. par le bâtiment perpendiculaire, dont le rez-de-chaussée est dû à Catherine de Médicis et le premier étage à Henri IV. Rien de plus pittoresque et de plus élégant que l'architecture du rez-de-chaussée, avec ses pilastres divisés par assises alternées de pierre et de marbre. Le

premier étage, habilement et savamment restauré par M. Duban, ne manque pas d'une certaine élégance riche et abondante, et l'on admire volontiers la belle décoration de ses lucarnes et la somptueuse ornementation du



Ancien pavillon de la Bibliothèque.

toit, qui vient de lui être restituée. Le centre de ce bâtiment s'appelle aujourd'hui PAVILLON D'HENRI IV. M. Cavelier a sculpté une Renommée dans le tympan du fronton qu'on a rétabli. Les charmantes sculptures qui décorent les tympan des arcades du rez-de-chaussée sont de Barthélemy Prieur.

L'extrémité de cette construction, qui renferme à l'intérieur la salle des Antiques et la galerie d'Apollon, forme pavillon du côté de la Seine. L'unique fenêtre du rez-de-chaussée présente une baie profonde, ouverte à l'air, et fermée, du côté du balcon, par une simple grille. L'intérieur de cette baie a été décoré de marbres, de peintures et de dorures. La commune de Paris fit placer, en l'an III, au-dessous de cette fenêtre, un poteau portant l'inscription suivante :

« C'est de cette fenêtre que l'infâme Charles IX, d'exécrable mémoire, a tiré sur le peuple avec une carabine. » L'inscription fut enlevée six ans plus tard. La tradition qu'elle rappelait est erronée. Sous Henri III, la galerie ne s'avancait pas aussi loin ; ce

fut Henri IV qui la prolongea jusqu'au point qu'elle occupe aujourd'hui, en y faisant ajouter trois fenêtres sur le jardin de l'Infante. Au delà du bâtiment

construit par Catherine de Médicis, la GALERIE DU BORD DE L'EAU a été entièrement restaurée et décorée de sculptures par M. Duban, de 1850 à 1853. Aujourd'hui, l'œil y est charmé par les ingénieux détails que l'architecte y a semés.

On y trouve d'abord un bâtiment à cinq fenêtres, d'un style plus simple que tout le reste de la galerie.

La partie de la galerie commencée sous les Valois et achevée par Dupeyrac et Metézeau, se présente ensuite. Elle se compose de deux ordres : un ordre toscan dans le sous-bassement, un ordre corinthien dans le sommet, séparés par une sorte d'attique

intermédiaire. L'ordre corinthien supporte des frontons alternativement circulaires et triangulaires. Cette façade était, quand M. Duban en entreprit la restauration, nue et en partie dégradée. Dans le fronton se voient les-



Pavillon de Lesdiguières.

figures allégoriques de la Paix, de la Guerre, de l'Agriculture, des Arts, de la Navigation, etc. Les chapiteaux des pilastres sont composés de fleurs de lis et de colliers de l'ordre de Saint-Michel. Dans la frise sont représentés des jeux d'enfants ou de petits génies. Les chiffres d'Henri II, d'Henri IV, de Catherine de Médicis, de Diane de Poitiers et de Gabrielle d'Estrées, se montrent partout sur cette partie de la galerie que l'ancien PAVILLON DE LA BIBLIOTHÈQUE coupe irrégulièrement, entre le sixième et le septième fronton.

Un second bâtiment à cinq fenêtres, très-simple d'ornementation, précède le PAVILLON DE LESDIGUIÈRES. Ce pavillon, d'un style tout différent, est surmonté d'un œil-de-bœuf qui renfermait un cadran d'horloge, d'un fronton et d'un campanile.

Au N. du Louvre, un jardin longe l'ancien palais, et reproduit, sur la rue de Rivoli, les dispositions du jardin de l'Infante, sur le quai. La façade de

ce côté, construite par Leveau, de la colonnade au guichet, se compose d'un soubassement percé de fenêtres à cintres surbaissés, d'un premier étage avec consoles et

d'un attique surmonté d'un entablement semblable à celui de la colonnade.

Pour les deux extrémités et pour le rez-de-chaussée de la nouvelle FAÇADE SUR LA RUE DE RIVOLI, on a adopté le style des constructions qu'il avoisinent.

Dans le pavillon central, et principalement vis-à-vis du Palais-Royal, il y a un épanouissement universel d'ornements et de fines sculptures, qui, de la base, montent sans interruption jusqu'à l'attique, brodé comme de la dentelle.

La façade du PAVILLON DE ROHAN, percée dans le soubasse-

ment de grands guichets à plein cintre, se compose d'un premier étage et d'un attique surmonté d'un entablement avec balustrades. Huit statues la décorent : ce sont celles de Marceau (par M. Jules Thomas, une des



Pavillon de Rohan.

plus remarquables), d'Hoche, de Kléber, de Masséna, de Soult, de Ney et de Lannes.

Au delà du pavillon de Rohan, la partie ancienne de la galerie se continue, jusqu'aux Tuileries, dans un style très-simple. Le rez-de-chaussée, percé de baies cintrées, et l'étage supérieur ont pour unique ornement des niches attendant des statues.

Après avoir donné un coup d'œil aux façades extérieures du palais, c'est dans la COUR INTÉRIEURE DU LOUVRE qu'il faut venir se placer, pour y voir briller d'un éclat sans pareil toutes les splendeurs de l'architecture.

Pierre Lescot n'avait achevé que la partie de la façade occidentale qui s'étend du pavillon de l'Horloge à l'angle S.-O. de la cour; mais cette partie peut être considérée comme la plus haute expression de l'art sous les règnes de François I^{er} et d'Henri II. Dans cette façade

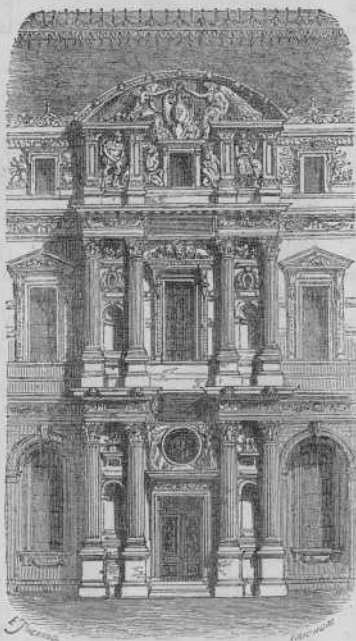
le Louvre est un édifice tout français, où aucune influence étrangère, chose rare à cette époque, n'a laissé sa trace, dont on chercherait vainement en Italie le modèle et même l'égal, et qui n'a jamais pu être surpassé depuis. C'est surtout dans l'attique que Pierre Lescot déploya toutes les ressources de son heureuse et féconde imagination.

Pierre Lescot ne se borna pas à décorer la pierre. Les combles reçurent aussi une splendide ornementation, qui fut détruite par Louis XIV et rétablie depuis.

Pierre Lescot ne se borna pas à décorer la pierre. Les combles reçurent aussi une splendide ornementation, qui fut détruite par Louis XIV et rétablie depuis.

Le PAVILLON DE L'HORLOGE, nommé aujourd'hui PAVILLON

DE SULLY, et que Lemer cier fit élever, sous Louis XIII, au bout de la façade de Lescot, forme maintenant le centre de cette partie du bâtiment. Il offre au rez-de-chaussée et au premier étage la même décoration que les façades qui le flanquent. Au-



Pavillon de la cour du Louvre.



Place Napoléon III.

dessus des deux premiers ordres, de chaque côté de trois grandes fenêtres, Lemercier fit sculpter par P. Sarazin huit cariatides groupées par deux. Elles supportent trois frontons inscrits l'un dans l'autre et surmontés d'un dôme.

Les trois autres façades de la cour ne demandent pas une longue description. Les deux premiers étages sont copiés sur ceux de Pierre Lescot.

Le fronton du N., *Minerve encourageant les sciences et les arts*, est de Lesueur; celui du S., *le Génie de la France faisant succéder les travaux de la législation à ceux de la guerre*, est de M. Ramey père. Ces deux bas-reliefs datent de l'Empire. Au dix-huitième siècle, Guillaume Coustou jeune a sculpté sur le fronton de l'E. les *Armes de la France*.

Sous les pavillons centraux de chaque façade existent des passages, ouverts aux piétons, et conduisant, celui de l'E. à la place du Louvre, devant la colonnade et l'église Saint-Germain l'Auxerrois; celui du N. à la rue de Rivoli, en face de la rue de Marengo; celui du S. au quai du Louvre, vis-à-vis du pont des Arts et de l'Institut; celui de l'O. à la PLACE NAPOLEON III, dont il nous faut maintenant décrire les nouvelles constructions.

Cette place est coupée par deux jardins destinés à dissimuler les défauts de parallélisme entre le Louvre et les Tuileries, et bordée au N. et au S. par le prolongement des deux façades septentrionale et méridionale de la cour du Louvre. Le bâtiment occidental du vieux Louvre la

borde à l'E. Comme pour la façade donnant sur la cour du Louvre, la partie qui s'étend du pavillon de l'Horloge au Musée est l'œuvre de Pierre Lescot; le reste a été fidèlement copié d'après lui. L'austère simplicité de cette façade est un des traits auxquels se reconnaît l'école française de la Renaissance.

Après l'achèvement du nouveau Louvre, on a encastré, dans la façade du pavillon de Sully, du côté de la place Napoléon III, deux tables de marbre portant les inscriptions suivantes :

1544. *François I^{er} a commencé le Louvre.*

1564. *Catherine de Médicis a commencé les Tuileries.*

1852-1857. *Napoléon III réunit les Tuileries au Louvre.*

Les façades neuves des deux autres côtés de la place sont précédées, au rez-de-chaussée, d'un PORTIQUE établissant une circulation à couvert, et continué au rez-de-chaussée de la façade de l'O. Ce portique, percé d'arcades cintrées, est décoré d'un ordre corinthien que supporte un stylobate continu. Les tympans des arcades sont ornés de feuillages sculptés, et la frise est richement décorée. Une corniche saillante forme le bord de la terrasse, qui s'étend au-dessus des portiques. Un peu en arrière de cette corniche, un bahut ou appui peu élevé porte des statues colossales d'hommes illustres dans la politique, les sciences, la littérature ou les arts. Les fenêtres du premier étage, en retraite sur les terrasses, sont sur-

montées de frontons triangulaires. Au-dessus du premier étage règne un attique surmonté d'une balustrade interrompue, de distance en distance, par des piédestaux sur lesquels s'élèvent des groupes allégoriques représentant les Sciences, les Arts, l'Agriculture, le Commerce, les Saisons, etc. Chacune des façades neuves est coupée dans sa longueur par trois pavillons en avant-corps, où le luxe décoratif atteint des proportions plus exagérées qu'en aucune autre partie du nouveau Louvre. Cet excès est rendu plus sensible encore par le contraste avec les parties lisses des galeries intermédiaires et l'ordonnance sage et régulière de leurs fenêtres, formant la continuation de l'architecture du vieux Louvre. Dans les pavillons centraux, le rez-de-chaussée et le premier étage sont ornés chacun d'un double rang de colonnes corinthiennes accouplées, supportant, à la hauteur de l'attique, celles des extrémités, des consoles renversées, celles du milieu, des groupes colossaux, entre lesquels s'épanouit un écusson supporté par des figures symboliques. Le second étage, au-dessus de l'attique, imité de celui du pavillon de l'Horloge, est percé de trois baies à plein cintre, entre lesquelles se groupent, deux par deux, huit cariatides supportant un fronton richement sculpté. Un dôme à quatre pans couronne le tout.

Les pavillons latéraux et les pavillons d'angle, entre la place Napoléon et les bâtiments en retour d'équerre sur la place du Carrousel, se composent seule-

ment, comme les galeries adjacentes, d'un premier étage et d'un attique, au-dessus du sous-bassement ou rez-de-chaussée, et cette partie de la construction est, relativement aux pavillons centraux, assez sobre d'ornements. Mais le même luxe se retrouve dans les ouvrages en plomb repoussé qui décorent les arêtes de leurs toits aigus, dans les cariatides et autres sculptures des fenêtres et enfin dans les statues monumentales assises à chacun des angles.

Les façades en retour sur la place du Carrousel présentent absolument le même aspect que celles qui encadrent la place Napoléon III. On les a raccordées avec les constructions anciennes, en restaurant complètement *le pavillon de Lesdiguières*, en y ajoutant de nouvelles décorations et en construisant *le pavillon de la Trémouille*, près du pavillon de Lesdiguières, et *le pavillon de Rohan*, du côté de la rue de Rivoli. Toutes les sculptures du pavillon de Lesdiguières sont de M. Dumont. M. Dieboldt a décoré le pavillon de Rohan.

Voici l'indication des principaux artistes qui ont concouru à la décoration des autres pavillons :

PAVILLON TURGOT, à l'angle gauche, sur la place du Carrousel, en regardant le vieux Louvre : fronton et cariatides, par M. Cavellier; façade sur la place Napoléon : fronton et cariatides, par M. Guillaume.

PAVILLON RICHELIEU : fronton, par M. Duret; cariatides, par MM. Bosio, Polet, Cavellier; deux groupes colossaux, par

M. Barye; écusson de l'Empire, supporté par les figures de la *Force* et du *Travail*, par M. Gruyère.

PAVILLON COLBEET et PAVILLON DARU : frontons et cariatides, par M. Vilain.

PAVILLON DENON : fronton, par M. Simart; cariatides, par MM. Briant jeune, Jacquot, Otting et Robert; écusson de la France, porté par l'*Art* et l'*Industrie*, par M. Gruyère; deux groupes colossaux, en avant-corps, par M. Barye.

PAVILLON MOLLIER : façade sur la place Napoléon : fronton et cariatides, par M. Jouffroy; façade sur la place du Carrousel : fronton et cariatides, par M. Lequesne.

Les bureaux du ministère des Finances ont pris possession, depuis 1871, des bâtiments du nord qui longent la rue de Rivoli, et qui étaient occupés, avant le 4 septembre, par une caserne, par le ministère d'État et le ministère des Beaux-Arts. La bibliothèque du Louvre, qui avait été installée dans cette partie du palais, a été complètement incendiée par la Commune.

Les constructions au S. de la place Napoléon III étaient occupées en partie par les PETITES ÉCURIES de l'Empereur, qui avaient leurs entrées sur le quai du Louvre. Dans la *cour Caulaincourt* étaient les écuries proprement dites, qui peuvent loger 96 chevaux, les selleries et l'abreuvoir.

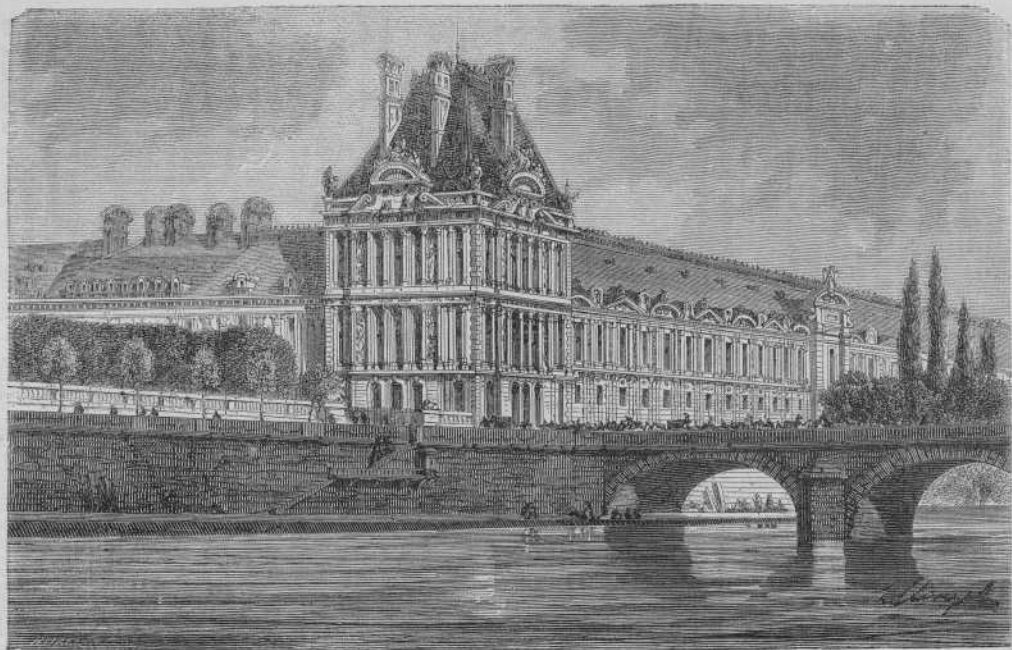
Du côté de l'E., une double rampe à pente douce conduit à un *manège* qui occupe tout le rez-de-chaussée du grand bâtiment transversal construit entre le pavillon central de la cour de

Napoléon III et l'ancien pavillon de la bibliothèque, sur le quai. Au premier étage se trouve l'ancienne salle des États. La *cour Visconti*, à l'E. de la cour Caulaincourt, est entourée de remises.

C'est de la place du Carrousel qu'il faut juger l'ensemble du Louvre et les constructions nouvelles qui l'ont réunies aux Tuileries.

A l'extrémité de la galerie opposée au pavillon de Flore (1) s'ouvrent, comme des arches de pont, les trois grandes arcades ou *guichets des Saints-Pères*, qui donnent accès aux voitures et font face aux guichets de la rue de Rivoli. Un seul étage, sans pilastres, surmonte ces arcades; sur les piles qui les séparent s'avancent, du côté du quai, deux statues : la *Marine militaire* et la *Marine marchande*, par M. Jouffroy. Deux pavillons encadrent cette entrée monumentale : le *pavillon de la Trémolle*, addition nouvelle, et le *pavillon de Lesdiguières*, qui reproduit les dispositions principales de l'ancien pavillon de ce nom, en partie reconstruit. Chaque pavillon est percé d'un pas-

(1) En face du pavillon de Flore se trouve le Pont-Royal et la rue du Bac, où l'on ne tarde pas à rencontrer à gauche les immenses magasins du Petit Saint-Thomas, qui sont une des curiosités du faubourg Saint-Germain, le palais de la nouveauté sur la rive gauche. Fondée dans les premières années de ce siècle, cette maison n'a cessé d'appliquer pour principe : « Vendre entièrement de confiance et à très-bon marché. » Aussi le succès a-t-il constamment couronné ses efforts. L'extension progressive de ses immenses magasins en a fait un véritable bazar que l'étranger et le voyageur ne peuvent se dispenser de visiter, et où l'on trouve réunis les tissus de toute espèce, français et étrangers.



Le nouveau pavillon de Flore.

sage pour les piétons et surmonté d'un élégant campanile. Ces pavillons sont eux-mêmes encadrés par deux pavillons plus gros et à toiture moins élancée, qui s'élèvent d'un étage au-dessus des galeries et occupent cinq travées.

En pénétrant dans l'intérieur du Louvre, pour en visiter les somptueux appartements, on éprouve le besoin de rappeler à sa mémoire les faits historiques dont il a été le théâtre. Catherine de Médicis vint la première habiter ce palais, après la mort d'Henri II, son mari. Dans la nuit du 24 août 1572, la reine mère, le duc d'Anjou et quatre conseillers arrachaient à Charles IX l'ordre de mettre à mort Coligny et de donner le signal de la Saint-Barthélemy. Sous la Ligue, les Seize ayant offert la couronne au roi d'Espagne, le duc de Mayenne, alors absent, revint en toute hâte à Paris, les manda au Louvre, et, sous prétexte de venger le meurtre du premier président Brisson et de deux conseillers, en fit pendre trois dans la salle même où Catherine de Médicis avait coutume de donner ses fêtes (salle des Cariatides). L'année suivante (1592), les États généraux de la Ligue se réunirent dans une salle voisine, pour aviser à l'élection d'un roi catholique à la place du Béarnais.

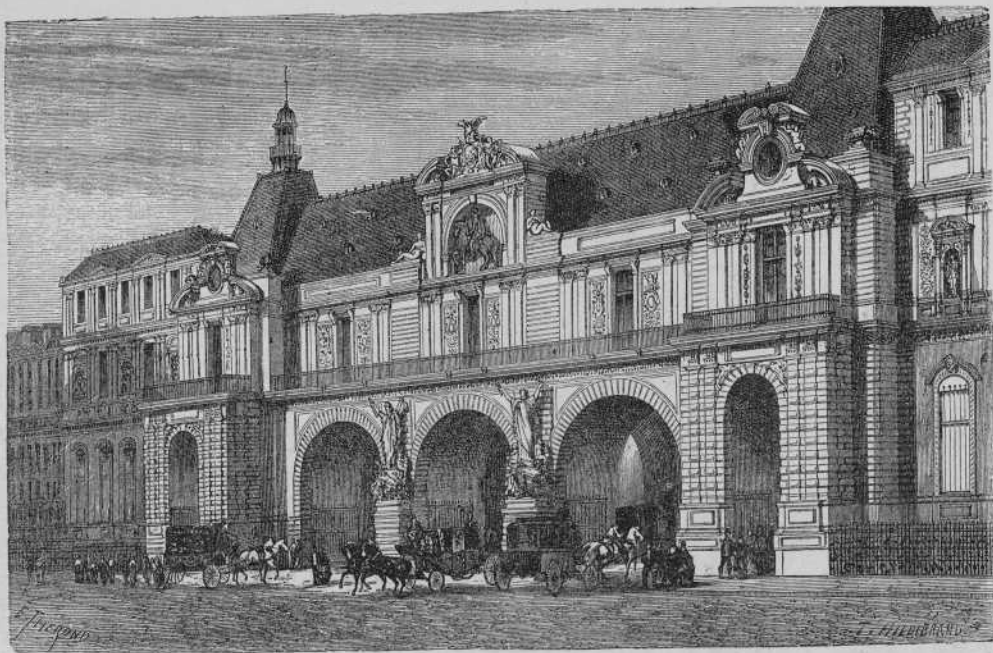
Le 14 mai 1610, Henri IV, assassiné par Ravallag, fut ramené au Louvre, puis exposé sur son lit, qui existe encore aujourd'hui, et où le corps fut visité par tous les seigneurs de la cour et la plupart des officiers du Parlement. Louis XIII passa au Louvre tout le temps qu'il n'habita pas Saint-Germain. C'est sur le pont dor-

mant par lequel on traversait les fossés du palais que le baron de Vitry assassina le maréchal d'Ancre, le 24 avril 1617.

Louis XIII mourut à Saint-Germain, et sa veuve, Anne d'Autriche, s'établit au Palais-Cardinal avec le jeune roi. Le Louvre fut donc abandonné, jusqu'au moment où on le donna pour demeure à la reine d'Angleterre, femme de l'infortuné Charles I^{er}. Mais cette triste royauté ne rehaussa guère l'éclat du palais. L'incurie du cardinal Mazarin laissa la reine manquer de tout dans ce palais qu'avait habité son père Henri IV.

Lorsque Louis XIV rentra dans la capitale, le 21 octobre 1652, en revenant de Compiègne, où le cardinal de Retz était allé le chercher avec tous les curés de Paris, ce fut au Louvre qu'il se rendit et qu'il manda le Parlement pour y tenir un lit de justice. Le 24 octobre 1658, le roi fit dresser dans la salle des gardes du vieux Louvre un théâtre sur lequel la troupe de Molière représenta la tragédie de *Nicomède*. Le 20 janvier 1666, Anne d'Autriche mourut au Louvre. La colonnade de Perrault fut commencée vers le même temps; mais Louis XIV, qui déjà avait presque complètement quitté Paris pour Fontainebleau, Saint-Germain et Versailles, ne revint plus au Louvre.

En 1789, ce palais n'était plus occupé que par les académies, l'imprimerie royale et les bureaux du secrétaire d'État, qui avait la ville de Paris dans ses attributions. Plusieurs artistes, des poètes, des grands seigneurs, et même, on ne sait par quels mo-



Guichet des Saints-Pères.

tifs, de simples particuliers y avaient aussi obtenu des logements. Les portiques, les entrecolonnements, les niches même de la façade étaient envahis par des échoppes. Les cours avaient servi longtemps d'asile, de lieu de refuge aux voleurs de toute es-

pèce et aux condamnés à la contrainte par corps. Il avait fallu des ordres formels du roi pour purger le palais de ces deux dernières classes d'habitants. La Convention nationale chassa les autres et convertit les appartements en musées.

LES TUILERIES.

Les Tuileries ont été incendiées par la Commune en 1871. Il n'en reste aujourd'hui que des vestiges. Nous ne donnerons donc pas la description de ce qu'était cette résidence royale avant l'acte de vandalisme qui l'a anéantie.

La plupart des autres palais détruits par la Commune sont

aujourd'hui rétablis dans leur état primitif ou le seront prochainement. Le sort des Tuileries n'est pas encore fixé. Seront-elles reconstruites? Dans quel délai? Sur quel plan? Il nous est impossible, au moment où ce livre s'imprime (mai 1874), de résoudre cette question.

L'ÉLYSÉE

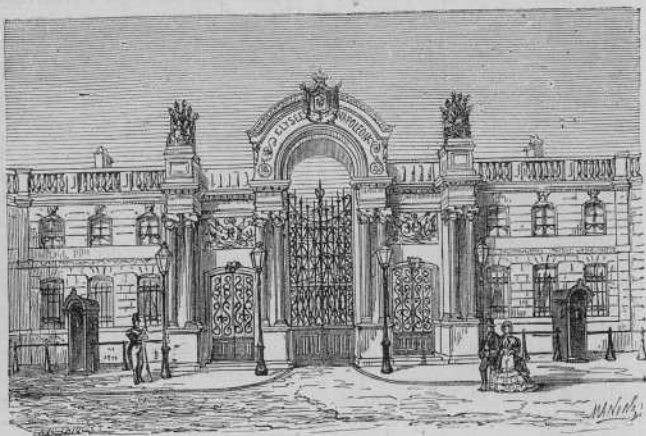
Construit en 1718, par Molet, pour le comte d'Évreux, le palais de l'Élysée, l'une des plus charmantes résidences de Paris, fut habité ensuite par madame de Pompadour, puis par son frère, le marquis de Marigny, qui le fit agrandir. Louis XV le lui acheta pour y loger les ambassadeurs extraordinaires; mais on y installa le mobilier de la couronne, jusqu'à l'achèvement des bâtiments destinés à servir de garde-meuble. Devenu propriétaire de l'hôtel d'Évreux, en 1773, le financier Beaujon y fit faire, par l'architecte Boullée, des embellissements considérables. En 1776, il le céda à Louis XVI, en s'en réservant la jouissance durant sa vie. A sa mort, la duchesse de Bourbon-Condé vint habiter l'hôtel, auquel elle donna le nom d'Élysée-Bourbon. Propriété nationale à partir de 1793, le palais

fut loué à divers entrepreneurs de fêtes publiques, sous les dénominations d'*Élysée* et de *Hameau de Chantilly*. Murat, qui l'acheta en 1803, y demeura jusqu'à son départ pour Naples en 1808. Napoléon I^{er} le fit décorer, et en modifia beaucoup l'ordonnance intérieure. Il s'y retira après la défaite de Waterloo, et y signa son abdication. Le duc de Wellington habita l'Élysée après lui. L'empereur de Russie, Alexandre I^{er}, y logea aussi pendant les deux invasions de 1814 et de 1815. Il passa, sous la Restauration, au duc de Berry, et reçut de nouveau le nom d'Élysée-Bourbon. Lorsque ce prince eut été assassiné par Louvel, le 13 février 1820, sa veuve abandonna cette demeure, où plus tard cependant le duc de Bordeaux résida quelque temps. La révolution de 1830 donna l'Élysée à la liste civile,

Enfin, le prince Louis-Napoléon s'y installa le jour de sa nomination à la présidence de la République, le 20 décembre 1849, et n'en sortit que pour aller aux Tuileries, après la proclamation de l'Empire. C'est dans la salle du Conseil qu'il prépara, avec quelques rares confidents, le coup d'État du 2 décembre 1851. Depuis 1852, le palais a repris le nom d'Élysée-Napoléon. Il a été

pendant quelque temps la résidence de la comtesse Eugénie de Téba avant son mariage avec l'Empereur. L'empereur de Russie, puis le Sultan, y ont séjourné pendant l'Exposition de 1867.

En 1854 et 1855 d'importants travaux ont été exécutés à l'Élysée sous la direction de M. Lacroix. La création d'une nouvelle rue parallèle à l'allée de Marigny, et percée en partie sur l'emplace-



Entrée du palais de l'Élysée.

ment de l'hôtel du maréchal Sébastiani, où la duchesse de Praslin, fut, en 1847, assassinée par son mari, a isolé le palais à l'E., comme il l'était déjà des autres

côtés. Les jardins de l'Élysée, qui se prolongent jusqu'à l'avenue Gabriel des Champs-Élysées, sont plantés de beaux arbres et bien entretenus.

LE PALAIS-ROYAL

Sur l'emplacement occupé maintenant par le Palais-Royal, s'élevaient jadis les hôtels de Mercœur et de Rambouillet, dont le dernier est resté si célèbre

dans les annales littéraires du dix-septième siècle. Le cardinal de Richelieu acheta ces deux édifices en 1624, pour y faire construire une maison qui porta le

nom d'hôtel de Richelieu; et bientôt après, il la fit remplacer par un palais dont Lemer cier dessina les plans et dirigea la construction.

Par les ordres du ministre, on démolit ce qui restait des anciennes murailles de Paris qui, depuis Charles V, traversaient l'emplacement du jardin actuel; on combla les fossés, et les travaux furent terminés en 1634.

Ce nouveau palais fut, pendant quelque temps, la merveille de Paris. On admirait surtout : une chapelle d'un luxe extraordinaire, la *galerie des hommes illustres*, dont la voûte était peinte par Philippe de Champaigne, et un grand théâtre, situé du côté de la rue de Valois, et sur lequel on représenta pour la première fois la tragédie de *Mirame*. Ce théâtre pouvait contenir trois mille spectateurs. Tout a péri, chapelle et théâtre, et même la galerie des hommes illustres, dont on sait au moins ceci : c'est que le cardinal ne comptait que vingt-cinq hommes illustres, parmi lesquels il donnait, en courtisan, la vingt-quatrième place au roi Louis XIII, et, en homme qui sait s'apprécier, la vingt-cinquième au cardinal de Richelieu.

Richelieu vint mourir dans son palais, le 4 décembre 1642. Il avait auparavant légué au roi la propriété de cette demeure, intitulée Palais-Cardinal. Mais Louis XIII ne lui survécut guère que cinq mois.

Le 7 octobre 1643, Anne d'Autriche vint prendre possession du Palais-Cardinal avec ses deux enfants, Louis XIV, alors âgé de cinq ans, et Philippe d'Orléans. Le jeune roi occupa la chambre

de Richelieu; pour faire un appartement à son frère, on détruisit la magnifique galerie bâtie par le cardinal. C'est à partir de cette époque, et malgré les réclamations de la famille de Richelieu, que le palais prit le nom de Palais-Royal.

En 1672, Louis XIV donna le Palais-Royal à son frère Philippe, duc d'Orléans. Ce prince y ramena Henriette d'Angleterre, la jeune princesse qui l'avait habité en fugitive avec sa mère, et dont Bossuet devait immortaliser la mémoire.

Après le frère de Louis XIV, le Palais-Royal eut pour maître Philippe d'Orléans, le Régent. Le Palais-Royal eut aussi son émeute : les victimes de la banque du Mississippi poursuivirent Law jusque dans le palais de son protecteur.

Après le Régent, son fils Louis, qui vécut obscurément et finit par se retirer dans l'abbaye de Sainte-Geneviève, ne fit d'autre changement au Palais-Royal que de replanter les jardins. Sous son petit-fils, Louis-Philippe, un incendie détruisit la salle de spectacle et nécessita des constructions nouvelles; mais ce fut le duc d'Orléans qui suivit celui-ci, Louis-Philippe-Joseph (Philippe-Égalité), qui apporta la modification la plus considérable à la physionomie du palais.

Pour subvenir aux frais de la cour brillante qu'il entretenait, il construisit tout autour du jardin d'immenses bâtiments destinés à être loués, et les livra sur-le-champ à l'industrie. Il fit de son palais (1781-1786) le plus splendide bazar qu'il y eût au monde. Le manège que le duc d'Orléans

fit construire à la place où est aujourd'hui le bassin devint le rendez-vous des oisifs et des politiques. L'Opéra brûla pour la seconde fois, le 8 juin 1781, pendant qu'on exécutait ces travaux, et le duc d'Orléans fit aussitôt élever le théâtre occupé aujourd'hui par la Comédie-Française. Le théâtre actuel du Palais-Royal date de la même époque.

Le 13 juillet 1789, Camille Des-

moulins, montant sur une table au milieu du jardin, appelle aux armes la foule qui s'y presse, et l'invite à prendre une cocarde verte en signe d'espérance. On prit la cocarde verte (des feuilles d'arbre), remplacée bientôt par la cocarde tricolore, et la Révolution fut commencée.

On sait quel rôle y joua le duc d'Orléans. Arrêté le 4 avril 1793 avec son troisième fils, le comte



Galerie d'Orléans.

de Beaujolais, il mourut le 6 novembre de la même année. Il passa devant son palais pour aller au supplice, et les bourreaux, par un raffinement de cruauté, y firent arrêter un instant la fatale charrette...

Ses créanciers avaient déjà mis en vente son palais, dont le principal lot échut aux directeurs de la salle de spectacle, et qui prit le nom de Palais-Égalité. Il fut alors envahi par des restaurateurs, des maisons de jeu et de

débauche, jusqu'à ce que le premier consul y établit le Tribunal, qui siégea, de 1801 à 1807, dans une salle construite exprès pour lui et détruite seulement en 1827. Nommé pendant ce temps Palais du Tribunal, l'édifice resta désert de 1807 à 1814.

Lucien, prince de Canino, l'habita pendant les Cent-Jours. En 1814, il reprit le nom de Palais-Royal et entra dans la famille d'Orléans, qui racheta ce qui avait été aliéné et s'occupa acti-

vement de réparer les désordres causés par la Révolution. La Bourse et le Tribunal de Commerce, qui, pendant l'Empire, avaient été établis sous la salle du Tribunal, au rez-de-chaussée du palais, durent chercher un autre asile; les galeries furent purifiées de leur monde de filles perdues et d'escrocs; les constructions parasites disparurent; l'alignement et la symétrie furent rétablis partout où l'industrie particulière les avaient altérés; enfin les *galeries de bois*, sorte de foire perpétuelle, ignoble repaire de la débauche, élevées, en 1786, entre la cour et le jardin et appelées un moment *camp des Tartares*, disparurent en 1829, pour faire place à la galerie vitrée, ou galerie d'Orléans.

Ce fut au Palais-Royal que le général La Fayette vint offrir la couronne à Louis-Philippe, qui continua de l'habiter jusqu'en 1832.

Le palais ne subit plus de transformations jusqu'à la révolution de 1848. Envahi et saccagé, le 24 février, par une populace furieuse, qui détruisit ou mutila la plupart des chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture qu'il renfermait, il fut occupé révolutionnairement par le club des Droits de l'homme, puis servit successivement d'asile à la garde mobile, au comptoir national d'escompte et à l'état-major de la légion d'artillerie de la garde nationale. Débaptisé encore une fois par la seconde république, qui lui imposa le nom de Palais-National, il s'est

vu restituer de nouveau, par un décret du 2 décembre 1851, le titre de Palais-Royal.

En 1852, le palais est devenu la résidence du prince Jérôme, qui y est mort, et de son fils le prince Jérôme-Napoléon, qui l'habita jusqu'à la Révolution du 4 septembre.

La GALERIE D'ORLÉANS surpasse en magnificence les plus beaux passages de Paris.

Les autres galeries qui entourent le jardin du Palais-Royal, s'appellent, celle de l'E. *galerie de Valois*, celle de l'O. *galerie de Montpensier*, celle du N. *galerie de Beaujolais*. Les brillants magasins qu'on y remarque appartiennent surtout à des bijoutiers.

Rien n'est plus simple que le célèbre JARDIN du Palais-Royal. Un vaste parallélogramme, avec un bassin de 20 mètres environ de diamètre au centre et deux pelouses ornées de plates-bandes et de grilles à chaque extrémité, avec plusieurs lignes d'ormes et de tilleuls, voilà tout ce qui le compose. Trois statues égayaient chacune de ces deux pelouses. Celles de la pelouse du nord sont en marbre blanc : un *jeune homme se mettant au bain*, par Espercieux; un *Enfant jouant avec une chèvre*, par M. Le maire, et une copie en bronze de l'*Apollon du Belvédère*. Dans la pelouse du midi, on voit : un *Ulysse*, de M. Bra; une *Nymphe blessée par un serpent*, de M. Nanteuil, et une copie en bronze de *Diane à la biche*.

LE LUXEMBOURG

Sur l'emplacement occupé aujourd'hui par ce palais, Ro-

bert de Harlay de Sancy avait fait bâtir, dans la première par-



Jardin du Palais-Royal.

tie du seizième siècle, un hôtel acheté un peu plus tard par le duc de Piney-Luxembourg. La reine Marie de Médicis acheta, en 1612, l'hôtel du Luxembourg, moyennant 90,000 livres tournois. Pendant les années suivantes, elle accrut ce domaine par des acquisitions successives, et fit jeter, par Jacques Desbrosses, en 1615, les fondements du palais, qui fut achevé en grande partie en 1620.

La façade principale, vis-à-vis de la rue de Tournon, composée d'un pavillon central surmonté d'une coupole et flanqué de deux galeries le reliant à des pavillons d'angles, est restée telle que Desbrosses l'avait conçue.

L'architecte Chalgrin termina la galerie de l'E., qui contient maintenant le musée de peinture. Sur l'emplacement de l'escalier situé primitivement au centre du bâtiment principal, il construisit, du côté de la cour, le vestibule qui fait face à la porte d'entrée. Il laissa aussi subsister, telle que Desbrosses l'avait bâtie, la façade du fond avec les deux gros pavillons avancés dans les angles. Enfin, on doit à Chalgrin les deux avant-corps à colonnes situés au milieu des galeries latérales de l'E. et de l'O., et l'escalier d'honneur de cette dernière galerie.

Au premier étage du principal corps du bâtiment, Chalgrin avait établi en même temps une salle des séances destinée à contenir quatre-vingts sénateurs. Cette salle s'étant trouvée insuffisante sous Louis-Philippe, M. de Gisors, l'architecte, fut chargé, en 1835, d'agrandir le Luxembourg.

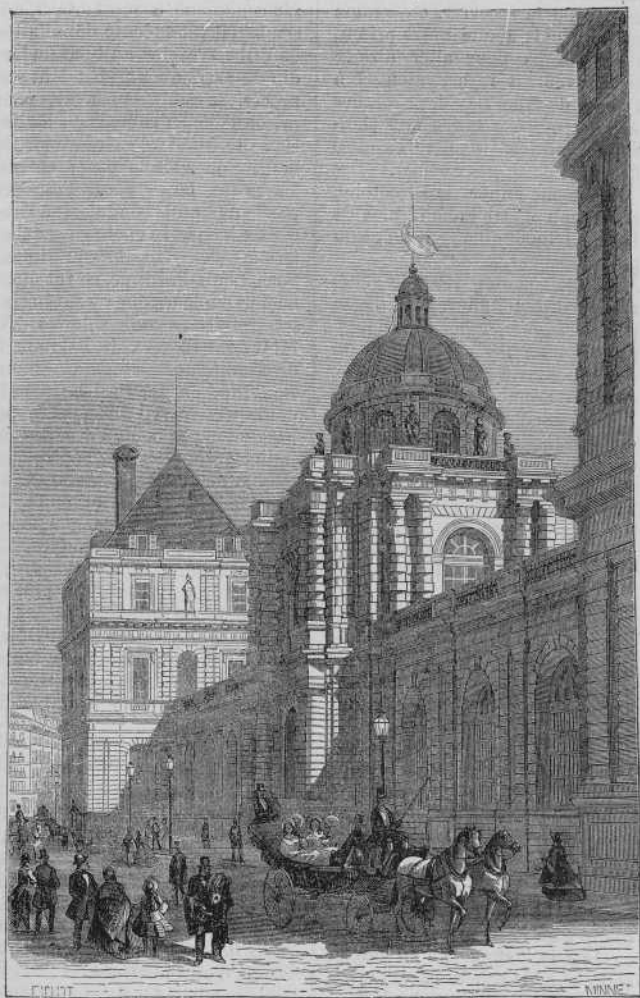
Les travaux, commencés à la fin de l'année 1836, ont été terminés en 1844.

Marie de Médicis, qui avait élevé ce palais à grand frais, n'y passa que quelques années, moins en reine qu'en prisonnière, et le quitta définitivement en 1631. Il s'appelait alors le *Palais Médicis*. Elle le légua à Gaston, duc d'Orléans, son second fils; et il devint le *Palais d'Orléans*. Après Gaston, le Luxembourg échut à mademoiselle de Montpensier, l'héroïne de la Fronde.

Le 1^{er} mai 1672, le palais passa à Elisabeth d'Orléans, duchesse de Guise, qui en fit don à Louis XIV, le 16 mai 1694. A la mort du grand roi, il retourna à la famille d'Orléans. Enfin, au mois de décembre 1778, Louis XVI donna le Luxembourg à son frère, le comte de Provence, depuis Louis XVIII, qui occupa l'hôtel du Petit-Luxembourg jusqu'à son départ pour l'émigration (20 juin 1791).

La Révolution, embarrassée des palais royaux et princiers qu'elle avait dépeuplés, mit la convention aux Tuileries et fit du Luxembourg une prison. Là furent renfermés : Philippe de Noailles, maréchal de France, exécuté à l'âge de 79 ans, avec sa femme qui, malgré son grand âge et ses infirmités, avait voulu partager sa captivité, et qui partagea sa mort; le vicomte de Beauharnais et sa femme Joséphine Tascher de la Pagerie, la future impératrice des Français; puis, des victimes d'une autre catégorie: Hébert, Danton, Camille Desmoulins, Philippeaux, Lacroix, Héroult de Séchelles, Thomas Payne, Bazire, Chabot, Fabre d'Églantine.

Robespierre fut conduit aussi au Luxembourg, aussitôt après son



Palais du Luxembourg.

arrestation; mais le concierge refusa de le recevoir, et, comme on le menait à une autre prison, il s'échappa pour aller diriger le mouvement insurrectionnel à l'Hôtel de ville. David, prisonnier au Luxembourg après le 9 thermidor, y fit la première esquisse de son tableau des *Sabines*.

La même année, le Directoire, qui venait d'être créé, résolut de faire du Luxembourg le siège du gouvernement.

Le 10 décembre 1797, le général Bonaparte, au retour de sa première campagne d'Italie, y présenta au Directoire le traité de paix conclu à Campo-Formio, entre la République française et l'empereur d'Autriche. A la suite du 18 brumaire (9 novembre 1799), dont les événements avaient été préparés et arrêtés au Luxembourg, le *palais Directorial* fut un moment le *palais du Consulat*. Puis il resta désert lorsque le premier consul alla habiter les Tuileries, le 1^{er} février 1800. Sous l'Empire, il devint le palais du Sénat, et plus tard celui de la Pairie. De tous les souvenirs de la Pairie comme cour de justice, sous la Restauration, nous ne voulons rappeler qu'un seul: le 21

novembre 1815, le maréchal Ney fut condamné à mort; le 7 décembre, il fut exécuté dans l'allée de l'Observatoire, au bout du jardin du Luxembourg. Pendant son procès, le maréchal avait pour prison l'ancien cabinet du bibliothécaire, situé à l'extrémité O. de la grande galerie des archives. La porte, ouverte sur l'escalier par lequel on le conduisait à l'audience, conserve encore le guichet en fer qu'on y fit alors pratiquer. Sous Louis-Philippe, ce fut aussi au Luxembourg que furent jugés: les ministres de Charles X, MM. de Polignac, de Peyronnet, de Chantelauze et de Guernon-Ranville, en 1830; les accusés politiques d'avril 1834, au nombre de 121; ceux de l'attentat de juillet 1835, Fieschi, Pépin, Moret, Boireau; puis Alibaud, Meunier, Laity, Barbès; et enfin, le prince Louis-Napoléon Bonaparte, après l'attentat de Boulogne, en 1840.

En 1852, le palais fut affecté aux réunions du Sénat.

Depuis l'incendie de l'Hôtel de ville, la Préfecture de la Seine et les services administratifs de la ville de Paris y sont installés.

LE PALAIS DE LA LÉGIION-D'HONNEUR

Ce palais a été bâti en 1786 par l'architecte Rousseau pour le prince de Salm. Après la mort de ce seigneur, victime de la Révolution, il servit un moment aux séances du *club de Salm*, fut mis en loterie, gagné par un garçon coiffeur, puis acheté par un intrigant qui se faisait appeler le marquis de Boisregard et que la police renvoya bientôt au bagne,

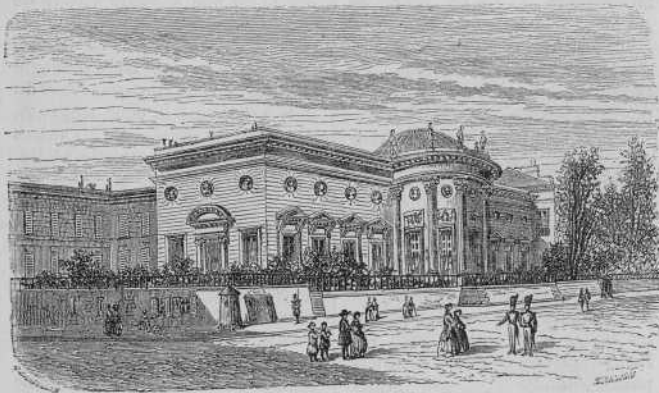
d'où il était sorti. Madame de Staël habita pendant quelque temps l'hôtel de Salm, sous le Directoire. Enfin, en 1803, le gouvernement l'acheta pour y établir la grande Chancellerie et les bureaux de la Légion-d'Honneur, qui venait d'être instituée.

Le palais de la Légion-d'Honneur est une des plus charmantes résidences de Paris. On y retrouve,

avec une imitation de l'antique, le maniéré élégant de l'architecture du siècle de Louis XV. La porte d'entrée, établie sur la rue de Lille, offre la forme d'un arc de triomphe d'ordre ionique flanqué de chaque côté par une colonnade du même ordre, servant de vestibule à deux pavillons d'angle qui forment saillie, et dont

l'attique a été décoré de bas-reliefs par Roland.

La façade du côté de la rivière présente, au milieu d'un rez-de-chaussée élevé sur une terrasse et percé d'un rang de fenêtres à frontons triangulaires, une rotonde décorée de colonnes corinthiennes et de bustes allégoriques. Au-dessus de cette rotonde, qui forme



Palais de la Légion-d'Honneur.

saillie sur l'alignement, règne une galerie supportant six statues d'un bon effet décoratif. La terrasse qui précède le palais, de ce

côté, est plantée en jardin. On a remplacé dernièrement la grille qui la bordait par une belle balustrade en pierre (1).

LE PALAIS DE L'INSTITUT

Le palais de l'Institut a été construit sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Nesle, en exécution du testament du cardinal Mazarin, qui consacrait 2 millions en argent et 45,000 livres de rentes sur l'Hôtel de ville pour l'érection d'un collège destiné à 60 gentils-hommes de Pignerol et des États

de l'Église, d'Alsace, de Flandre et de Roussillon.

Louis Leveau traça les dessins de cet édifice; Lambert et d'Orbay, après avoir fait démolir ce

(1) Ce palais, entièrement détruit pendant les derniers jours de la Commune, est aujourd'hui complètement restauré.

qui restait de l'hôtel de Nesle, dirigèrent les travaux, qui furent achevés en 1662. Le nouveau collège porta officiellement le titre de collège Mazarin, mais le public l'appela *collège des Quatre-Nations*. Pendant la Révolution, le collège Mazarin devint une maison d'arrêt, puis le lieu de réunion du Comité de salut public. L'Institut y fut installé le 26 octobre 1795 (3 brumaire an V).

L'Institut est admirablement situé sur le bord de la Seine, en face du Louvre, auquel le relie le pont des Arts.

Au centre de la façade principale, sur le quai Conti, se trouve un avant-corps décoré d'un ordre corinthien, servant de portail à l'ancienne église du collège, devenue la salle des séances solennelles des cinq académies. Les quatre colonnes qui composent cet avant-corps ont porté longtemps les traces du combat livré sur l'autre bord de la Seine, devant le palais du Louvre, en juillet 1830.

Dans le tympan du fronton, on voit une horloge soutenue par les figures de l'*Art* et de la *Science*, en bas-relief. Des ailes semi-circulaires, également d'ordre corinthien, réunissent le portail à deux

pavillons que supportent des arcades à jour.

L'ensemble de la façade est dominé par un dôme circulaire, décoré de pilastres composites et surmonté d'une lanterne.

On pénètre, par une porte située à gauche du dôme, dans une première cour octogonale où l'on trouve deux portiques ornés de colonnes corinthiennes : celui de droite est une seconde entrée de la grande salle des séances ; celui de gauche conduit à la Bibliothèque Mazarine. L'escalier qui mène à la salle des séances ordinaires est dans la cour suivante, dans l'angle nord-ouest. D'autres escaliers y conduisent à la bibliothèque particulière de l'Institut.

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT n'est pas ouverte au public, et l'on ne peut être admis à la visiter et à y travailler que sur la présentation d'un académicien. Elle renferme environ 60,000 volumes, parmi lesquels on remarque de nombreux livres d'histoire et d'archéologie, une grande quantité d'ouvrages orientaux, et la collection presque complète des publications de toutes les sociétés savantes du monde entier. On y admire aussi une belle statue de *Voltaire*, due au ciseau habile du sculpteur Pigalle.

LA BANQUE DE FRANCE

L'hôtel occupé aujourd'hui par la Banque de France, entre les rues de La Vrillière, Croix-des-Petits-Champs, Baillif et Radziwill, porta d'abord le nom du duc de La Vrillière, Raymond Phelippeaux, pour lequel il fut bâti, en 1620, par François Mansart. En 1719, Robert de Cotte

le décora magnifiquement. Après le duc de La Vrillière, le comte de Toulouse, fils adultérin de Louis XIV et de madame de Montespan, habita cet hôtel, qui resta dans sa famille jusqu'à la Révolution, et prit dès lors le nom d'*hôtel de Toulouse*. En 1789, il servait de résidence au

duc de Penthièvre et à sa fille, l'infortunée princesse de Lamballe. Florian y demeura aussi. La Révolution y établit l'imprimerie nationale, qui y resta installée jusqu'en 1808. Dès l'année 1803, la Banque de France avait acheté l'hôtel au gouvernement, au prix de 2 millions; mais elle ne l'occupa qu'en 1811. Les bâtiments, restaurés depuis, et

considérablement agrandis par M. Crétin, architecte, n'offrent extérieurement rien de bien remarquable. A l'intérieur, la magnifique *galerie* qui sert aux assemblées des actionnaires de la Banque est encore telle qu'elle fut dessinée par François Mansart, sculptée par Vassé et peinte par François Perrier. Le bâtiment qui la renferme se termine,



Palais de l'Institut.

sur la rue de Radziwill, par un angle saillant que supporte une trompe regardée comme un chef-d'œuvre de coupe de pierres.

Une nouvelle façade, qui contient l'entrée principale actuelle de la Banque de France, a été récemment construite le long de la rue Croix-des-Petits-Champs.

La Banque de France s'est formée, en l'an XI (1803), par la fusion, ordonnée par le gouvernement, de plusieurs établissements de crédit appropriés aux

besoins divers du commerce. Elle occupa jusqu'en 1811 l'hôtel Massiac, où était installé le plus important des comptoirs supprimés (la caisse des Comptes courants), place des Victoires, au coin de la rue des Fossés-Montmartre. En 1848, toutes les banques françaises ont été réunies en une seule, dont le capital est aujourd'hui de 182 millions, y compris la valeur des immeubles et les placements en rentes, à titre de réserve.

Cette administration a le privilège d'émettre seule des billets de banque, jusqu'au 31 décembre 1897. Les billets actuellement émis par la Banque sont de 1000, 500, 100, 50, 20 et 5 fr. L'imprimerie où se fabriquent les billets fait partie des bâtiments mêmes de la Banque; mais personne n'est admis à la visiter.

La Banque est gérée par un gouverneur et deux sous-gouverneurs nommés par l'État, par quinze régents, trois censeurs et douze conseillers que choisissent les actionnaires.

Le fonds de réserve, les dépôts d'espèces et de lingots faits par le public ou par l'État, entretiennent à la Banque une accumulation prodigieuse de valeurs. Les caves recèlent un immense amas d'or et d'argent.

« Des précautions infinies, et minutieuses sont prises pour mettre hors de danger le numéraire et les titres de la Banque. La construction des caves est tout d'abord d'une puissance et d'une solidité à l'abri de toute tentative extérieure ou souterraine.

« Quant à leur disposition intérieure et à la manière dont on y descend, voici des informations qui seront lues assurément avec curiosité.

« Dès qu'on a descendu les premières marches qui conduisent à l'entrée des caves, on se trouve devant une porte qui ne s'ouvre jamais sans la présence du censeur, du caissier principal et du gouverneur : trois témoins, trois contrôles !

« Cette porte, une fois ouverte, on aperçoit la caisse du service ordinaire qui suffit pour les opé-

rations courantes de chaque jour.

« Après ce premier compartiment, une autre porte qui ne s'ouvre, bien entendu, qu'en présence des trois personnages que j'ai désignés, donne entrée dans la serre.

« La serre est un emplacement circulaire où l'on enferme, dans des compartiments séparés, les titres, les actions, les obligations, les traites importantes et les pierres précieuses que la Banque reçoit en dépôt, moyennant un droit de garde.

« Après la serre viennent enfin les caves. Leur entrée est cachée par une porte bardée de fer, et dissimulée dans un mur. Cette porte, comme toutes les autres, est à secret et à combinaison, et tourne sur elle-même à la façon des portes italiennes.

« Cette porte ouverte, vous vous trouvez devant une sorte de puits garni d'un escalier en spirale, très-étroit et praticable seulement pour une personne. Cet escalier est fermé par trois portes en fer, fermées chacune par trois clefs, et ne s'ouvrant par conséquent que pour les trois gardiens du Trésor.

« Ces dispositions compliquées permettent, en cas d'alarme, de combler l'escalier de service avec de l'argile ou de la terre battue, ce qui mettrait les caves à l'abri de toute attaque pendant vingt-quatre heures au moins. »

A ces précautions, il faut encore en joindre une dernière. Les caves sont construites de telle façon, qu'en cas d'incendie, d'attaque, de guerre civile, elles peuvent être inondées en un instant.

Enfin, nous sommes là à l'en-

trée des caves proprement dites, descendons. L'escalier a quarante-trois marches. Au bout de cette descente, on arrive devant une dernière porte massive, à trois clefs, comme les précédentes, et quand on l'a ouverte, on est dans les caves.

« De chaque côté s'élèvent de hautes boîtes en fer, dont le couvercle a des anses et se trouve doublé de plomb. Cette doublure de plomb est encore un raffinement de précaution.

Au besoin, ce plomb peut servir à sceller les boîtes rapidement.

« Les caisses portent des inscriptions. Sur une on lit : « Lingots d'Amérique. » Sur une autre : « Pièces de 20 francs. » Sur une autre : « Écus de 5 francs. » Ainsi de suite, et de tous les côtés, et jusqu'au bout.

« L'employé chargé de retirer et de déposer les rouleaux monte à l'aide d'une échelle à la surface de ces boîtes. »

LA BOURSE (1).

Le monument actuel a été élevé, en vertu d'un décret du 16 mars 1808, sur une partie de l'emplacement du couvent des Filles de Saint-Thomas d'Aquin, cédé par l'État à la ville de Paris. L'inauguration fut faite le 3 novembre 1826.

(1) Sur la place même de la Bourse, au n° 40, se trouve la maison de confections pour dames Jourdan et Aubry, qui se recommande par sa grande variété de modèles nouveaux, par la distinction de ses créations et par la modicité de ses prix. Au commencement de chaque saison, elle possède un immense assortiment de modèles de goût dans tous les prix, ce qui lui permet de répondre à toutes les demandes.

Lorsque de la place de la Bourse on se dirige vers le boulevard, on ne tarde pas à rencontrer à gauche, au n° 49 de la rue Vivienne, les magnifiques magasins de chemiserie et de lingerie pour hommes de la maison Longueville. Cette importante et ancienne maison, aussi connue à l'étranger qu'à Paris, mérite à tous égards une visite de la part de toute personne désireuse de ne porter que du linge soigné et bien fait. La maison Longueville, de Paris, possède dans sa spécialité une réputation justement acquise.

La Bourse forme un vaste parallélogramme d'environ 72 mètres de longueur, sur 49 mètres de largeur et 30 mètres de hauteur.

Un péristyle étroit, de 66 colonnes corinthiennes de 10 mètres de hauteur sur 1 mètre de diamètre et supportant un entablement et un attique, forme autour de l'édifice une galerie couverte. Aux quatre angles du soubassement se trouvent des statues assises. Ce sont : sur la place, la *Justice consulaire*, par M. Duret, et le *Commerce*, par M. Dumont ; sur la rue Notre-Dame-des-Victoires, l'*Agriculture*, par M. Seurre, et l'*Industrie*, par Pradier. Cette dernière est remarquable par la délicatesse et la suavité des lignes.

Une SALLE immense, longue de 32 mètres et large de 18, occupe le milieu du palais à l'intérieur et au rez-de-chaussée. Elle sert de bourse pour les fonds publics. Elle n'est éclairée que par le haut. De belles grisailles, peintes par MM. A. de Pujol et Meynier, et représentant des allégories relatives au commerce et à l'indus-

trie, ornent les voussures du plafond (*la France recevant les tributs des cinq parties du monde; les figures des principales villes de France, etc.*). De chaque côté de la salle s'élèvent deux étages de galeries à arcades. Au fond, une enceinte entourée d'une grille à hauteur d'appui est réservée aux agents de change. Au centre de ce *parquet* est une grille circulaire appelée *corbeille*, sur laquelle les agents de change s'appuient, de manière à former un cercle en s'offrant les uns aux au-

tres les valeurs qu'ils ont à vendre. Chaque fois qu'une vente au comptant vient modifier le cours, le prix est annoncé à haute voix par un crieur. A la fin de chaque séance, les agents de change se réunissent pour faire constater par leur syndic le cours des valeurs et du change; les courtiers de commerce se réunissent également pour arrêter les prix courants des diverses marchandises.

La Bourse est ouverte de midi et demi à 6 heures du soir.

LA MONNAIE.

Dès le règne de Charles le Chauve, la ville de Paris fut en possession du droit de fabriquer des monnaies; mais cette fabrication se fit longtemps dans le palais même du souverain. L'hôtel actuel de la Monnaie est situé quai Conti. La première pierre en fut posée en 1768; il fut terminé en 1775.

Les ateliers sont visibles, ainsi que le Musée monétaire, le mardi et le vendredi, de midi à 3 heures, avec une permission spéciale délivrée, sur demande écrite, par M. le président de la Commission des monnaies et médailles ou par M. le directeur de la fabrication des monnaies.

Un guide conduit les visiteurs d'abord dans la salle vitrée où sont les machines à vapeur, de la force de 32 chevaux, qui communiquent le mouvement aux laminaires, aux découpoirs et aux presses. De là on passe à la fonderie de l'argent, où s'opère la fonte des matières dans des creusets en fer pouvant contenir 1000 kilogrammes. Le métal fait

et brassé, on verse avec une cuiller le métal liquide dans des lingotières en fonte, puis on laisse refroidir la lame et on l'ébarbe.

En face de cette fonderie est la fonderie de bronze, et au-dessus celle de l'or, trop exigües pour être ouvertes au public. Les opérations y sont d'ailleurs les mêmes.

On pénètre ensuite dans l'atelier des *laminaires*, où la lame est amenée peu à peu à l'épaisseur exacte de la pièce de monnaie qu'on veut obtenir. Des *découpoirs* mécaniques enlèvent alors tous les *flans* que peut fournir la lame. Puis ces *flans* sont transportés à la galerie qui règne autour de l'atelier, pour y être *cordonnés*, c'est-à-dire relevés sur les bords, et *blanchis* avec de l'eau étendue d'acide sulfurique, ils sont descendus enfin dans la salle du monnayage où nous les retrouverons tout à l'heure.

Mais il convient auparavant de visiter les ateliers de la fabrication des médailles, qui se trouvent à la suite de l'atelier de laminage. Le grand balancier qu'on

voit à l'entrée sert à frapper les médailles de très-fort module, et à enfoncer les coins. Il faut 14 hommes pour le manœuvrer.

Dans la salle contiguë, huit balanciers de formes graduées sont occupés à frapper les médailles et les jetons. Le haut-relief des médailles oblige à donner un certain nombre de coups de balancier, après lesquels la pièce est mise au four.

La visite se termine par l'*atelier de monnayage* des espèces, situé au fond de la cour d'honneur. On revient donc sur ses pas et l'on se trouve bientôt dans une vaste salle éclairée par en haut et contenant vingt-deux *presses*, grandes, moyennes et petites, suivant la nature des pièces à fabriquer ; il est rare que toutes soient mises en mouvement à la fois. Au fond

est le bureau du contrôle, et derrière, sous une coupole vitrée, la statue en marbre de la *Fortune*, par Mouchy. Les *flans*, empilés dans un godet, sont entraînés mécaniquement dans la lunette où ils reçoivent d'un seul coup la triple empreinte (face, revers et tranche), puis chassés dans une manne où ils s'accumulent rapidement sous les yeux des visiteurs.

Les espèces ainsi fabriquées sont vérifiées au point de vue du titre, du poids et de la sonorité, puis livrées à la circulation.

Les *bureaux* et la *caisse de change*, où le public peut apporter toutes sortes de matières d'or et d'argent et en recevoir le prix, sont établis au rez-de-chaussée, sous le grand vestibule, galerie à gauche.

MANUFACTURE NATIONALE DES GOBELINS ET DE LA SAVONNERIE.

Cette importante manufacture, située avenue des Gobelins, est ouverte au public muni de billets accordés par l'Administrateur, le mercredi et le samedi de chaque semaine, de 1 heure à 3 heures en hiver, et de 2 heures à 4 heures en été. Les étrangers y sont admis aussi sur la simple présentation de leur passe-port, les mêmes jours et aux mêmes heures.

La première manufacture de tapis établie à Paris date du règne d'Henri II et fut installée à l'hôpital de la Trinité, rue Saint-Denis ; pour la remplacer, deux autres fabriques furent établies par Henri IV au Louvre et dans ce qui restait du palais des Tournelles ; cette dernière, dirigée par des ouvriers flamands, vint occuper, en 1630, la maison des Go-

belins, sur les rives de la Bièvre. Sur la proposition de son ministre Colbert, Louis XIV acheta l'hôtel des Gobelins, qui reçut le nom de : *Manufacture royale des meubles de la Couronne*.

Le premier directeur de l'établissement fut Ch. Lebrun, premier peintre du roi. Pierre Mignard lui succéda en 1690. En 1694, les derniers revers du règne de Louis XIV obligèrent le roi à fermer la plupart des ateliers, qui ne reprirent leur activité qu'en 1699, sous la direction de l'architecte Robert de Cotte. Entièrement négligée pendant la Révolution, la manufacture se releva sous l'Empire, et elle a conservé depuis sa réputation européenne. On y réunit, en 1825, la manufacture royale de la *Savonnerie*. Cet

établissement, créé en 1604 par Marie de Médicis, en faveur de Pierre Dupont et de Simon Bourdet, et d'abord installé au Louvre, avait été ensuite transféré à Chaillot, dans une ancienne fabrique de savon d'où lui vient son nom.

La manufacture de tapisseries de Beauvais, fondée en 1664, a été récemment réunie à celle des Gobelins.

Les bâtiments des Gobelins n'ont rien de remarquable; ils semblent avoir été construits sans aucun plan, à différentes époques, et agrandis selon les besoins du service.

Les *ateliers de tapisserie* sont au premier étage; les *ateliers de tapis* se trouvent au rez-de-chaussée.

Les métiers dits de haute lisse, parce que la chaîne est placée verticalement, sont employés dans les deux fabrications. Ils ne diffèrent que par leurs dimensions et par quelques détails peu importants. Les plus grands sont ceux sur lesquels on fabrique les tapis; quelques-uns n'ont pas moins de 10 à 12 mètres de longueur.

Les tapis de la Savonnerie sont supérieurs aux tapis de Perse pour la perfection du dessin et

de la couleur, le moelleux, la finesse et la force du tissu.

Un *atelier de teinture* pour les laines est annexé à la manufacture. On teint aux Gobelins, outre les laines nécessaires à l'établissement, les laines et les soies destinées à la manufacture de Beauvais. Les laines viennent du comté de Kent.

La simplicité de l'ancienne fabrication des tapisseries a fait place à de savantes combinaisons, et l'artiste tapissier est arrivé, par degrés, à exécuter, avec une matière ingrate employée brin à brin, de magnifiques peintures, avec toutes leurs dégradations d'ombre et de lumière et leur infinie multiplicité de tons.

Les salles d'exposition, à cause de leur défaut d'étendue, ne peuvent recevoir que successivement les tapisseries désignées dans le catalogue. Parmi ces tapisseries, il faut citer celles du dix-septième et du dix-huitième siècle, et un petit nombre de tapisseries modernes exécutées d'après Raphaël, Gros, Ingres, Horace Vernet, et quelques autres peintres. Le catalogue se vend 1 franc, au profit de la société de secours mutuels des ouvriers-artistes de l'établissement.

L'IMPRIMERIE NATIONALE.

On est admis à visiter l'imprimerie nationale (rue Vieille-du-Temple, 87), le jeudi à 2 heures, avec des billets délivrés, sur demande écrite, par le directeur.

Voici quelles sont les attributions de l'Imprimerie nationale :

Elle imprime tout ce qui se fait pour le compte de l'État;

Elle imprime quelquefois pour

son compte des ouvrages ou collections qui se distinguent par leur caractère de haute science, ou, dans la forme, par la perfection typographique de l'exécution;

Elle imprime pour le compte des particuliers, avec l'autorisation du ministre de la justice, les ouvrages composés en langues an-

ciennes ou étrangères, qui ne pourraient être imprimés ailleurs. Elle prête aussi aux imprimeries privées les caractères anciens ou

étrangers dont elles peuvent avoir besoin pour des intercalations dans les ouvrages qui leur sont confiés.

LA MANUFACTURE DE PORCELAINE DE SÈVRES.

La manufacture de porcelaines, qui vient d'être reconstruite, sous la direction de M. Landin, à l'extrémité inférieure du parc de Saint-Cloud, et qui est placée sous le patronage du gouvernement, fait le plus grand honneur à la France dans la voie si intéressante de l'industrie associée à l'art. Toute une pléiade d'artistes qui lui consacrent leurs talents jouissent d'une juste renommée, et la supériorité de ses produits est reconnue du monde entier.

La manufacture de Sèvres possède une riche collection, fondée par M. Brongniart, qui en confia l'organisation à M. Riocreux. Cette collection comprend les

productions céramiques les plus diverses et les plus rares, depuis les poteries les plus communes jusqu'aux porcelaines les plus recherchées de la Chine et du Japon; des poteries antiques, des majoliques, des faïences de l'Italie et de la France, etc. Ce musée céramique réunit, en outre, les modèles des services, des vases d'ornement, des figures et statuettes, exécutés à la manufacture de Sèvres depuis son origine jusqu'à nos jours.

Le public est admis tous les jours à visiter les magasins. On visite le mardi et le vendredi le musée céramique, avec une permission délivrée par le directeur de la manufacture.

LA MANUFACTURE DES TABACS.

La manufacture actuelle occupe des bâtiments construits en 1827. Ils sont situés sur le quai d'Orsay (n° 63).

La manufacture des tabacs occupe, avec sa succursale, située rue de Neuilly, plus de

2600 ouvriers ou employés.

La *salle des forces motrices* est l'endroit de la manufacture le plus intéressant à visiter.

Pour visiter les ateliers, il faut une permission spéciale, qui est accordée par le régisseur.



Pavillon du nouvel Opéra, faisant face à l'un des côtés du Grand-Hôtel.

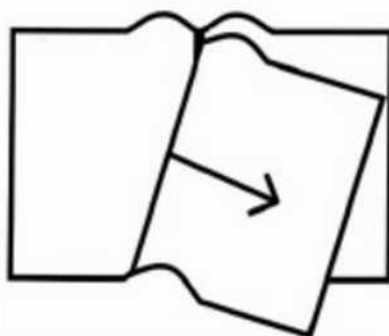
CHAPITRE IX

LES THÉÂTRES. — LES COURSES.

On trouve aujourd'hui à Paris plus de 30 théâtres dignes de ce nom et que nous allons passer rapidement en revue. Parmi ces théâtres, cinq reçoivent des allocations du gouvernement ; ce sont : l'Opéra, le Théâtre-Français, l'Opéra - Comique,

le Théâtre - Italien et l'Odéon.

Tout spectacle, bal public, concert, cirque, etc., est soumis à un impôt égal au onzième des recettes brutes et prélevé par l'administration des hospices, sous le nom de taxe des pauvres.



FALTAN DOCUMENTOS
(paginas, cuadernillos...)
ISO 9878/1990



Grand escalier d'honneur du nouvel Opéra.

Le grand foyer, en communication directe avec la salle, occupe toute la largeur de la façade vers le boulevard. Il est précédé et accompagné d'un portique ouvert ou *loggia* destiné à la promenade en plein air. Des fumoirs seront établis dans des galeries latérales à l'édifice.

La salle reproduira la disposition de l'ancienne salle. M. Ch. Garnier a cependant profité avec intelligence des progrès qu'a faits la science depuis que l'architecte Louis employa pour la première fois cette disposition dans la salle de la rue Richelieu.

L'ornementation, la ventilation et l'éclairage de la salle seront combinés avec soin. La nouvelle salle contiendra 2.400 places larges et confortables.

La scène aura 15 mètres d'ouverture, c'est-à-dire 2 mètres de plus que celle de l'ancienne salle. Les constructions couvrent une superficie de 11.226 mètres carrés, soit le double de l'Opéra ancien. Les travaux ont commencé le 1^{er} août 1861; ils seront terminés en 1875; ils auront coûté près de 40 millions.

Théâtre-Français (1).

(Rue Richelieu et place du Théâtre-Français, à côté du Palais-Royal.)

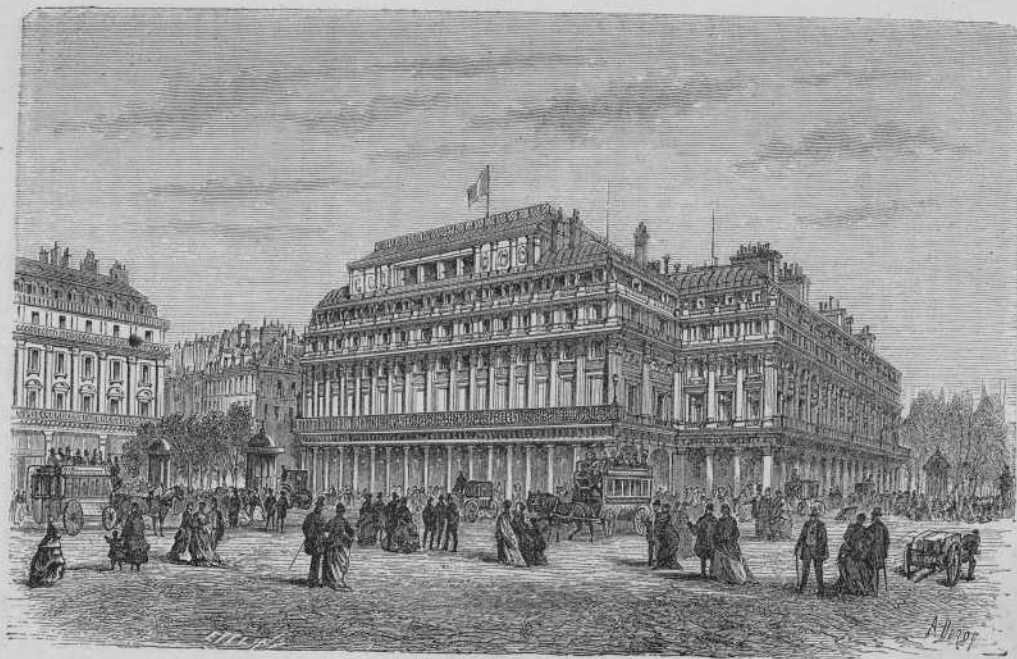
La création du Théâtre-Français ou Comédie-Française date

(1) A deux pas du Théâtre-Français, et donnant à la fois sur la place du Palais-Royal, la rue de Rivoli et la rue Saint-Honoré, se trouvent les GRANDS MAGASINS DU LOUVRE qui occupent la presque totalité du rez-de-chaussée et de l'entresol de l'Hôtel du Louvre. Cinq entrées donnent accès dans ces immenses magasins, qui sont aujourd'hui les plus considérables qui existent dans le monde entier. Ce magnifique établisse-

ment, situé dans le centre de Paris, attire forcément la visite de tous les étrangers; on y trouve réuni tout ce qui se rattache à la toilette des dames, les étoffes de toutes espèces: soieries, dentelles, lingerie, bonneterie, ganterie, modes, et enfin d'immenses assortiments de confections et de hautes nouveautés en tous genres. L'étrangère peut entrer avec confiance dans les GRANDS MAGASINS DU LOUVRE en simple costume de voyage, elle en sortira vêtue des pieds à la tête à la dernière mode du jour.

de la réunion des comédiens de l'hôtel de Bourgogne avec l'ancienne troupe de Molière. Un règlement royal de 1681 dota leur société d'une pension annuelle de 12.000 livres. La Comédie-Française était alors installée dans la rue Mazarine. Forcés de déménager, en 1689, les comédiens firent construire une autre salle rue des Fossés Saint-Germain-des-Près (actuellement rue de l'ancienne-Comédie), vis-à-vis du café Procope. Le Théâtre-Français y resta 82 ans. Une troupe admirable, dans laquelle on peut citer Bellecour, les deux Poisson, Granval, les deux Quinault, Lekain, Prévillle, Molé, mesdames Dangeville, Lecouvreur, Gaussin, Clairon, Sainval, Dumesnil, etc., avait fait du Théâtre-Français le premier théâtre de l'Europe; mais la salle était indigne de la Comédie-Française. En attendant qu'un nouvel édifice dont on jeta les fondements sur l'emplacement de l'hôtel de Condé, aujourd'hui l'Odéon, eût été construit, la Comédie-Française se transporta aux Tuileries, et y resta de 1770 à 1782.

A peine installée dans le nouveau théâtre de l'hôtel de Condé, la Comédie-Française y représenta le chef-d'œuvre de Beaumarchais, le *Mariage de Figaro*.



Théâtre-Français.

Là débuta le tragédien le plus accompli des temps modernes, Talma ; là brillèrent Molé, Monvel, Fleury, Dugazon, Brizard, Larive. Mmes Contat, Vestris, les deux Sainval et Raucourt.

Jetés en prison comme suspects de royalisme, les Comédiens Français virent leur théâtre fermé en 1793, bien qu'il eût pris le nom de *Théâtre de la Nation* et de *Théâtre de l'Egalité*. Rendus à la liberté le 9 thermidor (1794), ils se dispersèrent sur trois ou quatre scènes différentes. Par un décret du 27 germinal an XIII, le Premier Consul réunit tous ces talents épars et leur prescrivit de passer entre eux un acte d'association qui rétablissait l'ancienne organisation du Théâtre-Français et leur en confiait l'exploitation. Ainsi reconstituée, la Comédie-Française vint s'établir dans la salle de la rue Richelieu, qu'elle n'a point quittée depuis.

Théâtre-Italien (1).

(Place Ventadour, près du passage Choiseul. Représentations trois fois par semaine, du 1^{er} octobre au 1^{er} avril, les mardis, jeudis et samedis.)

Des comédiens italiens parurent

(1) A très-pen de distance du Théâtre-Italien, au n° 19 de la rue des Moulins, près du passage Choiseul, se trouvent les magasins de M. E. Lhuillier, chef d'une des maisons les plus recommandables et les plus connues pour la spécialité des fourrures. Nous engageons les voyageurs à visiter les nouveautés que cette maison offre chaque année, et qui la maintiennent en possession de la vogue dont elle jouit depuis si longtemps.

Souvent on s'est demandé quelle était la véritable maison des *Gants-Jouvin* partout si renommés. C'est au milieu du Paris élégant, à l'angle de la rue de

pour la première fois en France, en 1577. En 1645, puis en 1660 le cardinal Mazarin en appela successivement deux troupes qui donnèrent quelques représentations et ne tardèrent pas à se retirer. Plus tard, des comédiens italiens s'installèrent au Palais-Royal, d'où ils passèrent ensuite à l'hôtel de Bourgogne ; ils y restèrent jusqu'en 1697, époque à laquelle Louis XIV leur enjoignit de sortir de France, après la représentation de *la Fausse Prude*, pièce dirigée contre madame de Maintenon. En 1716, une nouvelle troupe italienne, dirigée par Riccoboni, vint à Paris, sur la demande du Régent. Les comédiens italiens sollicitèrent la réunion de l'Opéra-Comique à leur théâtre. Cette grâce leur fut accordée en janvier 1702, et dès lors l'histoire de l'ancienne Comédie-Italienne se confond avec celle de l'Opéra-Comique.

Jusque-là, en effet, les troupes italiennes venues en France jouaient, non pas l'opéra, mais la farce ou la comédie. Les chanteurs que l'on peut regarder comme ayant donné directement naissance au Théâtre-Italien ac-

Choiseul, qui mène au Théâtre-Italien, et au n° 23 du *Boulevard des Italiens*, que se trouve la *maison de l'inventeur* dont les gants recherchés s'exportent dans le monde entier. Madame veuve Xavier Jouvin et C^e sont les seuls successeurs de Xavier Jouvin, et leur fabrication maintient au premier rang une industrie éminemment parisienne.

Enfin, de l'autre côté du boulevard des Italiens, au n° 18, le promeneur trouvera les magasins de détail de l'eau dentifrice de Botot, dont l'entrepôt principal est au n° 229 de la rue Saint-Honoré.

nardi, Graziani, Donzelli, Galli, Manuel Garcia, Rubini, Lablache, Tamburini, Mario, Ronconi, etc.; mesdames Pasta, Pissaroni, Mainvielle-Fodor, Catalani, Malibran, Pauline Viardot, Sonntag, Damoreau-Cinti, Grisi, Persiani, Alboni, Frezzolini, la Patiti, etc., pour comprendre la vogue inouïe qui s'attacha pendant de longues années au Théâtre-Italien.

La salle occupée par le Théâtre-Italien avait été construite en 1829 pour l'Opéra-Comique, qui y resta peu de temps.

Opéra-Comique (1).

(Place Boieldieu, près du boulevard des Italiens. Représentations tous les soirs : opéras comiques.)

La première origine de l'Opéra-Comique fut le *théâtre de la Foire*. On comprenait sous cette dénomination les spectacles qui se donnaient pendant les foires Saint-Germain, Saint-Laurent et Saint-Ovide. Les comédiens ordinaires du roi firent défendre aux acteurs forains « de représenter aucune comédie par dialogue ou même par monologue. »

Ne pouvant plus parler, les acteurs de la foire écrivirent. « Chaque acteur, dit M. P. Ré-

gnier, portait son rôle imprimé en gros caractères sur un carton. D'abord en prose, ces inscriptions furent bientôt converties en couplets sur des airs connus; l'orchestre en jouait l'air, l'acteur en mimait l'intention, et le public, excité par quelques compères placés dans la salle, les chantait en chœur. » En 1715, l'Opéra vendit aux théâtres de la foire le droit de jouer des vaudevilles mêlés d'ariettes.

Favart et sa femme créèrent le véritable opéra comique.

En 1752, Monnet obtint la permission de faire bâtir une salle de spectacle à la foire Saint-Laurent. La première pièce jouée avec succès dans la salle de Monnet avait pour titre *les Troqueurs*, paroles de Vadé, musique de Dauvergne. Un peu plus tard, l'Italien Duni écrivit spécialement pour cette scène *le Peintre amoureux*, dont la musique, simple et naturelle, fut très-goutée. A Duni succédèrent Philidor et Monsigny. Dès lors l'Opéra-Comique devint le théâtre à la mode.

La Comédie-Italienne avait sollicité et obtenu, en 1762, sa réunion à l'Opéra-Comique.

A partir de 1779, la Comédie-Italienne ne joua plus que des pièces françaises, la faveur du public étant particulièrement acquise à l'opéra comique. Depuis cette époque, ce théâtre est resté un des théâtres les plus heureux de Paris, quel qu'ait été le lieu dans lequel s'exploitait ce genre éminemment national.

Après de nombreuses pérégrinations, l'Opéra-Comique est revenu s'installer définitivement, en 1840, dans la salle nouvelle.

(1) Au n° 27 du boulevard des Italiens, à peu de distance de l'Opéra-Comique, se trouvent les magasins de gants de Bertin. Le gant Bertin, aujourd'hui si répandu et si apprécié, n'en est plus à faire ses preuves. Les étrangers, avant de quitter Paris, doivent visiter les magasins situés 27, boulevard des Italiens. A cette adresse seule se trouve le comptoir de vente de cette importante maison.

ment reconstruite sur l'emplacement qui lui avait été primitivement affecté en 1783.

Pendant une période de 87 ans (1783-1870), l'Opéra-Comique a produit un grand nombre d'ouvrages remarquables et d'artistes justement illustres. Delayrac, Mehul, Chérubini, Lesueur, Rodolphe Kreutzer y firent entendre leurs œuvres. C'est là que furent représentés : *Joconde*, *Cendrillon*, *Jeannot et Colin*, *les Rendez-vous bourgeois*, par Nicolo; *le Calife de Bagdad*, *Ma Tante Aurore*, *Jean de Paris*, *le Nouveau Seigneur*, *les Voitures versées*, *le Petit Chaperon rouge*, *la Dame Blanche* (succès exceptionnel entre les plus grands succès), par Boïeldieu; *le Muletier*, *Marie*, *Zampa*, *le Pré aux Clercs*, par Hérold; *la Neige*, *le Maçon*, *Fiorella*, *Fra Diavolo*, *les Diamants de la Couronne*, *le Domino noir*, *l'Ambassadrice*, *la Sirène*, *la Part du Diable*, *Haydée*, par Auber; *le Chalet*, *le Postillon de Longjumeau*, *le Brasseur de Preston*, *Giralda*, par Adolphe Adam; *les Deux Reines*, *Piquillo*, par Monpou; *l'Eclair*, *le Val d'Andorre*, *les Mousquetaires de la reine*, *la Fée aux roses*, par Halévy; *le Songe d'une nuit d'été*, *le Caïd*, par Ambroise Thomas; *le Père Gaillard*, par Reber; *les Porcherons*, *Gille ravisseur*, *Bonsoir monsieur Pantalon*, *l'Eau merveilleuse*, par A. Grisar; *la Chanteuse voilée*, *Galatée*, *les Noces de Jeannette*, par Victor Massé; *l'Étoile du Nord* et *le Pardon de Ploërmel*, par Meyerbeer; *Lalla-Roukh*, par Félicien David; *les Dragons de Villars*, par Maillard; et, dans ces dernières années, *Mignon*, par Ambroise Thomas; *le Premier Jour de bonheur*,

par Auber, et *Roméo et Juliette*, par Gounod.

Parmi les artistes qui se sont distingués dans ces ouvrages, nous nommerons : Trial, qui a donné son nom à l'emploi qu'il remplissait; madame Dugazon, qui aussi est restée un type; Elleviou, un charmant acteur; Martin, moins bon acteur que le précédent, mais qui le surpassa comme chanteur, et fit, pendant 34 ans, les délices des habitués de l'Opéra-Comique. A Elleviou succéda Ponchard, autre ténor renommé; puis Chollet, aussi bon acteur que bon chanteur.

Citons encore madame Gavaudan, mademoiselle Prévost, madame Pradher, madame Boulanger, comédienne et cantatrice tout à la fois, et madame Casimir; puis, dans ces dernières années, mademoiselle Darcier, Roger, passé depuis à l'Opéra, madame Damoreau, Bataille, madame Miolan-Carvalho, la meilleure élève de Duprez; mademoiselle Caroline Duprez (madame Vandenhuevel); Bussine, Sainte-Foy, Coudere, Jourdan, Mockler, Riquier, Faure, Ponchard fils, Nathan, Troy, Montaubry, Achard, Capoul; mesdames Faure-Lefebvre, Lemerrier, Boulard, Ugalde, Andréa-Favel, Révilly, Marimon, Cioo, Galli-Marié, Bélia, Girard, Priola, etc.

L'Opéra-Comique reçoit de l'Etat une subvention annuelle de 240.000 fr.

Le théâtre de l'Opéra-Comique, construit de 1781 à 1783, a été entièrement rebâti après l'incendie de 1837, moins la façade, qui a été seulement restaurée. Ce théâtre est ouvert toute l'année.

Odéon.

(Place du même nom, près du Luxembourg. Représentations tous les jours; vacances du 1^{er} juin au 1^{er} septembre. Tragédies, comédies et drames.)

Le théâtre de l'Odéon, bâti sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Condé, et dont la construction, dirigée par les architectes Vailly et Peyre, avait coûté 2 millions, s'ouvrit le 9 avril 1782, sous le titre de Théâtre-Français.

Incendié le 18 mars 1799, l'Odéon ne fut reconstruit qu'en 1808. En 1815, le théâtre fut placé sous l'autorité du ministre de la Maison du roi, et ses acteurs, assimilés à ceux de la Comédie-Française, reçurent le nom de comédiens ordinaires du roi.

Un nouvel incendie détruisit l'Odéon le 20 mars 1818, mais Picard en reprit possession l'année suivante. Les premiers ouvrages de Casimir Delavigne : *les Vêpres Siciliennes*, *les Comédiens*, *le Paria*, y obtinrent une très-grande vogue.

En 1826, Bernard, qui en était alors le directeur, y fit représenter le *Freyschütz* de Weber, sous le titre de *Robin des Bois*.

En 1829, son nouveau directeur, Harel, avec le concours de Frédéric Lemaitre, de Provost, de mademoiselle Georges, y fit représenter les chefs-d'œuvre d'Alfred de Vigny, d'Alexandre Dumas, de Frédéric Soulié.

Des ouvrages importants ont été joués à ce théâtre si longtemps abandonné : *la Grandeur et la Décadence de M. Joseph Prud'homme*, par Henry Monnier, *Lucrèce*, *l'Honneur et l'Argent*, *la Bourse*, de M. Ponsard; *la Conscience*, de M. Alex. Du-

mas; *la Ciguë*, *la Jeunesse*, *la Contagion*, de M. Emile Augier; *François le Champi*, *le Marquis de Villemér*, de George Sand; *la Conjuration d'Amboise*, *le Testament de César Girodot*, joué 205 fois dans la même année, par M. Belot.

Le théâtre de l'Odéon forme un parallélogramme de 56 mètres de longueur, sur 37 mètres de largeur et 21 mètres environ de hauteur. C'est l'un des plus beaux et des plus vastes de Paris.

L'Odéon partage avec le Théâtre-Français le privilège du grand répertoire; aussi lui donne-t-on parfois le nom de second Théâtre-Français.

Théâtre du Gymnase (1).

(Boulevard Bonne-Nouvelle.)

Le Gymnase dramatique fut construit sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, en 1820, comme une succursale de la Comédie-Française et de l'Opéra-Comique. L'exploitation des répertoires de ces deux théâtres lui fut accordée à la condition de réduire en un acte chacune

(1) Un peu avant d'arriver au théâtre du Gymnase, sur le boulevard Bonne-Nouvelle, se trouvent les magnifiques magasins de la *Ménagère*. Les magasins de la *Ménagère* sont une des curiosités de Paris. Tout ce qui concerne le chauffage, la cuisine, la cave, le foyer, le jardin, l'écurie, les appareils hydrothérapiques, la lampisterie, l'ameublement, la porcelaine, l'orfèvrerie, la coutellerie, la broserie, tout est réuni dans l'exposition permanente de cet immense bazar, dont l'entrée est libre, et où toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus.

des pièces qu'il leur emprunterait.

Le Gymnase prit bientôt le nom de *théâtre de Madame*, à cause de la protection spéciale que lui accordait la duchesse de Berry. Mesdemoiselles Léontine Fay, presque enfant, et Déjazet, y jouèrent avec le plus grand succès. Perlet s'y distinguait dans *l'Artiste* et dans *Michel et Christine*. Enfin d'autres artistes d'élite y brillèrent presque simultanément; c'étaient Bernard-Léon, Dormeuil, Moreau, Camel, Gontier, Numa, Ferville, Paul Allan, Jenny Vertpré, Jenny Colon, Léontine Volnys, Eugénie Sauvage, etc. Mademoiselle Rachel parut aussi au Gymnase avant de monter sur la scène du Théâtre-Français; elle n'y réussit que médiocrement. Bouffé y fut plus heureux, de 1831 à 1842; plusieurs de ses rôles sont restés des types: *le Gamin de Paris*; Trium, des *Enfants de troupe*; le père Grandet, de *la Fille de l'Avare*; *Michel Perrin*, etc.

Le Gymnase a donné depuis avec un égal succès: *Un fils de famille*, le chef-d'œuvre de Bayard mort au milieu de ce triomphe; *Philiberte*, comédie de M. Emile Augier; *Diane de Lys*, d'Alexandre Dumas fils; *Victorine*, le *Presoir*, *Flaminio*, de George Sand; *le Gendre de M. Poirier*, de MM. Jules Sandeau et Emile Augier; *le Demi-Monde*, d'Alexandre Dumas fils; *la Question d'argent*, le *Père prodigue*, du même auteur; *les Pattes de mouche*, *les Ganaches*, *les Vieux garçons*, *Nos bons villageois*, *Séraphine*, *Fernande*, de M. Victorien Sardou; *Héloïse Parquet*, de M. A. Durantin; les

Idées de Mme Aubray, d'Alexandre Dumas fils; *Froufrou*, de MM. H. Meilhac et L. Halévy; *Montjoye*, d'Octave Feuillet; et dans ces derniers temps *la Femme de Claude* et *Monsieur Alphonse*, par M. Alexandre Dumas fils.

C'est au Gymnase que se sont produits MM. Ravel, Derval, Landrol, Pradeau, Victorin, Mmes Pasca, Pierson, Fromentin, Massin, Chéri-Lesueur, Desclées. Mais qui remplacera jamais Mme Rose Chéri, ce talent si fin, si sympathique, si distingué, cette jeune femme si aimée de tous, enlevée prématurément à sa famille et à l'art dans tout l'éclat de sa renommée?

Théâtre du Vaudeville (1).

(Au coin de la rue de la Chaussée-d'Antin et du boulevard des Capucines, près du Grand-Hôtel.)

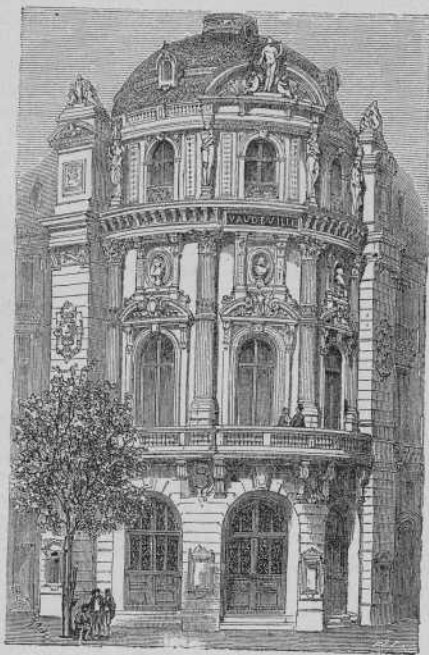
Le 12 janvier 1796, Piis et Barré ouvraient, rue de Chartres, le théâtre du Vaudeville, dont les couplets politiques firent tout d'abord le succès. Interdits sous l'Empire, ces couplets furent remplacés par des petites comédies et des petits drames fort goûtés du public.

C'est au théâtre de la rue de Chartres que M. Scribe a fait ses premières armes, avant de tra-

(1) Un peu plus loin que le théâtre du Vaudeville, on rencontre, à droite, au n° 6 du boulevard des Capucines, la maison A. Klein et Co, qui a justement acquis une réputation européenne. On trouve à l'adresse ci-dessus un assortiment complet de maroquinerie en tous genres et d'objets d'arts que la célèbre fabrique de Vienne (Autriche) lui renouvelle sans cesse. Les magasins de M. A. Klein comptent à juste titre parmi les plus intéressants et les plus beaux de Paris.

vailler pour le Gymnase. Le spirituel chansonnier Désaugiers et d'autres auteurs accoururent : c'étaient Théaulon, Mélesville, Bayard, le plus jeune et le plus ardent de tous ; Saintine, Du-

peuty, Duvert et Lausanne. Les artistes du Vaudeville étaient alors : Arnal, Lafont, Lepointre aîné, Lepeintre jeune, Bernard-Léon, Volnys, Mme Suzanne Brohan. Un incendie, qui éclata dans



Le nouveau Vaudeville (auprès du Grand-Hôtel).

la nuit du 16 au 17 juillet 1838, obligea le Vaudeville à se réfugier dans une petite salle du boulevard Bonne-Nouvelle, où il resta jusqu'au 16 mai 1840. Il occupa ensuite, sur la place de la Bourse, une salle qui vient d'être détruite.

La Dame aux camélias, pièce de

M. Alexandre Dumas fils, a commencé pour ce théâtre une nouvelle série de succès. *Les Faux Bonshommes*, par MM. Barrière et Capendu ; *les Filles de marbre*, *les Parisiens*, par M. T. Barrière ; *la Fée, Dakila*, et *le Roman d'un jeune homme pauvre*, par M. Octave Feuillet ; *Nos Intimes*, la Fa-

mille Benoiton, par M. Victorien Sardou, etc.

Dans la troupe actuelle nous citerons : MM. Félix, Delannoy, Parade, Saint-Germain, Mmes Fargueil et Cellier.

Théâtre des Variétés.

(Boulevard Montmartre, 7.)

Mademoiselle Montansier, célèbre par ses procès et sa grande beauté, fonda le théâtre des Variétés, en 1790, au Palais-Royal, et l'installa dans l'ancien théâtre Beaujolais, qu'elle avait fait réparer. On y joua avec succès l'opéra comique et la comédie. Mlle Mars, presque enfant, faisait partie de la troupe, où brillait Baptiste cadet, qui plus tard appartint au Théâtre-Français. En 1798, les Variétés-Montansier s'enrichirent de deux talents qui changèrent bientôt le genre de cette scène et le firent dévier vers la bouffonnerie : Tiercelin, qui excellait dans les rôles populaires, et Brunet, qui acquit bientôt une immense réputation dans les *Jocrisses* et les *Cadet-Roussel*. Ces deux acteurs avaient déserté le théâtre des Variétés de la Cité; grâce à eux, le Palais-Royal devint le théâtre à la mode.

C'est en 1808 que les acteurs des Variétés, chassés du Palais-Royal à la demande du Théâtre-Français et de l'Opéra, ouvrirent la nouvelle salle du boulevard Montmartre, construite par Cellier.

En 1809, Potier, l'inimitable acteur, parut aux Variétés; Vermet, Odry, Lepeintre aîné, Legrand, Leclère et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent, ont longtemps fait le succès de ce théâtre.

Aujourd'hui, le théâtre des Variétés possède encore des acteurs de talent, parmi lesquels nous citerons : MM. Dupuis, Grenier, Christian et mademoiselle Schneider, qui, dans ces dernières années, se sont fait applaudir dans les opéras d'Offenbach, de réputation européenne : *la Belle Hélène*, *Barbe Bleue*, *la Grande-Duchesse*, *la Périochole* et *les Brigands*.

Théâtre du Palais-Royal (1).

(Au Palais-Royal, péristyle Montpensier.)

La salle occupée aujourd'hui par le théâtre du Palais-Royal a été construite en 1784 pour celui de Beaujolais, qui n'était qu'un théâtre de marionnettes, auquel se joignirent bientôt des enfants, puis des hommes faits. Achetée en 1790 par mademoiselle de Montansier, qui lui donna le nom de théâtre des Variétés, cette salle fut occupée successivement, après 1808, par des danseurs de corde, des marionnettes, des chiens savants, et enfin par un café où l'on recommença à jouer timidement des intermèdes et des vaudevilles à deux ou trois personnages.

En 1830, MM. Contat-Desfontaines, dit *Dormeuil*, acteur du Gymnase, et Charles Poirson ob-

(1) Près du théâtre du Palais-Royal, au n° 52 de la galerie Montpensier, se trouve une des plus anciennes et des plus honorables maisons de Paris, qui a toujours su soutenir sa vieille réputation, celle de Ch. Oudin, qui occupe le premier rang dans l'industrie de l'horlogerie. Toute montre sortant de cette maison est absolument garantie. (Montres depuis les prix les plus modérés jusqu'aux chronomètres du plus grand prix.)

tinrent l'autorisation d'y établir un théâtre de vaudeville.

On restaura la salle, on l'agrandit, et la réouverture se fit le 6 juin 1831. La troupe, composée d'acteurs recrutés dans la banlieue et sur quelques théâtres de Paris, était heureusement composée. On y remarquait : Samson, qui s'était dérobé pour quelque temps à la société du Théâtre-Français; Régnier, Paul, Derval, Lepeintre aîné, etc.; mesdames Dormeuil, Zélie-Paul, Eléonore et la mère Barroyer. Peu à peu de nouveaux engagements fortifièrent ces premiers éléments d'une bonne troupe. Parmi les débutants, on distinguait Alcide Tousez, Achard, Levassor, Sainville, Leménil, Hyacinthe; mesdames Leménil, Dupuis, Pernon, Emma, et enfin l'incomparable Déjazet. Quelques années plus tard survinrent Ravel et Grassot.

Le théâtre du Palais-Royal a joui d'une vogue constante. Il est encore aujourd'hui l'une des meilleures entreprises théâtrales de Paris, malgré l'exiguïté de la salle. C'est le théâtre de Paris qui, depuis ces huit dernières années, a eu le plus de succès à enregistrer. Mais aussi quels acteurs que MM. Geoffroy, Brasseur, Gil Pérès, Lhéritier, Hyacinthe, Priston et Lassouche!

Théâtre de la Porte-Saint-Martin.

(Boulevard Saint-Martin.)

Élevé en 76 jours par Lenoir, pour y installer provisoirement l'Opéra dont un incendie avait détruit la salle, le théâtre de la Porte-Saint-Martin fut occupé par l'Académie royale de musique

jusqu'en 1793. Il se rouvrit alors sous le nom de Porte-Saint-Martin. Ses pièces à grand spectacle et ses ballets lui méritèrent le surnom d'*Opéra du peuple*. Fermé de nouveau en 1807, ouvert en 1810 comme *théâtre des jeux gymniques*, il devint, à partir de 1814, la scène favorite du mélodrame.

Le théâtre de la Porte-Saint-Martin, incendié pendant la Commune, a été reconstruit sur le même emplacement et réouvert au public en 1873.

Les acteurs distingués qui ont paru sur cette scène sont nombreux : Mazurier, Philippe, Potier et Jenny Vertpré, Frédérick Lemaître, Bocage, Mélingue, mesdames Dorval, Georges, Marie Laurent, etc.

Parmi les pièces les plus remarquables qui ont été représentées sur ce théâtre, nous mentionnerons seulement : *Marino Faliero*, de Casimir Delavigne; *Antony, Angèle, Catherine Howard, Don Juan de Marana et l'Orestie*, par Alexandre Dumas; *la Tour de Nesle*, par Alexandre Dumas et Gaillardet; *Lucrèce Borgia, Marion Delorme et Marie Tudor* par Victor Hugo; *Richard d'Arington*, par Dinaux; *Trente Ans ou la vie d'un joueur*, par Victor Ducange; *Périnet-Leclerc*, par Lockroy; *Marie-Jeanne*, un des meilleurs rôles de madame Dorval; *la Dame de Saint-Tropez, l'Auberge des Adrets*, le triomphe de Frédérick Lemaître; *le Bossu*, par Paul Féval et Anicet Bourgeois; en 1869, *Patrie*, de M. Victorien Sardou, et enfin, en 1874, *les Deux Orphelines*. Citons encore parmi les pièces féeriques : *les Petites Danaïdes, la Biche au bois* et la reprise du *Pied de mouton*.

Théâtre de la Gaîté.

(Square des Arts-et-Métiers.)

Fondé en 1760, à la foire Saint-Germain, le théâtre de la Gaîté ne donnait d'abord que des représentations de tours de force et de danses sur la corde. Il avait été reconstruit en 1770 au boulevard du Temple. En 1772, ses acteurs, qui avaient déjà essayé, sous la direction de Nicolet, des parodies, des farces et des parades, obtinrent le titre de *grands danseurs du roi*. En 1792, le théâtre prit le nom de *théâtre de la Gaîté*, pour l'échanger bientôt contre celui de *théâtre d'Émulation*, et le reprendre ensuite définitivement.

La féerie du *Pied de mouton* fut la fortune de la Gaîté en 1805.

Cinq ans plus tard, M. Peyre remplaça l'ancienne salle, triste et incommode, par une construction élégante, où le public vint en foule applaudir, pendant vingt-cinq ans, des mélodrames qui ont été pendant longtemps les modèles du genre.

Un incendie ayant détruit la salle le 21 février 1835, elle fut reconstruite en neuf mois par Bourlat.

Le prolongement du boulevard du Prince-Eugène ayant nécessité la démolition du théâtre de la Gaîté, on lui a élevé une nouvelle salle, près du square du Conservatoire des Arts et Métiers.

Le répertoire de la Gaîté comprend des drames, des mélodrames, des féeries et des vaudevilles. Les représentations ont lieu tous les jours. M. Offenbach, le directeur actuel de la Gaîté, a inauguré son administration par deux succès d'un genre bien

différent : *Jeanne d'Arc* et une reprise d'*Orphée aux enfers*.

Théâtre du Châtelet.

(Place du Châtelet.)

Un écuyer anglais, nommé Astley, établit en 1780, dans la rue du Faubourg-du-Temple, 24, un manège et un spectacle de voltiges. Franconi père succéda à Astley, en 1794, et fit élever dans le manège un théâtre où l'on joua la pantomime. Ce théâtre prit le nom de Cirque-Olympique, qu'il conserva jusqu'en 1830. Le Cirque-Olympique devint la proie des flammes le 16 mars 1826. Une nouvelle salle fut alors construite sur le boulevard du Temple.

Le Cirque-Olympique dut fermer trois ou quatre fois en quelques années. M. Ad. Adam tenta en vain dans cette salle, en 1847, l'exploitation d'un privilège lyrique. Le Cirque a rouvert sous le nom de *Théâtre-National*, puis de *Théâtre impérial du Cirque*, et enfin de *Théâtre impérial du Châtelet*. Le privilège dont il jouissait lui donnait le droit de jouer le mélodrame militaire, la féerie et le drame.

La salle du boulevard du Temple ayant dû être aussi démolie pour le boulevard du Prince-Eugène, on en a construit une nouvelle qui occupe tout l'espace rectangulaire compris entre la place du Châtelet, le quai de la Mégisserie, l'avenue Victoria et la rue des Lavandières.

Théâtre des Folies-Dramatiques.

(Rue de Bondy, 40, sur le boulevard Saint-Martin.)

La façade de ce théâtre, situé

naguère sur le boulevard du Temple, est très-simple et diffère peu de celle d'une maison ordinaire. Des statues allégoriques, de M. Valadon, décorent le fronton de l'entrée principale. Depuis quelques années, ce théâtre, où l'on jouait des revues, des comédies et des vaudevilles, a pris un genre nouveau : l'opéra bouffe. C'est là qu'on a joué *l'Œil crevé*, *Chilpéric*, *le Petit Faust*, d'Hervé, *la Fille de madame Angot*, de Lécocq

Théâtre des Bouffes-Parisiens.

(Passage Choiseul et rue Monsigny, 4.)

Le théâtre des Bouffes-Parisiens, fondé aux Champs-Élysées par M. Offenbach, est établi, depuis 1857, dans l'ancien théâtre Comte ou théâtre des Jeunes-Élèves. C'est à ce théâtre et dans les premières années de sa création qu'ont été représentées les opérettes les plus jolies et les plus amusantes du maître Offenbach : *les Deux Aveugles*, *le Mariage aux Lanternes*, *Bataclan*, *le Numéro 66*, *le Pont des Soupirs*, *Orphée aux Enfers*, *les Petits Prodiges*, *la Chanson de Fortunio*, *les Bavards*, etc. Aujourd'hui on joue à ce théâtre des vaudevilles, des opérettes et des opéras bouffes. Le dernier succès a été celui de *la Timbale*, où l'on a applaudi, pendant une longue suite de représentations, madame Judic et madame Peschard.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire les théâtres ci-après : l'*Ambigu-Comique*, où l'on joue le mélodrame ; le *Théâtre-Lyrique*, incendié pendant la Commune et aujourd'hui en re-

construction ; le *Théâtre de la Renaissance*, attenant au théâtre de la Porte-Saint-Martin, tout récemment ouvert et qui vient d'obtenir un grand succès avec la *Jolie Parfumeuse*, très-bien chantée par madame Théo ; le *Théâtre Cluny*, le *Théâtre Déjazet*, le *Théâtre du Château-d'Eau*(1), les *Folies-Bergère*, le rendez-vous des femmes du demi-monde.

Le CIRQUE DE L'IMPÉRATRICE (2), aux Champs-Élysées. Ce cirque, situé un peu en deçà du rond-point des Champs-Élysées, à droite, est destiné à des exercices gymnastiques et aux jeux de manège. Le cirque de l'Impératrice est ouvert depuis le mois de mai jusqu'à la fin d'octobre. Il est bâti en pierre, décoré à l'intérieur dans le style

(1) Près du nouveau théâtre du Château-d'Eau, qui est situé rue de Malte, derrière la place du Château-d'Eau, lorsque en suivant le boulevard Voltaire on arrive à la jonction du boulevard Richard-Lenoir, on trouve, au n° 100 de ce même boulevard, les ateliers et magnifiques magasins de meubles que M. Mazaro-Ribailier vient de faire construire pour les besoins de sa grande industrie. Les quatre étages de cette maison sont consacrés aux salons d'exposition. Là se trouve réuni tout ce que le goût peut trouver de plus élégant en fait d'ameublement et de décoration.

(2) Après avoir dépassé le Cirque de l'Impératrice et le Panorama national, on trouve au n° 75, à gauche en montant l'avenue des Champs-Élysées, les magasins de la maison Roncier (Vrignon-neau, successeur). L'attention est appelée par les tentures et les meubles élégants que produit cette maison, si connue dans la haute société parisienne et étrangère du quartier des Champs-Élysées.

mauresque, et peut contenir 6,000 spectateurs.

Les représentations ont lieu tous les soirs, à huit heures.

Le CIRQUE NAPOLEON, boulevard des Filles-du-Calvaire. — Cet édifice, inauguré en 1852, et destiné au même genre de représentations que le précédent, n'est ouvert que du 1^{er} novembre au 30 avril.

Le PANORAMA NATIONAL, aux Champs-Élysées, près du Palais de l'Industrie. — Le Panorama des Champs-Élysées, démoli pour faire place au palais de l'Industrie, a été reconstruit en 1859, sur un terrain concédé par la ville de Paris à feu M. le colonel Langlois, jusqu'au 30 avril 1897. Il occupe une superficie de 1760 mètres; le diamètre de la rotonde mesure 40 mètres. Le colonel Langlois y a fait exécuter, pour remplacer le siège de Sébastopol, une magnifique vue de la bataille de Solférrino et depuis un tableau très-exact du siège de Paris. Le Panorama national est certainement un établissement sans rival en Europe, et qui mérite la visite de tous les étrangers. Il est ouvert tous les jours, de 10 heures à 5 heures.

Courses de Longchamp (1).

Les réunions du printemps à Longchamp ont surtout le privi-

(1) Les étrangers qui se rendent aux courses de Longchamp feront bien de visiter en passant, 40, avenue du Bois de Boulogne, ancienne avenue de l'Impératrice, les magasins de voitures de M. Binder aîné, le carrossier si connu, qui, par la perfection qu'il a apportée dans cette industrie, s'est fait une réputation dans le monde entier.

lège d'attirer la foule élégante. Les tribunes couvertes et l'enceinte du pesage, qui réunissent le public aristocratique, offrent un aspect brillant et animé; les banquettes des grands pavillons se garnissent de spectateurs; l'intérieur de l'hippodrome est rempli de cavaliers et de riches équipages. Quant au public qui ne peut pas ou ne veut pas payer plus de 1 fr., il se presse autour des cordes qui forment la piste.

Prix d'entrée : pour une personne à pied, 1 fr.; un cavalier, 5 fr.; une voiture à 1 cheval, 15 fr.; une voiture à 2 chevaux ou plus, 20 fr.; terrasse du Moulin, 2 fr.; grands pavillons, 5 fr.; carte d'enceinte du pesage (hommes), 20 fr.; id. (dames), 10 fr. — Cartes *personnelles* d'abonnement (enceinte du pesage) pour toutes les courses de l'année, à Paris et à Chantilly, 100 fr. — N. B. On peut se procurer ces cartes à l'avance.

Il est recommandé aux personnes qui sont dans l'enceinte du pesage de porter très-ostensiblement leur carte d'entrée; les uns l'attachent au bouton de leur habit, les autres la portent à leur chapeau, maintenue par le galon. Cette précaution permet à chacun d'aller de l'enceinte du pesage au dehors, sur le champ de courses, de franchir les barrières qui séparent les divers classements du public, sans avoir à mettre sans cesse la main à la poche pour circuler librement.

Courses de Chantilly.

Itinéraire. — Le chemin de fer du Nord (embarcadère, place Roubaix) conduit directement à Chantilly (40 kilomètres de Pa-

ris) en 40 min., 1 h. ou 1 h. 26 min. Les jours de course, des trains spéciaux partent de Paris toutes les heures. — Les jours de courses, des affiches apposées sur tous les murs de Paris annoncent les prix particuliers du voyage (aller et retour).

On trouve partout des remises, des chambres et des appartements meublés à louer, pendant le temps des courses.

Dès l'année 1832, le duc d'Orléans et le duc d'Aumale avaient accepté le patronage des courses que la Société d'encouragement se proposait d'établir à Chantilly. En 1834, l'hippodrome fut dessiné et les courses organisées. Il y a maintenant trois réunions de courses à Chantilly : la première au printemps, commence dans la seconde semaine du mois de mai; les deux dernières en automne, l'une vers la fin du mois de septembre, le dimanche qui précède les courses de Paris; l'autre, en octobre, commence le dimanche qui suit ces mêmes courses. En mai, le premier jour, qui tombe un dimanche, et le second jour, qui est un jeudi, sont consacrés aux courses ordinaires. Le dimanche suivant, on dispute le prix du Jockey-Club, réservé aux poulains et aux pouliches de 3 ans. Ce prix est de 30.000 francs, avec 1.000 francs d'entrée par cheval partant. Le second reçoit 2.000 francs sur les entrées.

Le jour du Jockey-Club est un grand jour pour les habitués des courses. Chacun se prépare aux émotions de la course définitive par les émotions préliminaires du livre de paris (*betting book*). Faire son book, dans le langage du turf, c'est combiner ses paris

sur divers chevaux, de manière à réaliser des bénéfices, toutes chances de pertes et de gains compensées. Cette science, en anglais, s'appelle *hedging*.

Le terrain, presque plat, permet aux spectateurs de bien suivre les courses du regard.

Les prix d'entrée sont les mêmes que ceux de Longchamp (V. ci-dessus).

Courses de Fontainebleau.

Itinéraire. — Le chemin de fer de Lyon conduit à la station de Fontainebleau (59 kil.) en 1 heure 30 minutes et 1 heure 55 minutes environ.

Les steeple-chases de la Marche.

Itinéraire. — On peut se rendre à la Marche par le chemin de fer de Versailles rive droite, dont la gare est rue Saint-Lazare. On descend à la station de Ville-d'Avray, située à 17 kilomètres de la gare de Paris et à 2 kilomètres du château de la Marche, auquel une route conduit directement.

Prix d'entrée : pour une personne à pied, 3 francs; un cavalier, 5 francs; une voiture à 1 cheval, 15 francs; à 2 chevaux, 20 fr.; à 4 chevaux, 25 francs; tribunes, 10 francs; estrades, 15 francs; cartes d'enceinte du pesage, 20 francs; cartes d'abonnement, 50 francs.

Courses d'Auteuil.

Ces courses remplacent celles de Vincennes, fondées en 1863.

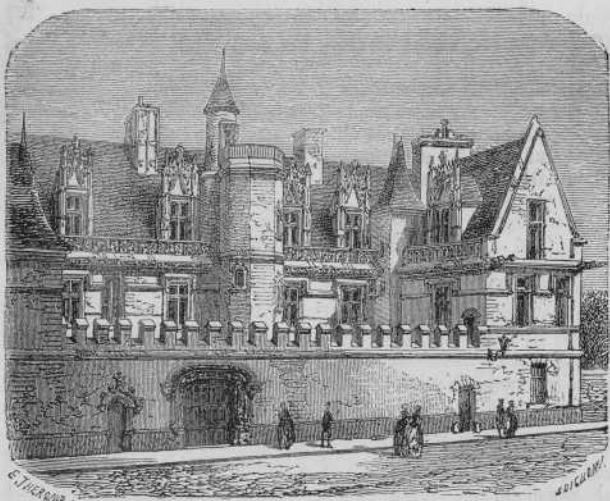
Renseignements relatifs aux courses

SALON DES COURSES (Betting room, au Grand-Hôtel, boulevard

des Capucines; secrétariat, 37, rue Lafayette).

Les réunions ont lieu, en mars, avril, mai et juin, tous les samedis de 9 heures à 11 heures du soir; en juillet et en août, tous les vendredis, de 9 heures à 11 heu-

res du soir; en septembre et en octobre, tous les samedis, de 9 heures à 11 heures du soir; en novembre, décembre, janvier et février, tous les premiers samedis de chaque mois, de 9 heures à 11 heures du soir.



Musée de Cluny.

CHAPITRE X

LES MUSÉES. — LES BIBLIOTHÈQUES. — LES ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES. — LE PALAIS DE JUSTICE. — LE TRIBUNAL DE COMMERCE. — LES HOPITAUX, LES HOSPICES, LES INVALIDES.

LES MUSÉES.

Musée du Louvre.

Si l'on pouvait faire remonter la création de notre musée national jusqu'à la première formation du cabinet des rois de France, il serait le contemporain de la galerie *degli Uffizi* de Florence, c'est-à-dire de la plus ancienne collection publique d'objets d'art qui se soit ouverte en

Europe. François I^{er} en serait le fondateur. C'est lui, effectivement, qui attira à sa cour Léonard de Vinci, Andrea del Sarto, Benvenuto Cellini, il Primaticcio, il Rosso, etc.; c'est lui qui, ne pouvant enlever à Rome et à Venise les Raphaël, les Titien, obtint du moins quelques-uns de leurs chefs-d'œuvre; c'est lui enfin qui, malgré l'état du Trésor

épuisé par les nécessités de la politique et de la guerre, envoya des commissaires en Italie, le Primatice entre autres, qui lui rapportèrent des tableaux, des statues, des bronzes, des médailles, des nielles, des ciselures, enfin une collection choisie des œuvres de l'art antique et des arts de la Renaissance.

Mais c'était à Fontainebleau, dans le cabinet du roi, qu'étaient placés tous ces objets précieux. Ce fut Mazarin, l'Italien, qui, se formant un cabinet à lui-même, et principalement des déponilles de celui de Charles I^{er} d'Angleterre, vendu aux enchères publiques par ordre du Parlement, fit plus que tripler la collection des rois de France. A sa mort, en effet, Colbert racheta pour Louis XIV tous les objets d'art laissés par le ministre, et, avec l'aide de Lebrun, il ne cessa d'en accroître le nombre. Mais Louis XIV, par malheur, fut si enchanté de sa collection, qu'il donna l'ordre que tableaux, statues, bronzes et bijoux fussent immédiatement transportés dans ses appartements de Versailles. Ce qui aurait pu, dès lors, être un musée, resta donc le cabinet du roi. La Convention nationale ordonna, par son décret du 27 juillet 1793, la formation du *Museum français*, nommé bientôt *Musée central des arts*. Avant la fin de cette même année 1793, on avait rassemblé, dans la grande galerie, toutes les œuvres d'art qui garnissaient les palais royaux, y compris celui du Luxembourg.

Le musée du Louvre, comme on le voit, n'a donc pas encore un siècle d'existence. Cependant, bien que si nouveau, il est

un des plus vieux de l'Europe, tant cette pensée sage et féconde d'une collection publique des œuvres d'art a été longue à se former, et plus longue encore à triompher des préjugés, de la routine et de l'insouciance. La *Galleria degl' Uffizzi* à Florence, la galerie de Dresde et celle d'Amsterdam, sont les seules collections formées avant celle du Louvre.

Louis XV avait, par l'achat de la collection des princes de Carignan, quelque peu grossi la collection de son bisaïeul; quant à Napoléon, accroissant le Musée comme la France même, il mit à contribution l'Europe entière pour l'enrichir et le compléter.

Ce fut seulement en 1848 et dans les années suivantes que le Musée reçut enfin une forme raisonnée, bien entendue et digne de lui. Tous les tableaux furent classés dans un ordre méthodique : d'abord par grandes écoles, puis, dans chaque école, par rang d'ancienneté du maître.

Le cadre de ce livre ne nous permet pas de nous étendre, comme nous l'aurions désiré, sur les richesses artistiques que Paris renferme; mais ceux de nos lecteurs qui voudraient des renseignements plus précis trouveront le catalogue détaillé des musées dans l'excellent guide publié par la librairie Hachette, le *Paris illustré*, de M. Ad. Joanne.

Les nombreuses collections du Louvre se divisent comme suit :

MUSÉE DE PEINTURE.

MUSÉE DES DESSINS.

MUSÉE DE SCULPTURE. — Il comprend deux divisions : la SCULPTURE ANTIQUE et la SCULPTURE MODERNE; celle-ci est di-

visée en *sculpture du moyen âge et de la Renaissance*, et *sculpture moderne* proprement dite.

MUSÉE ASSYRIEN. — Ce musée, qui n'est encore qu'à sa naissance, renferme quelques monuments très-précieux de l'antique civilisation que fondèrent Assur et Nemrod, en élevant, 4,500 ans avant notre époque, les empires de Ninive et de Babylone. Les fouilles entreprises récemment sur les bords du Tigre et de l'Euphrate se faisant à la fois par la France et par l'Angleterre, Paris et Londres s'en partagent les intéressants produits.

MUSÉE ÉGYPTIEN. — Il se divise en deux parties : l'une (*musée des antiquités égyptiennes*, au rez-de-chaussée), l'autre (*musée égyptien* proprement dit), au premier étage.

MUSÉE GREC ET ÉTRUSQUE. — Sous ce nom on a réuni quelques productions de l'art grec primitif et de l'ancien art italien, qui n'était pas cultivé seulement dans l'Etrurie proprement dite, mais encore et davantage dans l'Italie du midi, nommée alors la Grande-Grèce.

MUSÉE D'AFRIQUE ou MUSÉE ALGÉRIEN. — Il ne contient encore qu'un petit nombre d'antiquités ; mais il ne peut manquer de prendre d'importants développements. Ce musée n'est pas ouvert au public.

MUSÉE DE MARINE. — Ce musée, créé en 1828, comprend une collection de modèles de navires, de machines, de gréements, de canons, d'instruments nautiques, etc., exécutés avec une fidélité et une perfection rares.

MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE (la notice n'est pas encore publiée).

— Il forme une curieuse collection d'armures indiennes, de pagodes, de parures sauvages, trophées des excursions scientifiques de notre marine.

Le *musée chinois* forme une division distincte du musée ethnographique ; une autre division, le *musée américain*, comprend une collection d'antiquités trouvées au Mexique et au Pérou.

MUSÉE DES ÉMAUX ET DES BIJOUX. — Le musée du Louvre offre la collection la plus complète qui existe des divers genres d'émaux.

MUSÉE SAUVAGEOT. — Ce musée est une sorte d'annexe aux anciennes collections du Louvre relatives aux curiosités du moyen âge et de la Renaissance.

Il a été donné à l'État par A. C. Sauvageot (né à Paris en 1781 et mort en 1860), qui, dans son désintéressement, ne voulut rien accepter qu'un logement dans ce Louvre où il apportait une fortune. « Employé à la douane, premier prix de violon au Conservatoire, violon à l'Opéra, c'est avec le produit de ces emplois, avec les ressources créées par son talent de musicien, qu'il commença la collection d'objets d'art qui fut la grande passion de sa vie. » Toutefois il ne fit point de ces trouvailles étonnantes qu'on a supposées.

Musée du Luxembourg.

Le musée du Luxembourg, ouvert tous les jours, excepté le lundi (de 10 h. à 4 h.), installé au premier étage de l'aile orientale du palais, est réservé aux chefs-d'œuvre de l'art contemporain. On y arrive par une porte

ouverte dans le jardin, derrière la grille qui donne sur la rue de Vaugirard, et par un escalier de service intérieur. Le dimanche seulement on entre par la porte principale du palais.

La première idée de nos musées est due à La Font de Saint-Yenne, qui publia, en 1747, deux brochures intitulées : *Sur quelques causes de l'état présent de la peinture en France, et l'Ombre du grand Colbert*. Après avoir signalé l'état d'abandon où se trouvaient les tableaux enfouis dans les appartements et les greniers des châteaux royaux, et notamment les dangers qui menaçaient la galerie de Rubens, se perdant faute de soins au Luxembourg, La Font de Saint-Yenne émettait le vœu que tous ces chefs-d'œuvre fussent réunis dans la grande galerie du Louvre, et livrés à l'étude et à la curiosité des artistes et du public.

Ce projet, que la Convention seule devait réaliser, ne reçut un commencement d'exécution qu'en 1761. M. de Tournhem, et après lui M. de Marigny, réunirent au Luxembourg, dans l'appartement de la reine d'Espagne, une collection publique de tableaux pris au cabinet du roi. Cette collection, qui se composait de 98 tableaux, comprenait des toiles de Raphaël, d'Andrea del Sarto, du Titien, de Véronèse, du Corrège, du Poussin, du Lorrain, de Caravage, de Van Dyck, de Rembrandt, etc. Les fondateurs y joignirent les tableaux de Rubens connus sous le nom de la *Galerie de Médicis*, et qui furent comme la seconde partie du nouveau musée.

En 1779, le Luxembourg étant

devenu un apanage du comte de Provence, on en enleva tous les tableaux, même ceux de Rubens. Quelque temps avant 1789, M. d'Angeville les fit transporter au Louvre pour les restaurer, car ils se trouvaient dans un état déplorable.

En 1802, on résolut de créer un nouveau musée dans le palais du Luxembourg, et dans ce but on prit au musée central (musée du Louvre) tous les tableaux de la galerie de Médicis, quelques toiles italiennes, et surtout des toiles de l'école française, du Poussin, de Lesueur, de Philippe de Champaigne, auxquelles on ajouta, quelques mois après, la collection des ports de France par J. Vernet et Hue.

Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1815. Cette fois encore, les tableaux du Luxembourg durent retourner au Louvre pour combler les lacunes que les alliés y avaient faites. Louis XVIII décida alors que le Luxembourg deviendrait l'asile des chefs-d'œuvre des peintres et sculpteurs vivants, acquis par la liste civile et par l'État à la fin de chaque *Salon*, et que ces œuvres y resteraient 10 ans après la mort de leurs auteurs, en attendant qu'on fit un choix parmi elles pour en doter le Louvre.

Musée de Cluny et des Thermes.

L'hôtel de Cluny et l'ancien palais des Thermes forment avec leur jardin un vaste pentagone compris entre la rue du Sommerard, le boulevard Saint-Michel, le boulevard Saint-Germain et la rue Fontanes.

Dans la seconde moitié du quinzième siècle, les abbés de

Cluny résolurent de bâtir, sur l'emplacement du palais romain des Thermes (V. ci-dessus), acquis au nom de la communauté, plus de cent ans auparavant, une demeure élégante et commode. L'abbé Jean, bâtard du duc de Bourgogne Jean I^{er}, en jeta les premiers fondements; elle fut terminée par l'abbé Jacques d'Amboise, le sixième frère du ministre de Louis XII. Malgré la somptuosité de cet hôtel, les abbés de Cluny, dès l'origine même, y résidèrent rarement. Ils le prêtèrent à Marie d'Angleterre, veuve de Louis XII (la chambre habitée par cette princesse a conservé le nom de chambre de la reine Blanche, parce que les reines de France portaient le deuil en blanc). Jacques d'Écosse y épousa la fille de François I^{er}; le cardinal de Lorraine, le duc de Guise et le duc d'Aumale y séjournèrent en 1565. Une troupe d'acteurs s'y installa même en 1579, et y resta jusqu'en 1584, époque à laquelle elle en fut expulsée par un arrêt du parlement. Devenu propriété particulière au moment de la Révolution, l'hôtel de Cluny fut occupé jusqu'en 1833 par des locataires de professions fort diverses. A cette époque, M. du Sommerard, conseiller à la cour des comptes, y installa les nombreux objets du moyen âge et de la Renaissance qu'il avait passé sa vie à rassembler. Homme de science et de goût, M. du Sommerard, dont les belles collections étaient depuis longtemps admirées du public, mourut en 1842. L'année suivante, ses collections furent acquises par l'État, ainsi que le précieux monument qui les renfermait, et

nous ne devons pas oublier de dire que sa veuve, repoussant des offres considérables, a préféré, moyennant une somme comparativement fort modique, l'État à tous les autres acquéreurs. Le 16 mars 1844 eut lieu l'ouverture du musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny.

En examinant, de la cour, l'ensemble du bâtiment, on est frappé de la riche ornementation de certains détails; il faut surtout remarquer la double frise et la balustrade à jour qui terminent le mur au-dessus du premier étage, les magnifiques fenêtres de pierre qui coupent les combles, et les élégantes cheminées de la façade principale, qui sont sans aucun doute les plus belles cheminées du moyen âge qu'on trouve aujourd'hui dans Paris.

La chapelle se détache parfaitement à l'O.

Des restaurations très-habiles ont depuis quelques années rajeuni et consolidé, au moment même où elle allait disparaître, l'antique demeure des abbés de Cluny, l'une des plus belles habitations particulières que nous ait léguées l'art du moyen âge.

Le MUSÉE occupe la grande salle du rez-de-chaussée et les salles du premier étage dans le bâtiment principal. Il renferme environ 4000 objets, tels que sculptures en marbre, en bois, en pierre, ivoires, émaux, terres cuites, bronzes, meubles, tableaux, faïences, tapisseries, verreries, objets de serrurerie et bijoux, etc.

Le musée de Cluny a pour conservateur M. E. du Sommerard. Il est ouvert au public le dimanche, de 11 heures à 4 heures et demie. Les mercredis et ven-

dredis, les visiteurs sont admis aux mêmes heures avec des billets d'entrée délivrés par l'administration; les étrangers sont reçus sur la présentation de leurs passeports.

La CHAPELLE est un véritable chef-d'œuvre d'ornementation sculpturale; les nervures des voûtes retombent en faisceaux sur un pilier central complètement isolé. Douze niches en relief, de la plus belle exécution, décorent les murs; mais, par malheur, elles ont été dépouillées, à la fin du dix-huitième siècle, des statues de la famille d'Amboise, pour lesquelles elles avaient été faites. A la voûte se voient des statues en

ronde bosse, qui représentent le Père éternel bénissant son Fils mourant, et des anges qui portent avec les instruments de la Passion des banderolles sur lesquelles se lisent des sentences de la Bible; enfin l'autel est situé dans une abside en encorbellement presque entièrement peinte à fresque; ce sont les seules peintures anciennes qui restent à l'hôtel de Cluny.

Le mot *Carbon*, qui se lit en caractères romains de la Renaissance sur un cartouche au milieu d'arabesques, est sans aucun doute le nom de l'un des artistes qui ont contribué à la décoration de cette chapelle.

LES BIBLIOTHÈQUES.

Paris possède aujourd'hui cinq bibliothèques publiques : la Bibliothèque nationale, la bibliothèque Sainte-Geneviève, la bibliothèque Mazarine, la bibliothèque de l'Arsenal et la bibliothèque de l'Université. Les quatre premières appartiennent à l'État, la cinquième appartient à l'Université. Le Muséum, le Conservatoire des Arts et Métiers, les Facultés de Droit et de Médecine ont aussi leurs bibliothèques.

Bibliothèque nationale.

(Rue Richelieu, 58.)

Le cardinal Mazarin habitait autrefois un corps de logis à l'angle de la rue Vivienne, sur la rue Neuve-des-Petits-Champs, construit par l'architecte Lemuet pour le président Tubeuf, et auquel il avait fait ajouter de nouveaux bâtiments par François Mansart. Après la mort du cardinal, le palais fut divisé en deux parties.

L'une, vers la rue Vivienne, conserva le nom d'hôtel Mazarin et appartint au duc de la Maille-raie; l'autre, vers la rue Richelieu, passa au marquis de Mancini et s'appela l'hôtel de Nevers. En 1719, les deux hôtels, achetés au nom du roi, furent réunis pour recevoir les bureaux de la Compagnie des Indes et de la banque de Law. Cinq ans plus tard, une ordonnance royale prescrivit l'installation de la bibliothèque dans l'hôtel de Nevers. Sous l'Empire, l'hôtel Mazarin reçut le trésor public, qui y resta jusqu'à sa translation au ministère des finances, rue de Rivoli, en 1827.

La Bibliothèque nationale est ouverte de 10 heures à 4 heures, tous les jours, excepté les dimanches, aux personnes qui viennent s'y livrer à l'étude. Les ouvrages demandés sont immédiatement communiqués, si ce n'est les ouvrages contraires aux

mœurs, les romans et les pièces du théâtre moderne. Les communications cessent pendant la dernière heure, c'est-à-dire de 3 heures à 4 heures. Chaque personne qui se présente reçoit, en entrant, un bulletin sur lequel sont inscrits par un employé les ouvrages qui ont été communiqués. On doit, à la sortie, remettre ce bulletin, après qu'il a été revêtu d'un timbre attestant que les livres communiqués ont été rendus. Pour sortir avec des papiers, livres ou portefeuilles, il faut demander un laissez-passer aux bibliothécaires.

Le public est admis indistinctement à visiter les collections, le mardi et le vendredi de chaque semaine; mais il n'entre point dans les salles d'étude réservées aux travailleurs.

Bibliothèque Sainte-Geneviève.

(Place du Panthéon.)

La Bibliothèque reste ouverte toute l'année, excepté pendant la quinzaine de Pâques.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, le dimanche excepté, de 10 heures du matin à 3 heures, et de 6 heures du soir à 10 heures.

Les vacances de la bibliothèque Sainte-Geneviève ont lieu tous les ans du 1^{er} septembre au 15 octobre.

Bibliothèque Mazarine.

(Au palais de l'Institut, quai Conti, 21.)

La bibliothèque Mazarine est ouverte tous les jours de 10 heures à 3 heures.

C'est le cardinal Mazarin qui fonda cette bibliothèque pour

l'usage du collège des Quatre-Nations. Elle occupa d'abord une partie des bâtiments de l'hôtel habité par Mazarin, sur l'emplacement duquel on a élevé les nouvelles constructions de la Bibliothèque nationale. Elle compte 150.000 volumes environ, dont près de 4.000 manuscrits provenant, pour la plupart, des abbayes et des couvents. Il serait bien utile qu'un catalogue imprimé les indiquât aux érudits.

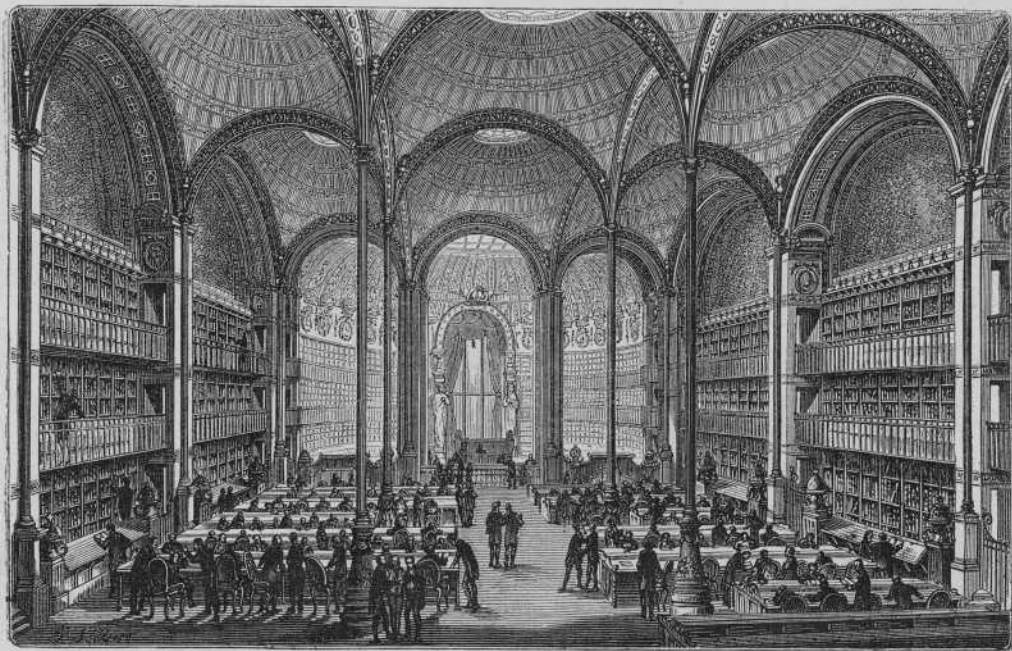
La bibliothèque Mazarine possède beaucoup de livres rares, curiosités bibliographiques, aujourd'hui très-estimées.

Bibliothèque de l'Arsenal.

(A l'Arsenal, rue de Sully.)

La bibliothèque de l'Arsenal est ouverte tous les jours, de 10 heures à 3 heures. Ses vacances commencent le 1^{er} août et finissent le 15 septembre.

Le fondateur de cette bibliothèque est le marquis de Paulmy d'Argenson, ancien ambassadeur en Pologne, en Suisse et à Venise. C'était moins un érudit qu'un curieux; aussi avait-il rassemblé dans la bibliothèque un grand nombre de petites pièces, déjà rares de son temps, des recueils de vers, de comédies, des romans, des essais tragiques du seizième siècle, des mystères, des noëls, etc. Cette collection fut considérablement augmentée quand le comte d'Artois l'eut achetée et y eut joint, en 1781, la plus grande partie de la bibliothèque célèbre du duc de la Vallière. C'est à la bibliothèque de l'Arsenal qu'il faut aujourd'hui rechercher les œuvres des poètes obscurs de nos premiers



Bibliothèque Nationale, salle de travail.

siècles littéraires. Nulle part on n'en trouverait un recueil plus complet. Elle possède actuellement 6.000 manuscrits et plus de 230.000 volumes, dont un grand nombre sont remarquables par la beauté et la rareté des éditions.

Bibliothèque de l'Université.

(A la Sorbonne.)

La bibliothèque de l'Université est ouverte tous les jours de

10 heures à 3 heures. Les vacances commencent le 12 juillet et finissent le 25 août.

Cette bibliothèque, qui doit son origine à l'Université, fut successivement appelée bibliothèque de l'Université de Paris, du collège Louis-le-Grand, du Prytanée français, de l'Université de France, de l'Académie de Paris, et enfin de la Sorbonne. Un décret impérial lui a rendu, en 1860, son premier titre. Elle était autrefois



Bibliothèque Sainte-Geneviève.

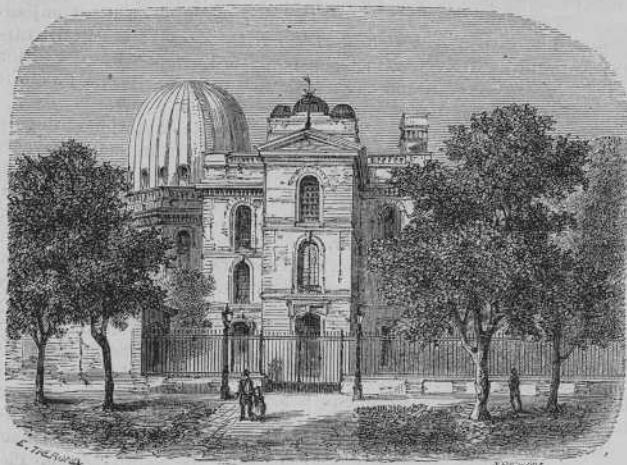
réservée aux membres des Facultés de Paris, et n'est devenue publique que depuis quelques années. Le public la connaît et la fréquente peu ; mais elle rend d'incontestables services aux jeunes gens qui se préparent à concourir pour les grades univer-

sitaires. Elle possède environ 100.000 volumes, entre lesquels il y a quelques manuscrits. Ce petit nombre de volumes permet aux bibliothécaires de tenir toujours leurs catalogues au courant, et fait de la bibliothèque un des dépôts littéraires les mieux tenus.

L'OBSERVATOIRE ET LE BUREAU DES LONGITUDES.

Colbert, le fondateur de l'Académie des sciences, eut le premier l'idée de fonder un établissement supérieur où pussent se faire des recherches et des observations sur l'astronomie, la météorologie, la lumière, le magnétisme terrestre, etc. L'édifice fut construit en

1667, d'après les dessins de Perrault, et achevé en 1672. La dépense s'éleva à plus de 2 millions de livres, somme alors énorme. L'Observatoire est situé au S. de Paris, à l'extrémité d'une avenue qui forme le prolongement de la grande allée du Luxembourg. Ses



Observatoire.

quatre faces correspondent aux quatre points cardinaux, et la latitude de la façade méridionale est prise pour la latitude de Paris. La ligne méridienne ou méridien de Paris la coupe en deux parties égales. Elle sert de point de départ aux longitudes orien-

tales ou occidentales des divers points du globe dans les cartes géographiques construites en France.

L'intérieur de l'Observatoire n'est pas public; néanmoins il est possible de le visiter avec une permission du directeur.

JARDIN DES PLANTES OU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

La fondation du Muséum d'histoire naturelle remonte à l'année

1626. — Le Jardin, dont le plan avait été tracé sur une étendue

de 10 arpents par Guy La Brosse, fut ouvert au public en 1650.

Fagon dota le Jardin d'un grand nombre de plantes, et remplit pendant plusieurs années, avec une grande supériorité, les chaires de botanique et de chimie. Jusqu'à la mort de Louis XVI, la prospérité de l'établissement ne fait que s'accroître. Duverney professe l'anatomie; Geoffroy, la chimie; Tournefort, la botanique. Vaillant est préposé à la direction des cultures; Antoine de Jussieu attaché à l'enseignement (1709). Fagon fait construire les premières serres chaudes et le premier amphithéâtre, pouvant contenir 600 personnes.

Antoine de Jussieu, dignement secondé par Vaillant, immortalise son nom par ses découvertes. En 1776, Vaillant démontre, pour la première fois, l'existence des deux sexes dans les plantes, décrit le phénomène de la fécondation des végétaux, et établit sur des preuves incontestables ces deux faits, jusque-là à peine entrevus et toujours contestés.

A partir de 1732, Du Fay, nommé administrateur, met le comble à ses services en désignant Buffon pour le remplacer.

Buffon a fait du Jardin du roi l'établissement le plus considérable du monde entier en son genre.

Le successeur de Buffon, M. de la Billarderie, ayant quitté la France en 1792, est remplacé par Bernardin de Saint-Pierre.

Le 7 septembre 1794, la bibliothèque est ouverte au public; une loi du 11 décembre crée une troisième chaire de zoologie, à laquelle est appelé Lacépède.

Geoffroy Saint-Hilaire rapporte d'Égypte une immense collection d'animaux vivants.

En 1805, la ménagerie est encore augmentée et étendue; l'enseignement de l'anatomie comparée est développé; Cuvier achève ses travaux sur les fossiles et fait don de sa collection au cabinet.

De 1808 à 1810, le bâtiment des galeries est de nouveau agrandi et mis en l'état où il est aujourd'hui. Geoffroy Saint-Hilaire rapporte de Lisbonne une collection de toutes les parties de l'histoire naturelle.

Sous la Restauration et depuis, de nouveaux et fréquents voyages scientifiques ont été entrepris par de savants explorateurs: De Lalande, Verreaux, Levaillant, d'Arnaud, Petit, Quartin-Dillon, Aubry-Lecomte, Delaporte, Goudot, Bernier, Duvancel, Diard, Dusummiér, Leschenault, Reynaud, Quoy, Gaimard, Garnot, Lesson, Eydoux, Souleyet, d'Urville, Hombron, Jacquinot, Jaurès, de Montigny, Steenstra-Tous-saint, Geoffroy Saint-Hilaire, Martin, Mangé, Poiteau, Milbert, Auguste de Saint-Hilaire, Plée, d'Orbigny, Gay, Castelnau, Deville, Lewy, et, tout dernièrement, les membres de la commission scientifique du Mexique.

Le Jardin des Plantes couvre aujourd'hui une étendue de 90 arpents, encore insuffisante pour les nombreuses collections qu'il renferme.

On entre dans le Jardin par la porte principale, située sur la place Valhubert, en face du pont d'Austerlitz. C'est la plus intéressante promenade que l'étranger puisse faire à Paris.

LE CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS.

Le Conservatoire des Arts et Métiers occupe, rue Saint-Martin, 292, les bâtiments du prieuré de Saint-Martin des Champs,

fondé en 1060 par le roi Henri 1^{er}.

En 1790, le monastère fut déclaré propriété nationale et con-



Conservatoire des Arts et Métiers.

verti en une manufacture d'armes. Le 10 octobre 1792, un décret de la Convention nationale, rendu sur la proposition de Grégoire, ancien évêque de Blois, ordonna la création du Conservatoire des Arts et Métiers, par la réunion de trois collections de machines alors existantes à Pa-

ris. La première se composait de machines données à l'Académie des sciences par M. Pajot d'Ozembray; la seconde, léguée à l'État par Vaucanson; la troisième était formée d'instruments aratoires.

Le Conservatoire des Arts et Métiers occupe tout ce qui reste

de l'ancien prieuré, c'est-à-dire les bâtiments qui servaient d'habitation aux moines et qui contenaient les grandes salles de réunion, l'église, le cloître et le réfectoire. Toutes ces constructions ont été dégagées et restaurées avec soin, et complétées (1862-1869) par M. Vaudoyer.

Le public entre maintenant au Conservatoire pour en visiter les galeries ou se rendre aux amphithéâtres par la cour du milieu, sur la rue Saint-Martin.

Au fond de la cour, en face de l'entrée, s'élève un portail, que représente notre dessin. Là se trouvent le vestibule et le grand escalier qui conduisent aux galeries du rez-de-chaussée et du premier étage. L'escalier double, en pierre, est remarquable par l'ampleur de ses dimensions. Il est magnifiquement éclairé. La voûte, très-élevée et de forme parabolique, est d'une grande hardiesse et d'une élégance sévère.

L'ancienne ÉGLISE du prieuré appartient à deux époques bien distinctes. La nef, percée de fenêtres à meneaux, date de la fin

du treizième siècle; la façade est flanquée de deux tourelles. Le rond-point, entouré de chapelles, est peut-être le premier édifice de Paris où se montre l'ogive. Il est aussi très-curieux par son style, qui rappelle plutôt les monuments de transition du Beauvaisis que ceux des environs de Paris. L'église renferme aujourd'hui des machines hydrauliques et en général toutes les machines à l'essai. Le long du mur méridional, des réservoirs, étagés les uns au-dessus des autres, jusqu'à une hauteur de 14 mètres, déversent l'eau dans un canal de distribution qui la porte à chacun des récepteurs de machines hydrauliques. De l'autre côté de la nef sont rangées les machines à vapeur, dont le mouvement se transmet par un arbre de couche.

Le réfectoire, appelé communément la *petite église*, et l'un des chefs-d'œuvre de Pierre de Montereau, est aujourd'hui consacré à la BIBLIOTHÈQUE.

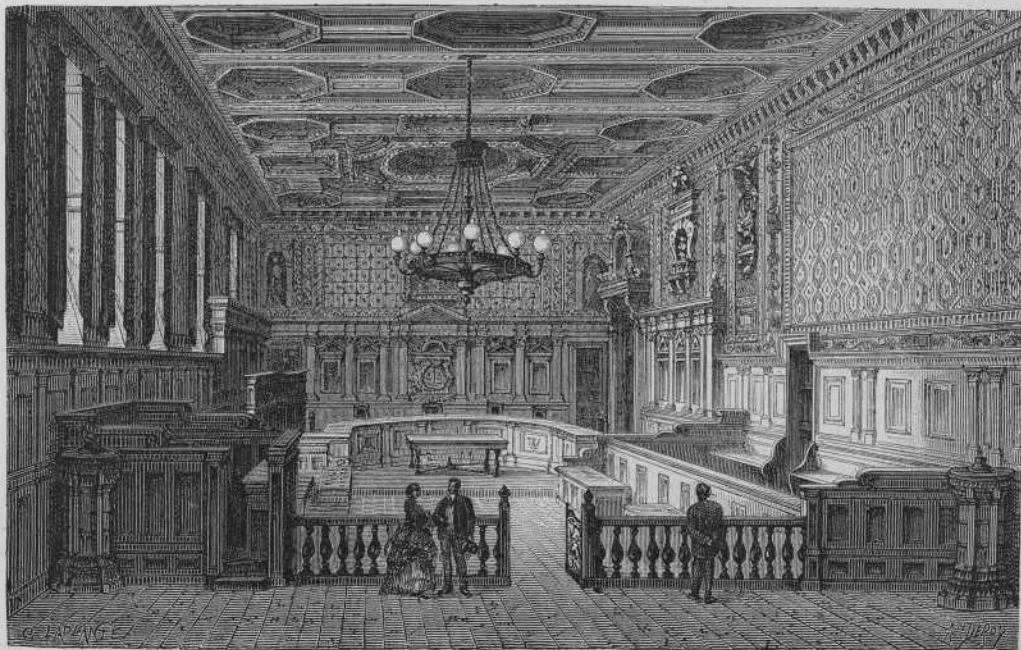
La bibliothèque contient 17.000 volumes relatifs aux sciences, aux arts et à leurs applications industrielles.

LE PALAIS DE JUSTICE.

Paris réunit tous les degrés de juridiction qui constituent en France l'administration de la justice. Nous n'avons à entrer ici ni dans le détail de l'organisation des différentes Cours, ni dans celui de leurs attributions: c'est un sujet trop étendu et qui appartient aux ouvrages spéciaux; nous ne parlerons donc des tribunaux et de la justice qu'au point de vue de l'intérêt que peut avoir pour le voyageur

la visite des monuments qui leur sont affectés.

Le Palais de Justice forme un vaste quadrilatère, limité à l'E. par le boulevard du Palais, au N. par le quai de l'Horloge, à l'O. par la rue du Harlay, et enfin au S. par le quai des Orfèvres. Depuis trente ans environ, le Palais de Justice est l'objet de travaux considérables qui, d'abord entrepris à titre de réparations, de remaniements par-



Nouvelle salle de la Cour d'assises.

tiels, d'adjonctions, ont fini par aboutir à une reconstruction générale destinée à renouveler l'édifice dans son ensemble. Il formera, après son achèvement, un des monuments les plus importants de Paris.

Il paraît prouvé que, sous la domination romaine, il y avait déjà un château à la place qu'occupe aujourd'hui le Palais de Justice, à l'extrémité de la Cité.

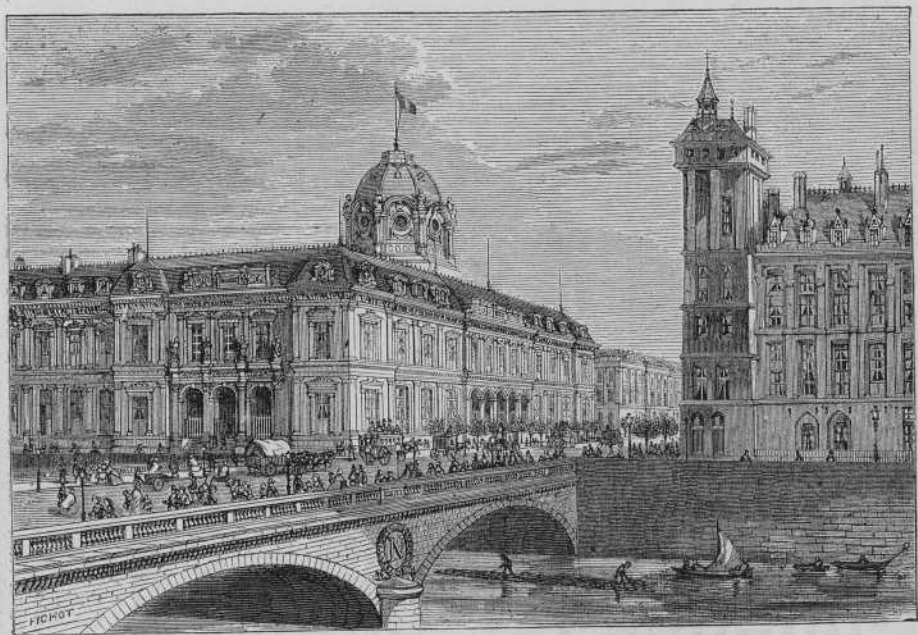
Plus tard, Eudes, d'abord comte de Paris, puis roi, fut le premier qui s'établit définitivement dans ce palais, Robert le Pieux l'agrandit; Louis le Gros, Louis le Jeune y moururent. Philippe-Auguste y épousa, au treizième siècle, la sœur du roi de Danemark. Nous savons que c'était le palais de saint Louis, qui le fit en partie reconstruire; que la Sainte-Chapelle et la pièce qui porte encore le nom de *Cuisines de Saint-Louis* ont été élevées sous son règne, et que la salle actuelle des Pas-Perdus occupe la place d'une salle immense et magnifique, destinée par lui aux actes solennels et aux fêtes de la cour.

Philippe le Bel, Louis XI, Charles VIII et Louis XII firent des agrandissements au Palais, quoiqu'il ne fût plus leur résidence principale, et que le Louvre et l'hôtel Saint-Paul commençassent à le remplacer. François I^{er}, qui résidait surtout à l'hôtel Saint-Paul et au palais des Tournelles, habita néanmoins aussi le palais de la Cité : il fut le dernier. A partir du règne d'Henri II, le Parlement, qui, depuis saint Louis, partageait le palais avec les rois, en demeura seul possesseur.

Il ne reste, d'ailleurs, de cet ancien palais que la Tour de l'Horloge et les deux tours voisines, la Sainte-Chapelle, une partie de la galerie dite de Saint-Louis, les cuisines et un corps de bâtiment récemment découvert. Avant la construction de la place Dauphine et l'établissement des quais, la résidence royale couvrait de ses édifices et de ses jardins une superficie équivalente à plus d'un tiers de l'étendue totale de la cité. De nombreuses tours s'élevaient aux portes et aux angles de l'enceinte. La grande salle de Saint-Louis fut détruite, en 1618, par un incendie. Le désastre fut considérable. La grande salle fut reconstruite, en 1622, par Jacques Debrosses, l'architecte du Luxembourg. Un nouvel incendie, qui éclata le 10 janvier 1776, obligea de reconstruire presque tout l'édifice. C'est alors que fut élevée la façade sur la cour du palais, avec son bel escalier et ses deux avant-corps. En 1787, on ferma la cour d'honneur par la belle grille qu'on y voit encore. Enfin, c'est sous le règne de Louis-Philippe que furent commencés les immenses travaux d'agrandissement et d'appropriation qui se poursuivent avec activité.

Une partie du Palais de Justice fut incendiée pendant la Commune. Des travaux importants, actuellement en cours d'exécution, ne tarderont pas à rendre à ce magnifique monument son aspect primitif.

Nous recommandons la visite des archives judiciaires. Les gardiens montrent une salle dans laquelle a siégé le tribunal révolutionnaire, et un panier qui con-



Palais du tribunal de Commerce.

tient encore quelques objets lugubres, entre autres la veste de serge

rouge que portait le régicide Damiens le jour de son supplice.

LE PALAIS DU TRIBUNAL DE COMMERCE (1).

En face du Palais de Justice, entre le boulevard du Palais, le quai Desaix, la rue du Marché-aux-Flours et la rue de Constantine, s'élève, sur l'emplacement de l'ancien marché aux Flours, un nouveau palais destiné au Tribunal de Commerce et aux conseils des prud'hommes.

Ce monument a été construit par M. Bailly, de 1860 à 1864. La façade principale, donnant sur le quai Desaix, sert d'entrée pour le tribunal de commerce; les trois portes, au lieu d'être au

centre de la façade, ont été rapprochées du boulevard du Palais, afin de se trouver sur l'axe du boulevard de Sébastopol et exactement en face du prolongement de la gare de Strasbourg.

Pour faire pendant au Tribunal de Commerce, on a construit sur l'autre partie du boulevard de Sébastopol, près du quai du Marché-Neuf, une caserne destinée à la garde de Paris. Elle occupe tout l'espace compris entre le quai élargi du Marché-Neuf et la rue de la Cité.

HOPITAUX.

Hôtel-Dieu.

(Place du Parvis-Notre-Dame.)

Fondé par saint Landry, évêque de Paris, vers l'an 660, l'Hôtel-Dieu consistait uniquement, à la fin du douzième siècle, en deux bâtiments qui ne contenaient que deux salles. Il fut agrandi par Philippe-Auguste; saint Louis et Henri IV, Louis XIV et Louis XV s'en montrèrent également les bienfaiteurs. En 1535, le cardi-

nal Duprat, légat du pape, y fit construire, entre les anciens bâtiments et le Petit-Pont, une grande salle qui garda longtemps le nom de *salle du Légat*.

En 1737 et 1772, deux incendies causèrent à l'Hôtel-Dieu des dégâts considérables. En 1838, l'hôpital se composait de deux immenses corps de logis, élevés sur les deux rives du petit bras de la Seine; mais, à cette époque, l'édilité parisienne, pour continuer la ligne des quais sur la rive gauche, exigea le dédoublement du bâtiment du sud, qui était contigu à la rivière. Le nombre des lits qu'a perdus l'hôpital, par suite de cette diminution, a été reporté dans des constructions nouvelles, élevées dans l'enclos Saint-Julien, de l'autre côté de la rue de la Bûcherie. Il résulte de ces dispositions que, pour arriver du bâtiment de la

(1) Après avoir visité le Tribunal de Commerce, quand on a traversé le pont au Change et la place du Châtelet, on ne tarde pas à rencontrer, au n° 18 du boulevard Sébastopol, le principal comptoir de la Compagnie française des chocolats et thés, qui voit sa réputation grandir chaque année par la perfection et la qualité qu'elle est arrivée à donner à ses produits. La marque (*Chocolats et thés de la compagnie française*) est aujourd'hui une des plus recherchées.



Nouvel Hôtel-Dieu.

rive droite au bâtiment de la rive gauche (bâtiment Saint-Charles), il faut traverser une passerelle (la passerelle Saint-Charles), et que, pour parvenir dans la partie de l'hôpital située dans l'enclos Saint-Julien, il faut encore traverser un pont volant jeté au-dessus de la rue de la Bûcherie. Sur la rive droite de la Seine, un passage souterrain établit aussi une communication entre le bâtiment principal et un autre bâtiment situé en face, de l'autre côté de la rue Neuve-Notre-Dame. Cette annexe, où se trouve le bureau central d'admission dans les hôpitaux, renferme 300 lits. La nature de ces communications, l'éloignement des bâtiments de la rive gauche de celui de la rive droite, où sont placés tous les services généraux, le nombre et l'élévation des étages, ont fait songer à la reconstruction de l'Hôtel-Dieu, déjà décidée depuis longtemps. Les travaux, commencés en 1868, sont en ce moment presque terminés.

Le nouvel Hôtel-Dieu est maintenant situé, sur une superficie de 22.000 mètres carrés, entre la rue d'Arcole, le quai Napoléon, la rue de la Cité et la place du Parvis-Notre-Dame. Il se compose de trois corps de bâtiments distincts dont la façade s'ouvre sur la place du Parvis-Notre-Dame.

La principale entrée de l'ancien Hôtel-Dieu se compose d'un porche avec colonnes de Pestum, élevé en 1803 par Clavereau, sur l'emplacement d'une ancienne chapelle. Sous le péristyle, on remarque, à droite, la statue en marbre de *M. de Montyon*, par Bosio. Depuis 1838, les restes de

M. de Montyon reposent sous cette statue. En face est une statue de *saint Vincent de Paul*. Un monument de marbre a été élevé aussi, dans le vestibule, à Desault et à Bichat, dont les portraits ornent les cours. Une des salles du bâtiment Saint-Charles est ornée des statues de *saint Landry*, de *saint Louis* et de *Henri IV*. Des inscriptions sur plaques de marbre y conservent le souvenir des principaux bienfaiteurs de l'établissement.

Mais ce que l'Hôtel-Dieu possède de plus remarquable, c'est l'ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE (rue du même nom), qui lui sert de chapelle depuis 1826. Cette église, rebâtie dans la seconde moitié du douzième siècle, en même temps que le chœur de la cathédrale, dont elle rappelle le style, occupe l'emplacement d'une basilique datant du premier siècle de notre monarchie.

L'église Saint-Julien-le-Pauvre, qui renferme quelques tableaux remarquables et deux bas-reliefs fort curieux, est habituellement fermée au public; mais les étrangers sont admis tous les jours sur la présentation de leur passeport. (S'adresser à l'Hôtel-Dieu.)

Entrée publique à l'Hôtel-Dieu le jeudi et le dimanche, de 1 heure à 3 heures.

Hôpital Beaujon.

(Faubourg Saint-Honoré, 238.)

233 lits de médecine.

Fondé en 1780 par le financier Beaujon.

Entrée publique le jeudi et le dimanche, de 1 heure à 4 heures.

Hôpital Cochin.

(Faubourg Saint-Jacques, 47.)

197 lits.

Fondé en 1779 par M. Cochin, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, pour les pauvres ouvriers blessés.

Entrée publique le jeudi et le dimanche, de 1 heure à 3 heures.

La Charité.

(Rue Jacob, 47.)

504 lits.

Entrée publique le jeudi et le dimanche, de 1 heure à 3 heures.

La Pitié.

(Rue Lacépède, 2.)

726 lits.

Entrée publique le jeudi et le dimanche, de 1 heure à 3 heures.

Lariboisière.

(Rue Ambroise-Paré, clos Saint-Lazare, près du chemin de fer du Nord.)

432 lits de médecine, 204 lits de chirurgie.

Cet hôpital, fondé en 1846, après avoir porté successivement les noms de Louis-Philippe, de la République et du Nord, a définitivement reçu le nom de madame la comtesse de Lariboisière, qui légua, en mourant, aux pauvres de Paris, une somme de 2.900.000 francs. Entrée publique le jeudi et le dimanche de 1 heure à 4 heures.

Hôpital Necker.

(Rue de Sèvres, 151.)

445 lits.

La maison qu'occupe l'hôpital Necker était autrefois un couvent de Bénédictines. En 1779, Louis

XVI ayant accordé une somme annuelle de 42.000 fr. pour fonder 120 lits de malades, madame Necker prit la direction de cette œuvre de bienfaisance.

Entrée publique le jeudi et le dimanche, de 1 heure à 3 heures.

Saint-Antoine (1).

(Rue du Faubourg-Saint-Antoine, 184.)

594 lits.

Entrée publique le jeudi et le dimanche, de 1 heure à 3 heures.

Saint-Louis.

(Rue Bichat 40 et 42.)

654 lits de médecine, 156 de chirurgie.

Fondé par Henri IV en 1607, pour les pestiférés des deux sexes. Il est destiné au traitement des maladies cutanées, et il doit la réputation méritée dont il jouit dans le monde entier autant à l'habileté des médecins qu'à la

(1) Avant d'arriver à l'hospice Saint-Antoine, on trouve, aux n° 74 et 76 de la même rue et du même côté, la maison Krieger, la plus vaste et la plus importante de l'industrie de l'ameublement, non-seulement à Paris, mais dans le monde entier. Pour les étrangers, c'est une des curiosités de la capitale. On trouve dans ses vastes magasins les meubles les plus simples et les plus riches. Un magasin d'étoffes et des magasins spéciaux de tapisseries largement organisés assurent une prompt exécution de toutes les tentures et décorations d'appartement dans les meilleures conditions. Les affaires s'y traitent à prix fixes et en chiffres connus.

Beaucoup plus haut, dans le faubourg Saint-Antoine, et de l'autre côté, se trouvent, au n° 179, les vastes ateliers de teinturerie de M. Keller.

Les personnes qui s'adresseront à cette honorable maison peuvent compter sur l'exécution parfaite des travaux qu'elles voudront bien lui confier.

réunion de tous les moyens curatifs.

Entrée publique dans l'hôpital, le jeudi et le dimanche, de 1 heure à 3 heures.

Sainte-Eugénie.

(Rue de Charenton, 89, et du Faubourg-Saint-Antoine, 124.)

345 lits.

Cet hôpital, fondé en 1660, par M. et madame d'Aligre, sous le nom d'*hôpital Sainte-Marguerite*, était jusqu'à ces dernières années une succursale de l'Hôtel-Dieu. L'impératrice Eugénie ayant réclamé de l'administration de l'Assistance publique la construction d'un second hôpital d'enfants, Sainte-Marguerite a été affecté provisoirement à un service semblable à celui de l'Enfant-Jésus.

Hospice des Quinze-Vingts.

(Rue de Charenton, 28.)

Fondé en 1260 par saint Louis, pour 300 (15 fois 20) aveugles, dont le nombre doit être toujours tenu au complet, l'hospice des Quinze-Vingts occupa jusqu'en 1780 les bâtiments construits pour lui rue Saint-Honoré, près de la rue Saint-Nicaise. Il fut alors transféré dans l'ancien hôtel des Mousquetaires-Noirs, son local actuel.

Maison de Charenton.

(A Charenton-Saint-Maurice.)

La maison de Charenton fut d'abord un hôpital de douze lits, destiné aux malades en général et particulièrement aux aliénés. Elle avait été fondée en 1642 par un contrôleur des guerres, nommé Sébastien Leblanc, qui la donna aux frères de la Charité. Après la Révolution, elle

prit des accroissements considérables et fut partagée en deux divisions, affectées, l'une aux malades ordinaires de Charenton et des communes environnantes, l'autre aux infortunés privés de raison. Les bâtiments étaient alors situés au bord de la Marne, dans un endroit humide et malsain. Sous le gouvernement de Juillet, on les reconstruisit au sommet de la colline. Leurs toits aplatis, à la manière italienne, sont dominés par une sorte de temple grec, qui est la chapelle de l'établissement. Les frais de construction se sont élevés à plus de 5 millions. Il est peu d'établissements semblables qui méritent autant la visite des étrangers, soit par leurs vastes proportions, soit par leur aménagement intérieur. Le quartier réservé aux dames est entièrement séparé du quartier des hommes; il est confié à une communauté de religieuses Augustines.

Les visiteurs, parents, amis ou étrangers, ne sont admis que le dimanche et le jeudi, de midi à quatre heures.

Institution des Jeunes-Aveugles.

(Boulevard des Invalides, 56.)

Cette institution, fondée en 1784 par Valentin Haüy, fut reconnue établissement d'utilité publique en 1791. L'enseignement qu'elle donne aux jeunes aveugles comprend les diverses branches d'éducation, langues vivantes, musique, etc., et les professions manuelles qui peuvent être exercées sans le secours de la vue. Presque tous les professeurs de l'établissement sont eux-mêmes aveugles.

L'institution des Jeunes-Aveu-

gles renferme en moyenne 250 élèves. Installée autrefois dans les bâtiments de l'ancien séminaire de Saint-Firmin, rue Saint-Victor, elle occupe, depuis 1843, un bel édifice construit par M. Philippon.

On peut visiter l'établissement le mercredi, de 1 heure 1/2 à 5 heures, avec un billet du directeur. Les étrangers sont admis sur la présentation de leurs passe-ports.

Institution des Sourds-Muets.

(Rue Saint-Jacques, 254.)

L'institution des Sourds-Muets occupe l'ancien séminaire de Saint-Magloire. Elle a eu pour fondateur l'abbé de l'Épée, qui, sans autre fortune que 12.000 livres de rente, avait dans sa propre maison 40 élèves qu'il nourrissait et instruisait à ses frais.

Cet établissement est ouvert exclusivement, depuis 1859, aux enfants du sexe masculin, de 9 à 14 ans.

Des ateliers sont établis pour les enfants qui devront demander au travail manuel des moyens d'existence. Les élèves qui se destinent à une profession libérale sont admis, dans une division supérieure, aux études nécessaires.

Un cours a été créé en 1864 à l'usage des personnes qui désirent se livrer à l'enseignement des sourds-muets.

On peut visiter l'établissement le samedi, de 2 heures à 5 heures, avec un billet du directeur. On remarquera dans une des cours un orme magnifique, haut de 32 mètres, l'arbre le plus âgé peut-être qui existe à Paris. Il passe pour avoir été planté sous le règne de Henri IV.

LES INVALIDES.

L'hôtel des Invalides a été commencé par Louis XIV, en 1671, et terminé en 1674. Henri IV avait projeté de former un établissement en faveur des vieux soldats, et, sous son règne, on en plaça un certain nombre rue de Lourcine, dans la maison de la Charité chrétienne. Louis XIII, en 1634, fit réparer, dans le même but, le château de Bicêtre, qui tombait en ruines; mais il mourut avant d'avoir pu réaliser son projet, et Louis XIV disposa de ce bâtiment, en 1656, en faveur de l'Hôpital général. Enfin, au plus fort de la guerre, le grand roi fit élever le vaste et magnifique hôtel qui subsiste encore aujourd'hui tel qu'il était sous son règne.

Le nombre des invalides s'est élevé à certaines époques jusqu'à 5.000; il est aujourd'hui de 1.000 environ.

La cour principale de l'hôtel (la cour d'honneur), longue de 130 mètres et large de 62, présente, comme la façade, un aspect imposant et d'un grand caractère.

Le mur intérieur des galeries du rez-de-chaussée est orné, à l'est et à l'ouest, de peintures à fresque rappelant les principaux faits de l'histoire de France.

Ces peintures sont de M. Bénédicte Masson.

Avant d'entrer dans l'église, on visite d'ordinaire l'intérieur de l'hôtel. Au rez-de-chaussée se trouvent de vastes *réfectoires* ornés de peintures à fresque, repré-

sentant les villes conquises pendant les campagnes de Flandre, de Lorraine, d'Alsace et de Franche-Comté, exécutées dans la manière de Van der Meulen par Martin, son élève. Huit immenses dortoirs occupent le premier et le second étage de l'aile droite. On ne doit pas oublier surtout d'aller visiter les *cuisines* du rez-de-chaussée, pour admirer les deux célèbres *marmites* dont les vastes flancs peuvent contenir un bœuf.

La *bibliothèque*, commencée en 1800, se trouve dans le premier étage du pavillon central; elle compte 20,000 volumes environ. La boiserie sculptée est d'un beau travail.

On voit dans la bibliothèque: le boulet qui a tué Turenne, à Salzbach, le 27 juillet 1675; les deux flambeaux dont l'illustre capitaine se servait en campagne; un petit modèle or et argent de sa statue équestre; un beau plan en relief de l'hôtel des Invalides; une copie par Rouget d'un tableau de David, *Bonaparte à cheval au mont Saint-Bernard*.

La *salle du Conseil* est décorée de bustes et de portraits, parmi lesquels nous signalerons un portrait de Napoléon I^{er} en habit de sacre, par M. Ingres.

Dans les combles sont exposés les **PLANS EN RELIEF** des principales places fortes de la France. Cette intéressante exposition n'est ouverte au public que du 1^{er} mai au 15 juin de chaque année. Pour la visiter, il faut demander des billets par lettre affranchie au président du comité des fortifications (ministère de la guerre).

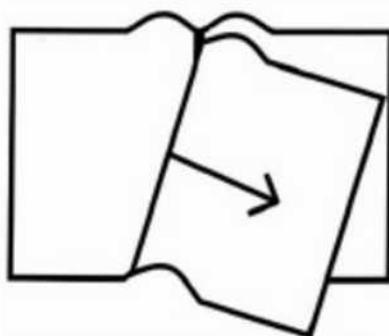
Outre l'hôtel proprement dit,

il ne faut pas manquer de visiter aux Invalides l'église Saint-Louis, le dôme et le tombeau de Napoléon I^{er}.

ÉGLISE SAINT-LOUIS. — L'intérieur se compose d'une nef et de deux bas-côtés au-dessus desquels ont été ménagées des tribunes. L'édifice mesure 70 mètres de longueur sur 22 mètres de largeur. Au point de vue architectural, il ne se distingue que par sa simplicité massive. Avant 1814, il avait pour décoration intérieure 1,500 drapeaux ou étendards pris sur l'ennemi pendant les guerres de la République et de l'Empire. En 1814, les invalides brûlèrent eux-mêmes une partie de ces glorieux trophées, pour qu'ils ne tombassent pas entre les mains des alliés. Les drapeaux, étendards et pavillons, appendus aujourd'hui aux voûtes, proviennent de l'Afrique, du Maroc, de Crimée, d'Italie, etc. Un commencement d'incendie en a détruit une partie le jour des obsèques du maréchal Sébastiani, le 12 août 1851.

On remarque dans l'église Saint-Louis les monuments d'un certain nombre de maréchaux ou gouverneurs des Invalides: le comte de Guibert, le duc de Coigny, le comte Lobau (Mouton), le duc de Conegliano (Moncey), le duc de Reggio (Oudinot), le baron d'Espagnac de Hugnet d'Amarrit, le maréchal Jourdan, le duc de Padoue.

Parmi les guerriers célèbres inhumés aux Invalides, nous citerons, outre Turenne, Jourdan, Mouton, Moncey, Oudinot, duc de Reggio, Duroc et Bertrand, le maréchal Bessières, duc d'Istrie; le maréchal Mortier et les



FALTAN DOCUMENTOS
(paginas, cuadernillos...)
ISO 9878/1990

où se trouve le tombeau de l'Empereur. De chaque côté de cette entrée se dressent les *mausolées* renfermant les restes mortels des maréchaux Duroc et Bertrand. Ces monuments ont été exécutés d'après les dessins de Visconti.

TOMBEAU DE NAPOLEON. —
Le 13 mai 1840, M. de Rémusat

proposa à la Chambre des députés de faire rapporter à Paris les cendres de Napoléon. Neuf mois après, ces précieux restes étaient déposés aux Invalides par le prince de Joinville.

M. Visconti, chargé de construire le monument, a eu l'heureuse idée de le placer dans une crypte, afin de respecter, autant



Tombeau de Napoléon.

que possible, l'ordonnance primitive du dôme.

Une porte en bronze, d'un style sévère, donne accès dans la crypte. On lit sur l'imposte ces paroles de l'Empereur :

« Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé. »

Des deux côtés de la porte sont deux statues colossales, œuvre de M. Duret, représentant la *Force civile* et la *Force militaire*.

La crypte forme, à 6 mètres au-dessous du sol, un cercle dont le rayon est de 11 mètres. Une partie est à ciel ouvert sous le dôme ; c'est là qu'est le tombeau, long de 4 mètres, large de 2 mètres, haut de 4 mètres 50 centimètres, formé de quatre blocs distincts, le couvercle, la cuve et les deux supports, et placé sur un pied de granit vert des Vosges, de sorte qu'on peut le voir sans y descendre ; tout autour règne, dans la crypte, une galerie cou-

verte, ornée de bas-reliefs exécutés d'après les compositions de M. Simart. Douze figures colossales (les douze principales victoires de l'Empereur), dernière œuvre de Pradier, adossées à cette galerie, regardent le sarcophage. Entre ces statues sont disposés en faisceaux 54 drapeaux pris à Austerlitz.

Le sarcophage est d'un granit rouge antique de Finlande, don-

né par l'empereur Nicolas. En face de la porte d'entrée, dans un caveau en marbre noir, éclairé par une lampe et fermée par une grille, on voit : une statue de marbre blanc représentant Napoléon en costume impérial du sacre (par Simart), l'épée d'Austerlitz, la couronne d'or donnée par la ville de Cherbourg, les décorations portées par l'Empereur.



Nouveau Marché du Temple.

CHAPITRE XI

LES HALLES ET LES MARCHÉS. — LES CATACOMBES. — LES
CIMETIÈRES. — LES CHEMINS DE FER.

HALLES CENTRALES ET MARCHÉS SECONDAIRES.

Halles centrales.

Avant d'aborder la description des HALLES CENTRALES, situées rues Berger et de Rambuteau, nous dirons quelques mots du marché des Innocents qu'elles ont remplacé comme entrepôt général de l'alimentation de Paris, ainsi que de l'emplacement historique, occupé autrefois par ce marché et devenu, grâce à des transformations successives, l'un des squares les plus agréables de la capitale.

Le terrain du square des Inno-

cents et du groupe de maisons qui l'entoure, comprenait autrefois l'église, le cimetière et le charnier des Innocents, dont l'origine remonte jusqu'à Philippe-Auguste. Philippe le Hardi y établit un marché de chaussures et de friperie ; le charnier des Innocents devint, à partir du seizième siècle, un des rendez-vous à la mode.

Tout resta dans cet état jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, et la seule modification qu'on y apporta fut d'abord de restreindre, puis d'interdire les inhuma-

tions dans le cimetière des Innocents. En 1785, on résolut de convertir l'enclos des Innocents en une place publique où se réuniraient les marchands de légumes et de fruits. Le sol fut déblayé et nivelé; des maisons habitables, sinon élégantes, remplacèrent les hideux charniers. L'église fut détruite, et l'on utilisa les parties conservées de la fontaine qui y était adossée pour la décoration d'une nouvelle fontaine s'élevant au milieu du marché, à peu près à la place qu'elle occupe actuellement dans le square.

En 1813 furent construites des galeries en bois. Cependant, par suite du développement de la population parisienne et du luxe des constructions qui s'élevaient de toutes parts dans Paris, le marché des Innocents était devenu insuffisant à la fois comme étendue et comme dispositions. La transformation des halles décidée, on résolut d'opérer leur déplacement et de leur affecter une construction digne de ce grand marché d'approvisionnement.

Les Halles centrales se composent de douze pavillons divisés en deux groupes séparés par un boulevard de 30 mètres de largeur qui forme le prolongement de la rue du Pont-Neuf et aboutit à la Pointe Saint-Eustache.

Ce qui frappe tout d'abord dans la vue d'ensemble, c'est l'emploi heureux et presque exclusif qu'on a fait du fer et de la fonte. Sauf les assises de la construction, qui sont en pierre, et un mur léger d'environ deux mètres de hauteur, en briques, tout, colonnes d'appui reliées par une large arcade, tympans des arcades, fer-

rures et charpentes de la toiture, est en métal. Mais, par ses habiles dispositions et par ses dimensions, l'édifice, sans perdre le caractère d'abri temporaire qui doit former le trait essentiel d'un marché couvert, ne manque pas de cette physionomie monumentale qui devait signaler en même temps le principal centre d'approvisionnement de la capitale.

A l'un des angles de chacun des quatre pavillons extrêmes s'ouvre un bel escalier en pierre, d'une pente facile, qui conduit aux caves, ou étage souterrain, dont les voûtes sont soutenues par un immense quinconce de colonnes de fonte, espacées de 7 mètres.

On y a pratiqué une série de caveaux ou resserres, formés par de simples grillages en fil de fer et correspondant, en nombre, aux places de l'étage supérieur.

Des fontaines, dans les pavillons, fournissent l'eau à tous les services qui en ont besoin. De nombreuses conduites amènent le gaz à des centaines de lanternes, qu'on allume pendant la nuit et les sombres matinées d'hiver.

En résumé, c'est un véritable monument, monument *sui generis* si l'on veut, mais l'un des plus dignes d'attention par son ensemble et sa destination. Nous en recommandons expressément la visite.

Le moment le plus favorable, pour n'être pas importuné par la foule, serait dans l'après-midi, de 1 heure à 4 heures; mais le voyageur qui désire avoir le spectacle du mouvement actif et curieux du marché même, devra s'y trouver entre 6 heures et 8 heu-



Intérieur des Halles centrales.

res du matin. Les arrivages de toute nature ont lieu pendant la nuit; dès minuit, chacun prend sa place, s'installe, prépare sa vente au milieu d'un désordre qui n'est qu'apparent et d'une confusion de cris partant de tous les points, se croisant, se répondant, mais seulement intelligibles pour les habitués.

La vente en gros commence au point du jour et se prolonge jusque vers 8 heures du matin, avec mélange d'agitation et de cris, avec une importance dans les affaires et des péripéties de hausse et de baisse dans les prix qui feraient honneur à la Bourse elle-même. A la suite de la vente en gros, et le balayage terminé, s'ouvre la vente au détail où se succèdent les ménagères de tous les rangs, les chefs d'offices de quelques grandes maisons et des restaurants, les marchands de comestibles. Enfin, à la nuit tombante, de 6 heures à 8 heures du soir, selon la saison, tout se vide. tout se tait, et les halles rentrent dans le silence jusqu'au milieu de la nuit.

Marché aux Chevaux.

(Boulevard d'Enfer.)

La vente publique des chevaux se faisait il y a longtemps sur le versant méridional de la célèbre butte Saint-Roch, dans le quartier Saint-Honoré; elle fut transférée, vers le commencement du dix-septième siècle, du côté des remparts de la ville, sur un terrain qui fait aujourd'hui partie du boulevard des Capucines. Enfin des lettres patentes que Louis XIII accorda, dit-on, à son apothicaire, en récompense de son service *spécial*, ordonnèrent

la création d'un marché privilégié qui vint s'établir vers 1640, selon les uns, et seulement en 1669 selon d'autres, dans le quartier Saint-Marcel, sur le boulevard actuel de l'Hôpital, où il est resté jusqu'en 1868. Depuis cette époque, où il a été détruit pour le percement du nouveau boulevard Saint-Marcel, il est établi provisoirement près du marché aux fourrages, sur le boulevard d'Enfer.

Le marché a lieu régulièrement le mercredi et le samedi de chaque semaine et le premier lundi du mois, jour où se traitent surtout les affaires importantes. Le marché aux chevaux n'est pas, du reste, un marché de luxe: c'est uniquement le centre du commerce.

Marché du Temple (1).

(Rue du Temple.)

Ce marché, établi dans l'ancien enclos du Temple, à quelques minutes du boulevard du Temple, sur le côté gauche de la rue du même nom, en se dirigeant vers la Seine, a été créé pour remplacer les marchés aux vieux linges et aux hardes qui se tenaient sur le carreau des Innocents et à la Halle aux veaux. Il y a quelques années encore, il se

(1) Lorsqu'on va visiter le square et le marché du Temple, l'une des curiosités de Paris, ne pas s'en éloigner sans aller admirer à côté, 55, rue de Bretagne, dans les magasins de la maison Rollin-Domange, les magnifiques pendules et bronzes d'art et d'ameublement, qui lui ont valu tant de récompenses dans nos grandes expositions, et qui justifient en tous points le rang honorable que cette maison occupe dans l'industrie parisienne.

composait de quatre grands pavillons en bois, séparés par deux rues transversales se coupant à angle droit.

De 1863 à 1865, le marché du Temple a été reconstruit sur les plans de M. Ernest Legrand. Il est tout entier en fonte, mesure 115 mètres de longueur et 65 de largeur, couvre une surface de 14,110 mètres carrés et renferme 2,400 places.

On trouve de tout au Temple : robes et habits, chapeaux d'hommes et modes pour femmes, linge de corps, de table et de lit, chaussures de tout genre, fourrures, gants, bijoux faux, perles et fleurs pour coiffures, et, en outre, des articles de ménage, depuis le matelas jusqu'aux ustensiles de cuisine. Chaque spécialité est cantonnée dans une région distincte ; la circulation est facile, la propreté remarquable. Le commerce y est si actif qu'on y voit rarement une place vide.

Le Marché aux Bestiaux.

Avant 1868, les boucheries de Paris étaient approvisionnées par les trois grands marchés aux bestiaux établis à Poissy, à Sceaux, à la Chapelle, et par les marchés des Bernardins et de la Halle aux veaux, à Paris. Dès 1855, l'inconvénient de ces mar-

chés multipliés était constaté ; et, dix ans après, le 20 janvier 1865, une compagnie obtenait la concession d'un marché unique et de nouveaux abattoirs destinés à remplacer ceux qui existaient déjà.

Le marché aux bestiaux construit de 1865 à 1867 par M. Janvier, sur les plans de M. Baltard, a son entrée principale rue d'Allemagne.

Il se tient tous les jours ; mais, par suite de l'ancien usage, d'après lequel il n'avait lieu que les lundis et les jeudis, le plus grand nombre d'affaires se traite ces jours-là.

Deux passerelles jetées sur le canal de l'Ourcq font communiquer le marché aux bestiaux avec les abattoirs.

Les ABATTOIRS, dont la superficie est encore plus grande que celle des marchés, ont leur entrée principale sur la route de Flandre. Tous les échaudoirs, au nombre de 125 et pouvant servir à 1,200 bouchers, sont groupés autour de 32 vastes cours.

Sous le sol a été disposé un vaste système d'égouts conduisant les eaux de lavage dans le canal de la Villette.

La superficie totale du marché et des abattoirs est de 450,000 mètres carrés.

LES CATACOMBES.

Les plus anciennes des excavations qui s'étendent sous Paris ont eu pour but la construction même de la ville. Ce sont, en effet, des carrières, exploitées depuis la domination romaine et creusées au S. de la Seine, depuis

le Jardin des Plantes à l'E. jusqu'à l'ancienne barrière de Vaugirard à l'O. Ces carrières, connues sous le nom de Catacombes, s'étendent vers le S. sous les territoires de Montrouge, de Montsouris et de Gentilly ; une partie

d'entre elles fournit encore des matériaux de construction.

Les piliers sont dénommés, classés, numérotés, les quartiers tracés, les rues observées; le numéro de chaque maison, rapporté exactement au-dessous de celui de la propriété.

70 escaliers environ donnent accès dans les Catacombes. Le principal se trouve dans la cour du pavillon occidental de l'ancienne barrière d'Enfer.

La légende du plan des Catacombes, dressé en 1857, évalue

à 3 millions le nombre des morts dont les derniers restes se trouvent dans cet ossuaire; mais ce chiffre est bien inférieur à la réalité.

Plusieurs accidents ont fait interdire depuis plusieurs années les visites isolées dans les Catacombes. On ne peut plus y descendre aujourd'hui qu'en compagnie des ingénieurs; ces visites en masse ont lieu lorsque l'ingénieur en chef, à qui il faut s'adresser (à l'Hôtel de ville), a reçu un nombre assez considérable de demandes.

LES CIMITIÈRES.

Les cimetières sont ouverts tous les jours, de 6 heures du matin à 6 heures en été, et de 7 heures à 4 heures en hiver. Une cloche annonce la fermeture une demi-heure à l'avance.

Cimetière Montmartre.

Le cimetière du Nord ou de Montmartre, situé sur le boulevard de Clichy, près de l'ancienne barrière Blanche, s'appelait d'abord le *Champ du repos*. C'est, avec le Père-Lachaise, le plus ancien des cimetières de Paris.

Cimetière Montparnasse.

Le cimetière Montparnasse, sur le boulevard de Montrouge, a été ouvert en 1824, lors de la suppression d'un cimetière situé à l'entrée de Vaugirard.

Cimetière du Père-Lachaise (1).

Le cimetière du Père-Lachaise, à l'extrémité de la rue de la Roquette, sur le boulevard de Ménilmontant, est le plus vaste et le plus riche cimetière de Paris.

LES CHEMINS DE FER.

Les chemins de fer français ont à Paris huit têtes de lignes; il y a de plus un neuvième chemin de fer, dit de Ceinture.

Chemins de fer de l'Ouest.

Les chemins de fer de l'Ouest ont deux gares dans Paris: l'une située rue Saint-Lazare, 124, est spécialement affectée aux lignes de Normandie, et accessoirement aux chemins de banlieue, de Versailles (rive droite), de Saint-Ger-

main, etc.; l'autre, au boulevard Montparnasse, forme la tête de

(1) A peu de distance du cimetière du Père-Lachaise, au n° 102 de la rue de Charonne, se trouvent les vastes magasins de miroiterie de MM. Loremy et Grisey, qui offrent au visiteur l'assortiment le plus complet et le plus varié de tout ce qui se rattache à la spécialité de la miroiterie et de l'ornementation des appartements. Cette maison recommandable a aussi un magasin de détail au n° 1 du Faubourg-Saint-Honoré.

ligne des chemins de l'Ouest proprement dits.

L'embarcadère du boulevard Montparnasse est situé à l'extrémité de la rue de Rennes.

Chemins de fer du Nord

L'embarcadère du chemin de fer du Nord est situé place Roubaix.

Chemins de fer de l'Est.

L'embarcadère du chemin de fer de l'Est est situé à l'extrémité supérieure du boulevard de Strasbourg.

Le *chemin de fer de Vincennes, de la Varenne-Saint-Maur et de Brié-Comte-Robert* a un *embarcadère* spécial sur la place de la Bastille.

Chemins de fer de Lyon et de la Méditerranée.

• *L'embarcadère du chemin de fer de Lyon* se trouve situé sur le boulevard Mazas, à l'extrémité de la rue de Lyon, ouverte pour le mettre en communication directe avec la Bastille.

Chemins de fer d'Orléans.

L'embarcadère du chemin de fer d'Orléans est situé sur le quai d'Austerlitz, au delà du Jardin des Plantes.

Les *lignes de Paris à Sceaux et de Paris à Limours* ont leur *embarcadère* spécial à l'ancienne barrière d'Enfer.

Chemins de fer de ceinture.

Le chemin de fer de ceinture,

qui fait tout le tour de Paris en suivant intérieurement, à des distances variables, la ligne des fortifications, prend son point de départ et d'arrivée, à l'intérieur de Paris, à la gare Saint-Lazare.

Nous ne saurions trop engager les étrangers, et même les Parisiens, qui veulent se rendre un compte exact de la situation topographique de Paris et prendre une idée sommaire de l'aspect de ses environs immédiats, à faire le tour de la grande cité sur le chemin de fer de ceinture. Afin de mieux voir, on fera bien de monter sur l'impériale.

Au sortir de la gare Saint-Lazare, le chemin de fer de ceinture passe sous le pont qui supporte la place de l'Europe, puis, dans un tunnel long de 329 mètres, sous une partie des Batignolles. Près des ateliers de construction et de réparation, on laisse à droite les lignes de Normandie, de Versailles et de Saint-Germain.

2 kilomètres. Station des *Batignolles*, établie près du beau square des Batignolles, à l'endroit où la ligne principale des chemins de fer de l'Ouest se sépare du chemin de fer de ceinture. On longe, dans une profonde tranchée, le boulevard Péricre, que l'on coupe en deux parties dans sa largeur, et que l'on ne quitte qu'à la station de la Porte-Maillet. On passe sous le pont métallique qui supporte la place Wagram, puis, sans s'y arrêter, sous la station de Courcelles-Ceinture, où a lieu le raccordement des deux extrémités du chemin de fer de ceinture, et d'où partent les trains qui se dirigent en sens inverse.

3 kilomètres. *Courcelles-Levallois*, station établie sur la place Pereire (ancienne place Courcelles) et desservant principalement la commune de Levallois-Perret, situé près de là, en dehors des fortifications. — On passe sous la place Pereire et l'on continue de couper longitudinalement le boulevard de même nom.

5 kilomètres. *Porte-Maillot-Neuilly*, station desservant le bois de Boulogne (Jardin d'acclimatation) et Neuilly (1). — Passant sous l'avenue de la Grande-Armée, on longe à droite les fortifications sans les apercevoir.

5 kilomètres. *Avenue de l'Impératrice*, station du bois de Boulogne (porte Dauphine, les lacs), ainsi nommée de l'avenue que l'on y croise. — S'éloignant un peu des fortifications, la voie, toujours en tranchée, croise en dessous l'avenue d'Eylau et contourne à l'Est le parc et le château de la Muette, puis elle passe sous l'avenue du Ranelagh.

7 kilomètres. *Passy*. — On domine à gauche le boulevard Beaumarchais, à droite les quinconces du Ranelagh, puis les fortifications, dont on se rapproche. De charmantes villas attirent l'attention des deux côtés ; on remarque surtout les jardins de la *villa Montmorency*, à gauche. Une petite tranchée courbe précède.

9 kilomètres. *Auteuil*. — De

cette station jusqu'au delà de la Seine, la voie est établie sur un viaduc courbe, de 2 kilomètres de longueur, œuvre magnifique, construite tout en pierre. De ce viaduc, on découvre, à droite, par delà les fortifications, le bois de Boulogne, le Mont-Valérien, Saint-Cloud, les coteaux boisés de Sèvres, de Bellevue et de Meudon, le Val-Fleury et le viaduc du chemin de fer de l'Ouest (rive gauche). Plus près de la Seine, sur la rive gauche, se montrent Issy, son église, les belles futaies qui entourent son château et les constructions toutes modernes de l'hospice des Ménages. Ce point de vue, le plus beau que puisse offrir le chemin de ceinture, s'agrandit et s'embellit encore, lorsque, au delà de la station du

10 kilomètres. *Point-du-Jour*, on franchit la Seine sur le remarquable pont-viaduc d'Auteuil. A gauche, se dressent les hautes cheminées des usines de Javel et de Grenelle, le clocher de l'église de Vaugirard, au loin le dôme resplendissant des Invalides. — A ce viaduc fait suite un haut remblai, interrompu par deux ponts métalliques. Sur le second (rue Lecourbe) se trouve la station de

11 kilomètres. *Grenelle*. — On domine à gauche de vastes jardins maraîchers.

12 kilomètres. *Vaugirard-Issy*, station établie à la rencontre de la Grande-Rue de Vaugirard, près de la porte d'Issy. — Un tunnel (330 mètres), entre deux tranchées, précède la station dite

13 kilomètres. *Ouest-Ceinture*, parce que l'on y passe sous le chemin de fer de l'Ouest (Versailles, rive gauche, qui y laisse et prend des voyageurs). — La

(1) C'est dans le Bois de Boulogne, non loin de la porte Maillot, que se trouve le Jardin d'Acclimatation, très-intéressante institution placée sous la présidence de M. Dronyn de L'Huys et sous l'intelligente direction de M. Geoffroy-Saint-Hilaire.

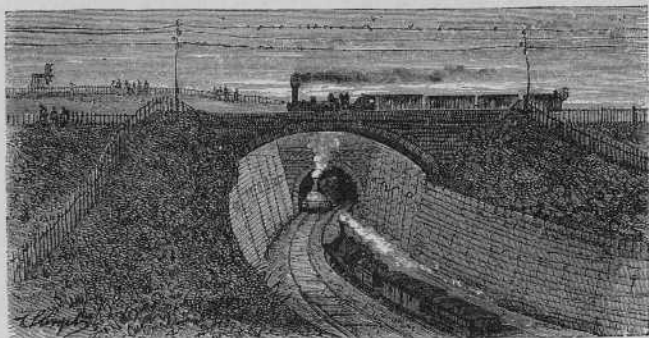
voie reste en tranchée jusqu'à la station de

14 kilomètres. *Montrouge*, station située sur l'avenue d'Orléans, et qui dessert le Petit-Montrouge (à gauche), et le Grand-Montrouge (à droite, en dehors des fortifications). Un long tunnel (plus de 900 mètres), creusé sous un terrain militaire et sous une partie du parc de Montsouris, et dont la construction à travers les cata-

combes a nécessité d'importants travaux de consolidation, relie la station de Montrouge à celle de

16 kilomètres. *La Glacière-Gentilly*. — On croise les deux bras de la Bièvre, dont la vallée est encore en partie couverte de prairies. On aperçoit à droite les vastes bâtiments de l'hospice de Bicêtre.

17 kilomètres. *La Maison-Blanche*. — Des tranchées bordées de



Chemin de Ceinture : tranchée d'Arcueil ; tunnel de Montrouge.

beaux murs de soutènement précèdent et suivent un tunnel (348 mètres).

19 kilomètres. *Orléans-Ceinture*. — Les voies du chemin de fer d'Orléans, au-dessus desquelles on passe au moyen d'un pont métallique de 45 mètres de portée, sont reliées au chemin de ceinture par un petit viaduc. On franchit la Seine sur le pont National.

20 kilomètres. *La Rapée-Bercy*, station établie à côté de vastes hangars servant à l'entrepôt des vins. — On longe à gauche la

gare aux marchandises de la Compagnie de Lyon, dont on croise les voies, avant de traverser des jardins maraîchers, puis l'avenue Daumesnil qui aboutit à droite, au bois de Vincennes (lac de Charanton).

21 kilomètres. *Bel-Air*, station où l'on croise le chemin de fer de Vincennes (lac de Saint-Mandé). — L'avenue du Bel-Air est un peu plus loin, en deçà de celle de Vincennes.

22 kilomètres. *Avenue de Vincennes*. On la croise à niveau, à la porte même des fortifica-

tions, dont on s'éloigne ensuite

24 kilomètres. *Charonne*, station desservant un quartier livré à l'industrie du fer et du laminage des tôles. — Un long tunnel traverse la colline, sur le versant de laquelle est établi, un peu à gauche, le cimetière du Père-Lachaise.

25 kilomètres. *Ménilmontant*. — Un autre tunnel, plus long que le précédent, passe sous les hauteurs de Belleville et débouche dans le parc des Buttes-Chaumont, que l'on traverse en tranchée. Les rues de Mexico et de Crimée passent au-dessus de la voie sur un magnifique pont bifurqué.

27 kilomètres. *Bellerille-Villette*, station d'où se détache, à droite, le petit embranchement qui dessert le marché aux bestiaux de la Villette. — En franchissant le canal Saint-Martin, on aperçoit à droite les vastes constructions de ce marché et des abattoirs généraux.

28 kilomètres. *Pont-de-Flandre*. — On traverse les ateliers du chemin de fer de l'Est; à gauche se détache un raccordement reliant le chemin de fer de ceinture à ceux de l'Est et du Nord. — La colline de Montmartre se montre un instant à gauche.

40 kilomètres. *La Chapelle-Saint-Denis*, station où l'on passe au-dessus du chemin de fer du Nord, dont les ateliers et la gare des marchandises s'étendent à gau-

che. — A droite, on longe les fortifications; à gauche, on peut apercevoir, par intervalle, Montmartre et son église, sur le versant de l'Est. A droite, apparaît Saint-Denis, avec ses nombreuses cheminées d'usines.

31 kilomètres. *Boulevard Ornano*. — On découvre un peu en arrière l'église de Clignancourt.

32 kilomètres. *Avenue de Saint-Ouen*. — Le chemin de fer des docks de Saint-Ouen se détache à droite. Plus loin, le chemin de ceinture projeté à gauche une bifurcation qui va rejoindre le tronçon principal des lignes de l'Ouest en passant sur le pont du boulevard Berthier.

33 kilomètres. *Avenue de Clichy*. — Après avoir croisé l'avenue qui a donné son nom à cette station, on passe sous les voies du chemin de fer de l'Ouest supportées par un pont en fer de 120 mètres de largeur qui donne passage au boulevard Berthier. Ce magnifique travail, qui ne supporte pas moins de 16 voies, a été exécuté sous la haute direction de M. Jullien, directeur de la Compagnie de l'Ouest; il a coûté 1,800,000 fr. Le chemin de fer passe sous l'extrémité du boulevard Malesherbes et sous la rue Brémontier, avant d'atteindre

35 kilomètres. *Courcelles-Ceinture*. — Station où s'opère la jonction des deux extrémités du chemin de fer de ceinture.

13.751